

**Bilan
Scientifique
de la Région
Centre-Val de Loire

2017**

DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES
6 rue de la Manufacture
45000 Orléans

SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE
6 rue de la Manufacture
45000 Orléans
tél : 02 38 78 85 41
secretariat-sra.drac-centre@culture.gouv.fr

Site internet :
<http://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Centre-Val-de-Loire>

Bilan sous la direction de

Stéphane Réuillion et Christian Verjux

Coordination

Pascale Araujo

avec la collaboration de l'ensemble des agents
du service régional de l'archéologie
Centre-Val de Loire

Cartographie

Viviane Aubourg

Sources de données

PatriArche et composants du RGE®

18 Bourges : Service d'archéologie préventive Bourges Plus s.d.

28 Chartres : Direction de l'Archéologie de la Ville de Chartres

41 Blois : PCR Blois

45 Orléans : Pôle d'archéologie de la ville d'Orléans

Illustration de couverture :

Bourges (Cher) : fouilles des pentes Séraucourt

Figure peinte dans la niche d'une cave (III^e s. ap. J.-C.)

(Camsky, service d'archéologie préventive de Bourges Plus).

Mise en page, impression

Prévost Offset

	Introduction	09
	Résultats scientifiques significatifs	13
	Tableau de présentation générale des opérations autorisées	17
	CHER	19
	Tableau général des opérations autorisées	19
	Carte des opérations autorisées	21
	Travaux et recherches archéologiques de terrain	23
	Arrondissement de Saint-Amand-Montrond	23
AUBIGNY-SUR-NÈRE	Champ des Tailles, Terre du Milan, Terre de l'Usine	24
	BAUGY Le Moulin à Vent, route Jean Dubois	25
BOURGES	maison de la Culture, place Séraucourt, rue Jean-Bouin	25
	BOURGES Chemin de la Prairie	27
	BOURGES 9015 rue des Ruchers	28
	BOURGES Jardins de l'Archevêché	28
	BRUÈRE-ALLICHAMPS Abbaye de Noirlac	29
	MARMAGNE La Croix-Saint-Marc	30
	MORTHOMIERS Les Crias	31
NEUVY-DEUX-CLOCHERS	PCR « Naissance et évolution de l'ensemble castral de Vesure »	33
	PARASSY Les Bouloises	34
	PLAIMPIED-GIVAUDINS rue de la Paille, rue Norbert Thébault	35
	SAINT-AMBROIX Les Terres-de-Semur, 2 rue des Gobelets	36
ROCADE NORD-OUEST DE BOURGES	Saint-Doulchard, Saint-Eloy-de-Gy, Vasselay	36
	SAINT-SATUR Lit mineur de la Loire	37
VIERZON	Zac Parc Technologique de Sologne (tranche 3), Les Grandes Varennes	39
	EURE-ET-LOIR	41
	Tableau général des opérations autorisées	41
	Carte des opérations autorisées	43
	Travaux et recherches archéologiques de terrain	45
	Prospection aérienne dans le sud de l'Eure-et-Loir	45
	AMILLY Pôle ouest phase 2, Pécante	46
	AMILLY MAINVILLIERS Boissay, L'Enclos	46
	ANET Sente des Devaux	47
	ANET Les Duruys	49
	AUNEAU Les Nonains	51

CHARTRES 32 rue des Petites-Filles-Dieu	52
CHARTRES 9 rue du Fossé Gaulois	52
CHARTRES Église Saint-Martin-au-Val	53
CHARTRES Les peintures murales romaines de Chartres - Autricum	53
CHARTRES 2 avenue Béthouart	54
CHARTRES Sanctuaire de Saint-Martin-au-Val	55
CHARTRES 1 rue du 14-Juillet	56
COULOMBS Déviation de Nogent-le-Roi, section RD116/RD4	57
DREUX 55 et 57 rue Saint Denis	59
DREUX 4 rue Gromard	59
HANCHES La Butte de Gallardon	59
MIGNIÈRES 13 rue de La Chapelle	60
NOGENT-LE-ROTROU Château Saint-Jean, courtine nord et logis	60
PRUNAY-LE-GILLON Centre Bourg	61
THIVARS La Sente aux Ânes	61
TOURY Bois de la Perche	64
VOVES Saint-Mémmain	64
INDRE	65
Tableau général des opérations autorisées	65
Carte des opérations autorisées	66
Travaux et recherches archéologiques de terrain	67
CLUIS Tour nord de la muraille sud-est de la Forteresse de Cluis-Dessous	67
ÉTRECHET Le Buisson Vert et Fets de Marchat	67
MEUNET-PLANCHES Les Isles	68
MONTIERCHAUME ZAC de la Malterie	69
MOUHERS Carrière de Cluis	70
SAINT-MARCEL ARGENTOMAGUS Les Mersans, bâtiment de commerce 2 dans son contexte viaire	70
PCR ARGENTOMAGUS De <i>l'oppidum</i> à la <i>fabrica armorum omnium</i>	73
VAL-FOUZON L'Étang Neuf	73
INDRE-ET-LOIRE	75
Tableau général des opérations autorisées	75
Carte des opérations autorisées	77
Travaux et recherches archéologiques de terrain	79
AMBOISE Château Malvau	79
AMBOISE Clos des Gardes	79
AMBOISE 7, rue Rouget-de-l'Isle	80
AMBOISE 35 rue du Petit Bonheur	80
AMBOISE Les Châtelliers - La Butte de César	81
ARTANNES-SUR-INDRE le Clos Bruneau	81
AZAY-LE-RIDEAU ZAC de la Loge	82
AZAY-LE-RIDEAU rue du Stade	82
BLÉRE Montcartier	82
CHAMBRAY-LES-TOURS rue Claude-Bernard, Les Aubuis, La Guignardièrre	83
COUESMES Les Pendoirs	84
CROUZILLES Mougon, 6 rue de l'Ancienne-Église	84

L'agglomération antique et médiévale de Mougou à Crouzilles	84
ESVRES rue de Tours, allée du Clos-des-Sources	85
JOUÉ-LES-TOURS ZAC des Courellières, phase 1	85
JOUÉ-LES-TOURS rue Debrou	86
LANGAIS La Roche-Cotard	87
LOCHES Château, aile sud de la Tour Neuve	89
LOCHES Le château	89
PUSSIGNY rue du Port	90
RICHELIEU Les Justices, La Pointe, La Vallée des Vaux, Côteaux des Vaux	90
LA ROCHE-CLERMAULT Centre bourg, église Saint-Martin	90
SAINT-BAULD Église Saint-Bauld	92
SAINT-CYR-SUR-LOIRE ZAC Ménardière Lande Pinaudière phase 2	92
SAINT-CYR-SUR-LOIRE Parc de la Montjoie	93
TAUXIGNY ZAC du Node Park Touraine tranche 2	93
TOURS ZAC des Casernes Beaumont-Chauveau	93
TOURS Abbaye de Marmoutier	95
TOURS 124bis-134 avenue André-Maginot	96
LOIR-ET-CHER	99
Tableau général des opérations autorisées	99
Carte des opérations autorisées	101
Travaux et recherches archéologiques de terrain	103
BLOIS 12 rue de la Clérancerie	103
BLOIS 41 rue du Pont-du-Gast	103
BLOIS boulevard Daniel-Dupuis	104
BLOIS avenue du Président-Wilson	104
BLOIS 12 rue de Signeulx	105
BLOIS 1 ruelle Rocheron	105
BLOIS PCR Blois, ville et territoire ligérien depuis les premières installations humaines jusqu'à nos jours	105
BLOIS - LA CHAUSSÉE SAINT-VICTOR Secteur Cap Ciné	108
JOSNES Le Moulin	108
LAMOTTE-BEUVRON 1 rue Cécile Boucher	109
LISLE Les Sablons	109
MONTOIRE-SUR-LE-LOIR Les Galliennes	109
MONTOIRE-SUR-LE-LOIR Les pièces de la Touches	110
MUIDES-SUR-LOIRE 41 rue des Flénats	110
MUIDES-SUR-LOIRE 41 rue des Flénats	110
NOYERS-SUR-CHER Le Busa	110
BEAUCE-LA-ROMAINE Voie romaine	112
ROMORANTIN-LANTHENAY Eglise Saint-Etienne	113
SAINTE-ANNE Le Bourg	113
SAINT-FIRMIN-DES-PRÉS entre Chemin Haut de Moncé et la RN10	114
SAINT-AIGNAN Vau-de-Chaume	114
SAINT-GERVAIS-LA-FORÊT ZAC de l'Aubépin (tranche 1)	114
SAMBIN L'Angleterre	114
VILLEBAROU rue de l'Ormeraye	115

	LOIRET	117
	Tableau général des opérations autorisées	117
	Carte des opérations autorisées	119
	Travaux et recherches archéologiques de terrain	121
	ARDON Le Bourg, route de la Ferté	121
	ASCHÈRES-LE-MARCHÉ Les Cinq cheminées	121
	BACCON La Vallée de Thorigny, Bois Carré	122
	BEAUGENCY Église Notre-Dame, place Dunois	122
	BONNÉE Route d'Ouzouer	122
	BONNÉE Route des Bordes	123
	CHÂLETTE-SUR-LOING 19 rue Gambetta	124
	CHÉCY Le Petit Grainloup	124
	CORQUILLEROY rue du Château	125
	DADONVILLE Saint-Pierre	125
FLEURY-LES-AUBRAIS	rue Danton, rue Marcel Dessaux, rue Victor-Hugo ZAC Interives 1	125
	GIDY rue du Château, Les Hauts Vergers	125
	GIDY Les Hauts Vergers, route de Boulay	126
	GIEN Centre-ville	127
	LORRIS-NOYERS Déviation de Lorris, phase 2	129
	LORRIS-NOYERS Déviation de Lorris, phase 3	129
	MONTARGIS 17-19 rue du Loing	129
NEUVILLE-AUX-BOIS	ZAE Point du Jour II, rue Verte	130
OLIVET	ZAC du Clos du Bourg (tranche 1, phase 1)	131
	ORLÉANS 4 et 6 rue des Bons-États	131
	ORLÉANS rue de la Tour-Neuve	132
	ORLÉANS SICAVOR Caves - ville intra-muros	134
	ORLÉANS 116 bis, rue du Poirier-Rond	137
ORLÉANS	226 rue du Faubourg Saint-Vincent, rue du Clos Sainte-Croix	137
	ORLÉANS Parc des expositions	137
ORLÉANS	28 rue de l'Ételon, lycée Saint-Euverte	138
	ORLÉANS 153-155 rue des Murlins	141
	ORLÉANS rue Charles-Sadron	141
ORLÉANS	rue du Nécotin, Clos des Trois-Fontaines	142
	ORLÉANS 41bis rue Saint-Marc	142
ORLÉANS	93-95 rue du Faubourg-Madeleine	142
	ORLÉANS 51 boulevard Aristide-Briand	143
	ORLÉANS 21 rue Saint-Etienne	143
ORLÉANS	18bis rue du quai du Fort Alleaume	144
	ORLÉANS ZAC du Val de l'Ouest, tranche 1	144
	ORLÉANS Parvis de l'église Saint-Marceau	145
	PITHIVIERS Place des Halles	145
SAINT-JEAN-DE-BRAYE	Le Clos de Miramion	146
SAINT-JEAN-DE-LA-RUELLE	ZAC d'Alleville, tranche 2	146
SARAN	La Médecinerie, Portes du Loiret Sud (secteur 2, zone D)	146
SCEAUX-DU-GÂTINAIS	Route de Château-Landon	147
	SULLY-SUR-LOIRE La Brosse	147
	TRAINOU rue du Gros-Baril	148
	VIENNE-EN-VAL 19 route de Jargeau	148

OPÉRATIONS INTERDÉPARTEMENTALES RÉGIONALES ET INTERRÉGIONALES 149

Tableau général des opérations autorisées 149

Travaux et recherches archéologiques de terrain 150

PCR Épaves et naufrages - fouille programmée de l'épave de Langeais 150

Réseau de lithothèques en région Centre-Val-de-Loire 153

Évolution typologique et technique des meules du Néolithique à l'époque médiévale 153

Paléolithique final et Mésolithique dans le Bassin parisien
et ses marges. Habitats, sociétés et Environnements 154

Prospection aérienne dans le Cher et l'Indre 155

Atlas des fermes et *villae* gallo-romaines de Beauce 157

CENTRE-VAL DE LOIRE 159

Bibliographie régionale 159

Liste des abréviations 163

Personnel du Service régional de l'archéologie 165

Introduction

L'entrée en vigueur de la loi n° 12016-925 du 7 juillet 2016 relative à la création, à l'architecture et au patrimoine, et de ses décrets d'application, a induit un certain nombre d'évolutions dans le domaine de la recherche archéologique et son organisation. Le financement des diagnostics archéologiques ; l'évaluation des offres dans le cadre des marchés de fouilles archéologiques préventives ; le régime de propriété et la gestion des biens archéologiques mobiliers ou encore l'habilitation des opérateurs pour la recherche archéologique préventive sont autant de thématiques nouvelles ou anciennes, concernées par la nouvelle loi.

Chargés de son application, les services régionaux de l'archéologie, plus que jamais placés au centre du dispositif réglementaire, ont dû faire face en 2017 à de nouvelles méthodologies et à de nouvelles missions, s'ajoutant au contexte croissant de leur activité tant scientifique qu'administrative. Ainsi, la mise en place des procédures liées aux financements des services archéologiques de collectivités habilités pour la réalisation des diagnostics constitue désormais un soutien tangible à l'investissement des collectivités territoriales en matière d'archéologie préventive. L'évaluation des offres, effectuée par les services régionaux de l'archéologie dans le cadre des marchés de fouilles préventives, à laquelle sont désormais soumis les aménageurs, a conduit à l'élaboration d'outils méthodologiques et notamment à la constitution de référentiels régionaux. En région Centre-Val de Loire, l'exploitation des bases de données, élaborées et alimentées depuis presque 15 ans pour la gestion des opérations archéologiques, a permis d'analyser les différents paramètres des fouilles réalisées (type d'opération, moyens humains, coûts, durée d'intervention...) par grande période chronologique (Paléolithique, Mésolithique, Néolithique...). Les référentiels ainsi constitués sont d'une aide précieuse à l'évaluation des offres qui repose désormais sur un argumentaire précis et cohérent. Des avancées certaines sont apportées par le nouveau régime de propriété des biens archéologiques mobiliers et de la documentation, issus des opérations archéologiques. En confiant cette propriété à l'État, le législateur a ainsi levé de nombreuses ambiguïtés et a confirmé les possibilités offertes pour le transfert de ces biens aux collectivités territoriales. Enfin, le nouveau dispositif de l'habilitation des services archéologiques de collectivités territoriales par le ministère de la Culture pour la réalisation des diagnostics et des fouilles préventives,

permet à ces services de préciser leur projet scientifique et de formaliser, grâce à une convention avec l'État, les partenariats possibles en matière de programmation de la recherche, d'enrichissement de la Carte archéologique nationale, de publication et de valorisation des résultats ou encore de gestion des biens archéologiques mobiliers.

En matière d'archéologie préventive, la politique de prescription du service régional de l'archéologie repose en priorité sur le principe d'anticipation, établi depuis longtemps en région, qui explique le nombre important de demandes de susceptibilité de prescriptions au titre du Livre V du code du Patrimoine et de demandes volontaires de réalisation de diagnostic. L'instruction des dossiers d'urbanisme obéit, par ailleurs, au seuil général de transmission (3 ha) qui permet d'instruire les dossiers de ZAC, des grands tracés linéaires (A.10...) ou d'extensions de carrières. Nombre de dossiers sont également instruits dans le cadre de la saisine réglementaire définie par les arrêtés préfectoraux de zones de présomption de prescription archéologique (ZPPA) établis par le service, notamment pour les principaux centres urbains. Sur ce dernier point, en 2017, une attention particulière est portée au suivi des projets entrant dans le programme d'aménagement prioritaire dit « Action cœur de ville » qui concerne 13 villes à haut potentiel archéologique (Chartres, Dreux, Blois...). Il en est de même pour les projets de dimensions plus réduites induits par la restructuration des centre-bourgs, documentant de manière particulière les phénomènes d'agglomération de l'habitat depuis la fin de l'Antiquité et durant le Moyen Âge.

Le service régional de l'archéologie a instruit 2 584 dossiers d'urbanisme en 2017. 202 diagnostics (7,86 %) et 45 fouilles préventives (1,74 %), ont été prescrits. 10 dossiers d'aménagement (0,36 %) ont fait l'objet d'un arrêté de modification de consistance de projet. Ces prescriptions sont conformes à l'activité constatée en Centre-Val de Loire depuis 2010 (hors grands travaux). Plusieurs départements connaissent un taux de prescriptions plus important que d'autres, lié à l'intensité de l'aménagement à proximité de la région parisienne (Loiret et Eure-et-Loir) et à celle induite par les grands axes de communication traversant l'Eure-et-Loir, le Loir-et-Cher et l'Indre-et-Loire.

Depuis 2009, l'Inrap réalise en moyenne 70 % des diagnostics (hors grands travaux), sauf dans les départe-

ments du Loir-et-Cher et de l'Indre, où il n'y a pas de service de collectivités territoriales. 175 (87 %) des 202 diagnostics prescrits en 2017, soit 532 (64 %) des 824 ha prescrits, ont été engagés. Les services de collectivités territoriales ont diagnostiqué 190 ha et l'Inrap 342 ha. Si le nombre des diagnostics reste équivalent depuis 2010, leur emprise diminue avec la réduction de celle des projets d'aménagement. La part des collectivités territoriales étant stable, les surfaces diagnostiquées par l'Inrap ont tendance à diminuer. On observe qu'en moyenne, les collectivités territoriales engagent les diagnostics, dont elles ont la responsabilité, en trois mois et que l'Inrap réalise cet engagement dans un délai moyen de six mois. Un point de vigilance concerne les conditions de réalisation des diagnostics en fonction des surfaces réellement accessibles ou encore de l'insuffisance d'échantillonnage des structures.

Parmi ces opérations, signalons le diagnostic archéologique réalisé par l'Inrap en préalable à l'aménagement des jardins de l'abbaye cistercienne de Noirlac (Cher) par Gilles Clément, paysagiste. Tout en créant les conditions d'un véritable dialogue entre archéologues et paysagistes autour de la protection des vestiges archéologiques, cette opération a fourni l'opportunité de réunir les archéologues qui ont conduit des diagnostics ou des fouilles sur ce site remarquable depuis les 10 dernières années, au sein d'un projet de publication financé par la DRAC présentant la synthèse de leurs recherches.

Sur les 45 fouilles préventives prescrites, 25 ont été autorisées en 2017. 19 ont été engagées pour une emprise totale de 23,2 ha : 9 (47,4 %) d'une emprise totale de 6,8 ha (29,1 %) par les services de collectivités territoriales ; 7 (36,8 %), représentant 12,3 ha (53,2 %) par l'Inrap ; et 3 (15,8 %), soit 4,1 ha (17,7 %) par les opérateurs privés. Ces chiffres diffèrent des moyennes régionales établissant qu'un tiers des fouilles était réalisé par chaque type d'opérateurs. L'Inrap continue d'assurer les fouilles de plus grandes ampleurs, mais c'est la première fois que les collectivités territoriales réalisent plus de fouilles que l'institut.

La majorité de ces opérations concerne la Protohistoire (9, soit 1/3) et l'Antiquité (9, soit 1/3) et en moindre proportion le Moyen Âge (6, soit 1/4). Les fouilles en contexte urbain sont minoritaires. Pour la Préhistoire, seule la fouille préventive d'un gisement néolithique a été réalisée.

24 rapports finaux d'opération ont été remis en 2017 : 11 (46 %) par l'Inrap ; 7 (29 %) par les services de collectivités territoriales ; 6 (25 %) par les opérateurs privés. Le respect du délai de remise des rapports finaux reste une préoccupation avec 46 rapports en attente : 14 (30 %) par l'Inrap qui a effectué un important travail de rattrapage ; 26 (57 %) par les services de collectivités territoriales ; 6 (13 %) par les opérateurs privés.

Signalons le développement des interventions d'archéologie du bâti, conduites sur les monuments historiques classés ou inscrits et notamment celle qui concerne les élévations de l'amphithéâtre antique de Drevant (Cher), dont la prescription dans le cadre de l'archéologie pré-

ventive permet de coordonner de manière cohérente les interventions des archéologues et celles des équipes chargées de la restauration de cet édifice exceptionnel.

La politique d'information du service régional de l'archéologie repose sur une communication à destination des responsables et décideurs locaux lors de réunions d'associations d'élus et des partenaires professionnels (services instructeurs, DREAL, DDT, aménageurs, CRMH, UDAP) dans le cadre du traitement notamment transversal des dossiers et du contrôle scientifique et technique.

L'animation du réseau des acteurs de l'archéologie régionale est assurée grâce à des réunions régulières qui ont une forme bimensuelle avec la direction interrégionale de l'Inrap (points sur les consommations budgétaires, dialogue autour des dossiers en cours...). Ce type de réunions de programmation et d'échanges existent avec certains services archéologiques de collectivités territoriales. Elles devraient revêtir un caractère plus formel, défini par les conventions de partenariat mises en place dans le cadre de l'habilitation en tant qu'opérateur d'archéologie préventive, délivrée à ces services par l'État.

En dehors des visites de chantiers, le conservateur régional de l'archéologie et ses collaborateurs concernés, effectuent une visite annuelle des différents services de collectivités territoriales dans leurs locaux et des opérateurs privés qui possèdent un centre en région. Ces visites permettent un temps d'échange avec les équipes de direction et un dialogue avec les membres de leurs équipes.

La recherche programmée est active en région avec 48 opérations autorisées en 2017. La politique de programmation régionale, définie en 2016, repose sur : l'acquisition de nouvelles données grâce au soutien et à la promotion des fouilles programmées (14, soit 30 %) dont le nombre avait sensiblement diminué ces dernières années ; la production de synthèses régionales en encourageant le travail pluridisciplinaire et inter institutionnel grâce au rôle fédérateur des projets collectifs de recherche (18, soit 37,5 %) ; la réalisation d'opérations de prospections-inventaire (6, soit 12 %), alimentant notamment la Carte archéologique nationale ; le soutien financier des opérations de préparation de publication (7, soit 14,6 %), afin de diffuser dans des délais raisonnables les résultats d'opérations majeures, tant programmées que préventives et de rattraper le retard en ce domaine ; la coordination archéologie programmée et archéologie préventive, en favorisant le rééquilibrage au niveau régional, tant sur les périodes chronologiques que sur les thématiques de recherches.

La moitié des opérations autorisées concernent l'Antiquité (12, soit 25 %) et le Moyen Âge (12, soit 25 %) ; en proportion égale la Préhistoire (8, soit 16 %) et la Protohistoire (8, soit 16 %) ; le Mésolithique et le Néolithique (7, soit 14,6 %) et la période moderne (7, soit 14,6 %).

Le financement des opérations programmées est assuré par les crédits déconcentrés du ministère de la Culture. Un point de vigilance est cependant identifié car certaines opérations qui bénéficiaient jusqu'ici de financements de la Région Centre-Val de Loire, verront en 2018

leurs dotations diminuer en raison de l'arrêt des subventions à l'association Archéa. Toutefois, deux à trois opérations bénéficient chaque année de financements substantiels dans le cadre de l'appel à projets régionaux.

Le SRA conduit également une politique de soutien à la publication grâce aux financements de suppléments de la Revue archéologique du Centre de la France. Quatre ouvrages ont ainsi pu paraître en 2017, avec la participation financière de la DRAC Centre-Val de Loire. Il s'agit des deux importants volumes consacrés aux « *Agglomérations secondaires antiques en région Centre-Val de Loire* » sous la direction de Christian Cribellier ; de l'intéressant travail de Renaud Benarrous sur « *La Grande Brenne. Histoire d'une zone humide continentale et de ses étangs* » et de l'étude très documentée de Marion Bouchet concernant « *La Céramique de la fin de l'âge du Fer dans le Berry. Approches chronologique, culturelle et territoriale de la société des Bituriges (II^e-I^{er} s. av. J.-C.)* ».

Par ailleurs, rappelons que, depuis 2016, le SRA a repris la publication des bilans scientifiques régionaux, arrêté en 1999, en rattrapant progressivement le retard pris, comme en témoigne le présent ouvrage. Cette source d'informations attendue et réclamée par l'ensemble des partenaires, constitue une somme de données utiles aux chercheurs et un maillon non négligeable de l'animation du réseau régional.

Sur la base des études réalisées depuis 2010, le SRA conduit une politique de développement de gestion des biens archéologiques mobiliers permettant la réouverture du centre de conservation et d'études (CCE) régional de Saint-Jean-de-la-Ruelle (Loiret) et la gestion des dépôts archéologiques répartis sur le territoire régional (Saint-Marcel et Moulins-sur-Céphons (Indre)...). Une mission de gestion des biens archéologiques mobiliers et de la documentation archéologique sous la garde de l'État au CCE de Saint-Jean-de-la-Ruelle, doit être prochainement confiée à l'Inrap, dans le cadre de l'expérimentation nationale, souhaitée par le ministère de la Culture. Le service soutient également des chantiers de collections engagés dans les importants dépôts de certains services archéologiques de collectivité comme celui de Chartres et étudie les partenariats possibles avec plusieurs communautés de communes et agglomérations pour le développement de nouveaux CCE.

Des échanges sont assurés grâce aux journées régionales de l'archéologie qui ont eu lieu les 24 et 25 mars 2017, en Eure-et-Loir, à Chartres. Organisées en collaboration avec l'Inrap, l'UMR CITERES - Laboratoire Archéologie et Territoire et le service archéologique de la ville de Chartres, ces journées ouvertes à un large public, ont permis de présenter les résultats des fouilles archéologiques récentes. Grâce aux collaborations établies avec l'université de Tours (UMR CITERES - Laboratoire Archéologie et Territoire du CNRS), l'Inrap et les services archéologiques de collectivités territoriales, deux séminaires d'archéologie en région Centre-Val de Loire ont été organisés en 2017, respectivement à l'université de Tours et dans les locaux du conseil départemental du Loiret à Orléans. Destinés aux chercheurs, ces séminaires permettent de porter un éclairage renouvelé

sur des thématiques spécifiques et d'enrichir les débats par la confrontation des points de vues. Le premier, coordonné par Jean-Marie Laruzat (SADIL) et Dorothee Lussion (Inrap), a été consacré à l'étude des occupations de la fin des âges des Métaux avec comme thème « *Appréhender les territoires du second âge du Fer* ». Le second, « *Identification et caractérisation des espaces agraires* », coordonné par Samuel Leturq (Université de Tours) et Quentin Borderie (CD28), a permis de partager les expériences sur les méthodologies d'approche des traces laissées par les pratiques agricoles anciennes.

En 2017, signalons plusieurs expositions qui ont bénéficié du soutien de la DRAC Centre-Val de Loire et ont permis une juste restitution des connaissances acquises auprès d'un large public, en portant un éclairage différent sur les résultats des recherches archéologiques.

L'exposition « *Bulles d'Archéo. Quand la bande dessinée met en scène* », présentée à la Maison de la bande dessinée à Blois (Loir-et-Cher) du 12 septembre 2017 au 04 novembre 2017, est en ce sens tout à fait novatrice. Dessiner Blois à travers les âges, tel a été le défi relevé par deux dessinateurs qui ont travaillé avec deux archéologues impliqués dans le collectif de recherches, réuni depuis plusieurs années autour de l'étude la ville. Devant le succès de cette démarche, le projet sera prolongé par la publication d'un volume présentant les intéressantes méthodologies de l'équipe de travail et rassemblant les dessins exposés qui constituent un résumé unique des connaissances archéologiques acquises sur Blois, ces vingt dernières années.

L'oppidum d'Amboise (Indre-et-Loire) est l'un des sites archéologiques majeurs de la région Centre-Val de Loire, et l'une des plus grandes agglomérations gauloises du nord-ouest de la Gaule. Raconter l'histoire de l'agglomération grâce à 100 objets emblématiques, tel a été le travail de la vingtaine de spécialistes qui ont œuvré à la réalisation de cette belle exposition « *Ambacia la gauloise. 100 objets racontent la ville antique d'Amboise* ». Présentée du 17 juin au 17 septembre 2017 au musée de l'Hôtel Morin à Amboise, il s'agit de la première grande synthèse sur les investigations menées depuis plusieurs décennies sur le plateau des Châtelliers, qui aujourd'hui ont permis d'établir qu'il s'agit probablement du chef-lieu du peuple des Turons, dont le territoire couvrait l'équivalent de la Touraine actuelle.

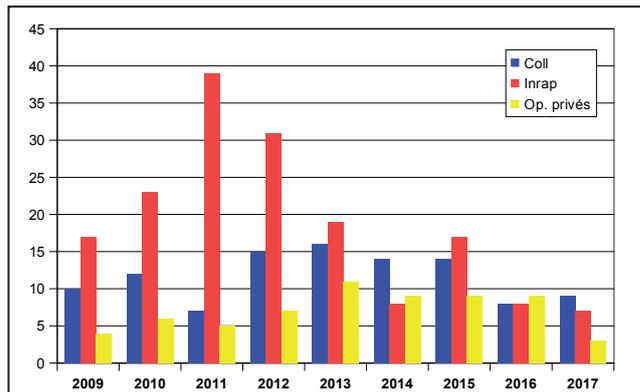
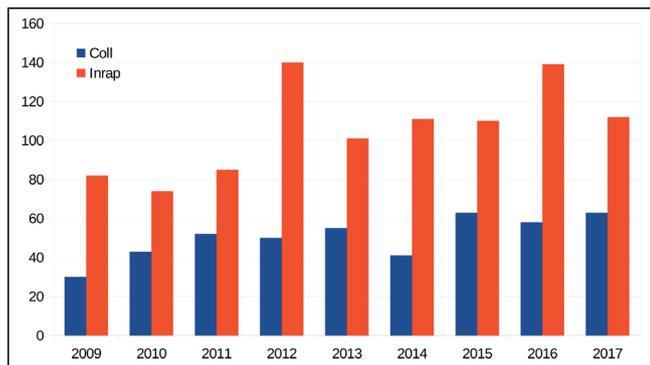
Avec 302 kilomètres et plus de 3 500 ha d'emprises, le tracé de la Ligne à Grande Vitesse Sud Europe Atlantique a constitué le plus grand chantier archéologique de France et a fourni l'opportunité exceptionnelle d'enrichir les connaissances sur l'occupation de ces territoires depuis presque 400 000 ans. Réalisées de 2009 à 2013, les opérations de fouilles ont concerné deux régions : Centre-Val de Loire et Nouvelle-Aquitaine, et six départements : Indre-et-Loire, Vienne, Deux-Sèvres, Charente, Charente-Maritime et Gironde. Labellisée « *exposition d'intérêt national* » par le ministère de la Culture, l'exposition « *L'archéologie à grande vitesse. 50 sites fouillés entre Tours et Bordeaux* » retrace l'histoire de cette opération exceptionnelle et en présente les importants résultats. Inaugurée au Musée d'Aquitaine à Bordeaux

le 26 juin 2017, elle sera accueillie du 14 avril au 30 novembre 2018, par le musée de Préhistoire du Grand-Pressigny (Indre-et-Loire).

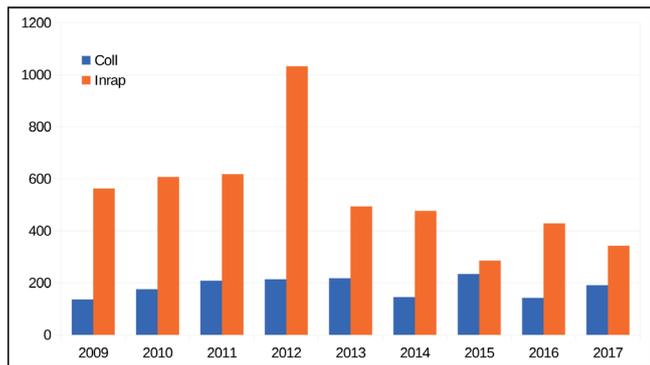
Enfin au titre de la valorisation, la ligne éditoriale « *Archéologie en région Centre-Val de Loire* », réservée à la présentation didactique des résultats des opérations remarquables conduites en région, a été enrichie par la parution d'une nouvelle plaquette consacrée à la fouille préventive de la villa de l'Angoulaire à la Chapelle-Saint-Ursin (Cher), occupée durant toute l'Antiquité jusqu'à son abandon au milieu du VI^e s. ap. J.-C. et à l'implantation sur le site d'un habitat groupé durant le haut Moyen Âge.

À l'issu de ce rapide bilan de la recherche archéologique en 2017, on constate, s'il le fallait encore, le dynamisme de la région Centre-Val de Loire en la matière, résultat de l'implication particulière de l'ensemble des différents partenaires qui œuvrent à la connaissance et à la protection du patrimoine archéologique régional.

Stéphane Révillion
Conservateur régional de l'archéologie
Service régional de l'archéologie
Direction régionale des affaires culturelles
Centre-Val de Loire

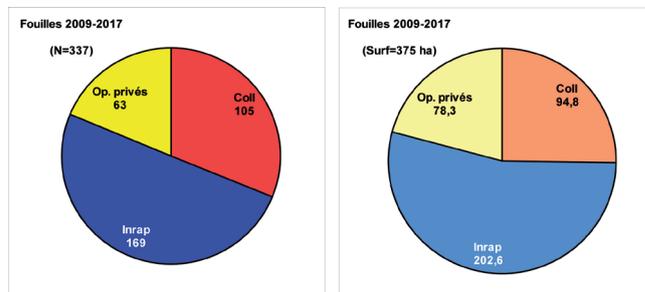


Centre-Val de Loire – Fouilles préventives réalisées de 2009 à 2017. Répartition du nombre d'opérations entre les services archéologiques de collectivités, l'Inrap et les opérateurs privés.

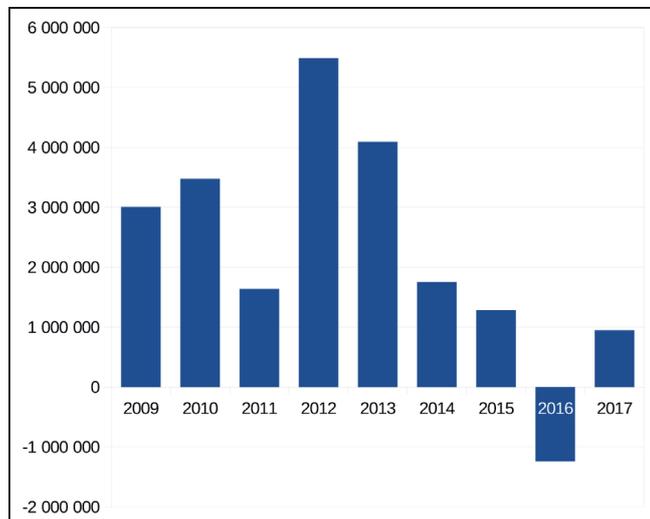


Centre-Val de Loire – Diagnostics réalisés de 2009 à 2017. Répartition entre l'Inrap et les services archéologiques de collectivités

(en haut en nombre d'opérations ; en bas en fonction de la surface cumulée en hectares)



Centre-Val de Loire – Fouilles préventives réalisées de 2009 à 2017. Répartition globale du nombre d'opérations et des surfaces fouillées par les services archéologiques de collectivités, l'Inrap et les opérateurs privés.



Redevance d'archéologie préventive liquidée par la DRAC Centre-Val de Loire (service régional d'archéologie) de 2009 à 2017.

Résultats scientifiques significatifs

■ Axe 1 - Le Paléolithique ancien et moyen

Plusieurs observations confirment la présence de l'Homme à proximité immédiate des vallées alluviales durant le Paléolithique moyen, dans l'Indre-et-Loire, le Loir-et-Cher et sur le plateau de Beauce. Les artefacts sont souvent mis au jour dans des contextes qui ont favorisé la préservation de dépôts sédimentaires pléistocènes. C'est le cas à **Bléré** (37), où une série lithique moustérienne provient d'une zone de confluence entre le Cher et une paleo vallée secondaire. À **Montoire-sur-le-Loir** (41), en bordure de la vallée du Loir, l'assemblage issu d'un débitage Levallois, est présent à la base d'un paléosol forestier, très rarement observé en région Centre-Val de Loire. Enfin, en rive gauche de la Loire, à la transition vers le plateau de Beauce, un biface et un éclat collectés à **Villebarou** (41), pourraient être mis en relation avec le site paléolithique de la commune voisine de **Landes-le-Gaulois** (41). Des sondages profonds réalisés au cours du diagnostic sur la commune de **Mainvilliers** (28) ont révélé une séquence sédimentaire de limons quaternaires de plusieurs mètres d'épaisseur, préservée au sein d'un paléovallon, qui a livré une industrie lithique montrant différentes modalités de production d'éclats de type Levallois.

■ Axe 2 - Le Paléolithique supérieur

Des sondages ont été réalisés à **Parassy** (18), dans le cadre des prospections conduites sur « L'occupation humaine de la vallée du Cher au Paléolithique supérieur ». Préservé au sein d'un paléosol d'altération ancienne, un niveau d'occupation a livré une industrie lithique d'un peu plus de 300 pièces. Des remontages ont pu être effectués et l'étude techno-typologique permet d'attribuer cet ensemble à l'Aurignacien. Les futures investigations porteront sur le contexte géomorphologique pour préciser la dynamique de mise en place et d'évolution des dépôts et l'extension du gisement.

Le diagnostic réalisé à **Bléré** (37) a livré une série lithique qui compte plus de mille artefacts et témoigne d'une production laminaire attribuée au Gravettien. Occupé au Paléolithique moyen, le site de **Montoire-sur-le-Loir** (41) est également fréquenté par les chasseurs du Paléolithique supérieur, notamment durant le Magdalénien moyen ou supérieur (15 000-12 000 BP) et au Paléolithique final (12 000-9 500 BP). De nouvelles interventions sur le coteau de **Muides-sur-Loire** (41) ont

permis de reconnaître l'extension d'un atelier de débitage de grandes lames, attribué aux dernières cultures des chasseurs paléolithiques (Belloisien).

■ Axe 3 - Expressions graphiques préhistoriques : approches intégrées des milieux et des cultures

Dans la droite ligne des travaux conduits depuis plusieurs années, le site de la grotte de la Roche-Cotard à **Langeais** (37) dont l'importance et l'intérêt scientifique pour la connaissance des comportements au Paléolithique moyen ne sont plus à souligner, est l'objet d'un nouveau programme de recherche pluriannuelle (2017-2019). Ses objectifs sont : l'étude et la datation des occupations anthropiques et non anthropiques dans leur contexte paléoenvironnemental, en lien avec le relevé et l'analyse des traces observées sur les parois ; la réalisation d'expertises et d'analyses à but prescriptif pour la conservation du site. Les travaux 2017 ont concerné : la reconnaissance de nouvelles traces rouges sur les parois ; l'étude taphonomique des restes fauniques découverts en 1912 ; l'étude tracéologique de l'industrie lithique ; la mise à jour du SIG ; et la poursuite des relevés (griffures et traces anthropiques) complété par l'inventaire des traces d'usure pariétales. Il est à noter qu'une nouvelle datation du « masque » de la Roche-Cotard a été publiée.

■ Axe 4 - Mésolithisations, néolithisations, chalcolithisations

Si la période mésolithique est relativement bien documentée en région, elle l'est beaucoup moins dans le département du Cher et surtout à **Bourges** (18) où, pour la première fois, a été identifiée une occupation en rive droite de l'Yèvre. Le mobilier homogène qui correspond à un débitage sur lamelles de petit gabarit est attribué au Sauveterrien.

Dans l'Indre, où les sites du Néolithique final ne sont que très rarement reconnus lors des opérations de diagnostics, signalons la découverte de deux secteurs d'habitat à **Etrechet** (36) où le plan partiel d'un bâtiment a pu être restitué. Ils ont livré une grande quantité de céramique et de mobilier lithique, dont trois lames pressigniennes.

La seconde phase de la fouille préventive sur la carrière de **Noyers-sur-Cher** « le Busa » (41) a révélé une petite occupation domestique du Néolithique moyen 1 (groupe de Chambon) et plusieurs ateliers de taille du silex datés

de la fin du Néolithique moyen 2 ou du Néolithique récent, implantés en bordure d'un paléochenal du Cher.

En marge d'un habitat médiéval, une batterie de 4 petits fours de contour subcirculaire ont été découverts à **Anet** (28) et datés du Néolithique moyen par un mobilier relativement abondant issu des comblements après leur abandon.

La poursuite des recherches programmées sur le site néolithique des « Sablons » à **Lisle** (41) a permis d'étudier l'intégralité de la séquence stratigraphique, depuis un horizon végétalisé recouvrant d'importantes couches de colluvions, jusqu'au sommet du niveau d'apparition des argiles tertiaires. Sous les premiers niveaux de colluvions, riches en mobilier lithique, le comblement d'une fosse constitué d'un important volume de déchets de taille de silex, a permis de restituer l'ensemble des étapes constituant une seule et unique chaîne opératoire, liée au façonnage de haches en silex.

■ Axe 5 - Les âges des métaux

Sur le tracé de la déviation de Nogent-le-Roi, à **Coulobms** (28), une grande fosse a révélé une occupation du Bronze ancien, période très peu connue dans la région. Plusieurs vases, dont un exemplaire avec anse arciforme et cordons, accompagnés d'une petite série lithique ont été datés par le radiocarbone entre 2145 et 1954 av. J.-C.

Une rare occupation du Bronze-Final IIIb, caractérisée par la présence d'un puissant fossé curviligne, a été identifiée à **Orléans** (45) dans le quartier de La Source, au sud de l'agglomération. Il s'agit de la première occupation de ce type découverte dans cette partie de la région.

Deux enclos circulaires à vocation funéraire ou cultuelle, de 10 m et 14 m de diamètre, fouillés à **Anet** (28), ont été respectivement datés du début du Bronze final et du Hallstatt moyen.

Sur le plateau en rive droite de la Loire, au lieu-dit le Moulin, à **Josnes** (41), des fosses de stockage attribuées au Hallstatt C (800-600 av. J.-C.) appartiennent à un habitat dont le plan n'a pas été révélé par les recherches réalisées.

Un site d'habitat ouvert du Hallstatt final – La Tène ancienne a été mis en évidence à **Voves** (28). Bien structuré, il s'organise autour d'un espace dédié à l'habitat avec plusieurs bâtiments, encadrés par des structures artisanales et de stockage. Un second site de la même période, avec une douzaine de structures en creux contenant un abondant mobilier céramique, a été découvert à **Thivars** (28). à proximité se trouvait un petit ensemble funéraire de La Tène finale, comprenant au moins deux sépultures à incinération, accompagnées d'un riche mobilier (vases, fibules, bracelet et autres éléments de parure).

À **Meunet-Planches** (36), l'achèvement de la fouille des ateliers métallurgiques datés à la transition des premier et second âges du Fer a permis d'étudier douze nouveaux fours, répartis en trois groupes principaux. Une structure couverte à six poteaux a également été mise au jour.

L'habitat rural du second âge du Fer a fait l'objet de nombreuses observations complétant l'important corpus régional. Il s'agit d'enclos fossoyés délimitant de vastes emprises à **Artannes** (37), **Chambray-lès-Tours** (37), **Joué-lès-Tours** (37), abritant parfois des constructions sur poteaux appartenant à des exploitations agropastorales comme celles de **Gidy** et de **Baccon** (45). L'intégralité d'une de ces fermes gauloises datée des II^e-I^{er} s. av. J.-C. a été fouillée à **Neuille-aux-Bois** (45). Caractérisé par des enclos fossoyés emboîtés, son plan s'apparente à celui des établissements ruraux du second âge du Fer de **Batilly-en-Gâtinais** (45) et **Boynes** (45) dans l'aire d'attraction du site des Pierrières, objet de fouilles programmées. Ces découvertes sont cependant plus rares dans certains secteurs de la région, comme l'Indre, où une partie du plan d'une ferme attribuée à la Tène finale a été identifiée à **Mouhers** (36).

■ Axe 6 - Paysages religieux, sanctuaires et rites d'époque romaine

La nouvelle campagne de fouille programmée conduite sur l'important sanctuaire antique de **Saint-Martin-au-Val** à **Chartres** (28), a révélé une nouvelle partie de la fontaine monumentale. L'ordre architectural de l'édifice se précise, tout comme les étapes de son abandon et de sa ruine. On signalera plus particulièrement la découverte d'éléments de bois conservés de la charpente, de décors et de la couverture qui abritait le bassin.

■ Axe 7 - Phénomènes funéraires depuis la fin de l'Antiquité

À **Anet** (28), une petite nécropole, comportant 12 sépultures, pourrait s'être installée en bordure d'une voie au cours de la période carolingienne.

■ Axe 8 - Édifices de culte chrétien depuis la fin de l'Antiquité

De nouvelles approches permettent de reconsidérer l'ancienneté parfois oubliée de plusieurs édifices religieux en région. C'est le cas de l'église **Saint-Bauld** (37) et son ancien cimetière, où les travaux documentent la genèse de la paroisse à partir du début du XI^e s. Il en est de même de l'intervention dans le chœur de l'église Saint-Étienne de **Romorantin-Lanthenay** (41), qui semble établir l'existence d'un édifice antérieure à la première moitié du X^e s.

Ces recherches concernent également la compréhension de plusieurs édifices de grande renommée. Ainsi, la nouvelle campagne de prospections radar-sol autour de l'église carolingienne de **Germigny-des-Prés** (45) a mis en évidence des anomalies linéaires relatives à des constructions du XIX^e s. ou d'autres curvilignes ou quadrangulaires dont l'interprétation est délicate. L'une de ces anomalies, apparue dans l'emprise de l'ancien cimetière, semble reprendre l'orientation de l'église.

Signalons l'avancée des études concernant la cathédrale Sainte-Croix à **Orléans** (45), dont le groupe épiscopal, les chantiers cathédraux et le quartier canonial, font désormais l'objet d'un programme collectif de recherches,

pluriannuel. Le premier bilan du récolement documentaire et l'inventaire préliminaire des mobiliers archéologiques conservés, tout en ouvrant d'intéressantes pistes de recherches, soulèvent nombre d'interrogations sur la chronologie et les interprétations proposées jusqu'ici pour l'édifice dans son contexte urbain.

D'intéressantes données participent à l'avancée de la connaissance de vastes abbayes médiévales qui suscitent un grand intérêt et dont le large rayonnement est depuis longtemps établi. En périphérie des bâtiments conventuels de l'abbaye cistercienne de **Noirlac** (18), la présence d'une vaste zone artisanale dédiée à la métallurgie du fer, en lien direct avec la construction initiale de l'établissement à partir des années 1150, a ainsi pu être identifiée. L'abbaye bénédictine de Beaumont à **Tours** (37) qui accueillait l'une des plus grandes communautés féminines a été redécouverte. Fondée en 1002 et démantelée avec soin à la Révolution, l'abbaye, les bâtiments conventuels, les jardins et les aires funéraires couvrent une superficie d'un peu plus de 8 ha.

■ Axe 9 - Le Phénomène urbain

La région contribue largement et depuis longtemps à l'avancée des connaissances du phénomène urbain. La nouvelle densification de l'habitat et le développement de recherches spécifiques fournissent l'occasion de nouvelles observations dans les centres urbains. Toutefois, certaines observations qui pourraient paraître plus limitées témoignent de la dynamique et des mécanismes à l'origine du développement du phénomène urbain.

Plusieurs interventions à **Bourges** (18) ont permis l'étude de quartiers de la ville antique. Place Séraucourt, des vestiges significatifs documentent la genèse de la ville gauloise entre le III^e et le II^e s. av. J.-C. et l'évolution d'un quartier d'habitation en périphérie sud de la ville du Haut-Empire. Au III^e s., une grande *domus* y est construite, comprenant : pièces de réception, cour avec galerie, jardins en terrasse, cave avec peinture murale intacte figurant un faune. L'évolution d'un autre secteur de la ville depuis l'âge du Fer jusqu'à l'époque moderne, a pu être appréhendée dans le centre historique, rue Béthune-Charost.

En périphérie de la ville antique de **Chartres** (28), une nouvelle observation du fossé qui délimite le territoire urbain du Haut-Empire, a permis de découvrir un établissement rural de La Tène. Rue du 14 juillet, des vestiges d'activités artisanales et des zones de décharge, structurés autour d'une voie, contribuent à qualifier l'occupation des franges urbaines. À l'est de la cité, rue des Petites-Filles-Dieu, des aménagements de terrasses et avenue Bethouart la présence d'un dense quartier du Haut-Empire (I^{er}-II^e s.), desservi par des voies, montrent que ce secteur abandonné au II^e s. n'est pas réinvesti avant la période contemporaine. Notons par ailleurs, le début des travaux du programme collectif de recherche « les peintures murales de Chartres » qui, grâce à un inventaire des découvertes réalisées sur près de 70 sites, permettra la publication d'un corpus chartrain qui fera référence.

Notre vision de la périphérie de l'agglomération du Haut-

Empire de **Blois** (41) est modifiée par la présence d'une vaste occupation antique bordant une voie parallèle à l'actuelle rue Croix-Boissée, rue Rocheron. Les aménagements et activités attestés sur le site évoquent ceux connus dans le faubourg du Foix, à l'ouest de la ville antique, et précisent le schéma urbain développé dans la plaine alluviale durant les deux premiers siècles de notre ère.

La dynamique urbaine de la ville romaine d'**Orléans** (45), est documentée par plusieurs interventions. Au cœur de l'espace délimité par l'enceinte du Bas-Empire, le site de la rue Saint-Étienne témoigne d'une occupation continue depuis l'Antiquité. Rue de l'Ételon, en bordure nord-est de la cité, un habitat, aménagé au I^{er} s. ap. J.-C., lors de la mise en place de la trame viaire, laisse place au II^e s. à des espaces domestiques comprenant cours, jardins, caves et espaces de stockage. Au IV^e siècle, l'inhumation de Saint-Euverte, évêque d'Orléans, aurait justifié la construction d'un oratoire et du cimetière mis en évidence lors de cette opération. La présence de sarcophages dans ou autour de l'église, confirme l'attrait du pôle cultuel et funéraire ainsi constitué durant la fin de l'Antiquité et le haut Moyen Âge. En limite ouest de la ville antique, rue des Bons-États, des structures fossoyées (I^{er} s. - II^e s. ap. J.-C.) ont livré des vestiges d'activités de boucherie et peut-être de tabletterie. Notons, par ailleurs, que l'étude d'une partie de la courtine du front oriental de l'enceinte urbaine du Bas-Empire (IV^e s.) apporte de nouvelles données sur les techniques de construction de cet ouvrage et a mis en évidence la conservation d'une section du chemin de ronde antique.

Dans l'agglomération romaine d'*Argentomagus* à **Saint-Marcel** (36), près de la fontaine monumentale, l'achèvement de la fouille du bâtiment de commerce 2, a permis d'en comprendre le plan et la chronologie, depuis le Haut-Empire jusqu'à son aménagement final en aire artisanale. Au sud de la construction, la présence d'un aménagement piétonnier franchissant la rue, est à signaler. Connue en Italie, ce dispositif semble observé ici pour la première fois en Gaule romaine.

De nouvelles données ont été acquises sur l'occupation gauloise et l'agglomération antique de l'oppidum des Chateliers à **Amboise** (37). La présence d'un large fossé doublé d'un talus en limite ouest, renseigne sur le système de fortification. À la suite des opérations menées rue du Petit-Bonheur, le quartier proche du sanctuaire et le quartier artisanal dédié à la métallurgie ont fait l'objet de nouvelles observations.

Une partie de l'agglomération antique de **Vienne-en-Val** (45), à proximité d'un carrefour de voies secondaires, a été fouillée, route de Jargeau. Au sein de plusieurs parcelles, les constructions et les aménagements qui les accompagnent (bâtiments, celliers, fosses, puits) témoignent de l'évolution du site entre le milieu du I^{er} s. et le III^e s. et dont la vocation d'abord artisanale (tissage et travail du métal) évolue au cours du II^e s.

Un ensemble exceptionnel a été mis au jour à **Joué-lès-Tours** (37). L'occupation commence dès l'âge du Fer pour s'achever au haut Moyen Âge. La densité des vestiges et

leur succession chronologique évoquent l'évolution d'un *vicus*.

Le long de la voie antique Châteaudun – Meung-sur-Loire, en périphérie ouest de **Beauce la Romaine** (41), a été identifié un habitat (IV^e-VI^e s.) à vocation agropastorale et/ou artisanale, composé d'aires d'ensilage et de constructions. Des silos et plusieurs bâtiments sur poteaux, édifiés entre le VI^e et le X^e s., succèdent à la première occupation. Un mur curviligne, un fossé et plusieurs fosses de stockage témoignent de nouveaux aménagements, entre le XI^e-XIII^e s. Enfin, plusieurs fondations maçonnées, attribuées à l'époque moderne correspondent à un habitat en front de rue qui obéit à la trame urbaine actuelle.

À **Montierchaume** (36), l'extension du village-rue médiéval (VII^e-XI^e s.), en partie fouillé en 2015, a été reconnue à proximité d'une voie antique qui rejoint vraisemblablement celle d'Issoudun à Déols. Les constructions sur poteaux sont réparties de part et d'autre d'une voie centrale, au sein d'un réseau parcellaire relativement dense.

Les observations sur l'édifice classé Monument Historique dit « Maison du Jardinier », rue du Pont-du-Gast à **Blois** (41), apportent d'intéressantes données sur l'aménagement de ce secteur à l'est de l'enceinte urbaine. Située au pied du mur de terrasse des jardins du château créés par Louis XII et à proximité du jeu de Paume d'Henri II, la construction donnant accès à cinq caves, est constituée d'une vaste salle rectangulaire, couverte à l'origine par deux fois trois travées de croisées d'ogives. Elle correspond à la salle basse d'un édifice du XIII^e s., transformé entre la fin du XV^e et le début du XVI^e s. et en 1903, suite à un plan d'alignement. La présence d'un tel bâtiment à l'extérieur des enceintes urbaines et castrales pose la question de son statut et de l'urbanisation du fond de vallée de l'Arrou au Moyen Âge. D'autres observations ont été réalisées à **Blois** (41), en rive gauche de la Loire, dans le quartier de Vienne, avenue du Président-Wilson et dans les rues du Dauphin et du 28 janvier 1871. Elles documentent la succession d'importants travaux destinés à protéger le quartier des crues ordinaires et à y garantir une circulation constante depuis le XVIII^e s.

Les recherches conduites dans le cadre du projet SICAVOR (Système d'information contextuel sur les caves d'Orléans) contribuent à la connaissance de l'espace urbain d'**Orléans** (45). Grâce à des études documentaires et des observations de terrain, une chrono-typologie entre le XII^e s. et la fin du XVI^e s. a été constituée, distinguant des caves voûtées ou dotées de plafonds de bois, de simples cavités, des caves-carrières, ou encore des caves intégrant des maçonneries antiques liés au rempart de la ville du Bas-empire. Cette étude permet de distinguer deux grandes phases d'aménagement urbain, entre la fin du XII^e et la fin du XIV^e s. et entre la seconde moitié du XV^e et la fin du XVI^e s.

■ **Axe 10 - Espace rural, peuplement et productions agricoles aux époques gallo-romaine, médiévale et moderne**

Un établissement rural antique a été fouillé dans sa presque totalité sur environ 2 hectares à **Auneau** (28).

La fouille a permis d'étudier l'évolution de l'organisation du site depuis la première moitié du I^{er} s. avec l'implantation d'un enclos quadrangulaire comportant un porche d'entrée, jusqu'à son extension maximale au III^e s. avec un grand bâtiment résidentiel et une voirie.

Plusieurs habitats ruraux du début du Moyen Âge ont été étudiés à **Bonné** (45), des sépultures appartenant à un aire funéraire succèdent à un habitat sur poteaux (VI^e-VII^e s.), ou encore à **Saint-Firmin-des-Prés** (41), où un vaste établissement rural daté des X^e-XI^e s. est caractérisé par un espace dédié à l'habitat et des aires dévolues à une activité artisanale et au stockage. Une occupation de ce type, datée de la seconde moitié du VI^e s. à la première moitié du IX^e s. est également présente à **Gidy** (45).

Une nouvelle fouille à **Saran** (45) a permis d'étudier un atelier de potier en activité du VI^e au VIII^e s. associé à des vestiges d'habitat, complétant ainsi le schéma d'implantation de ce vaste pôle d'activité potière dit de La Médecinerie. À **Anet** (28), un petit ensemble agropastoral délimité par un fossé et composé de deux bâtiments, d'ateliers, d'une grande fosse d'extraction et d'un espace interne de parcage de bétail a été utilisé au cours des X^e-XII^e s.

■ **Axe 11 - Constructions élitaires, fortifiées ou non, du début du haut Moyen Âge à la période moderne**

Une étude destinée à évaluer le potentiel archéologique de la forteresse de Cluis-Dessous à **Cluis** (36), a concerné les parties remarquables du donjon et de la haute cour. Trois secteurs stratifiés ont été mis en évidence dans le quartier des logis, dans la partie centrale de la courtine sud et dans la partie méridionale de la courtine ouest. Les sondages pratiqués au pied du parement intérieur de la courtine sud, ont révélé une forte densité de constructions à l'intérieur de la basse-cour. Ces découvertes apportent un éclairage nouveau sur le statut de cet espace et son évolution au sein de la forteresse.

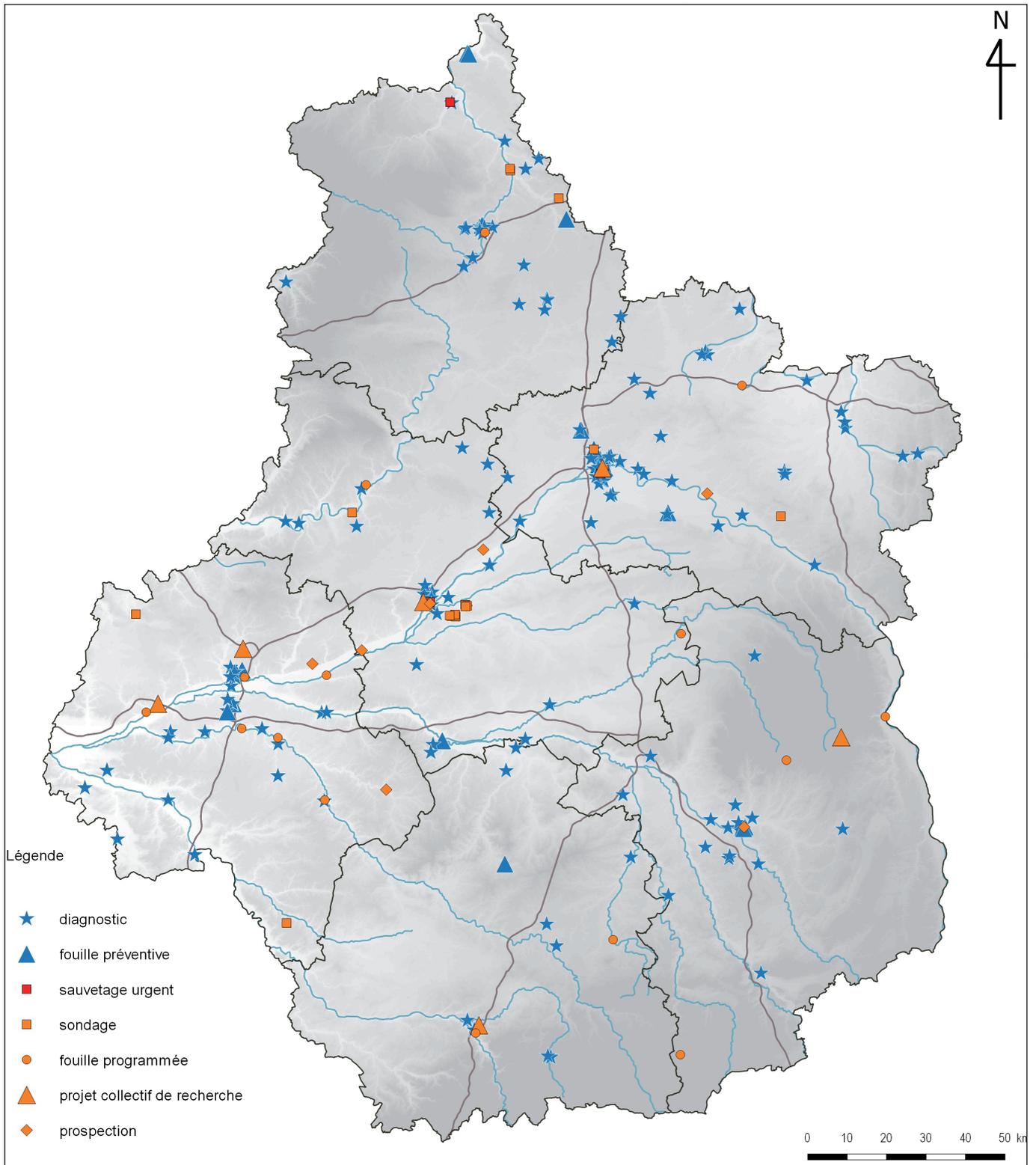
À **Loches** (37), la poursuite des investigations sur la grande salle du Palais des Comtes d'Anjou a permis de dater sa construction du début du XI^e s. et de l'attribuer à Foulque Nerra. Réoccupé à la fin du XIV^e s., pendant la construction des nouveaux logis, le bâtiment sera détruit à la fin du XV^e s.

■ **Axe 13 - Aménagements portuaires et commerces**

La fouille subaquatique engagée par Annie Dumont à **Saint-Satur** (18), dans le lit mineur de la Loire, a permis de documenter une large partie d'un navire de transport de marchandises et sa cargaison de blocs de pierre. L'étude de cette épave d'époque moderne apporte des éléments de connaissances inédits sur l'économie fluviale. La fouille de l'épave du chaland de « Bel Air » à **Langeais** (37) s'est également poursuivie et a mis en évidence une dégradation croissante de l'ensemble sous l'effet de l'érosion fluviale.

Tableau de présentation générale
des opérations autorisées

	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	Régional	Total
Opération préventive de diagnostic (OPD)	19	32	10	39	25	50	0	175
Fouille préventive (SP)	2	5	1	5	0	6	0	19
Fouille programmée (FP)	3	2	2	6	2	1	0	16
Projet collectif de recherches (PCR)	1	1	1	3	1	1	8	16
Prospection thématique (PRT)	1	0	0	1	1	2	0	5
Prospection inventaire (PRD)	1	2	0	2	4	3	2	14
Fouille préventive d'urgence (SU)	0	4	0	0	1	1	0	6
Sondage (SD)	0	3	0	2	1	3	0	9
Aide à la préparation de publication (APP)	0	2	0	2	1	0	0	5
Total	27	49	14	58	35	67	10	265

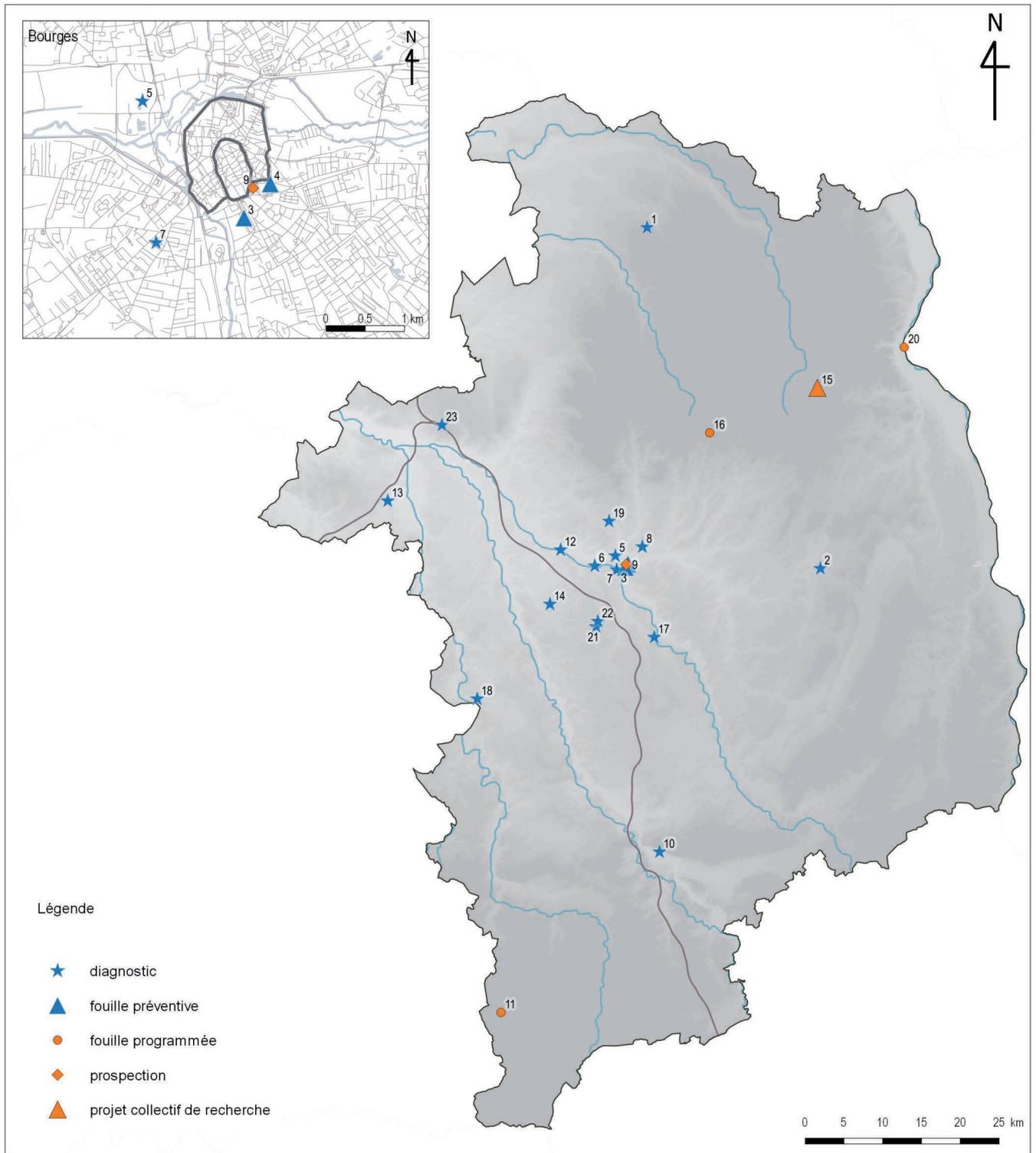


Les opérations archéologiques en région Centre-Val de Loire en 2017

Tableau général des opérations autorisées

N° de site	Commune Nom du site	Responsable (Organisme)	Type d'opération	Époque	N° opération	Référence Carte
18	Arrondissement de Saint-Amand-Montrond	Defaix Patrick (BEN)	PRD		0611779	
18015	Aubigny-sur-Nère, Champ des Tailles, Terre du Milan, Terre de l'usine	Luberne Alexis (INRAP)	OPD	MA	0611047	1
18023	Baugy, le Moulin à Vent, route Jean Dubois	Luberne Alexis (INRAP)	OPD	MES FER MOD	0611881	2
18033	Bourges, maison de la Culture, place Séraucourt, rue Jean-Bouin	Fondrillon Mélanie (COL)	SP	FER GAL	0610473	3
18033	Bourges, 12 rue Béthune-Charost (zone A)	Nadeau Antoine (PRIV)	SP	MOD GAL	0611286	4RN
18033	Bourges, Chemin de la Prairie	Augier Laurence (COL)	OPD	MES	0611446	5
18033	Bourges, ruelle des Gâts	Macon Philippe (COL)	OPD		0611526	6ON
18033	Bourges, 9015 rue des Ruchers	Luberne Alexis (INRAP)	OPD	GAL	0611540	7
18033	Bourges, le Petit Turly	Maçon Philippe (COL)	OPD		0611612	8ON
18033	Bourges, Jardins de l'Archevêché	Fondrillon Mélanie (COL)	PRT		0611759	9
18038	Bruère-Allichamps, Abbaye de Noirlac	Poulle Pascal (INRAP)	OPD	MA MOD CON	0611597	10
18057	Châteaumeillant, Le Paradis	Krausz Sophie (SUP)	FP	FER GAL	0611742	11
18138	Marmagne, La Croix-Saint-Marc	Salin Marilyn (COL)	OPD		0611511	12
18140	Massay, Abbaye Saint-Martin, église Saint-Paxent 18 140 008AH	Bryant Simon (INRAP)	OPD	MA	0611527	13
18157	Morthomiers, les Crias	Macon Philippe (COL)	OPD	MOD	0611535	14
18163	Neuvy-Deux-Clochers : naissance et évolution de l'ensemble castral de Vesvre	Mataouchek Victorine (INRAP)	PCR	MA	0611750	15
18176	Parassy, Les Bouloises	Angevin Raphaël (MC)	FP	PAL	0611739	16
18180	Plaimpied-Givaudins, rue de la Paille et rue Norbert Thébault	Marot Emmanuel (COL)	OPD		0611903	17
18198	Saint-Ambroix, Parc éolien les Terres-de-Semur, 2 rue des Gobelets	Frénée Eric (INRAP)	OPD		0611282	18
18205 18206 18271	Saint-Doulchard, Saint-Eloy-de-Gy et Vasselay, rocade nord-ouest de Bourges	Poulle Pascal (INRAP)	OPD	FER GAL MA	0611775	19
18233	Saint-Satur, épave dans le lit mineur de la Loire	Dumont Annie (MC)	FP	MA	0611754	20
18267	Trouy, La Lognace, av des Anciens Combattants	Durand Raphaël	OPD		0611722	21ON
18267	Trouy, rue de Château Gaillard	Maçon Philippe (COL)	OPD		0611723	22ON
18279	Vierzon, ZAC Parc Technologique de Sologne (tranche 3)	Noel Mathilde (INRAP)	OPD		0611373	23

Carte des opérations autorisées



Arrondissement de Saint-Amand-Montrond

Épineuil-le-Fleuriel, La Celette

Un agriculteur propriétaire du domaine agricole d'Estivaux prend sa retraite et accepte de révéler l'ensemble de ses découvertes d'outils lithiques qu'il a collectés sur ses terrains au cours de ses décennies d'exploitation agricole. Ce sont pas moins de 500 à 600 outils qui sont identifiés. Sur l'ensemble de ses parcelles, nous relevons 6 sites paléolithiques et néolithiques, 2 sites protohistoriques et 2 sites gallo-romains. 200 à 300 objets sont photographiés et inventoriés. Plusieurs membres du PCR « Réseau des Lithothèques en région Centre » ont apporté leurs concours au diagnostic de cette collection qui se révèle particulièrement intéressante. Il permet d'obtenir une situation assez précise sur l'origine des silex et roches utilisées pour les divers outils confortant les mouvements migratoires et d'échanges de la période préhistorique sur ce secteur et en région Centre. Elle apporte des éléments concrets sur l'occupation anthropique sur la zone d'Épineuil-le-Fleuriel, pour une occupation paléolithique, néolithique, protohistorique (urne et enclos fossoyé) et de l'Antiquité.

La Celette

Habitat gallo-romain (*villa* / ferme) au lieu-dit Les Pitais. Basé en partie sur un témoignage confirmé par une prospection au sol avec collecte de quelques éléments probants. La présence d'une villa gallo-romaine est probable sur la parcelle du Mazar sur l'emprise de l'actuelle ferme des Pitais. Le signalement de fûts de colonnes, de chapiteaux de colonnes, la présence d'éléments d'hypocauste, tessons d'amphore, de *tegulae*, et de céramiques communes relevés lors d'une prospection valident une installation assez importante. Cette découverte vient appuyer l'hypothèse de 2 sites vraisemblablement gallo-

romains que nous rattachons au secteur du domaine agricole d'Estivaux décrit ci-dessus et mitoyen.

Épineuil-le-Fleuriel

La motte du Viviers près du domaine du Grand Bœuf, déjà inventoriée, a pu être positionnée, examinée et photographiée. L'exploitation de photographies aériennes, satellitaires et des résultats de prospection au sol a permis la réalisation d'un dossier plus complet et descriptif sur ce dispositif défensif du Moyen Âge classique.

Meillant

Un agriculteur avait remarqué il y a des années une vague forme carrée dans une de ses parcelles en lumière rasante en travaillant sa terre. Avec l'appui d'une photographie aérienne ancienne et une prospection au sol, il a été mis en évidence un possible habitat antique. La collecte assez variée de tessons de céramiques de plusieurs modèles (différentes pâtes et couleurs) propose une *villa*/ferme assez bien dotée en vaisselle de terre cuite avec des *tegulae*.

Venesmes

L'étude d'une carte ancienne (1708) de la zone de Venesmes et Châteauneuf-sur-Cher permet de retrouver et de mettre en évidence une ancienne digue et une écluse dans le lit du Cher. Ce dispositif déjà signalé ruiné au début du XVIII^e s. sur la carte, est toujours attesté dans la rivière. On note la présence de plusieurs pieux en bois assez imposants. Il semble que cette digue était destinée à détourner une partie du Cher à destination des divers ouvrages hydrauliques (moulins) de Châteauneuf à quelques centaines de mètres. L'écluse devait, quant

à elle, permettre à la navigation de franchir cet ouvrage de détournement. La réalisation de la carte pourrait être une commande pour appréhender les travaux nouveaux à réaliser. Des travaux d'aménagements en amont ont en effet, été réalisés en 1717 pour venir remplacer l'action de cette digue.

Villequiers

Observations sur un aqueduc souterrain imposant non documenté (complément de signalement). Situé à La Croix Blanche, un puits de visite permet d'accéder à l'ouvrage. L'aqueduc est à 7 m de profondeur. Il est observable sur une longueur de 135 m, haut de 2 m, large de 55-75 cm, il possède 5 puits de creusement comblés vers l'amont et 7 puits de creusement comblés vers l'aval depuis le puits de visite. Il est dans un état de conservation remarquable. On peut aisément observer les techniques utilisées pour le comblement des puits de creusement. Le flux d'eau circule toujours d'Ouest en Est. Cet ouvrage, bien que très proche du site antique d'Al-léant (commune de Baugy) pourrait être contemporain de ce *vicus*, mais le sens d'écoulement de l'eau encore présente, part dans la direction opposée et semble se diriger vers le petit hameau de Berry toujours sur Villequiers. Ce petit hameau aurait des origines antiques qui pourraient justifier un tel dispositif d'alimentation en eau. En 2018, une prospection plus étendue est envisagée pour tenter de déterminer l'arrivée de cet aqueduc et la zone qu'il devait desservir.

Patrick Defaix



Villequier (Cher) : aqueduc souterrain (P. Defaix, 2017)

Moyen Âge

AUBIGNY-SUR-NÈRE Champ des Tailles, Terre du Milan, Terre de l'Usine

Cette opération de diagnostic archéologique concerne la création d'un barreau de liaison routière entre la RD940 et la RD30 au sud de l'agglomération d'Aubigny-sur-Nère (Cher). La ville d'Aubigny est l'agglomération principale du nord du département du Cher. Elle se trouve à la limite entre les régions géographiques que sont la Sologne et le Pays Fort. Elle est baignée par la Nère, petit affluent de la Grande Sauldre. Il s'agit de la cinquième intervention d'archéologie préventive menée sur le territoire de cette commune dont l'histoire, depuis la période médiévale, est pourtant riche. Le cœur originel de la ville porte toujours les traces de son passé médiéval. Les remparts marquent nettement la topographie de la cité. Une partie des douves, alimentées par la Nère, longe la portion de la fortification septentrionale de la ville qui est encore visible. Les nombreuses maisons à pans de bois qui datent des XVI^e s. et XVII^e s. donnent à la vieille ville un caractère particulièrement typique. Si le passé médiéval est bien présent, les périodes plus anciennes sont très mal connues. Ce phénomène est sans doute dû à l'absence de chercheurs ou d'érudits locaux qui auraient pu identifier d'éventuels vestiges lors des travaux d'extension de la ville. Quelques découvertes liées à des occupations

antiques sont signalées au milieu du XIX^e s. autour du lieu-dit La Mercerie. Une information orale signale par ailleurs la découverte de céramique antique lors de la construction d'un groupe scolaire dans la partie sud de la ville. Ceci reste à confirmer. Au nord de l'agglomération, un enclos fossoyé non daté a été identifié par photographie aérienne près du lieu-dit La Crotetière.

L'opération de diagnostic archéologique se trouve à environ 600 mètres au sud de la ville médiévale et débute à environ 500 mètres à l'est du lieu-dit La Mercerie. La partie orientale de tracé se trouve incluse dans l'emprise du diagnostic mené au Champ des Tailles en 2016. Ce dernier avait été négatif, ce qui ne présupait absolument pas des résultats de l'opération archéologique menée sur le barreau de liaison routière. D'ailleurs ce tracé linéaire recoupe celui d'une hypothétique voie antique qui pourrait passer à l'emplacement, ou à proximité du Chemin des Huguenots. La potentialité de vestiges d'occupation ancienne était donc forte.

À l'exception de deux fossés de parcellaire, les seuls vestiges dignes d'intérêt qui ont été mis au jour sont ceux d'un chemin ancien qui est à peu près parallèle

au Chemin des Huguenots. Un fossé bordier le long duquel courent plusieurs ornières parallèles forme le seul élément discernable de ce chemin. Malgré les trois sondages effectués au travers de cette structure, aucun élément de datation n'a été mis au jour. Cependant, une

poche de sédiment carbonneux a été identifiée en liaison avec la surface de roulement du chemin, à proximité du fossé. Une datation ¹⁴C a été faite qui propose une fourchette chronologique qui couvre le X^e s.

Alexis Luberne

Mésolithique

Âge de fer

BAUGY

Le Moulin à Vent, route Jean Dubois

Époque moderne

Cette opération de diagnostic archéologique se trouve à un peu plus d'un kilomètre au sud-ouest de l'agglomération gallo-romaine de Baugy-Alléans et de l'ensemble culturel qui lui est associé. Le château médiéval et le bourg de Baugy se trouvent à environ 300 m au nord de la parcelle étudiée. Enfin, un moulin à vent, dont la présence marque le parcellaire actuel, se trouvait à la limite sud de l'emprise diagnostiquée. Les résultats du diagnostic, bien que réduits en nombre, ne le sont pas en qualité.

Tout d'abord, une strate datée du début du mésolithique (9000 av. J.-C.) a été mise en évidence. Elle contient des charbons de bois et des fragments de terre rubéfiée. Sa présence ouvre des perspectives d'études intéressantes sur ce secteur de la Champagne Berrichonne. Bien que n'étant pas associée à la mise au jour de mobilier lithique, cette découverte devra être prise en compte lors d'opérations futures.

D'autre part, deux sépultures datables de la transition entre les deux âges du Fer ont été identifiées et fouillées. Aucune autre structure de même période n'a été

trouvée, à l'exception d'une « fosse polylobée » de faible profondeur qui semble leur être postérieure. L'existence de ces sépultures ouvre des perspectives intéressantes, non seulement d'un point de vue local (où se trouve l'habitat associé ? quel est le statut de ce dernier ?...), qu'à une échelle plus importante, notamment via les liaisons entre la métropole locale (Bourges-Avaricum) et le territoire autour de Baugy. Les éléments de parure en alliage cuivreux mis au jour (anneau de jambe à bossettes, armille simple et fibule à timbale) inscrivent nettement ces découvertes dans le contexte régional. Il reste cependant des études complémentaires qui pourront être faites, notamment anthropologiques, à partir des restes humains mis au jour.

Enfin, la mise en évidence des vestiges du moulin, et notamment le fait qu'aucun élément de datation ne permet de proposer une datation autre que moderne, intègre ce dernier dans les réflexions socio-économiques qui concernent cette période.

Alexis Luberne

Âge du Fer

Gallo-romain

BOURGES

Maison de la Culture, place Séraucourt, rue Jean-Bouin

Époque moderne

La fouille préventive des pentes Séraucourt, préalable à la construction de la maison de la Culture à Bourges, s'est déroulée du 2 novembre 2016 au 28 avril 2017, pour une durée de 5,5 mois. Le terrain est situé en haut du versant oriental de la vallée de l'Auron, au contact des agglomérations gauloise, antique et médiévale, localisées sur l'éperon calcaire à moins de 500 mètres au nord.

La fouille révèle une richesse historique remarquable et inédite, qui débute aux III^e et II^e s. av. J.-C. Le site est alors occupé par des bâtiments excavés, des fosses et des silos, qui marquent la genèse de l'oppidum gaulois d'*Avaricum* fondé dans le courant du II^e s. av. J.-C.

L'occupation se poursuit à la fin de l'âge du Fer, au I^{er} s. av. J.-C., sous la forme de bâtiments sur poteaux et de fosses, aménagés le long de fossés structurants l'espace dont les axes diffèrent de la période précédente. Il s'agit vraisemblablement de structures domestiques situées à 350 m au sud de l'oppidum d'*Avaricum*. Parmi ces ves-

tiges, on note la présence d'un four de potier inédit dans le Cher. L'occupation ne connaît pas de hiatus après la conquête romaine, comme l'atteste la continuité des axes et des modes de construction (bois, terre) entre la fin de l'âge du Fer et le début de la période gallo-romaine, au tournant de notre ère.



Bourges (Cher) place Séraucourt : four de potier du III^e s. av. J.C.
(Service archéologique de Bourges Plus)



Bourges (Cher) place Séraucourt : cave du III^e s. ap. J.-C. (Service archéologique de Bourges Plus)



Bourges (Cher) place Séraucourt :
détail de la figure peinte dans la niche d'une cave (III^e s. ap. J.-C.)
(Service archéologique de Bourges Plus)

Au cours des I^{er} et II^e s. ap. J.-C., les vestiges s'organisent en plusieurs ensembles architecturaux distincts, qui matérialisent des maisons implantées le long d'une rue est-ouest en direction de l'Auron et situées à la frange méridionale de la ville ouverte antique. À proximité, une activité d'extraction du calcaire est attestée peut-être dès la fin du II^e s.

Au début du III^e s. ap. J.-C. ces maisons sont reconstruites et réunies en une seule grande domus d'au moins 1400 m² bâtis. Celle-ci comporte, dans sa partie nord, une grande cour de 250 m², entourée d'un péristyle et flanquée de jardins aménagés en terrasses à l'est. Parmi les vestiges de cet édifice, la découverte d'une cave maçonnée est remarquable à plusieurs titres : sa qualité de conservation, ses dimensions (10 m², 2,5 m² pour la cage d'escalier, 2,5 m d'élévation) et la peinture d'un faune dans la niche occidentale.

À partir du IV^e s., le site est voué à des travaux agricoles ou horticoles, générant des sédimentations extérieures de type terres à jardin, qui scellent directement les derniers vestiges antiques. Durant la période moderne (XVI^e-XVIII^e s.), un réseau de carrières à ciel ouvert pour l'extraction du calcaire est creusé sur toute la moitié occidentale des terrains. Au XIX^e s., de nouveaux terrassements sont opérés sur l'ensemble du site, à l'occasion de l'aménagement du champ de Foire, actuel Stade Alfred Depège. Ces différents aménagements ont totalement oblitéré le gisement archéologique dans sa partie ouest.

Mélanie Fondrillon

L'emprise est localisée en périphérie nord-ouest du centre historique de la ville, en rive droite de l'Yèvre, au nord du Chemin de la Prairie, dans des terrains actuellement non bâtis, boisés et en prairie. La deuxième tranche de diagnostic a été réalisée sur trois parcelles, formant une surface de 33 493 m², séparées par un fossé de drainage en eau au moment de notre intervention et bordées par une ripisylve. La limite nord est matérialisée par un second fossé de drainage de même configuration et même orientation, à savoir est-ouest. À toutes les périodes de l'histoire de la ville, le site est extra-muros ou excentré de l'espace urbanisé ; il est localisé dans la plaine alluviale de l'Yèvre, en aval de sa confluence avec le Moulon et l'Auron. Le cours de la rivière actuelle est situé à moins de 400 m au sud.

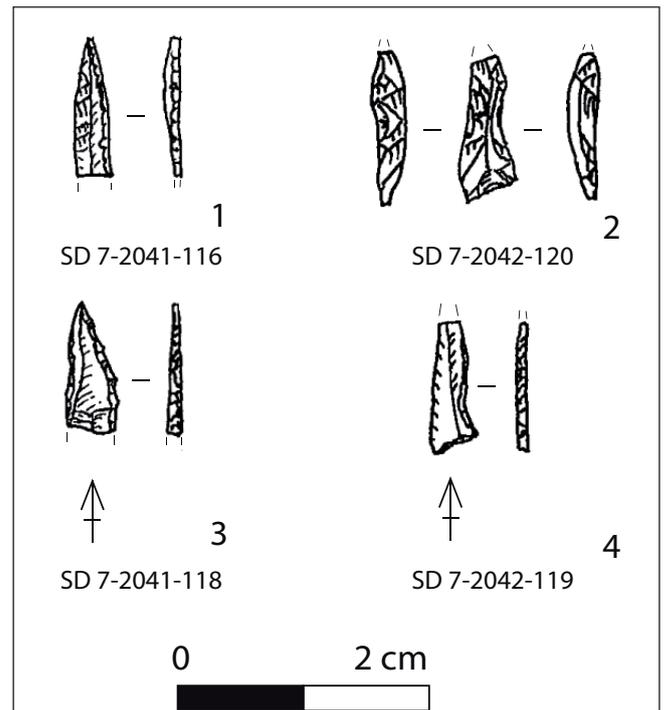
Au total 26 tranchées ont été réalisées et implantées de façon significative sur l'ensemble de l'emprise et adoptent globalement une orientation nord-sud, perpendiculairement à la plaine alluviale de l'Yèvre. Des logs ont été répartis au fil des sondages afin de suivre l'évolution des séquences stratigraphiques. Ces observations ont été complétées par la mise en place par une géomorphologue d'une série de logs le long d'un transect nord-sud à l'extrémité est du terrain, dans l'optique de documenter les formations sédimentaires de la plaine alluviale de l'Yèvre et d'identifier des zones propices à l'implantation humaine.

Les principaux vestiges mis au jour concernent le Mésolithique. Il s'agit d'un lot de 212 silex anthropiques majoritairement localisés en tranchée 16. Les artefacts ont été récoltés à la surface de la grave en contact avec une séquence argileuse semi-tourbeuse, dans un secteur où le substratum graveleux forme une petite butte. L'occupation circonscrite se répartit sur une surface de 2,5 m² et ne présente aucun élément structuré. L'étude typologique permet de démontrer que le corpus est homogène et correspond à un débitage sur lamelles de petit gabarit composé de 176 esquilles de moins d'1 cm, de 29 lames et lamelles et d'armatures (pointe de Sauveterre, triangles scalènes et de Monclus), dont la facture est caractéristique de la culture Sauvétérienne.

Les autres vestiges mobiliers sont rares et proviennent en majorité du dernier dépôt sédimentaire. Ce matériel comprend des fragments de céramiques, des matériaux de construction (TCA, tomette) et des ossements animaux, que nous pouvons attribuer à une longue période s'étendant du XVI^e s. à l'époque contemporaine. Pour cette période, on note la présence de quelques structures, notamment un trou de poteau, un drain et un radier.

Par ailleurs, deux fossés parcelaires ont été identifiés. Ces derniers ont été abandonnés très récemment, car leur comblement a livré des tessons de bouteilles de bière en verre et des assiettes en plastique (années 70-80).

On note également la présence, en contexte résiduel, de céramique et de TCA antiques constituant un bruit



Bourges (Cher), Chemin de la Prairie : mobilier lithique (O. Roncin, Inrap)

de fond et témoignant d'une fréquentation des lieux dès le 1^{er} s.

En revanche, cette deuxième tranche de diagnostic n'a pas livré de mobilier protohistorique, alors que la première phase avait permis de récolter des vestiges du Bronze final ou du Hallstatt ancien.

La découverte de vestiges du Mésolithique constitue un corpus à ce jour inédit pour Bourges et contribue à mesurer l'influence méridionale sur les occupations mésolithiques dans le quart sud-est du centre de la France. En l'absence de structure et de sol conservés, la fouille manuelle par passe fine et le tamisage de l'ensemble des déblais de fouille se sont révélés crucial pour la récolte de mobilier. Les points hauts de la grave alluviale constituent ainsi des secteurs hors d'eau propices à une occupation ancienne des lieux.

L'épandage de silex apparaît à environ 122,60 m NGF en tranchée 16 et 122,30 m NGF en tranchée 19.

Les analyses palynologiques entreprises sur deux échantillons de sédiment argileux noir semi-tourbeux permettent de constater que les taxons de pollen sont également bien conservés. Les réserves opérées sur l'ensemble des séquences sédimentaires au sein de deux logs répartis pour le premier au nord-est de l'emprise (tranchée 12, log 14) et pour le second au sud-est (tranchée 16, log 19) pourront à l'avenir être exploitées, afin de documenter l'évolution paléo-environnementale de la plaine alluviale de l'Yèvre, dans ce secteur de confluence avec l'Auron et le Moulon.

Le gisement présente également un intérêt indéniable pour la connaissance de la dynamique alluviale de la

plaine de l'Yèvre et de la confluence située 200 m en amont. L'analyse géomorphologique a permis de définir les grands faciès sédimentaires confirmant les observations réalisées lors de la première tranche de diagnostic. Ainsi, cinq grandes séquences d'apports sédimentaires ont été renseignées et documentées. En l'absence d'ensemble clos, la datation absolue de ces différentes strates reste toutefois périlleuse.

L'implantation d'un transect nord-sud traversant l'ensemble de l'emprise a permis de mettre au jour un paléochenal traversant le nord du terrain.

Enfin, les relevés micro-topographiques des apports sableux permettent d'identifier les secteurs favorables à l'occupation humaine dans un milieu humide où la nappe et les circulations d'eau oscillent au fil du temps.

Laurence Augier

Gallo-romain

BOURGES 9015 rue des Ruchers

Le diagnostic archéologique mené au n° 9015 de la rue des Ruchers avait pour but d'identifier et de caractériser les éléments archéologiques éventuellement présents dans l'emprise d'une parcelle qui accueillera une maison individuelle. Le contexte archéologique et historique permettait d'attendre l'existence de structures liées à une nécropole dite « champ des tombeaux » qui est signalée « près de la route d'Issoudun » depuis le début du XIX^e s. Or il se trouve que ladite nécropole est vraisemblablement mal localisée pour diverses raisons qui tiennent à la dénomination des axes de circulation servant à localiser les découvertes faites en 1818. En effet, l'appellation « route d'Issoudun » est parfois utilisée de manière erronée pour désigner l'avenue Marcel Haegelen (ancienne route de Saint-Florent-sur-Cher) ou encore la rue Louis Mallet (ancienne route de Marmagne).

Après cette intervention archéologique, la question de la localisation de cette nécropole n'est pas réglée. Il est clair qu'elle ne se trouve pas à l'emplacement de l'aménagement projeté. Ce diagnostic archéologique a per-

mis l'identification et la fouille de quelques anomalies, non caractérisées, qui confirment l'occupation antique du secteur. Ces faits archéologiques sont de simples cupules, arrachements à la surface du substrat marno-calcaire en place. Seul un fait pourrait être en liaison avec un aménagement de pente, mais cette interprétation est sujette à caution. Malgré leur manque de caractère, ces « structures » ont livré un petit échantillon de céramique (26 tessons). L'étude montre que ce mobilier est assez homogène et date de la première moitié du I^{er} s. apr. J.-C. Autre élément important, ce mobilier est très fragmenté et porte systématiquement des traces de chauffe postérieure à la fragmentation des céramiques ou ayant provoqué cette dernière. Au regard du contexte, il serait tentant d'envisager que la présence de ce mobilier résulte d'activités de crémation proches, mais l'absence d'éléments tels que des esquilles d'os ou du charbon de bois ne permet aucune affirmation. L'identification de la nécropole du « champ des tombeaux » reste donc à faire.

Alexis Luberne

Gallo-romain

BOURGES Jardins de l'Archevêché

Une campagne de prospection thématique a été réalisée en mai puis septembre 2017 dans les Jardins de l'Archevêché à Bourges. Ce terrain est occupé par un grand jardin public de 2,2 ha situé au sud du chevet de la cathédrale Saint-Étienne. Situé immédiatement à l'extérieur des deux systèmes défensifs urbains, antique et médiéval, la parcelle est localisée dans la partie sud-est de l'éperon et domine le versant oriental en direction de l'Yèvre.

La campagne de 2017 avait pour objectif d'identifier le tracé, le profil et les modalités de comblement du fossé du Haut de la rue Moyenne, en développant une approche plus verticale que la campagne de 2016. C'est pourquoi plusieurs profils nord-sud, perpendiculaires à l'axe de ce fossé, ont été implantés dans la zone sud (boisée) des jardins, pour l'application de nouvelles méthodes géophysiques : la tomographie électrique, le géoradar et la tomographie sismique. Par ailleurs, des sondages carottés et un sondage PANDA supplémentaire, ont été implantés sur les transects de 2016 pour compléter les informations et étalonner les pénétrogrammes.



Bourges (Cher) Jardins de l'Archevêché : mise en place de la tomographie sismique (Ludovic Bodet, UMR 7619 Metis) le long du profil 1 (Bourges Plus)

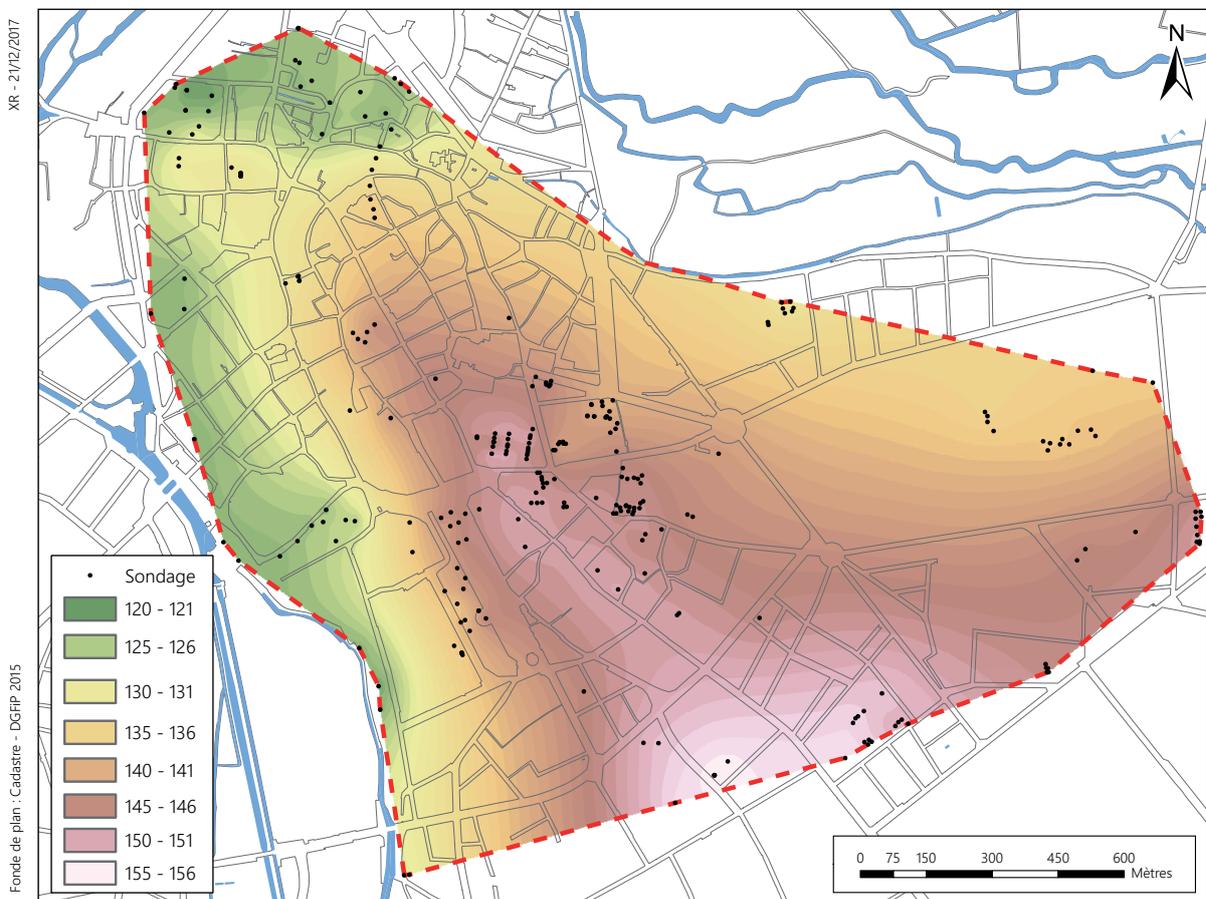
Une place importante a été donnée à l'expérimentation méthodologique permettant de proposer, à terme, un protocole d'évaluation du potentiel archéologique opérant en milieu urbain. Ce travail collectif a réuni des archéologues locaux, des géophysiciens de l'Université Pierre et Marie

Curie (Paris 7) encadrant des étudiants ingénieurs (stage de géophysique appliquée de l'UPMC) et une collègue spécialisée dans l'étude géotechnique appliquée à l'archéologie (Conseil départemental du Loiret).

Les principaux résultats de cette seconde campagne de prospection thématique concernent l'identification des comblements du fossé dans la partie sud-est, au plus près du tracé connu du fossé. Le haut du scellement est situé 4,6 m sous le niveau actuel de circulation, et présente 3,6 m de profondeur. La structure est comblée de matériaux hétérogènes, alternant dépôts marno-calcaires et couches de terre argileuse brune d'origine détritique qui contiennent pour partie des éléments des Ile-ler s. av. J.-C. mais aussi des matériaux plus récents d'époque antique (céramique, terre cuite architecturale et mortiers). Ces derniers pourraient attester un comblement de la structure au début du Haut-Empire, après une première phase d'occupation antique.

En revanche, à l'extrémité orientale des jardins, en prolongeant l'alignement attendu, les résultats ne permettent pas d'étayer l'une des deux principales hypothèses de configuration du terrain à la fin de La Tène : un fossé continu, avec une légère bifurcation vers l'est-sud-est, ou une porte. En parallèle, un nouveau travail de modélisation du toit calcaire a été engagé à partir du jeu de données archéologiques et géotechniques issus d'opérations environnantes ainsi que des données pénétrométriques de 2016 révisées cette année après l'étalonnage aux observations des sondages carottés. Il s'agit d'une interpolation spatiale basée l'outil « Topo vers raster » développé par ArcGIS pour gérer de fortes contraintes topographiques. Cette modélisation permet de proposer l'hypothèse d'une connexion du fossé à un thalweg situé au sud-est de la ville, en direction de la vallée de l'Yèvre, à l'emplacement de la zone sud-est des jardins.

Mélanie Fondrillon



Bourges (Cher) Jardins de l'Archevêché :
carte de modélisation du toit calcaire à l'échelle de la ville de Bourges (X. Rolland, Bourges Plus)

Moyen Âge

Époque moderne

BRUÈRE-ALLICHAMPS Abbaye de Noirlac

Époque contemporaine

Le diagnostic réalisé en 2017 dans l'enceinte de l'abbaye de Noirlac et dans ses environs immédiats a confirmé l'existence d'une importante occupation des XII^e et XIII^e s. à l'extérieur de l'abbaye. Cette occupation est en lien avec une production métallurgique sans doute liée à la phase de construction initiale de l'abbaye à partir des années 1150.

À l'est de l'abbaye, l'existence d'un fossé a été confirmée. Son remblaiement final date du XVIII^e s., il est large d'au moins 16 m. Les niveaux de comblement les plus anciens qui avaient été observés en 2010 datent des XIII^e-XIV^e s.

À l'ouest de l'abbaye, en avant du cellier, le fossé dont le creusement remonte au XV^e s., époque à laquelle l'ab-

baye a été autorisée à se fortifier, qui avait été observé en 2010 et partiellement fouillé en 2012, a été retrouvé. Le diagnostic a permis d'identifier son bord ouest et de déterminer sa largeur (environ 10 m).

En revanche, l'articulation entre les deux fossés est indéterminée et la question de l'existence de tronçons de fossés au sud et au nord des bâtiments abbatiaux se pose. Au sud, il est sans doute masqué par l'aménagement en terrasse du XVIII^e s. Au nord aucun segment n'a été identifié dans les données du diagnostic de 2013.

Dans la cour, située entre le bâtiment des convers et le bâtiment d'accueil, plusieurs maçonneries non datées ont été mises au jour.



Bruère-Allichamps (Cher)
Abbaye de Noirlac : sépulture du XVIII^e s. découvertes le long du mur ouest du bâtiment d'accueil (P. Poulle, Inrap)

Les travaux de réaménagement de l'abbaye au XVIII^e s. sont perceptibles à l'est comme à l'ouest, par le comblement des fossés. Le fossé ouest est partiellement recréusé pour y installer un collecteur d'eau maçonné et voûté. L'aménagement en terrasse au sud de l'abbaye semble dater de la même campagne de construction. Alors que les séquences de gravas, trouvées dans le comblement du fossé à l'est, témoignent vraisemblablement de la transformation du dortoir des moines. Le diagnostic a aussi permis d'identifier pour cette époque une petite zone de sépultures, située en dehors de l'enclos abbatial, le long du mur ouest du bâtiment d'accueil.

Le XIX^e s. est marqué par la transformation de l'abbaye en manufacture de porcelaine à partir de 1822, activité qui s'arrête en 1886. Le diagnostic de 2013 et la fouille qui a suivi ont mis en évidence les fours de porcelaine construits au nord de l'église abbatiale. À l'ouest, plusieurs aménagements sont en lien avec cette activité. Ils étaient connus par les précédentes opérations, comme la présence d'un bac de décantation d'argile. Le diagnostic de 2017 a mis en évidence des chemins pavés et d'autres constructions ainsi que des zones d'épandage de rejet de production de la manufacture. Dans l'ancien cour d'eau qui traversait la prairie en avant du bâtiment d'accueil ou dans le champ situé en contrebas et au sud de la terrasse, une production de statuette en porcelaine destinée à célébrer le culte de Napoléon I^{er} a été identifiée parmi un couche d'une dizaine de centimètre d'épaisseur de fragments de ratés de cuisson.



Bruère-Allichamps (Cher) Abbaye de Noirlac : raté de fabrication d'une statuette en porcelaine à l'effigie de Napoléon I^{er} (P. Poulle, Inrap)

Enfin dans les prés compris entre l'abbaye et le ruisseau des Eaux-Mortes, un aménagement de pente ou de berge a pu être reconnu, sans qu'il soit possible de le dater. Tout comme les vestiges d'un pont sur le ruisseau des Eaux-Morte établi vis-à-vis du portail sud de l'abbaye.

Pascal Poulle

MARMAGNE La Croix-Saint-Marc

Le diagnostic d'archéologie préventive réalisé au lieu-dit La Croix-Saint-Marc, en la commune de Marmagne (Cher), porte sur une surface de 15 870 m².

Sis à 400 m au sud-est du bourg historique de Marmagne, le terrain apparaît sur une terrasse alluviale de l'Yèvre, à 900 m de son cours en rive gauche. Le secteur proche présente plusieurs étangs artificiels correspondant au comblement d'anciennes carrières.

Les vestiges archéologiques identifiés aux abords de l'emprise prescrite sont rares et apparaissent déjà à

sensible distance. À 350 m au nord deux gisements, participant peut-être du même site, ont livré des fosses dont certaines qualifiées de fosses-ateliers, datées par un mobilier céramique du Hallstatt C au Hallstatt D3 (Carrière Pinoteau et Les Bulles). Situées respectivement à 1700 m et 2000 m à l'ouest de l'emprise à diagnostiquer, deux villae antiques ont été repérées par prospection aérienne, l'une au Bois de la Maison Neuve, l'autre aux Pacages de Saint-Aubin. Le bourg de Marmagne est quant à lui attesté dès 1030 ; de l'église romane d'origine, seul subsiste le chevet du XII^e s.

L'altitude moyenne au centre de l'assiette est de 119,50 m NGF, et le terrain ne présente aucun pendage notable. La parcelle prescrite, actuellement en prairie bordée de bois et de haies, ne présente aucune contrainte de nature à limiter l'emprise accessible.

Au total, une série de 25 sondages mécaniques a été ouverte à l'aide d'une pelle mécanique à pneus travaillant en rétroaction et munie d'un godet de curage de 2,00 m de largeur. Les tranchées ont été régulièrement réparties au sein de l'emprise prescrite et présentent des orientations d'axe nord-est/sud-ouest et d'axe est/ouest. La surface ouverte représente 2 188 m², soit 13,8 % de l'emprise prescrite. Le toit du substrat composé de grave et de galets calcaires a été atteint dans l'ensemble des tranchées. Son niveau d'apparition moyen est de 118,80 NGF. Il est recouvert par d'épais niveaux de limons plus ou moins sableux dont l'épaisseur varie de 1 m à 1,20 m dans la moitié nord de l'emprise, et de 0,15 m à 0,42 m dans sa moitié sud. Les différentes altitudes d'apparition du substrat et les épaisseurs variables de limons indiquent la présence de paléochenaux en lien avec le cours de l'Yèvre situé 900 m au nord. L'épaisseur moyenne de terre arable varie de 0,12 à 0,28 m.

La stratigraphie générale observée est identique sur l'ensemble de l'emprise prescrite. Au-dessus d'un substrat de grave calcaire dans les deux tiers orientaux de l'emprise et de sables alluviaux dans le tiers restant, s'échelonnent différents niveaux de limons très sableux plus ou moins chargés en inclusions calcaires, dont la puissance stratigraphique est variable. Dans l'interface entre le substrat et ces niveaux de limons, de rares tessons de céramique et de TCA, roulés, ont été découverts en position résiduelle dans les tranchées 4 et 10.

Dans la tranchée 7, une fosse apparaît à faible profondeur, sous la terre végétale. Elle contenait une partie du squelette d'un petit équidé dont la fraîcheur dénote un enfouissement plutôt récent.

Au nord-ouest de l'emprise, un large et profond fossé a été mis au jour. D'orientation globalement est/ouest, il apparaît sous la terre végétale et semble longer la voie ferrée ; il pourrait être en lien avec l'installation de cette dernière. Seuls quelques fragments de TCA roulés ont été découverts dans son comblement.

Marilyn Salin

Époque moderne

MORTHOMIERS Les Crias

Le diagnostic d'archéologie préventive réalisé préalablement à un projet de création d'un lotissement, au lieu-dit les Crias à Morthomiers (Cher) porte sur une surface de 47 703 m². L'emprise prescrite apparaît sur le versant méridional d'un thalweg formé par le cours d'eau intermittent la Margelle et s'étend au sud-est du cœur de village de Morthomiers, dans un secteur en voie d'urbanisation gagnant sur les terres agricoles.

Les vestiges archéologiques recensés aux proches abords de l'emprise prescrite sont rares et dispersés.

Aux abords immédiats, seule la période moderne est représentée, au travers de deux fosses réutilisées à des fins de dépotoir et découvertes à l'occasion d'un diagnostic mené sur les parcelles localisées immédiatement au nord de l'emprise prescrite.

L'altitude moyenne au centre de l'assiette est de 137 m NGF, et le terrain présente un sensible pendage du sud vers le nord, de l'ordre de 2 m / 100 m (altitudes maximale et minimale respectivement de 140,78 m NGF et 134,50 m NGF). La parcelle prescrite, actuellement en friche, apparaît au cœur de terres agricoles. Elle présente comme seule contrainte de nature à limiter l'emprise accessible le passage d'une ligne électrique aérienne du nord au sud.

Au total, une série de 30 sondages mécaniques a été ouverte à l'aide d'une pelle mécanique à chenilles travaillant en rétroaction et munie d'un godet de curage de 2,40 m de largeur. Les tranchées ont été régulièrement réparties au sein de l'emprise prescrite : 17 sondages

présentent un axe sud-ouest / nord-est ; 13 sondages ont été positionnés perpendiculairement aux précédents, selon un axe nord-ouest / sud-est cette fois. La surface ouverte représente 5 607 m², soit 11,75 % de l'assiette parcellaire prescrite (47 703 m²) et 12,58 % de l'emprise accessible (47 553 m²).

Le toit du substrat a pu être atteint systématiquement. Il consiste au nord en un horizon de calcaire oolithique, caractéristique de la commune de Morthomiers. Il y apparaît très érodé et diaclasé en surface, mais le banc de calcaire dur sous-jacent a sporadiquement fait l'objet d'une exploitation contemporaine sous forme de carrière à ciel ouvert. Son altitude haute d'apparition est de 137 m NGF. À mesure que l'on remonte vers le sud, cet horizon calcaire cède la place à des marnes et argiles à minerai de fer pisolithique, venant souligner l'implantation du Bois de la Coudre légèrement plus à l'ouest et dont l'altitude moyenne d'apparition est de 136,50 m NGF. Enfin, à hauteur de l'angle sud-ouest de l'emprise, apparaît une butte de calcaire crayeux, culminant à 140,20 m.

La base de la formation de terre arable repose parfois directement sur le toit du substrat, notamment aux angles nord-occidental et sud-occidental de l'emprise prescrite. Son épaisseur varie entre 0,10 m et 0,20 m en moyenne. Plus au centre et à l'est, une accumulation de limons d'épaisseur variable s'intercale entre le toit du substrat et la base de la terre arable.

Les filons d'argiles à minerai de fer pisolithique ont été ici densément exploités au cours de la période moderne, au travers nombres de fosses et puits d'extraction.

Les trois quarts ouest, sud et est de l'emprise prescrite apparaissent mités de nombreux puits et fosses d'extraction, ouverts aux fins d'exploiter le minerai de fer pisolithique que renferment marnes et argiles. Ces excavations sont percées a minima depuis le toit des limons recouvrant le substrat, si ce n'est de plus haut encore dans la terre arable. Au total, les tranchées de diagnos-



Morthomiers (Cher), rue du Bourg, Chemin des Crias : vue du puits d'extraction F 22-13 (P. Maçon, service d'archéologie préventive, Bourges Plus)

tic ont permis d'identifier au moins 89 de ces structures d'extraction. Si l'on extrapole au prorata de la surface ouverte, l'emprise prescrite pourrait ainsi renfermer jusqu'à un millier de vestiges de ce type.

Les excavations peuvent être classées en trois catégories : les puits circulaires, majoritaires (57 occurrences) ; les fosses aux contours irréguliers (29 occurrences) ; les tranchées, minoritaires (3 occurrences). Au total, treize de ces faits ont été testés mécaniquement, dont des puits. Certains d'entre eux amorcent en leur fond des départs de petites chambres rayonnantes, très partiellement comblées de sédiment et préservant encore d'importants espaces vides.

Ce gisement moderne renvoie à une intense activité d'extraction qui apparaît déjà bien renseigné pour Morthomiers et les communes proches de la Chapelle-Saint-Ursin et du Subdray. Si les résultats du diagnostic présentent l'intérêt de compléter la topographie de ce type de gisements, leur exploration plus avant nécessiterait la mise en oeuvre d'importants moyens de sécurisation.

Philippe Maçon

Moyen Âge

NEUVY-DEUX-CLOCHERS PCR « Naissance et évolution de l'ensemble castral de Vesvre »

L'année 2017 a été exclusivement consacrée au projet de publication du premier volet monographique portant sur la période IX^e-XII^e s. du site de Vesvre.

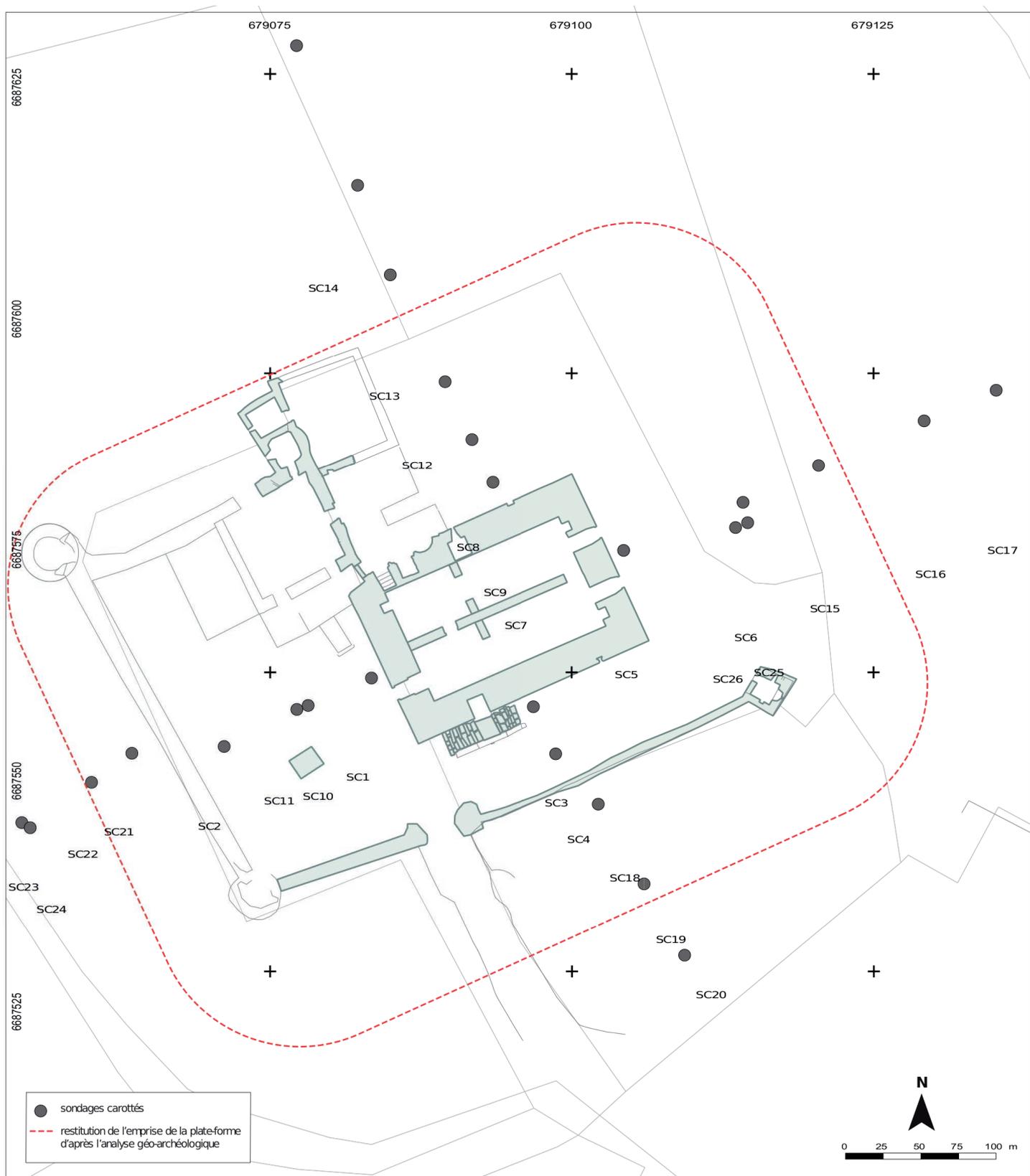
À cette occasion, nous avons poursuivi le traitement des carottes géotechniques afin de mieux appréhender l'emprise de la plate-forme édifiée à la fin du IX^e s. En l'état de nos recherches, cette construction devait prendre la forme d'un quadrilatère oblong implanté sur un axe nord-est – sud-ouest et couvrant sur surface d'environ 4500 m².

En ce qui concerne le mobilier, les études ont été complétées par les derniers résultats portant sur la gobeletterie

en verre et par la reprise des dessins d'objets en bois. L'essentiel du catalogue d'objet avec notices et dessins est aujourd'hui mis en page.

La rédaction proprement dite a porté sur différents chapitres. On signalera particulièrement la révision de l'ensemble du chapitre 3, consacré aux données archéologiques (structure et stratigraphie) ; l'avancement du chapitre 4 dédié aux matériaux de construction et le début de rédaction du chapitre 7 de synthèse avec notamment la restitution des différents types d'architectures au sommet de la plate-forme.

Victorine Mataouchek



Neuvy-Deux-Clochers (Cher) ensemble castral de Vesvre : restitution de l'emprise de la plate-forme (coordonnées en Lambert 93)
(A. Prévot, Inrap)

Le site des Bouloises a été repéré sur les contreforts méridionaux du Pays Fort qui dominant la plaine de Bourges et, au-delà, la Champagne berrichonne. À son emplacement, un plateau de basse altitude (260 m NGF en moyenne) forme la ligne de partage des eaux entre le bassin de l'Yèvre et celui de la Sauldre. À l'écart de la RD 59 qui relie Menetou-Salon à Parassy, le gisement s'établit à 500 m à l'ouest du bourg actuel et à 200 m au nord du point d'inflexion entre le replat des Bouloises et le coteau de La Rongère dont les pentes les mieux exposées sont majoritairement dévolues à la culture de la vigne.

D'un point de vue géologique, le coteau de Parassy s'inscrit dans une configuration particulière, à la transition des formations jurassiques et crétacées du sud du Bassin parisien : il marque la rupture entre les Marnes de Saint-Doulchard (Kimméridgien) au sud et les séries sédimentaires du Barrémien (argiles bariolées) et de l'Albien au nord, localement représentées par les sables fins, les argiles de Myennes et les Sables de la Puisaye. La parcelle explorée (ZH 3) s'établit de part et d'autre de plusieurs paléochenaux qui drainent les eaux de surface vers les sources de la Petite Sauldre. L'un d'entre eux, d'orientation SE/NO, s'établit immédiatement au nord des terrains diagnostiqués.

À la suite d'une première opération de prospection GPS et d'un sondage d'évaluation réalisés en 2016, trois fenêtres de fouilles, de 36 m² (Zone 1) et de 25 m² (zones 2 et 3), ont été ouvertes au cœur et en marge de la concentration de mobilier lithique circonscrite par les ramassages de surface. D'une emprise de 1200 m², cette dernière détermine une ellipse d'orientation SO/NE dont le grand axe mesure 45 m de longueur. Une tranchée d'évaluation stratigraphique a par ailleurs été implantée dans la pente sud-ouest du thalweg, à 80 m de la zone de fouille principale, afin d'évaluer de la séquence sédimentaire et de caractériser les conditions de gisement dans ce secteur.

L'étude géomorphologique, coordonnée par C. Recq, A. Vayssière et M. Liard, a permis de préciser le contexte pédo-sédimentaire dans lequel s'insère la nappe de vestiges étudiée. Cette dernière, nettement entamée par les labours (UPS 1 et 2), s'établit à une profondeur de 0,25 m, au contact de l'horizon Bt d'un paléosol pléistocène d'altération ancienne constitué aux dépens d'apports éoliens (UPS 3). Une part significative de l'industrie se positionne au sommet de cette séquence, sans que l'on puisse déterminer, en l'état, si le niveau rencontré s'inscrit dans une histoire complexe, intégrant plusieurs phases de pédogenèse périglaciaire. Sur la pente du vallon, l'accumulation de limons loessiques colluviés (UPS 5, 6 et 7) au-dessus de ce niveau témoigne d'une profonde remobilisation des horizons superficiels à la faveur d'épisodes érosifs dont l'origine peut être tardiglaciaire mais qui s'étirent jusqu'à une période assez récente, comme l'atteste la présence de céramiques ou

de TCA médiévales et modernes dans les ensembles supérieurs. Aucun vestige d'occupation paléolithique n'a été identifié à cet emplacement, de même que dans les Zones 2 et 3, établies sur les marges nord-orientales de la concentration initiale, ce qui rend délicat tout essai de calibration de cette séquence et de corrélation avec les données de la Zone 1.

Le mobilier mis au jour dans ce secteur présente des états de surface extrêmement disparates, révélés tout à la fois par l'examen macroscopique du matériel et le diagnostic tracéologique réalisé par J. Jacquier. La reconnaissance de patines différentielles, de polissages de surface ponctuels et d'un nivellement des micro-reliefs témoigne de l'ampleur des phénomènes post-dépositionnels à l'œuvre (érosion, lessivage, colluvionnement, etc.), induisant un déplacement des pièces d'industrie au sein des sédiments qu'il reste, en l'état, difficile d'apprécier. La systématisation des tests de fabrication sur les éléments allongés, la recherche de remontages et raccords d'intérêt stratigraphique et l'étude de la dispersion de la fraction fine de l'industrie devraient de ce point de vue préciser la nature et l'impact réels de ces mouvements sur l'intégrité du niveau archéologique.

L'étude technologique de la série lithique constituée révèle, pour sa part, la grande homogénéité de l'assemblage des Bouloises. À l'exception de quelques rares pièces trouvées en prospection et qui renvoient à des témoignages plus récents, attribués au Néolithique lato sensu, la quasi-totalité du corpus documenté s'avère compatible avec les industries de l'Aurignacien moyen/récent (36,5-32 ka cal BP), telles qu'elles ont pu être définies dans le sud-ouest de la France, mais aussi, dans une moindre mesure, en Île-de-France et en Picardie. Si aucune analyse de la distribution spatiale de ces vestiges ne peut être envisagée, la description technico-économique minutieuse de l'industrie permet toutefois d'en restituer les traits les plus saillants.

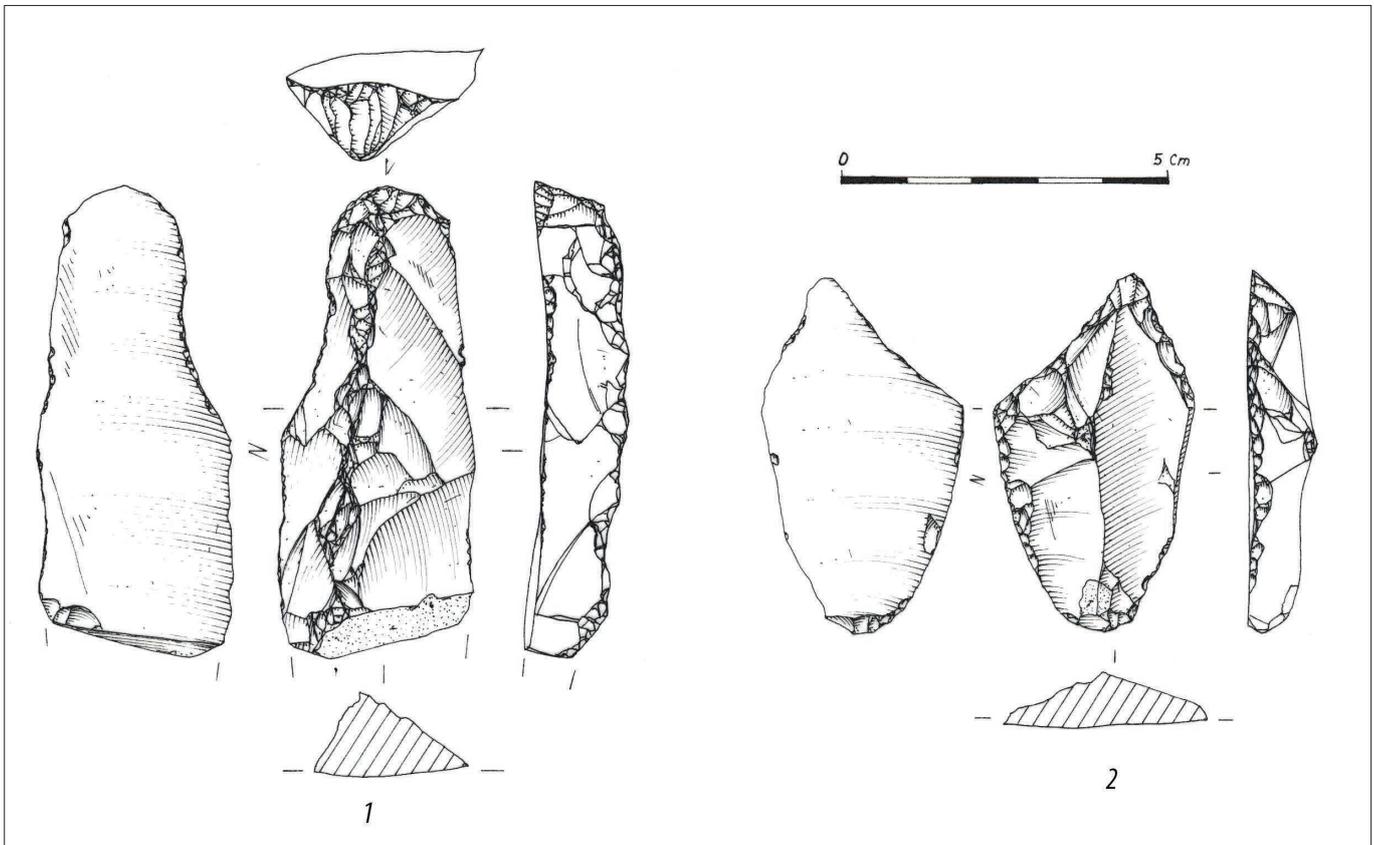
L'étude pétroarchéologique effectuée par V. Delvigne éclaire le vaste litho-espace au sein duquel prennent place le(s) groupe(s) de chasseurs-collecteurs présents sur le site au début du Paléolithique supérieur : il s'étire du val de Loire à la vallée de la Claise et au sud de l'Indre, même si l'essentiel de l'industrie est réalisée aux dépens des silex marins du Crétacé supérieur, disponibles dans l'environnement local (Turonien de Saint-Martin-d'Auxigny ou Méry-ès-Bois) ou régional (Santonien du Sancerrois ; Turonien inférieur de la moyenne vallée du Cher). Les silex d'origines lointaines ne sont présents qu'en peu d'exemplaires, sous la forme de produits finis ou semi-finis. Les matériaux locaux semblent quant à eux avoir fait l'objet d'une exploitation *in situ*, pour la production de lames destinées à l'équipement domestique.

Sous cet aspect, les chaînes opératoires mises en lumière (production de lames robustes par le recours à un débitage unipolaire frontal ou, plus fréquemment,

semi-tournant ; *continuum* lamino-lamellaire permettant l'obtention de lames légères) témoignent d'une forte segmentation dans le temps et dans l'espace puisque seules les séquences les plus extrêmes (décortilage et mise en forme des blocs ; utilisation et raffûtage des outils) sont représentées et qu'un net déficit des supports bruts peut être rapporté. Enfin, une production nano-lamellaire peut être évoquée, au côté des débitages plus

caractéristiques sur nucléus carénés, dans le cadre de l'exploitation des pièces à épaulement ou à « museau-bec », sans qu'il soit possible de préciser la destination fonctionnelle des supports obtenus, en l'absence de tout outil retouché ou armature (fig.).

Raphaël Angevin



Parassy (Cher) Les Boulises : pièces carénées de l'Aurignacien récent.
1- grattoir caréné sur lame à crête axiale ; 2- grattoir à museau-bec et épaulement (P. Alix)

Âge de fer

PLAIMPIED-GIVAUDINS

Rue de la Paille, rue Norbert Thébault

Le diagnostic d'archéologie préventive réalisé préalablement à un projet de création de lotissement, sur la commune de Plaimpied-Givaudins, au lieu-dit La Jambe Levée, porte sur une surface de 16 766 m². L'emprise prescrite se situe à 550 m au sud-ouest du centre du village de Plaimpied et de son église abbatiale Saint-Martin. Elle est située sur un versant exposé au sud-est (formation de calcaires lités inférieurs de l'Oxfordien supérieur) et englobe un vallon sec au point le plus bas (alluvions sub-actuelles à actuelles et colluvions des fonds de vallée).

Les 11 tranchées mécaniques ouvertes n'ont révélé que peu de vestiges. Au moins trois paléochenaux anciens ont été repérés et testés, sans que leur comblement de graves alluviales n'ait livré des éléments datant. Deux fosses ou dépression naturelle dans le substrat calcaire déchiqueté sont les seuls éléments anthropiques : ces creusements ne sont pas aménagés et pourraient corres-

pondre à l'origine à des fosses d'extraction de calcaire. Le peu de mobilier en présence est homogène (Hallstatt C/D1) et s'apparente, soit à des résidus funéraires (bracelet en alliage cuivreux, céramiques avec traces de feu) en position secondaire, soit à de simples rejets domestiques (céramique culinaire ou incendiée). L'ensemble est très arasé (0,11 à 0,22 m de profondeur conservée) et, malgré l'agrandissement de la fenêtre d'investigation, aucune autre structure n'y est associée.

Ces deux fosses se rajoutent aux quelques indices funéraires (tumulus) repérés principalement au nord de la commune, dans le secteur méridional du val d'Auron et à ceux d'habitat en limite occidentale de la commune de Plaimpied-Givaudins (Tureau de Saint-Jean).

Émanuel Marot

SAINT-AMBROIX

Les Terres-de-Semur, 2 rue des Gobelets

Le projet d'aménagement déposé par la société SAS Parc Eolien Nordex XXVI relatif à la création d'un parc éolien constitué de quatre plateformes sur la commune de Saint-Ambroix (Cher), a conduit le SRA à mettre en place une opération préventive de diagnostic archéologique d'une superficie estimée à 12000 m².

L'intervention est localisée au lieu-dit Les Terres de Semur, au sud de la RD 99 et à l'est de la D18, sur des terres agricoles. Le relief est légèrement vallonné, les altitudes étant comprises entre 146 m et 154 m NGF. Le projet est implanté sur le sommet d'un plateau calcaire jurassique de l'Oxfordien supérieur (j6). La stratigraphie observée sur l'ensemble du site se résume à un horizon agricole, d'une épaisseur comprise entre 0,20 m et 0,30 m, reposant directement sur le substrat calcaire. Les limons des plateaux, subsistent par endroit sous la forme d'une fine couche ne dépassant pas 10 cm d'épaisseur.

Si la proximité d'une voie romaine appelée La Chaussée de César, passant au niveau de la RD 84, à 1,8 km au

nord des Terres de Semur, est bien identifiée, aucune trace d'occupation de la période romaine n'a été détectée. Les rares vestiges archéologiques découverts se limitent à une « anomalie », découverte sur la plateforme E2, aux contours réguliers, parois verticales et fond en entonnoir, et au comblement homogène, d'aspect identique au substrat, considérée comme un creusement anthropique dont la fonction n'a pu être identifiée ; aucun phénomène géologique ne permettant d'expliquer sa forme. Dans la couche supérieure de ce fait a été découvert un tesson de céramique de facture protohistorique.

Sur la plateforme E 4 ont été mises au jour des traces linéaires correspondant au sens des dépôts géologiques calcaires. Dans la tranchée 10, elles se présentent comme des empreintes de sous-solage, mais en tranchée 9, la coupe montre un creusement recoupé par un fait interprété comme un drain dont le comblement a livré des fragments de tuiles plates d'époque contemporaine.

Éric Frénée

Âge de fer
Gallo-romain

ROCADE NORD-OUEST DE BOURGES

Saint-Doulchard, Saint-Eloy-de-Gy, Vasselay

Moyen Âge

Le service régional de l'Archéologie a prescrit un diagnostic sur le tracé de la rocade nord-ouest de Bourges qui traverse les territoires des communes de Saint-Doulchard, Saint-Eloy-de-Gy, Vasselay et Fussy (Cher), représentant une superficie de 552 938 m². La première tranche de ce diagnostic qui vient d'être réalisée porte sur la partie occidentale du tracé sur une superficie de 291 380 m² depuis la route départementale D 2076 jusqu'au chemin rural de l'Épinière à Bourges. Cette partie de l'emprise a été subdivisée en 10 zones d'intervention numérotées de 1 à 10 d'ouest en est, séparées les unes des autres par les chemins et routes qui traversent le tracé. Elle recoupe plusieurs vallons qui ont été étudiés. Deux zones, zone 2 et zone 3 correspondant chacune à une étroite bande de terrain le long de la route D 2076 entre le Petit Gérissay, n'ont pas été sondées. Dans toutes les autres zones, excepté dans la zone 1, des vestiges archéologiques ont été mis en évidence. Ils appartiennent à diverses périodes. On a pu distinguer une occupation qui remonte au début de l'âge du Fer en zone 7, 8, 9 et 10 s'étendant sur 1,042 km ; une occupation de la fin de l'âge du Fer réoccupée au II-IIIe s. en zone 5 qui s'étend légèrement en zone 4 ; une occupation médiévale de la période carolingienne en zone 6. On peut y ajouter une occupation difficile à caractériser dans le vallon situé à l'ouest de la zone 7, et un épandage de mobilier lithique et céramique de différentes périodes en zone 6.

L'occupation de l'âge du Fer, diffuse, s'étend sur le plateau qui domine la zone de confluence entre le ruisseau de l'Épinière et le ruisseau de l'Auraine. Elle comprend :

un ensemble de fosses polylobées en zone 7, dont une a été fouillée par moitié la fosse ; une fosse en zone 8, entièrement fouillée ; une fosse en zone 9, fouillée par moitié et dans cette même zone il a été démontré que le vallon qui la traversait conservait des traces d'anthropisation ; enfin une série de structures en zone 10, un silo recoupé par une fosse, une petite fosse fouillée par moitié et une vaste fosse en surface de laquelle des restes de faune ont été ramassés. Diffuse et dispersée, cette occupation a néanmoins livré un mobilier conséquent, daté du Hallstatt C-D1 et du Bronze final IIb/IIIb pour le mobilier du vallon de la zone 9. On peut même considérer qu'entre le vallon de la zone 9 et la partie ouest de la zone 10, de part et d'autre du chemin rural de Vasselay à Bourges ont une concentration de structures datant du début de l'âge du Fer.

L'occupation de la fin de l'âge du Fer et du début de l'époque romaine est située dans la partie occidentale de la zone 5 et s'étend légèrement au-delà en zone 4. Elle comprend un vaste enclos qui fermait un espace d'au moins 8 000 m², dont 1 125 m² se trouvent inclus dans le tracé de la future rocade. La largeur du fossé testé, rapportée à sa faible profondeur, ne semble pas plaider en faveur d'une fortification « lourde ». Il pourrait s'agir d'un aménagement rapide et ponctuel. Le cas a déjà été vu dans d'autres cas, notamment sur la commune de Trouy où un enclos de même type, aux dimensions un peu plus modestes, a été mis au jour et interprété comme un site de banquet par le mobilier recueilli dans le comblement des fossés. Dans le cas présent, la rareté du mobilier exhumé ne permet pas de déterminer la fonction de cette

vaste structure. À l'ouest de l'enclos, un réseau de fossés et une structure dont la nature n'a pas pu être déterminée ont livré un mobilier qui date du milieu du II^e s. jusqu'à la fin du III^e s. On peut les associer au fossé situé en limite est de la zone 4. Tous ces éléments indiquent que l'on est en périphérie d'une occupation importante de l'époque romaine.

L'occupation du haut Moyen Âge a été mise en évidence en zone 6 au bord du ruisseau de l'Épinière, elle est modeste. Une fosse a livré un important lot de céramique et une broche de tisserand, attribués à la période carolingienne des IX^e-X^e s. D'autres structures, fossé et trous de poteau peuvent lui être associés. Ce type d'ensemble, pour cette période, est assez rare dans les environs de Bourges.

Une occupation a également été mise en évidence dans le vallon situé à l'Ouest de la zone 7 près de la route de Bourges à Salbris. Mais la nature des vestiges, des fosses peu profondes apparaissant sous les colluvions, l'absence de mobilier et les conditions météorologiques n'ont pas permis une exploration pertinente de cette espace.

Enfin dans la zone 6, un épandage de mobilier lithique et céramique avec des éléments qui date du Paléolithique, du Néolithique ou de période de la Protohistoire plus récente a pu être reconnu dans un horizon sableux sous la terre végétale sans qu'aucune structure associée ait pu être mise en évidence.

Pascal Poulle

Époque moderne

SAINT-SATUR Lit mineur de la Loire

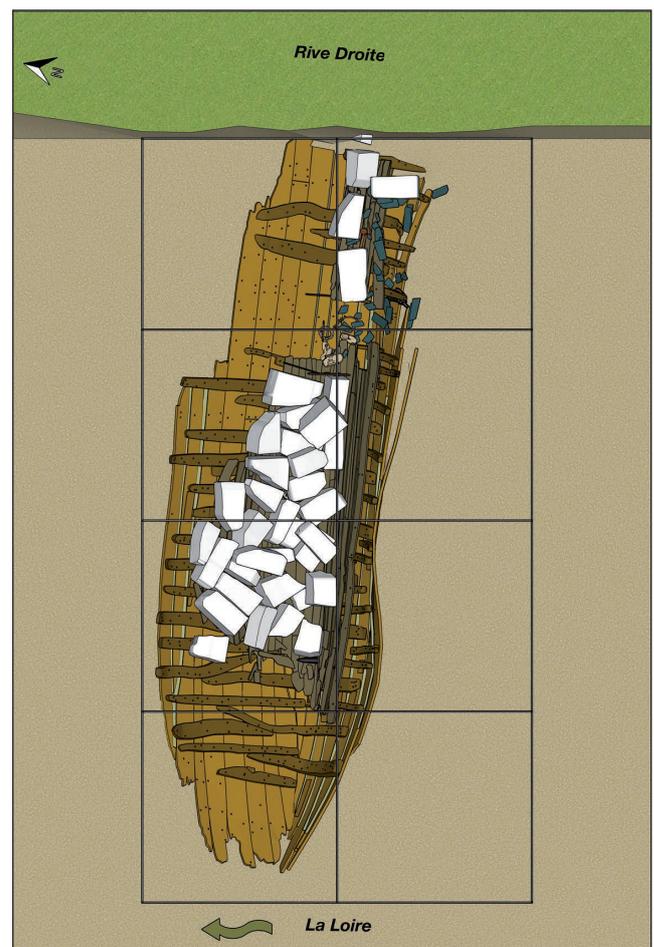
En 2012, à Saint-Satur (Cher), une épave a été signalée par des riverains, M. et Mme Boursin. Elle se trouve côté rive droite, en face de Saint-Thibault et il s'agit d'une redécouverte, car cette épave a déjà été signalée dans la carte archéologique il y a cinquante ans :

« La presse locale a signalé la découverte, pendant l'été 1962, un peu au large de Saint-Thibault, dans la Loire, de l'épave d'un bateau qui transportait des blocs de pierres. Le site a eu une certaine importance comme tête de pont et étape sur la Loire (pont romain sur le fleuve). Les fouilles rapides qui avaient été faites au XIX^e s. l'ont déjà montré. Le trafic sur le fleuve s'est prolongé jusqu'au milieu du XIX^e s. Malheureusement, les premières fouilles rendues possibles au moment du creusement du canal, et qui firent apparaître diverses constructions, ont contribué à en détruire d'autres. L'épave nouvellement retrouvée paraît avoir été en partie dépecée et morcelée par les estivants et les touristes. Il serait important qu'on essayât d'en conserver les restes ».

Un sondage réalisé en 2015 a permis de constater que cette épave est plutôt bien conservée. En effet, la sole et un flanc subsistent sur une douzaine de mètres ; l'une des extrémités est cassée, l'autre reste enfouie sous une île possédant un couvert forestier assez dense. Cette préservation, assez exceptionnelle pour la Loire qui habituellement disloque les épaves assemblées, est due à deux circonstances particulières. D'une part, l'embarcation a terminé sa course contre les vestiges d'une des piles du pont romain mixte, qui, à cette époque, formait sans doute un obstacle. L'accumulation de sédiment qui se forme en amont immédiat de ces piles a contribué à préserver l'épave. D'autre part, la cargaison constituée de blocs de pierre a maintenu par sa masse la cohésion des différents éléments de bois et a empêché leur dislocation par le courant.

L'épave de Saint-Satur, représentant un potentiel inédit pour la connaissance de l'architecture navale du bassin de la Loire au début de l'époque moderne, pour l'histoire de la circulation des matériaux sur le fleuve et la vie quo-

tidienne des marins de cette époque, a été fouillée entièrement au cours d'une campagne qui a eu lieu en août 2017.



Saint-Satur (Cher) Lit mineur de la Loire : relevé de l'épave avec sa cargaison de blocs de pierre et d'ardoises (DAO P. Moyat).

Pour réaliser le relevé complet de la coque afin d'en faire une étude architecturale, les blocs qui constituent la cargaison ont été enlevés un par un à l'aide d'une pelle mécanique. Ils ont été déposés sur la plage pour les étudier, avant de les remettre en place lorsque le relevé de la coque a été achevé.

Les ardoises originaires de l'Anjou, présentes avec la cargaison de blocs, nous avaient laissé supposer, dans un premier temps, que ce bateau remontait le courant de la Loire puisqu'il n'existe pas de gisement d'ardoise en amont. L'analyse pétrographique effectuée sur un échantillon de la pierre transportée désigne les calcaires bathoniens et calloviens (Jurassique moyen) du Nivernais. Ces calcaires, qui affleurent essentiellement dans les environs d'Apremont-sur-Allier dans le Cher, et de Nevers dans la Nièvre, ont été exploités respectivement sous les noms de « pierre d'Apremont » et « pierre de Nevers » (détermination et étude : A. Polinski et M. Foucher). Ces deux matériaux présentent des caractéristiques lithologiques assez proches et peuvent donc facilement être confondus. Les deux gisements potentiels se trouvant en amont, et au vue du caractère pondéreux de ce matériau, il apparaît évident que l'épave descendait la Loire avec des blocs extraits en amont, et un complément de cargaison, qui représentent un faible volume, constitué d'ardoises probablement issues d'un stock déposé dans un port en bord de fleuve, ou d'une récupération sur un chantier.

Une fois les blocs enlevés, une partie du plancher qui protégeait la coque du poids des pierres a été démontée. Constitué de fines planches en chêne comprenant un nombre parfois importants de cernes, il a été prélevé et échantillonné sur place par C. Lavier. La structure de la coque étant alors entièrement visible, elle a pu être dessinée et photographiée. On a pu observer des réparations, le rythme des renforts transversaux, ainsi que les techniques d'assemblage employées par les constructeurs. Si l'on se réfère aux connaissances disponibles, le bateau de Saint-Satur possède les caractéristiques des embarcations traditionnellement rencontrées sur la Loire aux époques médiévales et modernes : bateau à fond plat, aux flancs assemblés à clin. Sa fouille complète a permis de vérifier qu'il était muni d'une emplanture de mât, même si celle-ci se trouve sur l'une des pièces de bois les plus dégradées ; en revanche, les deux extrémités étant inaccessibles aucun dispositif de gouvernail n'a pu être observé. L'embarcation a été rendue étanche par la pose d'un calfatage à la mousse végétale constitué d'une seule espèce se développant de préférence sur les terrains acides (*Pseudoscleropodium purum* – détermination par L. Chavoutier).

On ne peut rattacher l'embarcation de Saint-Satur à un type de bateau ligérien connu précisément parce qu'il n'existe pas de répertoire des bateaux ayant navigué sur la Loire aux XV^e et XVI^e s. Les termes pour désigner les bateaux dans les archives parvenues jusqu'à nous évoluent au fil des siècles et il est difficile, voire impossible, de les relier à une architecture particulière, car ces textes ne décrivent pas ces bateaux, mais plutôt les cargaisons transportées. Ainsi, le glossaire établi en fin de publication par P. Mantellier (Mantellier 1864-1869) ne

cite pas moins de onze termes différents pour désigner des bateaux ayant navigué sur la Loire entre les XIV^e et XVIII^e s., sans que l'on soit en mesure d'en connaître les caractéristiques architecturales.

En 2012, un prélèvement de bois avait été effectué pour une analyse radiocarbone. Celle-ci, réalisée à Lyon, donnait comme résultat : Ly-16103. Age 14C BP : -540 ±30, soit en âge calibré : de 1319 à 1435 ap. J.-C., soit entre le début XIV^e et le début XV^e s. L'analyse dendrochronologique (en cours par C. Lavier), sur les éléments de la coque et du plancher extraits en 2017 révèle que les bois ont probablement été coupés à la charnière des XV^e- XVI^e s. Cette date est confirmée par l'étude des chaussures en cuir découvertes dans l'épave (C. Bonnot-Diconne). Il s'agit de trois paires de chaussures et de quatre autres chaussures ne pouvant être reliées entre elles, mais qui formaient à l'origine d'autres paires. Ces sept modèles de chaussures représentés forment un groupe homogène sur le plan typologique. La forme évasée des semelles à l'avant et à bout rond est assez caractéristique de ce qui se rencontre sur d'autres sites à la fin du XV^e et au début du XVI^e s. Toutes les chaussures de Saint-Satur sont d'un type rustique, pratique et solide avec des fermetures à lacets et/ou boucle. Elles sont très usées et ont déjà été réparées. Elles attestent la présence de sept individus à bord, parmi lesquels des enfants et des jeunes adultes (petites pointures).



Saint-Satur (Cher) Lit mineur de la Loire : une chaussure en cuir conservée dans l'épave (cliché P. Moyat).

L'épave contenait également du petit matériel ou équipement de bord : un maillet de charpentier en bois (conservé avec le manche), un couteau avec lame en fer (très corrodée) et manche en bois conservé, quelques clous, une mèche à bois, ou foret, dont la présence n'est pas surprenante, car les équipages avaient à leur disposition des outils pour procéder aux réparations d'urgence en cas d'avarie. Un fer de bâton de quartier à douille, non emmanché (s'il l'avait été, le bois aurait été conservé) complète ce lot. Les bâtons de quartier sont de solides perches de bois terminées par un fer, qui servaient à contrôler la marche des bateaux de Loire. Ils étaient plantés dans le fond, pour faire pivoter l'embarcation ou pour la stopper, l'autre extrémité restant fixée au chaland au niveau des arronçoirs (encoches pratiquées à l'avant du bateau). Ces bâtons, soumis à de fortes contraintes, cassaient régulièrement, ce qui explique la présence à bord d'un fer de rechange. Tous ces objets sont en cours de stabilisation dans les laboratoires Nucleart à Grenoble

(bois gorgé d'eau) et au CREAM à Vienne (métal), et seront ensuite étudiés, leur manipulation étant très délicate tant qu'ils ne sont pas traités. Ces découvertes restent exceptionnelles car il est très rare que du petit mobilier soit préservé dans le chenal actif de la Loire. Les chaussures et les outils se trouvaient au fond de la coque, sous les blocs, et près du flanc conservé, soit dans les zones qui ont été les moins soumises à l'érosion.

Une recherche dans les archives est en cours (M. Foucher) afin de mieux cerner l'économie de la pierre entre la fin du Moyen Âge et le début de la période moderne, dans le secteur de la Loire moyenne où se trouvent à la fois l'épave de Saint-Satur et le bassin carrier d'où ont été extraites les pierres de taille retrouvées dans le bateau. En l'absence de datation précise concernant le naufrage, retrouver le chantier auquel cette livraison était destinée semble illusoire.

Un film de 13' réalisé par l'Association La tête dans la rivière, Web-TV spécialisée dans la vulgarisation scientifique est visible sur le lien suivant : <https://www.latetedanslariviere.tv/>

Le documentaire montre le cheminement de la reconstitution d'un pan d'histoire ligérienne, de la fouille au laboratoire, et la nécessité d'associer différentes compétences pour comprendre ces vestiges ensevelis depuis cinq siècles sous les sables de la Loire.

**Annie Dumont, P. Moyat, M. Foucher,
C. Bonnot-Diconne, C. Lavier,
A. Polinski, L. Chavoutier**

Mantellier 1864-1869 : MANTELLIER P, *Histoire de la communauté des marchands fréquentant la rivière de Loire et fleuves descendant en icelle*, Trois volumes, imprimerie de G. Jacob (Orléans).

Gallo-romain
Époque moderne

VIERZON

ZAC Parc Technologique de Sologne (tranche 3), Les Grandes Varennes

Époque contemporaine

Les terrains concernés par le projet de construction de la tranche 3 de la ZAC Parc Technologique de Sologne au lieu-dit Les Grandes Varennes sur la commune de Vierzon (Cher) ont fait l'objet d'un diagnostic archéologique. Son emprise couvre une superficie prescrite de 172 370 m². L'ensemble des ouvertures représente 18 294 m² sondés soit 10,61 % de la surface totale. L'altitude générale du terrain varie entre 164 et 173 m NGF. La pente n'est pas très marquée. Le pendage du terrain est peu marqué et homogène, orienté nord-est / sud-ouest. Le point culminant se trouve à l'extrémité nord-est de l'emprise prescrite. Trente-huit tranchées ont été réalisées. Elles ont permis la mise au jour de rares vestiges archéologiques.

Les témoins les plus anciens sont des silex taillés, au nombre de six, deux esquilles, trois éclats dont deux avec plans de frappe, et une lame. Ils ont été découverts hors contexte, dans des zones d'épandages plus récentes ou à l'interface du terrain naturel.

Des vestiges d'époque romaine ont été découverts dans la moitié centrale sud de l'emprise principale. Il s'agit d'un puits, ayant peut-être servi à l'extraction de minerai, et de deux zones avec une certaine concentration de mobiliers. Ce sont essentiellement des fragments de terres cuites architecturales et quelques tessons. Les éléments les plus intéressants sont une meule presque complète en grès blanc et plusieurs grosses scories. Ces éléments attestent la réalisation d'une activité de réduction au bas-fourneau sur le site ou à proximité immédiate de celui-ci.

La majeure partie des faits découverts sont des fossés parcellaires. Ils sont 12 au total. L'ensemble des fossés observés suivent une trame assez régulière. Ils semblent orientés selon le cadastre ancien, encore visible dans certaines parcelles autour et dans l'implantation des haies et des fossés encore en eau sur le terrain. Malgré l'absence totale de mobilier, ils semblent datables des périodes modernes ou contemporaines.

Mathilde Noël

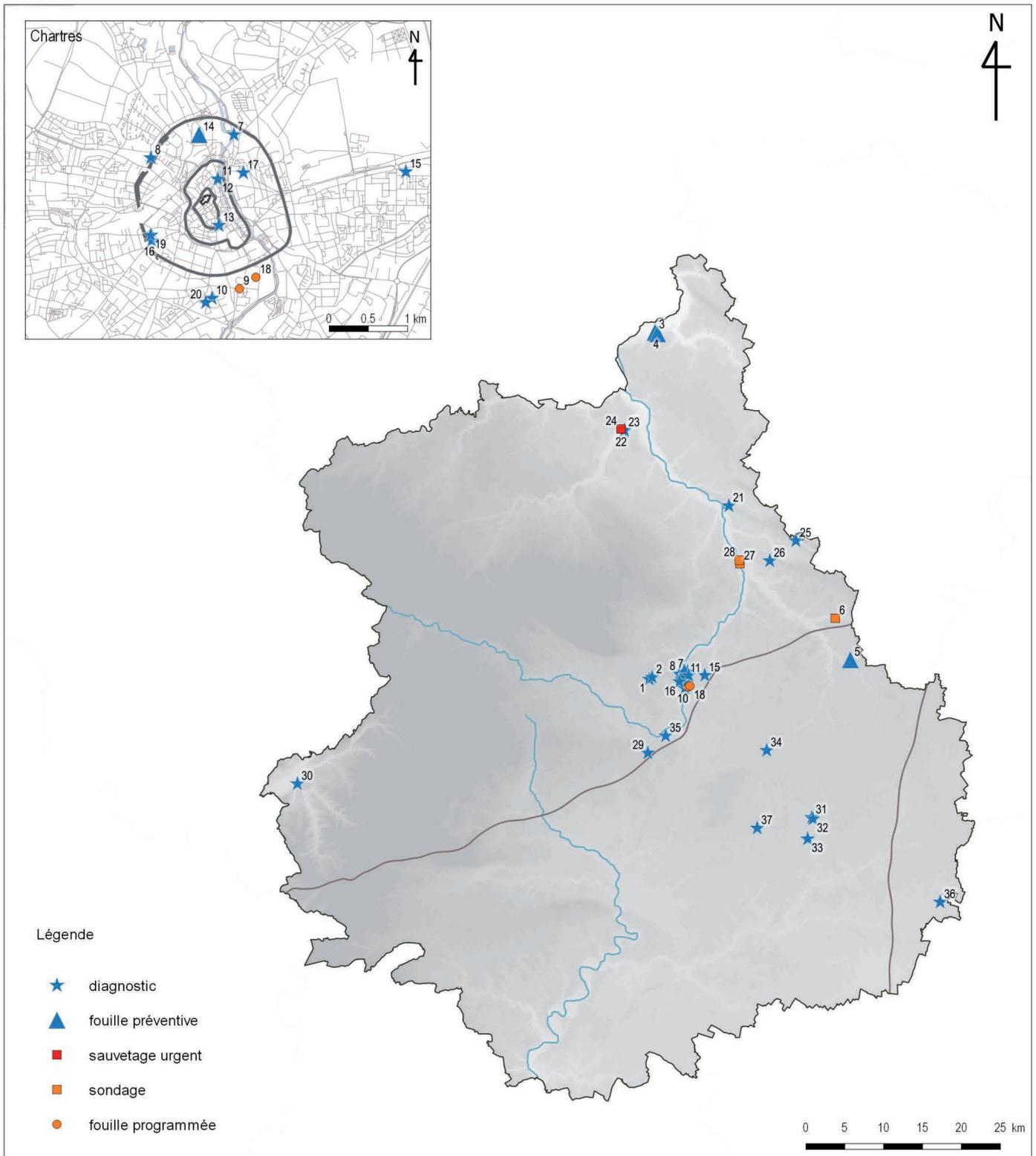
Tableau général des opérations autorisées

N° de site	Commune Nom du site	Responsable (Organisme)	Type d'opération	Époque	N° opération	Référence Carte
28	Prospection aérienne en Eure-et-Loir	Lelong Alain (BEN)	PRD		0611763	
28006	Amilly, Pôles ouest Phase 2, Pécante	Gay Jean-Philippe (INRAP)	OPD	GAL	0611459	1
28006 28229	Amilly, Mainvillier Boissay, l'Enclos	Gay Jean-Philippe (INRAP)	OPD	PAL FER GAL	0610893	2
28007	Anet, Sente des Duvaux	Labat Olivier (COL)	SP	MA	0611675	3 RN
28007	Anet, Sente des Duvaux, les Durvys	Fencke Emilie (COL)	SP	NEO BRO FER	0611676	4
28015	Auneau, L'Hermitage	Soressi Marie (SUP)	APP	PAL	0611132	
28015	Auneau, Les Nonains	Hersant Adélaïde (PRIV)	SP	GAL	0611493	5
28028 28114	Bazoches-en-Dunois et Courbehaye	Lelong Alain (BEN)	PRD		0611650	
28042	Bleury, Eglise Saint-Martin	Labat Olivier (COL)	SD		0612034	6 RN
28085	Chartres, 32 rue des Petites-Filles-Dieu	Gauthier Fanny (COL)	OPD	GAL	0611279	7
28085	Chartres, rue du Fossé Gaulois	Wavelet David (COL)	OPD	FER	0611359	8
28085	Chartres, Église de Saint-Martin-au-Val	Bazin Bruno - Emilie Portat	FP	GAL MA	0611465	9
28085	Chartres, 14 rue des Réservoirs	Gauthier Fanny (COL)	OPD		0611509	10 ON
28085	Chartres, collégiale Saint-André [façades]	Vivant Marie-Camille (COL)	OPD	MA	0611601	11 RN
28085	Chartres, collégiale Saint-André	Vivant Marie-Camille (COL)	OPD		0611602	12 RN
28085	Chartres, place Saint-Aignan	Herouin Stéphane (COL)	OPD		0611620	13 RN
28085	Chartres, 13-15 rue du Bourg-Neuf	Viret Jérémie (COL)	SP	GAL MA MOD	0611622	14 RN
28085	Chartres, 3-5 avenue Sully	Dupont Frédéric (COL)	OPD		0611637	15 ON
28085	Chartres, 74 rue du Grand-Faubourg	Lecroere Thomas (COL)	OPD		0611651	16 ON
28085	Chartres, Les Peintures murales de Chartres- <i>Autricum</i>	Huchin Raphaël (COL)	PCR	GAL	0611748	
28085	Chartres, 2 avenue Bethouart	Gauthier Fanny (COL)	OPD	GAL	0611820	17
28085	Chartres, sanctuaire gallo-romain de Saint-Martin-au-Val	Bazin Bruno	FP	GAL	0611885	18
28085	Chartres, 1 rue du 14-Juillet	Perrichon Pierre (COL)	OPD	GAL	0611892	19
28085	Chartres, 11 rue de Loigny-la-Bataille	Wavelet David (COL)	OPD		0611905	20 ON
28113	Coulombs, Déviation de Nogent-le-Roi, section RD116/RD4	Chamaux Gabriel (COL)	OPD	BRO	0611693	21
28134	Dreux, 55 et 57 rue Saint-Denis	Perrichon Pierre (COL)	OPD	GAL MA	0611641	22
28134	Dreux, 4 rue Gromard	Lievaux Nicolas (INRAP)	OPD	CON	0611825	23
28134	Dreux, rue de Sénarmont, rue Godeau	Selles Hervé (COL)	SU		0611896	24 RN
28140	Epernon, Les Pressoirs	Lallet Carole (INRAP)	OPD	MA	0610825	25 RN
28191	Hanches, la butte de Galardon, liaison RD 32810 et RD 328	Borderie Quentin (COL)	OPD	FER GAL MA	0611634	26

Tableau général des opérations autorisées

N° de site	Commune Nom du site	Responsable (Organisme)	Type d'opération	Époque	N° opération	Référence Carte
28196	Illiers-Combray, Déviation et projet ZA	Borderie Quentin (COL)	APP	PAL	0611766	
28227	Maintenon, Château de Maintenon	Labat Olivier (COL)	SD		0611862	27 RN
28227	Maintenon, Château (abords chevet chapelle Saint-Nicolas)	Labat Olivier (COL)	SD		0612035	28 RN
28253	Mignières, 13 rue de la Chapelle	Verneau Franck (INRAP)	OPD	GAL	0611696	29
28280	Nogent-le-Rotrou, Château Saint-Jean, courtine nord et logis	Mataouchek Victorine (INRAP)	OPD	MA	0611554	30
28304	Prasville, Le Carabin, phase 1	Muylder (de) Marjolaine (INRAP)	OPD		0611529	31 ON
28304	Prasville, Le Carabin, phase 2	Muylder (de) Marjolaine (INRAP)	OPD		0611530	32 ON
28304	Prasville, Pièce de l'Orme et Chemin de Teillay (Carrière SMB)	Bailleux Grégoire (INRAP)	OPD		0611692	33
28309	Prunay-le-Gillon, quartier du Centre-Bourg	Musch Johannes (INRAP)	OPD	FER MA	0611814	34
28388	Thivars, La Sente-aux-Ânes	Rodot Marie-Angélique (COL)	OPD	FER MA	0611728	35
28391	Toury, Le Bois de la Perche	Champault Eric (INRAP)	OPD	FER	0611611	36
28422	Voves, Saint-Mémain	Chamaux Gabriel (COL)	OPD	NEO FER	0611868	37

Carte des opérations autorisées



Travaux et recherches archéologiques de terrain

PROSPECTION AÉRIENNE dans le sud de l'Eure-et-Loir

Après la campagne calamiteuse de 2016, les déficits hydriques de l'hiver 2016-2017 ont laissé espérer une campagne de prospection aérienne en 2017 offrant la mise en évidence au travers de la végétation d'un nombre important de vestiges archéologiques. Toutefois les températures relativement élevées de la fin de l'hiver et du début du printemps ont fortement atténué la lisibilité de ces vestiges qui finalement étaient difficilement visibles, et ont produit des images très peu contrastées.

223 sites ou indices de sites ont été photographiés, dont plus de 40% semblent inédits.

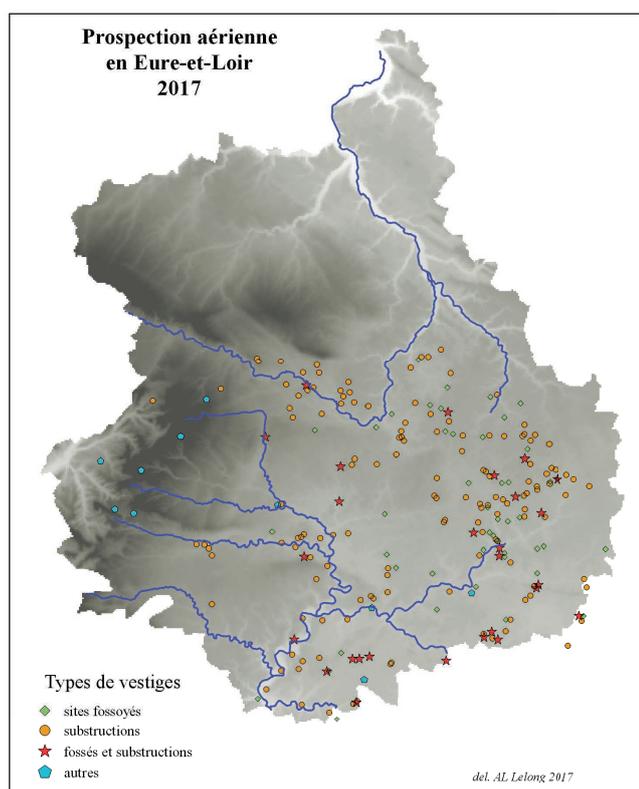
Un phénomène particulier a été observé cette année : des substructions sont apparues dans la végétation de couleur vert foncé en non avec une couleur plus claire que le reste de la végétation, notamment à Viabon la Sablonnière.

Le 21 mai, mon pilote ULM me signale avoir vu, quelques jours auparavant, dans une parcelle de céréales, une grange gallo-romaine. Nous décollons et allons sur site : nous ne voyons plus rien. À tout hasard, je prends plusieurs clichés. En les regardant, les clichés montrent, après renforcement des contrastes, la trace d'une grange gallo-romaine, mais de couleur plus sombre que le reste de la parcelle. Je suis repassé à plusieurs reprises sur ce site sans rien voir jusqu'au 22 juin, où seule la grange est apparue très claire mais avec beaucoup de difficultés.

Après en avoir discuté avec des cultivateurs, il semble que cette année, l'épiaison a été extrêmement rapide – moins d'une semaine – ce pourrait expliquer ces évolutions rapides.

Ce phénomène a été observé, au cours du mois de juin, sur un autre site à La Boudinière.

Alain Lelong



Carte de répartition des sites photographiés
au cours de cette campagne



Inversion de couleur : les substructions apparaissent en sombre.

AMILLY

Pôle ouest Phase 2, Pécante

L'opération de diagnostic réalisée en janvier 2017 au lieu-dit Pécante, sur la commune d'Amilly (Eure-et-Loir), s'inscrit dans le prolongement des interventions précédentes relatives à la création de la ZAC Pôle Ouest de Chartres qui s'étend sur une surface de plus de 200 hectares. 63 070 m² étaient concernés par cette prescription de diagnostic, septième opération effectuée dans ce secteur, aujourd'hui bien connu par l'archéologie. Les opérations les plus récentes ont livré des vestiges néolithiques, une occupation hallstattienne lâche, ainsi qu'une très grande villa du Haut-Empire et des structures agricoles de l'Antiquité tardive.

La Préhistoire n'est concernée que par une unique fosse, qui a livré du mobilier céramique et de très nombreux éclats de silex. Le petit ensemble de céramique a été attribué à l'étape finale du Néolithique moyen 1 (Cerny Barbuise). L'assemblage lithique, peu caractéristique, laisse penser à un rejet résultant de la sélection de blocs de silex après test, en lien avec la position de la fosse en bordure de vallon où affleurent les argiles à silex. Déjà souvent identifiés lors des opérations récentes alentour, les témoignages du Néolithique ancien et moyen sont donc complétés par les découvertes du diagnostic de Pécante avec les vestiges d'une période extrêmement mal représentée régionalement. L'apport d'un nouveau site du Cerny-Barbuise (4500 à 4300 avant J.-C.) est donc intéressant pour la chronologie régionale au regard de la faiblesse de la documentation pour cette période.

Sur l'opération de Pécante, deux zones recèlent des vestiges antiques. Le premier ensemble est constitué de plusieurs constructions maçonnées, implantées sur une plate-forme d'au moins 700 m², mais il existe des traces d'occupations antérieures qui ne peuvent malheureusement pas être datées dans l'état des connaissances. Un tessou trouvé en position résiduelle dans un état ultérieur permet de poser l'hypothèse de la mise en place de cette première occupation entre -20 et la fin du I^{er} s. Parmi les édifices construits dans un second temps, nous comptons un bâtiment d'au moins 13 à 14 m², dont les murs ont été récupérés, mais qui a conservé une partie de son sol. La mise en place, l'occupation, l'abandon puis la

récupération de cet ensemble interviennent entre le II^e s. et la première moitié du III^e s. À 8 m au nord du bâtiment, se trouve une maçonnerie carrée percée d'une ouverture ovale décentrée. Là aussi, la mise en place, l'occupation puis l'abandon de cette structure couvrent la période entre le II^e s. et la première moitié du III^e s. L'hypothèse d'installations viticoles peut être avancée. Le second ensemble est situé à 80 m au sud-ouest du premier. Il s'agit d'un bâtiment d'axe nord-sud, de 20 m de longueur pour 8 m de largeur, soit une superficie de 160 m². Le plan est irrégulier du côté nord, avec des côtés à pans coupés ou bien en abside. Au moins quatre poteaux sont attestés au centre de l'espace. À l'intérieur de l'espace défini par les murs, le sol est aménagé au moyen d'un radier composé de fragments de tuiles, de silex et de tessons d'amphores. Les éléments céramiques suggèrent une mise en place de cet ensemble entre 50 et 70. Il est abandonné entre la fin du I^{er} s. et le II^e s.

Un important réseau fossoyé a été mis en évidence par les tranchées du diagnostic, avec trois orientations nettement marquées. La première est identique à celle observée lors des opérations environnantes et correspond au réseau mis en place dès la fin de l'époque gauloise. La seconde s'intègre dans le parcellaire du cadastre napoléonien de 1811. La superposition des plans permet d'identifier un axe de circulation mis au jour comme étant celui dénommé « Chemin des Vauroux » sur le document du XIX^e s. La présence massive d'ornières laissées par les chariots montre bien l'utilisation intensive de ce chemin. La troisième orientation enfin, ne correspond à aucune structuration connue, mais reste elle aussi fortement marquée. Deux zones d'extraction de matériaux, probablement du silex, dont la datation n'est pas connue, ont également été repérées à proximité d'axes de circulation.

Au final, ce diagnostic a permis de replacer les vestiges dans leur contexte immédiat et de les mettre en relation avec les observations réalisées en 2014 lors du diagnostic des parcelles voisines.

Jean-Philippe Gay

AMILLY MAINVILLIERS

Boissay, L'Enclos

L'opération de diagnostic sur les lieux-dits Boissay (Amilly) et L'Enclos (Mainvilliers), réalisée entre le 18 septembre et le 20 octobre, puis du 13 au 22 novembre 2017, s'inscrit dans le prolongement des interventions précédentes relatives à la création de la ZAC Pôle Ouest de Chartres. Localisé à proximité immédiate de la ville de Chartres, ce projet s'étend sur une surface de plus de 200 ha. Une emprise de 266 620 m² était concernée par cette prescription de diagnostic, huitième opération effec-

tuée dans ce secteur, aujourd'hui bien connu par l'archéologie. Les opérations les plus récentes avaient livré des vestiges néolithiques, une occupation hallstattienne lâche, ainsi qu'une très grande villa du Haut-Empire et des structures agricoles de l'Antiquité tardive. Les parcelles concernées jouxtant celles déjà diagnostiquées, notre objectif principal résidait donc dans la jonction et l'articulation entre les différents sites découverts.

La découverte la plus inattendue fut celle d'un paléovallon, totalement disparu du paysage actuel, qui a permis l'observation d'une des plus importantes séquences limoneuses trouvées en Eure-et-Loir. Le potentiel de conservation du niveau archéologique est important dans l'axe du paléovallon et la position stratigraphique des silex taillés découverts est cohérente avec leur attribution chrono-culturelle au Paléolithique moyen. Positionnés dans une unité stratigraphique bien identifiée, ils constituent un élément rare pour cette zone géographique qui manque cruellement de stratigraphies de références et de sites fouillés pour cette période, dont les modalités de peuplement et la définition des productions lithiques restent mal connus. Cependant, depuis quelques années, les indices d'occupations néandertaliennes dans cette région se font de plus en plus nombreux. Le présent diagnostic apporte la confirmation d'une stratigraphie bien conservée au sein de laquelle plusieurs unités ont permis la conservation des témoins d'une production d'éclats selon des modalités Levallois récurrentes, unipolaires ou centripètes. L'extension du vallon s'orientant vers le sud-est, l'assiette de conservation potentielle des vestiges peut être estimée à environ 1500 m².

Aucune structure ne peut être mise en relation avec le Néolithique, mais cette période est représentée par des mobiliers recueillis sous la forme d'isolations ou encore de manière résiduelle dans des structures plus récentes. Bien que très altérés, les éléments céramiques ont pu être datés entre le Blicquy-Villeneuve-Saint-Germain et le Néolithique moyen 1. L'assemblage lithique peut être rattaché au Néolithique en général et plus particulièrement au Néolithique moyen au sens large dans la mesure où l'outillage retouché sur éclat est particulièrement représenté. La présence d'éléments laminaires peu réguliers pourrait également indiquer la fin du Néolithique ancien, toutefois sans élément caractéristique. Dans un secteur où le Néolithique ancien était désormais bien connu, des occupations successives du Cerny-Barbuise et du Chasséen septentrional sont identifiées, mais les sites d'habitat du Néolithique moyen 1 attribuables au Cerny de type Barbuise sont très mal connus régionalement, la culture de Chambon étant prédominante.

La période protohistorique est représentée par un vaste enclos trapézoïdal mesurant 274 m de longueur et 159 m

de largeur sur son petit côté. Bien qu'incomplet, une restitution rapide du plan aboutirait à une surface totale d'au moins 60 660 m². En réalité, il s'agirait plutôt de l'association de plusieurs enclos. En revanche, quasiment aucun autre élément mis au jour ne semble pouvoir être mis en relation avec ces enclos. Les quelques éléments céramiques découverts indiquent tous une datation de La Tène D2 (80-30 av. J.-C.), pouvant se prolonger sur la période romaine précoce.

L'occupation romaine qui constitue la période suivante est répartie sur toute l'Antiquité. Le diagnostic précédent, en 2014, avait révélé la présence d'une importante villa du Haut-Empire et une partie du mobilier céramique prélevé dans des fosses en 2017 correspond lui aussi à cette datation. La pâte stampienne place l'occupation entre le I^{er} s. et le III^e s., tandis que certains éléments décoratifs précisent cette datation entre 70 et 100. Le Bas-Empire, largement perçu en 2014 sur la parcelle de Noudin, se limite à deux dépôts de vases découverts à l'intérieur de l'espace enclos. La céramique de type commune sombre à pâte grise offre deux types de formes : un grand vase à liquide ansé de type cruche, un pot à lèvre ronde et fond très épais. Des cruches de ce type sont attestées dans le secteur de Chartres au IV^e s. et V^e s. Les derniers vestiges de l'Antiquité tardive et se situent également à l'intérieur de l'enclos. Il s'agit d'une cabane et d'une fosse. Certains éléments céramiques sont d'époque antique, mais la plupart des tessons sont attribuables à la période de transition avec le haut Moyen Âge (480-530), avec des éléments caractéristiques, comme des décors de molettes ou de palmettes.

Enfin, la présence de vestiges remontant au XIX^e s. témoigne de cheminements et de réseaux fossoyés dont l'origine semble remonter à la fin du Moyen Âge et qui déterminent l'orientation des parcelles cadastrales jusqu'aux années 1970. Le long de ses axes, un système de bornage par plots ainsi que des fosses d'extraction jalonnent le site. Il ne s'agit aucunement d'une activité intensive et permanente, mais plutôt d'exploitations familiales liées aux besoins des constructions ou de l'aménagement des champs.

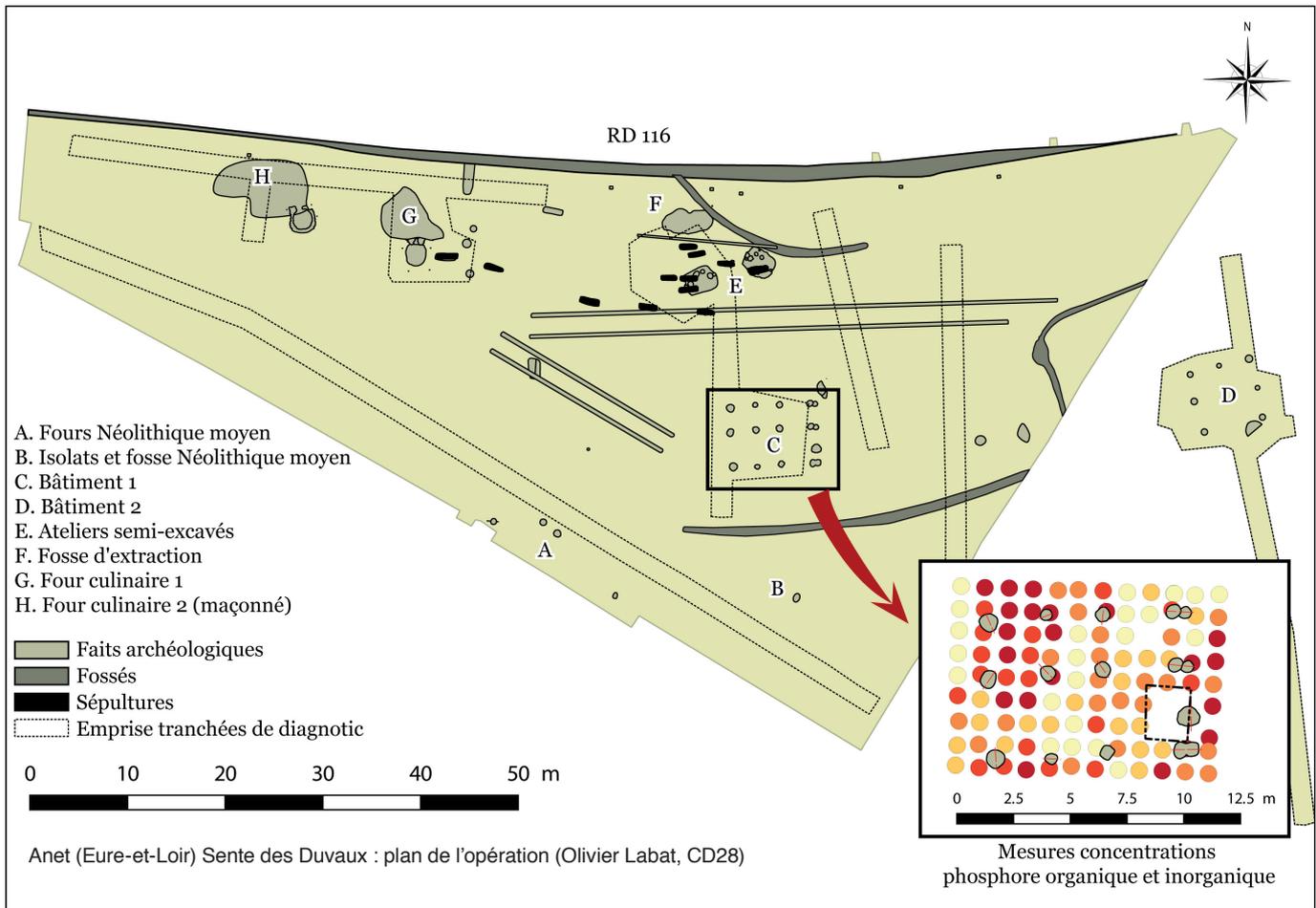
Jean-Philippe Gay

Moyen Âge

ANET Sente des Duvaux

L'opération de fouille archéologique, d'une emprise de 3400 m², réalisée en 2017 sur le lieu-dit Les Terres Franche » à Anet (Eure-et-Loir) s'inscrit dans le même projet d'aménagement d'une déviation routière que le site protohistorique dit Les Durvys-Sente des Duvaux, fouillé à proximité par É. Fencke et fait suite à un diagnostic archéologique mené par cette dernière l'année précédente. Les parcelles s'étendent sur une succession de terrasses alluviales situées sur le versant est de la vallée de l'Eure. Hormis une opération aux abords de

l'église Saint-Cyr-et-Sainte-Julitte d'Anet qui avait livré les vestiges attendus du cimetière paroissial, la fouille de l'occupation médiévale dite de la « Sente des Duvaux », s'insère donc dans un environnement archéologique local qui reste encore mal connu. L'opération de diagnostic avait mis en évidence une occupation médiévale composée d'un bâtiment sur poteaux, d'un petit atelier artisanal semi-excavé, de quelques sépultures vraisemblablement antérieures et d'une grande structure d'époque moderne dont la fonction restait à déterminer.



Des vestiges d'une occupation du Néolithique moyen

Quatre petites fosses subcirculaires aux parois rubéfiées d'un diamètre moyen de 0,60 mètre ont livré un mobilier varié (céramique, silex taillé et possible fragment de mouture) associables à sept isolats dont deux tessons de céramique et cinq silex taillés. Ces éléments ont été attribués au Néolithique moyen et se concentrent au sud de la zone prescrite ; ils se font l'écho d'une fosse similaire dégagée lors de la fouille des « Durvys ».

Une petite nécropole sans doute carolingienne

Un ensemble de 12 sépultures présente une organisation groupée avec cependant un étirement qui suit une logique linéaire vers l'ouest (figure 1). Cette organisation, parallèle à l'actuelle RD 116, pose la question de l'ancienneté de cette voie.

En absence de datation radiocarbone (en cours), on s'appuiera sur l'architecture générale des fosses d'inhumation, le positionnement des corps, la rareté du mobilier et le défaut de structures non funéraires associées pour suggérer un usage pendant la période carolingienne (figure 2). On ne peut avoir aucune certitude quant à l'appréhension de la totalité de cet espace sépulcral mais, hormis les possibles disparitions liées à l'installation d'un habitat en ses lieux et place, l'ensemble semble complet. Le fait qu'il n'y ait pas de recoupements milite plutôt en faveur d'une période d'utilisation limitée. Une analyse des restes osseux est en cours (S. Hérouin, ville de Chartres) et permettra sans doute de préciser l'état sanitaire de cette communauté.

Une occupation des X-XII^e s.

Elle s'installe en partie dans la nécropole ce qui donne lieu à quelques réductions. Elle se compose d'un bâtiment sur 15 poteaux qu'accompagne un silo et qui semble s'inscrire dans un espace limité par un fossé. En l'absence d'éléments matériels permettant d'assurer la fonctionnalité de l'édifice, des prélèvements de phosphore ont été réalisés. Ils mettent en évidence un certain nombre de concentrations et plus particulièrement dans un espace interne suggérant un possible parage d'animaux (figure 1). À noter que la présence d'un bâtiment structurellement proche, mis au jour lors du diagnostic à l'extérieur de l'emprise de fouille, semble conforter l'hypothèse que l'habitat n'a pas été appréhendé dans sa totalité.

Deux ateliers ont également été observés. L'un présentait encore son niveau d'occupation sur lequel les restes presque complets d'un individu céramique du XI^e s., une oule, ont été collectés. Cette découverte laisse supposer un abandon sans doute rapide de cette partie de l'occupation. À proximité de ces deux structures semi-excavées, une grande fosse d'une surface de 10 m² a été mise au jour et pourrait indiquer un travail d'extraction.

La fouille a établi que la grande structure moderne correspondait en fait à la fosse de travail d'un four culinaire de grand diamètre (2,30 m) aménagé dans le substrat limoneux. Elle a également permis de constater, à proximité immédiate, la présence d'un autre four, maçonné celui-ci. La mise à l'écart de ces structures par rapport aux autres rencontrées est assez habituelle et constitue une mesure préventive contre les incendies. La présence

de 4 soles chacune séparée de la suivante par un rechauffage dans le four excavé a rendu possible la réalisation de mesures archéomagnétiques pour chacune des phases de cuisson (étude en cours d'Y. Gallet, IPGP). Elles devraient prochainement permettre d'affiner la période d'usage de cette structure.

De manière générale, un accent particulier a été donné aux problématiques paléo-environnementales. Ainsi, le mobilier anthracologique a fait l'objet d'une étude (N. Marcoux, Rennes I) et a, en outre, permis la sélection des échantillons les plus favorables pour des datations radiocarbone. De plus, la faune (J. Rivière, ville de Chartres) ainsi que les carporestes (E. Neveu, Rennes I) bénéficient actuellement d'un travail d'expertise.

Olivier Labat



Anet (Eure-et-Loir) Sente des Duvaux :
vue de la sépulture SP 1103 (Olivier Labat, CD28)

Néolithique

Âge du Bronze

ANET Les Durvys

Âge du Fer

À l'occasion de l'aménagement de la liaison routière entre Anet et Saussay, le service archéologique départemental a fouillé, durant l'été 2017, une succession d'occupations s'échelonnant du Néolithique à l'époque contemporaine. Ces sites, implantés sur une moyenne terrasse de la vallée de l'Eure, avaient été mis en évidence lors du diagnostic réalisé en 2016 (Fencke 2016). Outre une structure de combustion du Néolithique moyen II qui témoigne de la fréquentation du secteur dès cette époque, plusieurs occupations se succèdent durant la Protohistoire.

Deux enclos circulaires interprétés comme des structures à vocation funéraire et/ou cultuelle occupent le rebord de la moyenne terrasse. Le premier (enclos 1), de dimensions modestes, mesure 10 m de diamètre et possède une interruption vers le nord-est ; il livre un ensemble céramique homogène caractéristique du début du Bronze final (env. 1000 av. J.-C.). Le second, observé partiellement et dont l'interruption est orientée vers le sud-ouest, mesure quant à lui 14 m de diamètre. La datation des rares éléments céramiques qui proviennent des comblements terminaux, corroborée par des datations radiocarbone, fournit une fourchette chronologique centrée sur les phases moyennes du Hallstatt (entre 750 et 500 av. J.-C.). Ces enclos se rattachent à une série de structures de même nature disséminées de part et d'autre de la vallée de l'Eure, dont plusieurs, situées à Anet, ont fait l'objet de fouilles préventives (Lardé 2007, Dupagne 2010). Plus largement, de telles nécropoles tumulaires sont connues en France septentrionale, dont certaines localement bien documentées, à l'instar de celle d'Alluyes-Saumeray, dans la vallée du Loir, fouillée sur une trentaine d'hectares.

À l'extrémité est de l'emprise de fouille, une zone d'environ 1000 m² livre, associé à quelques trous de poteau, un mobilier céramique, lithique et faunique piégé dans des colluvions holocènes de nature limono-sableuse, résultant de l'érosion du coteau adjacent. Ces vestiges attestent de la proximité d'une occupation à caractère do-

mestique de la fin de l'âge du Bronze et du premier âge du Fer, dont il n'aurait été appréhendé que les marges.

La fin de la période gauloise et l'époque gallo-romaine précoce sont représentées par un enclos trapézoïdal déjà connu par les prospections aériennes d'Archéo27 sur le secteur et se rattachant à la catégorie des fermes gauloises. Il livre un unique bâtiment sur 6 poteaux, classiquement interprété comme un grenier. Cet établissement agricole est abandonné dans le courant du I^{er} s. ap. J.-C.

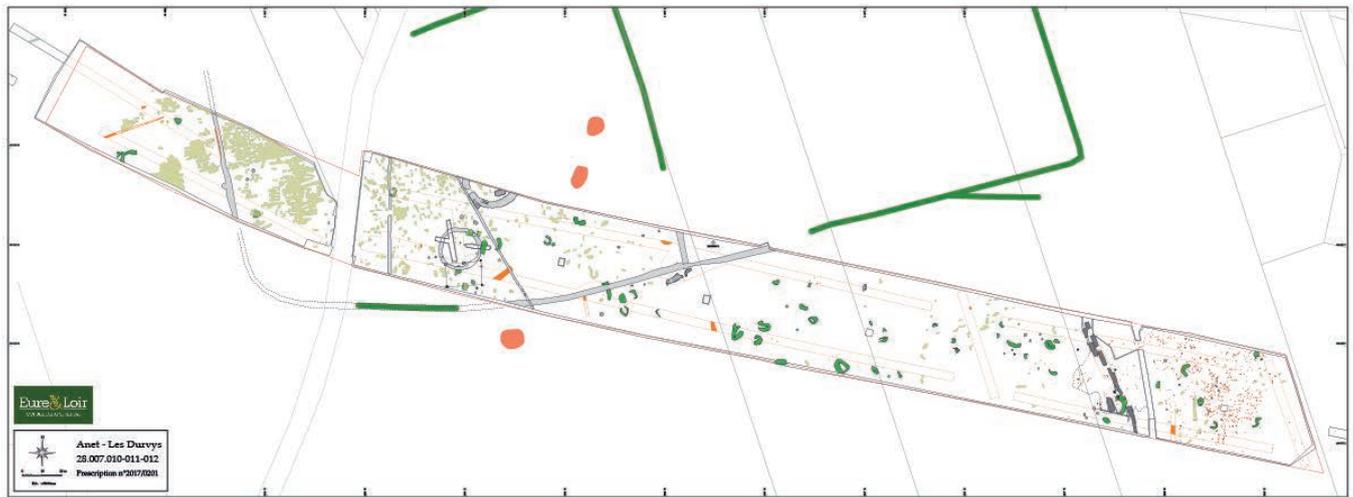
Enfin, des indices de viticulture remontant au XIV^e s. sont également documentés sur l'ensemble de l'emprise de fouille par des séries de fosses oblongues discontinues. D'autres séries de fosses de même nature, inscrites dans le parcellaire du cadastre de 1833, témoignent de la continuité de cette culture dans ce secteur du département jusqu'à l'époque contemporaine, par ailleurs attestée par des sources écrites jusqu'au début du XX^e s.

Émilie Fencke

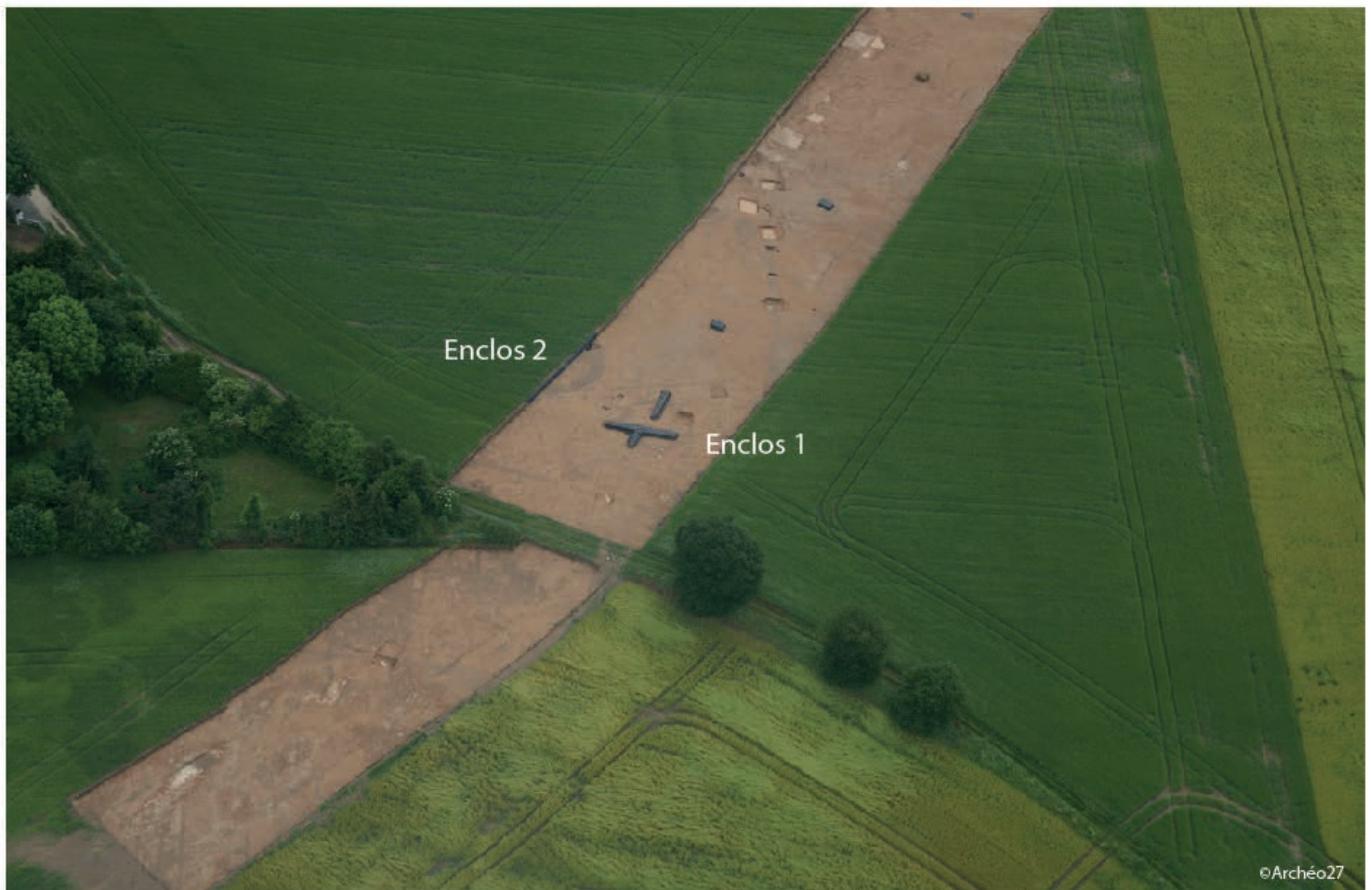
Dupagne 2010 : DUPAGNE J. et al., *Anet (Centre – Eure-et-Loir) « Allée Droite d'Oulins » ZA « Le Débucher »*. Une occupation rurale de La Tène moyenne et finale. Aménagement d'une zone d'activité : rapport final d'opération d'archéologie préventive, Conseil Général d'Eure-et-Loir

Fencke 2016 : FENCKE E., *Anet - Saussay - Liaison routière RD928-RD116 (Centre - Val de Loire ; Eure-et-Loir)*. Des occupations de la Protohistoire ancienne à l'époque contemporaine : rapport de diagnostic d'archéologie préventive. Chartres : Conseil départemental d'Eure-et-Loir

Lardé 2007 : LARDÉ S., ROBERT G., avec la collab. de BOURNE S., COUBRAY S., DI NAPOLI, F., FONTAINE A., HAMON T., IRRIBARRIA R., LE GOFF I., LIARD M. et MERCEY F., *Anet (Eure-et-Loir) « Allée Droite d'Oulins » ZA « Le Débucher » Tranche 1* : rapport final d'Opération, Pantin : Inrap



Anet (Eure-et-Loir) Les Durvys : plan général des vestiges (Émilie Fencke, CD28)



Enclos 1



Enclos 2

Anet (Eure-et-Loir) Les Durvys : enclos en cours de fouilles (Émilie Fencke, CD28)

Le site des Nonains a fait l'objet d'une opération de fouille préventive préalablement à la construction d'un lotissement sur la commune d'Auneau (Eure-et-Loir). Cette prescription fait suite à un diagnostic positif mené en 2016 par l'Inrap (Bailleux 2016). La fouille a été réalisée sur une surface de 19000 m², du 24 avril au 28 juillet 2017. Elle a révélé la présence de nombreux vestiges répartis sur l'ensemble de l'emprise. Le site semble se poursuivre à l'ouest et au sud de l'emprise étudiée.

L'occupation antique s'implante, à quelques centaines de mètres de la rivière, l'Aunay. Les structures ont été mises au jour sous la terre végétale, très arasées notamment par les pratiques agricoles. Aucun élément d'élévation n'a pu être mis au jour sur le site, seulement des structures excavées. Très peu de matériel a pu être recueilli dans les structures, de ce fait l'évolution du site a été difficilement perçue. Cependant, la stratigraphie et les quelques éléments de datation ont permis de mettre en évidence au moins des traces d'une occupation Néolithique final à proximité du site et sept phases d'occupation. Quelques témoins d'une occupation protohistorique ont pu être mis au jour. Cette occupation n'a été perçue que par le mobilier céramique recueilli dans des structures. La plupart de ces tessons se sont révélés intrusifs,



Auneau (Eure-et-Loir) les Nonains : vue oblique de trois fours de la batterie de six fours (Adélaïde Hersant, Archeodunum)



Auneau (Eure-et-Loir) les Nonains : vue d'ensemble de la cave (Adélaïde Hersant, Archeodunum)

seule une fosse peut être rattachée à cette période. Une occupation sporadique apparaît avant la fin du règne de Tibère, essentiellement au nord-ouest de l'emprise. Elle est constituée d'une dizaine de structures dont la fonction n'est pas établie. Cependant, il est intéressant de remarquer que trois temps peuvent être distingués à l'intérieur de cette phase. L'occupation de la première moitié du 1^{er} s. est marquée par la mise en place d'un système fossoyé quadrangulaire avec une entrée au sud, par le biais d'un porche. Aucune trace de bâtiment en matériaux périssables n'a pu être mise en évidence, cependant une cave maçonnée se trouvant à l'intérieur de l'enclos est associée à cette phase. Plusieurs indices d'artisanat peuvent être associés à cette époque, une petite aire de travail peut être liée au traitement des peaux ainsi que deux batteries de fours en rangées de deux ou trois, probablement liés à une activité culinaire.

À partir de la période flavienne, un tournant s'opère dans l'organisation du site. Une sectorisation des espaces est marquée, la *pars urbana* au nord et la *pars rustica* au sud. La séparation entre ces deux espaces est soulignée par l'installation d'une enceinte maçonnée et d'un porche au sud. À l'intérieur de l'enceinte, un bâtiment résidentiel maçonné rectangulaire simple est installé

ainsi qu'une dépendance. Une grange est également édifée au sud-est de cette clôture et un bâtiment dans l'angle extérieur sud-est, associé à une probable aire de battage. L'ensemble s'inscrit tout de même dans la continuité de l'installation précédente, en effet on remarque que l'enceinte reprend la même orientation que celle de l'enclos et le bâtiment principal s'installe au-dessus de la cave de la phase précédente. Au cours du II^e s., la structure générale de l'occupation est conservée mais un agrandissement et une restructuration du bâtiment résidentiel sont effectués tout comme l'édification de deux pavillons dans la partie résidentielle, le long du mur de clôture sud. Sont ajoutés au bâtiment résidentiel, une galerie de façade au sud, des pièces chauffées à l'est et de deux autres pièces à l'ouest, dont une tour d'angle. Le bâtiment compte désormais dix pièces, pour une surface de 421 m² (273 m² interne). La recherche du confort et les marqueurs ostentatoires effectués pendant cette phase démontrent un niveau de vie assez élevé.

Dans sa phase d'extension maximale, au début du III^e s.,

l'établissement des Nonains voit de nouveau son bâtiment résidentiel s'agrandir et une double enceinte s'installer. Cette dernière est construite autour de la première et permet désormais de distinguer trois cours. Le bâtiment résidentiel est à son apogée, il subit de nouveau quelques restructurations internes ainsi que deux agrandissements au nord, dont une probable cour ou jardin. Un bâtiment agricole est construit au sud-ouest, intégré dans cette nouvelle enceinte. Une voie fait son apparition au sud-est, elle s'arrête au niveau de l'angle sud-est de la nouvelle enceinte. Même si un remaniement de l'établissement est opéré à ce siècle, son occupation semble avoir été de courte durée. Dès le courant III^e s., les bâtiments de la villa semblent abandonnés et amplement récupérés. Deux fosses viennent perturber et détruire en partie le bâtiment résidentiel. Aucune occupation n'a pu être mise en évidence entre le III^e s. et les périodes moderne et contemporaine. Ces dernières sont d'ailleurs essentiellement représentées par un mur et trois fosses.

Adélaïde Hersant

Gallo-romain

CHARTRES 32 rue des Petites-Filles-Dieu

Le diagnostic situé au 32 rue des Petites-Filles-Dieu à Chartres (Eure-et-Loir) a été réalisé sous la forme d'une surveillance de travaux. Il s'est concentré sur la partie basse du terrain à l'endroit des futures constructions, la partie haute, située à flanc de coteau, n'étant pas accessible. L'opération a mis en évidence le substrat géologique constitué de craie sénonienne sur près de 2,25 m d'épaisseur. Le bas du coteau présente un aménagement de la période antique qui se résume à un mur de direction nord-sud long d'au moins 8,50 m, dont la fonction n'est pas déterminée. Une série de remblais lui est associée. Un creusement dans la craie, à l'est de ce mur antique suggère qu'une terrasse aurait pu être aménagée dans le coteau. Après une phase de remblaiement, non datée, afin de « viabiliser » le terrain, le coteau est à nouveau entaillé d'une nouvelle terrasse. Seule son extrémité nord a été mise en évidence. De la terre à jardin est déposée et des constructions de période industrielle (bâtiments annexes de la maison située au nord de la nouvelle parcelle) sont réalisées (terrasse, murs de séparation).

Fanny Gauthier



Chartres (Eure-et-Loir) 32 rue des Petites-Filles-Dieu : creusements des terrasses visibles dans la coupe nord, perpendiculaire au coteau (Fanny Gauthier, Direction de l'archéologie Chartres Métropole)

Âge du Fer

CHARTRES 9 rue du Fossé-Gaulois

Le diagnostic du 9 rue du Fossé-Gaulois a permis l'observation de 47% des 686 m² prescrits. Il a confirmé la présence du grand fossé ceinturant la ville du Haut-Empire et, notamment, l'exactitude du tracé réalisé par Pierre Lebrun en 1857. Mais il a surtout révélé l'existence d'une occupation protohistorique à proximité dans un secteur de la ville où elle était inconnue. Les deux fossés

1007 et 1018, interrompus par un passage d'1,20 m de large, et le fossé perpendiculaire 1008, suggèrent l'existence d'une occupation, sans doute un établissement rural, qui se développe vers l'ouest. Cet établissement laténien est semble-t-il abandonné à la transition La Tène DI - D2a. Une occupation dans le secteur pourrait toutefois avoir subsisté jusque la période gallo-romaine

comme le laissent penser la mare et les quelques tessons antiques recueillis. Aucune relation stratigraphique n'existe entre les fossés d'enclos protohistoriques et le grand fossé. Il n'est donc pas possible de résoudre la question de la datation de la mise en place du grand fossé. On peut, toutefois, raisonnablement douter de la

contemporanéité de structures avec une ouverture vers l'ouest avec un grand fossé de plus de 10 m de large, à environ 18 m de distance. Le grand fossé serait donc, au minimum, postérieur à la transition La Tène D1/D2a.

David Wavelet

Gallo-romain

CHARTRES Eglise Saint-Martin-au-Val

Moyen Âge

La poursuite de la fouille du sondage à l'intérieur de la nef a été réalisée sur une portion limitée de 6 m² à l'angle nord-ouest du sondage 2016. Au total, 64 m² sont accessibles. Les maçonneries observées en 2016, et interprétées comme les vestiges d'un premier édifice mérovingien ont été complétées vers l'ouest. Le mur de direction est-ouest est composé d'une fondation et de deux soubassements construits avec des blocs de récupération du grand sanctuaire antique. L'élévation est appareillée avec des moellons rectangulaires en calcaire, extraits des murs des portiques de l'édifice cultuel gallo-romain. Ces vestiges très ténus seraient antérieurs ou contemporains du milieu du VI^e s. Les sarcophages étudiés cette année sont au nombre de six. Un premier ensemble se définit par un calcaire blanc à crème et la présence de cuves bipartites irrégulières et issues de la récupération de blocs d'architecture du grand sanctuaire antique. Le sarcophage 8585 présente une croix pattée affinée sur le couvercle. Ouvert dès l'époque mérovingienne, il pourrait être l'une des premières inhumations contemporaines de la construction de l'édifice mérovingien. Sur les deux autres sarcophages, un seul n'avait pas été ouvert. Le corps non perturbé présente malheureusement une dégradation importante causée

par de la bruschite. Trois sarcophages appartiennent au groupe des sarcophages monolithiques en calcaire. Ils ont tous fait l'objet d'un pillage au XIX^e s. Malgré cela, le sarcophage 8593 présentait encore un squelette en place dans la cuve. Les analyses ¹⁴C sont en cours mais la morphologie des cuves, identique à celles observées sur les autres sarcophages ainsi que les données stratigraphiques permettent de situer ces sépultures entre le VI^e s. et le VII^e s. Plusieurs sols prennent place au-dessus des comblements des fosses sépulcrales. Ils correspondent pour la plupart à des couches argileuses compactées ou de mortier rose. Seul un sol conserve des tomettes rectangulaires en surface. Aucune datation ne peut être apportée pour la mise en place de ces espaces de circulation ou leur utilisation. À titre hypothétique, le sol de tomettes pourrait être associé à l'église du XI^e s. À l'ouest de la nouvelle zone, sous les remblais datés probablement du XVII^e s., est apparue une fosse de pillage. Elle vient entailler le sarcophage 8585 au niveau de la tête de la cuve. Sa datation est incertaine. Enfin, la limite ouest du sondage est marquée par un massif de silex imposant. Il s'agit de la façade de l'église, témoin de sa reconstruction au XVII^e s.

Bruno Bazin, Émilie Portat

Gallo-romain

CHARTRES Les peintures murales romaines de Chartres - *Autricum*

L'année 2017 marque le début des activités du PCR « Les peintures murales romaines de Chartres - *Autricum* », projet porté par la Direction de l'Archéologie de la ville de Chartres. L'équipe pluridisciplinaire réunie pour ce PCR se compose d'agents de la Direction de l'Archéologie, des archéologues-toichographologues du Centre d'Etude des Peintures Murales Romaines de Soissons, de chercheurs du laboratoire « Archéologie d'Orient et d'Occident » (AOROC-ENS-Paris), d'universitaires (archéologue, épigraphiste, historien de l'art), de chercheurs indépendants, d'agents de l'INRAP et d'opérateurs privés et enfin d'étudiants. L'ambition du PCR est d'étudier et de publier l'intégralité des ensembles représentatifs de peintures murales romaines découverts à Chartres lors des opérations archéologiques récentes et anciennes. L'étude des enduits peints fragmentaires ne se limitera pas à la seule description des décors mais tentera de les replacer dans une vision globale à l'échelle de la ville

antique et les intégrera, si possible, dans une réflexion générale sur l'architecture disparue. En fonction de la qualité et de la conservation des décors, mais également de la documentation de fouille disponible, l'analyse de l'iconographie ou du style des décors sera confrontée à la nature des bâtiments décorés, à la fonction des pièces, à la chronologie relative, au type de support utilisé et à une éventuelle signification politique et/ou religieuse. L'étude globale intégrera des analyses de mortiers et de pigments et établira des relations entre les décors, l'architecture des bâtiments et la vie quotidienne dans l'antique *Autricum* (grâce notamment à l'étude des très nombreux graffitis).

Durant cette première année probatoire, l'activité s'est concentrée sur trois objectifs :

- La mise en place du cadre général du PCR (consolidation des partenariats scientifiques, recherche de

financement, acquisition d'outil informatique, prise de contact pour les activités futures, programmation scientifique pour la période 2018-2020).

- La réalisation d'un inventaire photographique complet des enduits peints fragmentaires et des panneaux restaurés afin de déterminer la programmation scientifique future du PCR. Cet inventaire a permis de mettre à jour la carte des découvertes de peintures murales à Chartres (près de 70 sites), de découvrir un décor oublié et non enregistré et de mettre en valeur la présence de stucs (9 sites), de nombreux graffitis (8 sites) et de boulettes de pigments (13 sites).
- La réalisation des premières études d'enduits peints fragmentaires.

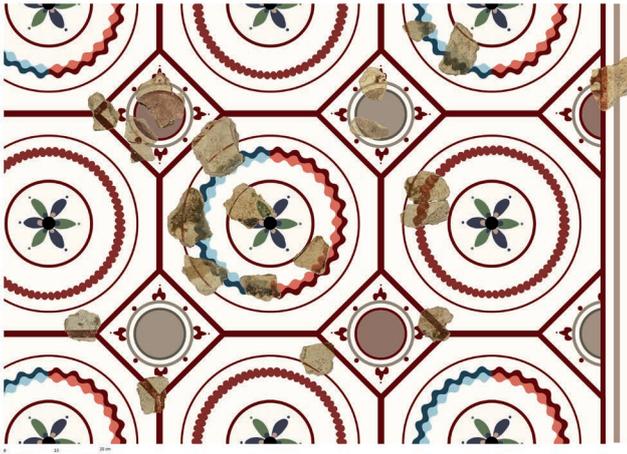


Figure 1 : Chartres (Eure-et-Loir) 14-26, rue des Grandes Filles-Dieu : restitution du décor à réseau (L. Catté, APPA-CEPMR)

Plusieurs lots anciens des sites du 28, rue du Faubourg-Guillaume et de la rue des Grandes-Filles-Dieu ont bénéficié d'une reprise d'étude faisant suite à leur publication partielle en 1995. Cette étude a été réalisée par C. Allag (APPA-CEPMR) et a permis de mettre à jour la documentation graphique, notamment la restitution d'un probable décor de plafond à réseaux de la fin du I^{er} s. apr. J.-C. (Figure 1). L'équipe du PCR est intervenue lors de la campagne 2017 de la fouille programmée du sanctuaire de Saint-Martin-au-Val afin d'assurer le prélèvement des rares vestiges peints découverts. Ces quelques fragments révèlent la présence probable, dans la décoration de la fontaine monumentale, de représentations figurées perceptibles grâce à la mise au jour de fragments de drapé, de carnation et de chevelure, ainsi que l'existence d'importantes moulures en stuc. Lors de l'inven-



Figure 2 : Chartres (Eure-et-Loir) 10-12 place des Épars : graffito d'éléphant et de gladiateur (R. Huchin, Direction de l'archéologie Chartres Métropole)

taire photographique, un graffito d'éléphant opposé à un gladiateur a été découvert sur un fragment du site de la place des Épars (Figure 2). Cette représentation inédite d'un pachyderme sur un graffito en Gaule a fait l'objet d'une analyse par J. Trinquier (AOROC) qui y voit une représentation imaginaire des spectacles romains et non l'indice d'un combat de ce type dans l'arène d'Autricum.

Enfin, programmée sur trois ans avant la création du PCR, l'étude d'un lot très important, découvert dans le comblement d'une cave du site Casanova-Nicole, s'est poursuivie en 2017 au CEPMR et a abouti à la restitution de deux riches décors de la seconde moitié du I^{er} s. apr. J.-C. dont un particulièrement bien conservé avec une restitution très complète couvrant une surface de 8 m². La rédaction du rapport d'étude associé sera achevée en 2018.

Suite à cette année probatoire, dont les activités ont été essentiellement consacrées à l'élaboration de la programmation scientifique future, grâce à l'inventaire photographique, le PCR bénéficiera d'une programmation triennale pour la période 2018-2020. Celle-ci prévoit la mise en place d'une série d'analyses de mortier, avec une participation sur le long terme de A. Coutelas (Arkemine – AOROC), et de pigments, le développement des études de lots fragmentaires, notamment grâce à C. Allag et à l'aide d'étudiants et le lancement d'études de synthèse par des collaborateurs extérieurs.

Raphaël Huchin

Gallo-romain

CHARTRES 2 avenue Béthouart

Ce diagnostic situé au 2 avenue Béthouart à Chartres dans l'enceinte du collège et lycée Notre-Dame, sur les parcelles BL246 et 533p, a été réalisé sous la forme de 8 tranchées réparties sur l'ensemble du terrain et d'une surveillance de tranchée pour la pose d'un réseau gaz. Deux sondages à la pelle mécanique ont été effectués au sud-est du terrain (tranchée 2) et au nord-ouest (tranchée 9) afin d'appréhender le substrat géologique et

apprécier l'épaisseur de la stratigraphie. Les premières traces de fréquentation du secteur semblent dater de la fin de La Tène (LT D2b) voire du début de la période augustéenne. Elles se caractérisent par des sols résultants de piétinement. Un cailloutis de circulation est ensuite installé afin d'assainir la zone et constituer une couche de préparation pour les aménagements postérieurs. À la période augustéenne, la voie d'axe est-ouest est im-



Chartres (Eure-et-Loir) 2 avenue Béthouart : succession des couches de sol et des couches d'occupation observées dans la tranchée 9 (Isabelle Huchin-Godin, Direction de l'archéologie Chartres Métropole).

plantée (tranchée 3). Une autre voie d'axe nord-est sud-ouest est aménagée sans doute à cette période. Entre la période claudienne et la fin de la période flavienne, la voie 646 se développe et connaît plusieurs états de réfection. Elle est associée à des caniveaux et des trottoirs. De part et d'autre s'installe un habitat dense et

stratifié dont plusieurs états mal datés ont été reconnus. Après un incendie qui intervient à partir de 110-125 apr. J.-C., l'habitat tend à disparaître jusqu'au milieu du IIe s. et laisse place à une série de fosses et tranchées de récupération durant la seconde moitié du IIe siècle. Les voies sont abandonnées au même moment. Le secteur connaît une longue phase d'abandon qui perdure jusqu'à la période industrielle. Le terrain est remblayé. Les textes précisent que ces terres font partie d'une vaste propriété dénommée les « jardins de l'Évêque » puis « Clos de l'Évêque ». Enfin, la période industrielle est marquée tout d'abord par l'implantation d'une maison en front de rue, dans l'angle nord-est, dont seuls les vestiges de caves subsistent. Cette maison a probablement été construite après la création de l'avenue Béthouart autour de 1950. En 1968, le lycée Notre-Dame jusqu'alors installé rue des Lisses, investit le Clos l'Évêque. Des bâtiments modulaires sont alors construits sous la forme de préfabriqués. De nouvelles constructions apparaissent en 2004. En 2011, le collège rejoint alors le lycée et les préfabriqués sont abandonnés progressivement. Ce sont les traces de ces anciens bâtiments et des réseaux associés qui ont été reconnues dans les tranchées 1 à 7.

Fanny Gauthier

Gallo-romain

CHARTRES Sanctuaire de Saint-Martin-au-Val



Chartres (Eure-et-Loir) Saint-Martin-au-Val : charpente incendiée et effondrée dans le bassin de la fontaine monumentale (Bruno Bazin, Direction de l'archéologie de Chartres Métropole)

La campagne 2017 a permis de dégager une portion supplémentaire de la fontaine monumentale (bâtiment 2) vers le nord. Le mur occidental apparaît sur une longueur de 18,10 m avec un retour au nord, visible sur une longueur de 2,80 m. Ces maçonneries sont rythmées par quatre piliers de 1,35 m, séparés de 2,70 m. Vers l'angle nord-est, une entrée a été mise en évidence sous la forme de trois marches et d'une partie de porte en bois calciné. Un second escalier, dont quatre marches sont conservées, permet de relier le bâtiment 2 au portique nord situé au moins à 2,70 m plus haut à l'est. Sur le parement intérieur du mur est, à l'angle nord-est, la séquence décorative est particulièrement bien conservée avec une alternance de plaques de marbre et de moulures chanfreinées ou avec cavet et doucine. Le parement extérieur présente des enduits peints techniques de couleur rouge ou blanche. L'élévation des murs de la fontaine monumentale peut être restituée à partir des analyses architecturales et des études du lapidaire et des enduits peints : une série d'arcades construites

en *opus testaceum* prend place à l'ouest et certainement aussi au nord. La baie d'accès devait être édifiée en moellons rectangulaires et claveaux. Les piédroits présentent à la base un décor d'encadrement rouge encore présent. Le chambranle devait être recouvert de plaques calcaires avec motifs de méandre. Le bassin de la fontaine occupe une superficie de 30 m² à l'est. Une couverture avec charpente en bois devait protéger cet aménagement. L'abandon de cet édifice est effective probablement au début du IV^e s. Il subit par la suite un incendie puis l'effondrement de la charpente ainsi que des éléments de couverture et décoratifs. Une grande phase de récupération intervient par la suite. Enfin, à l'est, d'épaisses couches de tourbe et de dépôts alluviaux viennent recouvrir ces remblais. Des informations complètent la restitution architecturale du bâtiment 1. Ainsi, un ordre monumental peut être envisagé sur la façade octostyle à l'est de l'édifice.

Bruno Bazin

Gallo-romain

CHARTRES 1 rue du 14-Juillet

Le diagnostic du 1 rue du 14-Juillet porte sur un terrain de 9 757 m² situé à l'ouest de la ville de Chartres au sein d'un quartier totalement urbanisé au cours du XIX^e s., période à laquelle est construit le bâtiment principal et ancienne École normale de Chartres. Pour la période antique, le terrain est localisé à moins de 40 m à l'est de l'enceinte fossoyée délimitant la ville du Haut-Empire également nommé fossé de circonvallation dans la littérature archéologique. Il est également à moins de 40 m au nord de l'actuelle rue du Grand-Faubourg qui reprend globalement le tracé de la voie antique Chartres/Le Mans. Les différentes opérations archéologiques réalisées dans le secteur ont mis en évidence une occupation peu dense avec des indices d'artisanat, des aménagements de type place et des aires interprétées comme des zones de décharge.

Les principaux résultats du diagnostic concernent le Haut-Empire. Une couche limoneuse gris-verte, fréquente dans la ville d'Autricum, a été observée en différents points du terrain. Elle a livré des mobiliers datés de la seconde moitié du I^{er} s. av. J.-C. dans la tranchée TR 01 au nord-est du terrain. Partout ailleurs, elle est datée de la seconde moitié du I^{er} s. ap. J.-C.

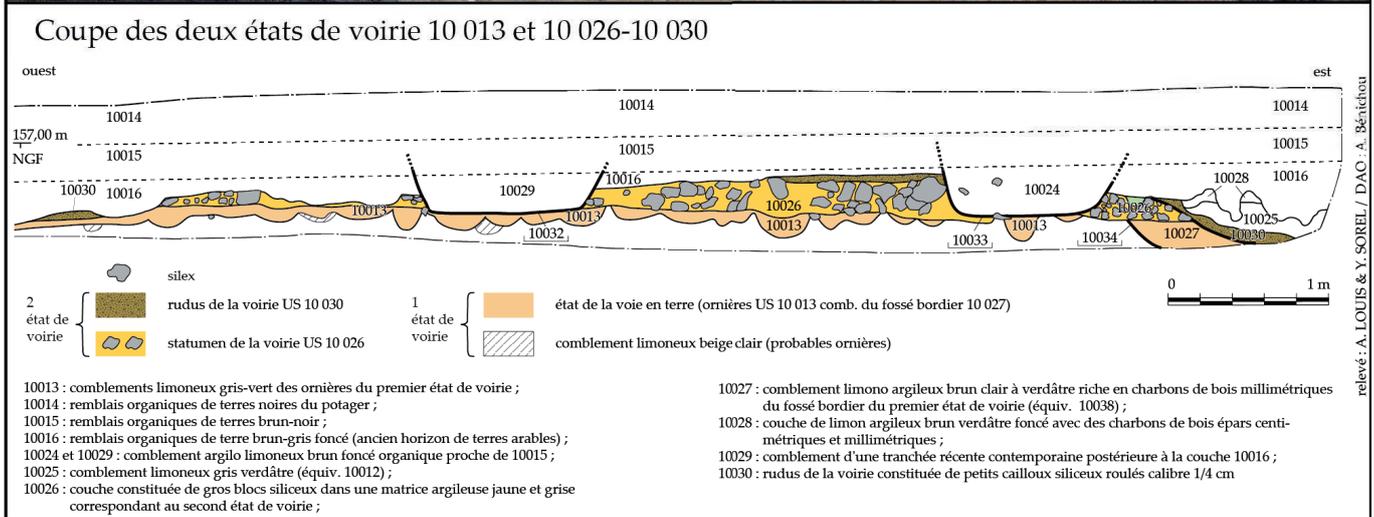
Quelques vestiges antérieurs à cette couche limoneuse grise-verte ont été mis au jour. Le plus probant est un fossé de direction sud-ouest nord-est découvert dans les tranchées de diagnostic TR 10 et TR 11 situées au sud du terrain. Il est comblé par un sédiment identique au limon de plateau très clair à cet endroit.

L'occupation du terrain au Haut-Empire se divise en deux pôles de découvertes.

Au sud-ouest du terrain, une voie de direction nord-sud, non connue à ce jour, a été mise en évidence. Son

premier état est un chemin en terre (10 013) matérialisé par une série d'ornières bordé à l'est par un fossé. L'ensemble conservé est large d'environ 6,80 m. La voie semble changer légèrement de direction vers le sud. Au nord-est du terrain, un fossé dans le prolongement de la voie 10 013 et de même direction permet d'envisager son développement à travers tout le terrain et plus au nord. Le second état de la voie est large de 11 m. Il est construit à l'aide d'un remblai d'argile et de silex rehaussé d'une couche cailloutis de silex de petit calibre (3 à 6 cm). Elle conserve a priori la même direction que l'état précédent. De nombreux restes de faune ont été collectés dans ce secteur à l'est de la voie et dans les épaisseurs de limon gris-vert. Certains renvoient à de la boucherie primaire.

Au nord-est du terrain, une structuration de l'espace suivant une direction nord-nord-ouest sud-sud-est intervient au cours de la seconde moitié du I^{er} s. de notre ère. Cette occupation se matérialise à l'ouest par un aménagement de circulation constitué de remblai d'argile à silex recouvert par un cailloutis. Il est large d'au moins 19,50 m et est mis en œuvre vers 40 ap. J.-C. au plus tôt. Il est bordé à l'est par un trottoir constitué d'un cailloutis peu épais. À l'ouest du trottoir, l'aménagement de circulation est perturbé par un espace quadrangulaire de 9 m de large bordé par des fossés. Sa fonction nous échappe. L'espace interne n'a pas livré de vestige. Les comblements du fossé ont livré des déchets domestiques (faune et céramique essentiellement). Le remplissage inférieur des fossés est daté de la fin du I^{er} s. et le comblement définitif est daté du début du II^e s. Plus à l'est, un espace bâti avec une cour a été mis en évidence. L'espace bâti est matérialisé par 2 tranchées de récupération de murs parallèles au trottoir. La tranchée de récupération, située à 14 m du trottoir, sépare l'espace bâti de l'espace ouvert



Chartres (Eure-et-Loir) 1 rue du 14-Juillet : coupe des deux états de voirie (CD28)

qui se développe à l'est et comprend sur une surface décapée réduite de 10 m² un cellier et 2 fosses. L'une de ces fosses est datée de la seconde moitié du I^{er} s. Bien que très partiellement fouillée, elle a livré une quantité importante de déchets de forge attribuable à l'étape d'épuration (25,9 kg). Le cellier 1019 est daté de la fin du I^{er} s. au début du II^e s. Fouillé intégralement, l'élément le plus remarquable est un fragment de catillus (partie mobile du moulin manuel). L'abandon de l'habitat pourrait intervenir au début du II^e s. comme le suggère le comblement final des fossés du petit espace enclos situé l'ouest du trottoir. La récupération des murs et le démantèlement de l'habitat apparaît au plus tôt vers 150.

Dans la partie ouest du terrain, sous l'actuel potager, se trouve une zone de décharge en usage durant tout le Haut-Empire. Elle a livré des mobiliers dispersés, de faune, de céramique, de terre cuite architecturale et de métal dont deux hipposandales. On peut également préciser que des aménagements de circulation mal conservés ont été observés au nord-ouest du terrain dans l'extrémité de la tranchée TR 03.

Ce diagnostic a permis de mettre au jour de nouveaux éléments du réseau viaire dans ce secteur de la ville antique. Le tronçon de voirie mis en évidence au sud-ouest du terrain peut être une des composantes du réseau viaire daté du début de la période augustéenne. Le léger infléchissement observé vers le sud permet d'envisager qu'il longe le grand fossé de la ville. Au nord, l'aménagement de voirie prend une direction différente (nord-nord-ouest) plus proche du réseau orthogonal régulier structurant la ville au Haut-Empire. L'identification de bâtiments le long de cet axe, montre pour la première fois l'extension des habitats dans ce secteur. Situé à moins de 75 m au sud de l'atelier de potiers mis au jour au XIX^e s., cet habitat est associé à de l'artisanat de la métallurgie (forge d'épuration), activité qui reste jusqu'à présent peu connue dans l'espace urbain d'Autricum.

Pierre Perrichon

COULOMBS

Déviations de Nogent-le-Roi, section RD116/RD4

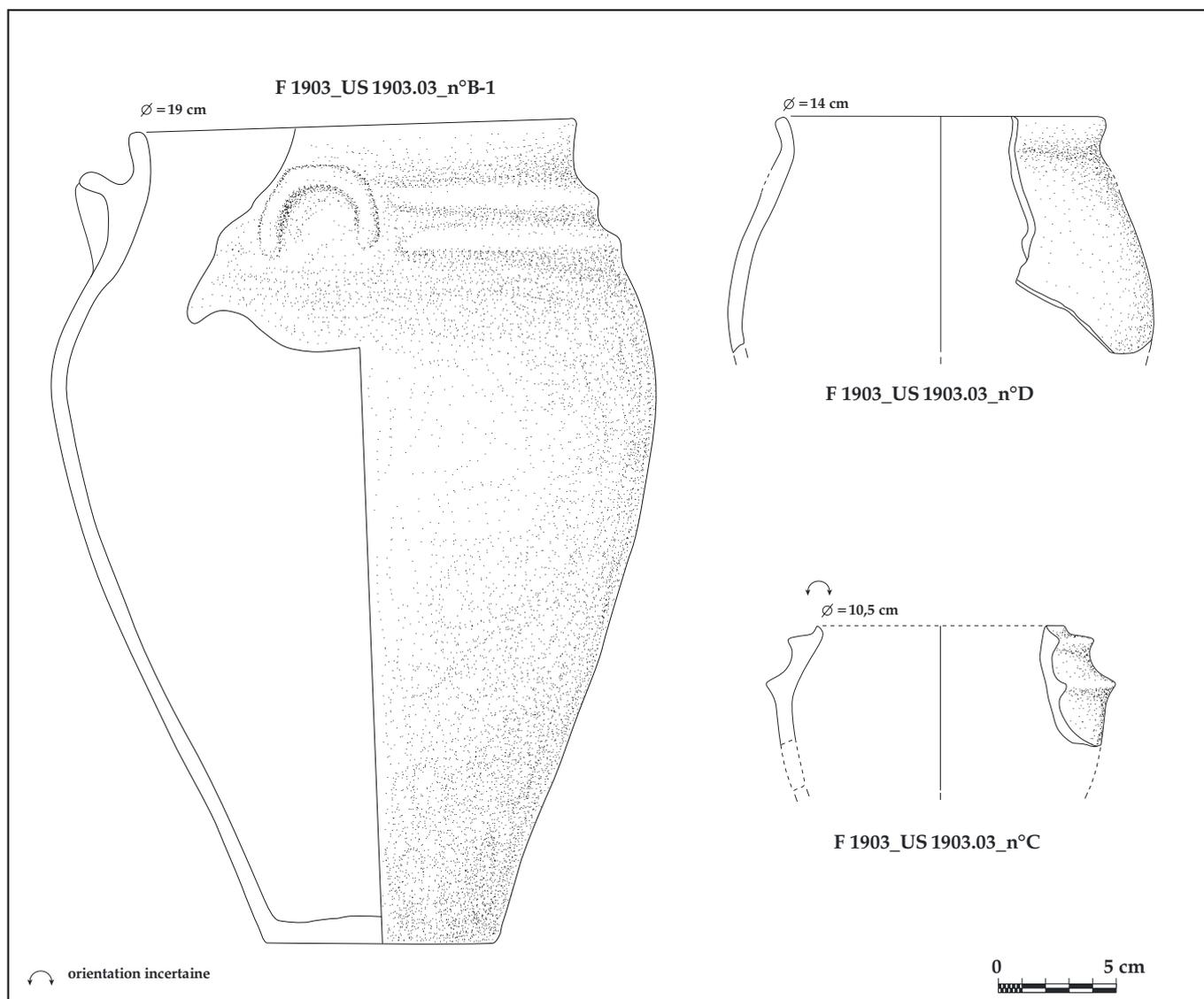
L'opération de diagnostic prend place dans le cadre de la poursuite de l'aménagement de la déviation de Nogent-le-Roi. Elle concerne plus particulièrement la section située sur la commune de Coulombs, reliant la RD116 à la RD4. Le diagnostic concerne des terrains agricoles situés en périphérie sud-est du Centre Bourg. Son tracé relie le fond de vallée de l'Eure au plateau situé à l'est de la ville.

L'apport principal de cette opération concerne l'étape ancienne de l'âge du Bronze. La découverte d'une large fosse à profil en « V-U » en pied de versant de la vallée du Loir a permis de recueillir du mobilier lithique et céramique homogène, provenant d'une unique unité stratigraphique située au sommet du remplissage de la fosse. Malgré un nombre restreint d'individus (5 à 6 exemplaires), le corpus céramique semble être caractéristique de cette période. On retiendra plus particulièrement la présence d'un vase à profil en « S » archéologiquement complet, présentant sur son col une anse arciforme encadrée par deux cordons, ainsi qu'un bord

appartenant à une céramique de forme complexe présentant deux cordons triangulaires disposés sur le col. La série lithique regroupe 23 pièces en silex secondaire local, probablement obtenues selon des modalités de production simples (débitage d'éclats par percussion dure). L'outillage est peu élaboré et dominé par les denticulés. Une datation réalisée sur charbon de bois permet de dater cette couche archéologique entre 2145 et 1954 avant notre ère. Malgré son caractère isolé et restreint, ce petit ensemble homogène identifié en contexte clos et assorti d'une datation absolue constitue un nouveau point de référence pour l'étude du Bronze ancien et vient renseigner un secteur géographique très peu documenté pour cette période.

Les autres vestiges découverts lors de ce diagnostic se rapportent à des fossés de parcelles identifiables sur les cadastres de 1778 et 1834, ainsi qu'à des vestiges liés à la viticulture, pratique agricole attestée dans le secteur de Coulombs depuis le Moyen Âge.

Gabriel Chamaux



Coulombs (Eure-et-Loir) déviation de Nogent-le-Roi : céramique de l'âge du Bronze (CD28)

DREUX

55 et 57 rue Saint-Denis

Du 18 au 20 avril 2017, le service de l'archéologie du conseil départemental d'Eure-et-Loir a réalisé à Dreux des observations archéologiques dans le cadre d'un diagnostic anticipé sur les parcelles AS 4 et AS 5, 55 et 57 rue Saint-Denis. Le diagnostic se situe dans la partie ouest d'un îlot urbain localisé dans l'agglomération sud de Dreux au nord de la voie ferrée. Dans cet îlot, délimité à l'ouest par la rue Saint-Denis, à l'est par la rue Pastre, au sud par le boulevard Pasteur et au nord par la rue Claye, 3 diagnostics ont été réalisés en 2016 mettant en évidence dans deux d'entre eux un vaste espace funéraire du Bas Empire.

Le diagnostic de 2017 a permis de mettre en évidence 6 tombes avérées et 11 probables. L'orientation des tombes, l'organisation de l'espace funéraire, mais aussi l'absence de mobilier d'accompagnement sont comparables à celles de la nécropole du Bas-Empire située à proximité et mise au jour lors des diagnostics de 2016. Trois datations ¹⁴C ont confirmé la proposition chronologique. L'inhumation du 2 boulevard Pasteur est datée du milieu du IV^e s. au début du V^e s. Les deux autres datations ¹⁴C proposent une datation allant du V^e s. au début du VI^e s.

Le décapage a permis d'appréhender l'ancien profil de la vallée conservé en partie centrale et nord du terrain. À cet endroit, l'ancien horizon des labours est conservé et les tombes apparaissent jusqu'à 1,80 m sous le sol actuel. Ces dernières sont profondes de 15 à 20 cm,

dont la tombe F 112 qui conserve son squelette. Au sud du terrain, l'épaisseur des labours a été enlevée. Les tombes y sont très arasées. Les résultats tendent à considérer que la nécropole occupe l'intégralité de la surface du terrain. Ce dernier est ponctuellement perturbé par 2 fosses médiévales, en raison de la présence de tessons à pâte rouge caractéristiques de la période, et par 6 fosses récentes (dépotoir extraction).

Le diagnostic ne permet pas de définir les limites de la nécropole. Au contraire, il tend à poursuivre son extension au nord et à l'est. Les observations du profil de la vallée ont permis d'affirmer que la vallée a été fortement entamée sur les terrains situés immédiatement au nord du terrain et au sud la rue Claye. La nécropole est totalement détruite à cet endroit par les activités d'extraction (ballastières). En revanche, il est probable que la nécropole s'étend au nord de cette rue. L'ensemble des découvertes récentes (2016 et 2017) tendent à conforter l'hypothèse d'un vaste espace funéraire occupé au plus tôt au Bas-Empire et ce jusqu'à la période mérovingienne, comme le suggère Jean Lelièvre et le PLU 2012.

La rue Saint-Denis, passage présumé de l'ancienne voie gallo-romaine, est aussi supposée délimiter la nécropole à l'ouest. Les sondages visant à appréhender l'ancienne voie ont été contraints par la présence de nombreux réseaux à l'ouest du terrain.

Pierre Perrichon

DREUX

4 rue Gromard

Le diagnostic mené 4 rue Gromard à Dreux (Eure-et-Loir) précède un projet d'extension d'un cabinet médical. L'emprise, d'une surface de 816 m², se situe dans un secteur de la ville connu pour une occupation funéraire de la fin de l'Antiquité ou du début du haut Moyen Âge. Ces ensembles funéraires ont été mis au jour grâce à des découvertes fortuites aux XIX^e et XX^e s. et par des opérations d'archéologie préventive depuis 2016. Cinq tranchées ont été ouvertes, pour environ 13% de la

surface prescrite, soit 16% en faisant abstraction des bâtiments actuels. Aucun vestige antérieur à la période contemporaine n'a été découvert.

L'ensemble de la parcelle a été décaissé et remblayé peut-être lors de la phase de construction de la maison Pastre à la fin du XIX^e s.

Nicolas Liévaux

HANCHES

La Butte de Gallardon

Le Service archéologie préventive du conseil départemental d'Eure-et-Loir a conduit, les 4 et 5 avril 2017, un diagnostic archéologique, préalablement à la réalisation de la liaison routière entre la RD 328-10 et la RD 328, sur la commune de Hanches (Eure-et-Loir). Les terrains diagnostiqués, d'une superficie de 8 936 m², forment une bande linéaire est-ouest, au sommet de l'interfluve sis entre les vallées de la Drouette, au nord, et de la Voise,

au sud. Cette opération a permis d'identifier des indices d'occupation couvrant une large période allant du Paléolithique moyen jusqu'à la période moderne.

En premier lieu, un éclat retouché attribuable au Paléolithique moyen a été retrouvé, remobilisé dans la partie supérieure du Luvisol. Cet indice vient s'ajouter aux riches observations déjà faites pour la Préhistoire lors de pros-

pections pédestres. Un fossé daté de la période galloise a été reconnu sur 72 m dans la partie est de l'emprise. Huit petites fosses dépotoirs, attribuables à la période gallo-romaine et au début du Moyen Âge, ont été découvertes en bordure nord de ce fossé, recoupé par l'une d'elles. L'occupation gallo-romaine est aussi renseignée par une fosse profonde et large, découverte en limite

d'emprise, en bordure sud-ouest du fossé. L'occupation du début du Moyen Âge est perceptible également par un fossé, recoupé perpendiculairement par l'emprise du projet. Enfin, quelques structures éparses, modernes à contemporaines, ont été reconnues dans la moitié ouest de l'emprise, dont deux fossés de parcellaire.

Quentin Borderie

Gallo-romain

MIGNIÈRES 13 rue de la Chapelle

Aucun indice de site néolithique n'a été recueilli lors de l'opération. Le site fouillé en 2010 côté est, au lieu-dit les Vergers, ne se prolonge a priori pas dans les parcelles diagnostiquées cette année.

Trois tessons de céramique protohistorique ont été recueillis dans des fosses plus tardives. Ils peuvent être l'indice d'une occupation protohistorique voisine du diagnostic.

La suite de l'occupation gallo-romaine, fouillée en 2010 dans les parcelles voisines situées côté est, a été reconnue. La répartition des vestiges est assez lâche et un arasement très net, en particulier côté ouest du diagnostic, a fait disparaître les creusements les moins profonds. Deux celliers et deux fossés ont été découverts. L'ensemble de ces vestiges est daté des II^e-III^e s. Un mur non daté pourrait être à rapprocher de ces structures et avoir appartenu à un bâtiment en dur. La présence d'une construction soignée disposant d'une pièce chauffée

par hypocauste est attestée par le biais de tesselles de mosaïque, d'enduit peint, de tubuli et peut-être de pillettes d'hypocauste. Ces diverses constructions pourraient appartenir à un établissement rural de type villa ou éventuellement à une agglomération.

Malgré la proximité de la chapelle monastique des Trois-Marie, aucun vestige médiéval d'importance n'a été découvert. Seule une fosse d'extraction a été identifiée pour la période. Probablement à la période moderne ou plus récemment, un arasement du terrain a été constaté. Sa raison d'être est inconnue. S'ensuit un remblai probablement destiné à une remise en culture. Récemment une très grande fosse de plus de vingt mètres de diamètre et un mètre et demi de profondeur a été creusée à l'est des parcelles. Elle a très certainement détruit tout vestige dans ce secteur.

Franck Verneau

Moyen Âge

NOGENT-LE-ROTROU Château Saint-Jean, courtine nord et logis

Le diagnostic archéologique réalisé sur les élévations du pavillon dit « de style Louis XIII » et sur le pont dormant d'accès au château Saint-Jean de Nogent-le-Rotrou a confirmé l'intérêt archéologique que représentent ces éléments pour la compréhension de l'ensemble du site castral et son évolution. Plus précisément, il semble que le pavillon ait été construit en lieu et place d'un logis roman dont on perçoit encore les baies géminées sur le mur d'enceinte. Il n'est pas impossible que certaines parties de ce logis aient pu être intégrées aux maçonneries du pavillon. De son côté, l'expertise menée sur la portion d'enceinte, contre laquelle est adossé le pavillon, a montré que plusieurs portions de l'enceinte du XI^e s. pouvaient encore être accessibles pour une étude. Enfin, bien que très restauré, le pont dormant comporte encore une stratification maçonnée permettant peut-être de restituer un dispositif de franchissement plus ancien.

Victorine Mataouchek



Nogent-le-Rotrou (Eure-et-Loir) château Saint-Jean, courtine nord et logis : vue de détail sur les vestiges des baies EA2 et EA3 (Carole Lallet, Inrap)

Le diagnostic archéologique qui a eu lieu au mois d'octobre 2017 à Prunay-le-Gillon (Eure-et-Loir) au lieu-dit Centre Bourg a permis de mettre en évidence quatre phases d'occupation dont les vestiges se regroupent essentiellement dans trois zones distinctes.

Une occupation du premier âge du Fer est matérialisée par un ensemble de fosses et quelques fossés se situant à l'extrême ouest de l'emprise (essentiellement dans la tranchée 3 qui se trouve sur les parcelles 125 et 126). De la céramique trouvée au sein des comblements est attribuable au Hallstatt final. Quelques éléments semblent mettre en évidence une perdurance de cette occupation jusqu'à la période de La Tène. De la faune est également présente au sein de quelques structures. L'un des fossés a été reconnu sur une longueur de 20 m. On peut estimer l'étendue de ce site à environ 0,5 ha.

Un fragment d'amphore Dressel 1A trouvé en tranchée 5 témoignerait d'une occupation à la période La Tène finale/gallo-romain précoce. Étant donné la présence

de quelques éléments de La Tène au sein de quelques structures reconnues à l'ouest de l'emprise, il est possible de rattacher ce fragment d'amphore à cette occupation.

Par ailleurs, dans la même parcelle ont été trouvés deux fragments de céramique attribuables au haut Moyen Âge au sein du comblement d'un fossé. En l'absence d'autres éléments datant de cette période, il est difficile de s'exprimer avec certitude sur la nature de cette occupation.

Une zone aux structures datables de l'époque moderne voire contemporaine a été reconnue dans la partie nord de l'emprise. Il s'agit d'un ensemble de fosses regroupées dans la tranchée 9 contenant essentiellement des restes osseux appartenant pour la plupart à des ovidés et dont certains sont restés en connexion anatomique. Quelques fragments de céramique et de verre sont également présents au sein des comblements des fosses et indiquent une ancienneté qui ne remonterait pas au-delà du XIX^e s.

Johannes Musch

L'opération de diagnostic réalisée au lieu-dit La Sente aux Ânes à Thivars (Eure-et-Loir) a concerné une surface de 3,3 ha située à environ 500 m au sud de la vallée de l'Eure. Cette évaluation a permis de reconnaître des indices d'occupations humaines s'échelonnant du Néolithique à l'époque contemporaine. Trois occupations principales, documentées tant par des traces au sol que par des vestiges mobiliers, ont été identifiées. Deux correspondent à des périodes de la Protohistoire et une à un chemin remontant probablement à la période médiévale.

De rares indices de fréquentation du secteur au Néolithique, notamment durant les étapes ancienne et/ou moyenne, ont pu être identifiés par la présence de quelques tessons de céramique, présents essentiellement dans les colluvions « récentes ». Cette fréquentation du secteur est appuyée par les découvertes issues des prospections de H. Le Pogam au nord de l'emprise.

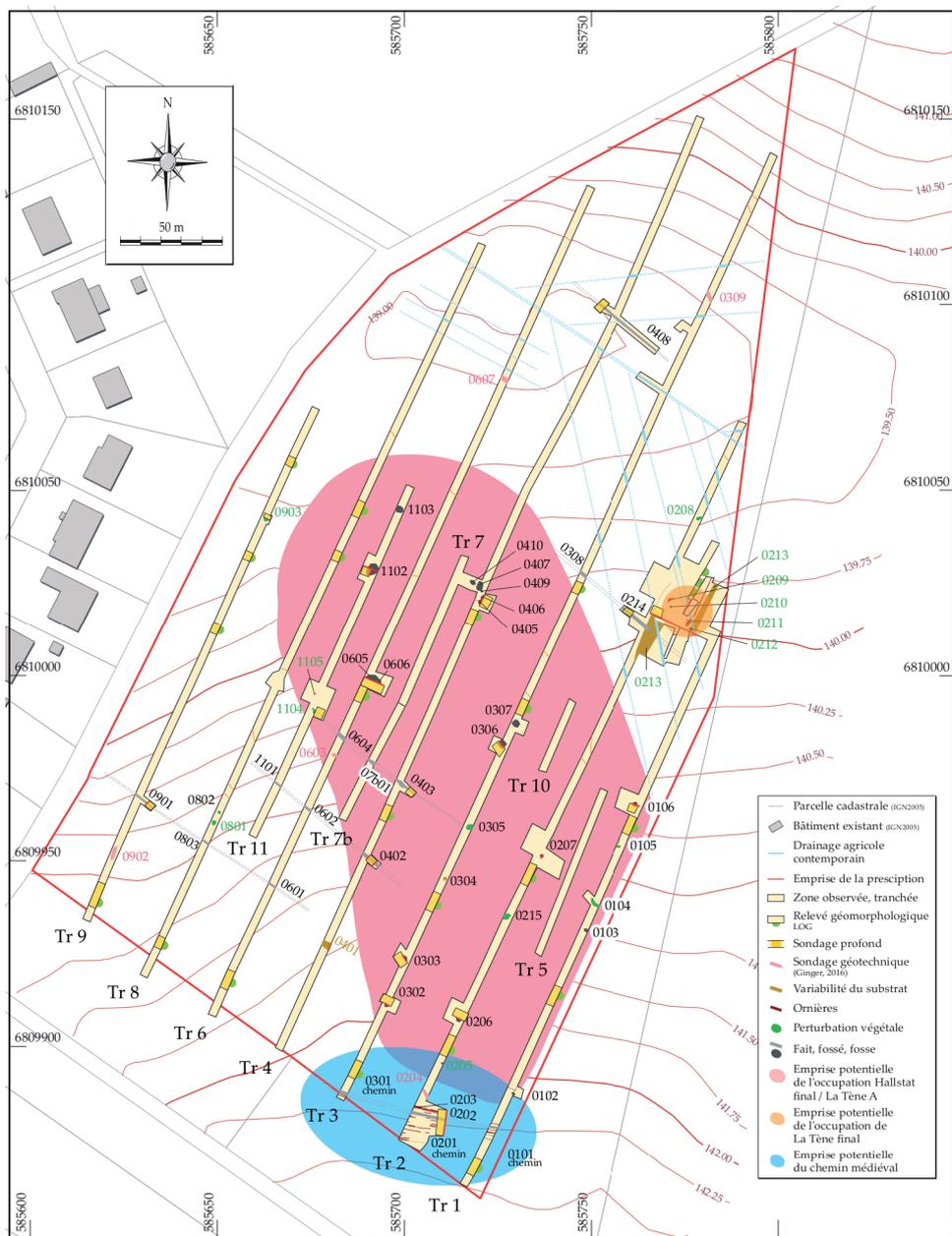
La principale occupation humaine identifiée est datée du Hallstatt final / La Tène A. Elle a été reconnue dans la moitié sud de l'emprise du diagnostic et se matérialise par la présence de treize fosses éparses dont la majorité a servi de dépotoir en fonction secondaire. Les fonctions primaires de ces fosses demeurent hypothétiques (extraction, stockage...), bien que dans quelques cas, l'extraction de matières premières puisse être privilégiée sur celle du stockage.

Les différents artefacts, présents dans les rejets anthropiques de ces fosses, témoignent de la diversité des activités effectuées par ces populations. En effet, en plus de corpus céramiques relativement conséquents,

des indices plus ténus témoignent d'activités liées à des pratiques domestiques et/ou artisanales : rejets de fragments de torchis, de « pierres » chauffées, de fragments d'outils de mouture, d'éclats de silex taillé, de faune ainsi qu'un probable fragment de fusaiöle. Ces différents témoins de la vie quotidienne de ces populations peuvent permettre d'approcher les aspects techniques, socio-économiques, culturels... de ces sociétés, ainsi que leurs relations avec l'environnement et leurs gestions des ressources disponibles, aux travers de leurs productions matérielles et des vestiges conservés (constructions, excavations...). La présence de tous ces éléments en lien avec la vie quotidienne de ces populations, tend à supposer une zone d'habitat à proximité, bien qu'aucun fait de type trou de poteau n'ait été mis en évidence sur l'emprise du diagnostic.

Ces découvertes viennent documenter, à l'échelle locale, un secteur géographique quasiment dépourvu de données sur les sociétés protohistoriques. Aucun site de ces périodes n'était en effet connu dans un rayon moyen de 2 à 3 km autour de l'emprise concernée par ce diagnostic. Parmi les occupations, les plus proches géographiquement et qui concernent le Hallstatt final / La Tène A, peuvent être citées par exemple du Petit-Courtin à Mignières (Lusson 2004), Montmureau (Perrichon 2015) et la ZAC de la Torche (Langry-François 2005) à Barjouville.

La présence d'une occupation du Hallstatt final / La Tène A à Thivars permet de resserrer le maillage des sites dans ce secteur de la vallée de l'Eure et d'apporter des informations complémentaires sur ces populations



Thivars (Eure-et-Loir) la Sente-aux-Ânes :
plan de localisation des vestiges attribués aux trois principales occupations reconnues sur l'emprise du diagnostic et proposition de restitution de leur étendue (CD28)

encore peu documentées localement. La non reconnaissance d'un espace d'habitat à l'issue du diagnostic ne permet pas d'assurer son absence sur l'emprise elle-même, bien que le caractère ouvert de ce type d'occupation puisse laisser supposer qu'il se localise à proximité, en dehors de l'emprise. Les habitats liés aux occupations ouvertes de cette période font souvent défaut, au moins localement, comme à Escrennes (Loiret) Le Chemin-de-Saint-Eutrope (Mercey (dir.) 2011), Dadonville (Loiret) Le Haut-des-Vignes (Bakkal-Laggarde, Payne 2013), ou Mignières (Eure-et-Loir) le Petit-Courtin (Lusson 2004), bien que quelques sites permettent de témoigner de la présence d'habitation à proximité de fosses (stockage et/ou extraction) par exemple à Illiers-Combray (Eure-et-Loir) le Bois-d'Amour (Fencke en cours), Allaines (Eure-et-Loir) Mervilliers (Casadei et al. 2005), Sours (Eure-et-Loir) Les Friches-de-Flotville (Hamon et Creusillet (dir.) 2012), ou encore Poupry (Eure-et-Loir) Vers Artenay (Noël 2015, Chamaux (dir.) 2016).

Une seconde occupation vient documenter la Proto-histoire locale et plus spécifiquement La Tène finale. En limite est de l'emprise, entre les tranchées 1 et 2, un secteur à vocation funéraire a été identifié. Ce petit ensemble est représenté par deux fosses funéraires et peut-être par une troisième dont seule une empreinte au sol était conservée. Ces faits semblent isolés et non délimités dans l'espace par des architectures funéraires (enclos, tumulus...) ou par des fossés en liens avec de l'habitat comme à Garancières-en-Beauce (Eure-et-Loir) le Bois-d'Authon (Gay (dir.) 2013).

La fosse la mieux conservée correspond à une crémation avec, en son centre, le dépôt d'un vase céramique cinéraire. Des mobiliers métalliques en alliage cuivreux (deux fibules dont une est reliée à un maillon de chaînette en fer, des fragments de bracelet...) et ferreux (une fibule, des maillons de chaînette, un possible élément de ceinture et une agrafe...) ainsi que des os chauffés (humains et de faune) ont été découverts dans la fosse

et dans le vase. L'étude anthropologique n'a pas permis de déterminer si les ossements humains brûlés issus de la fosse et du vase appartenaient ou non à un même individu. Par contre, certains os humains de la fosse indiqueraient un individu adulte dont l'âge du décès serait de 18-25 ans environ. De plus, des os de faune identifiés correspondent à du capriné, aussi bien dans la fosse que dans le vase cinéraire, et témoignent de pratiques funéraires particulières. Le croisement entre les datations relatives, de l'urne cinéraire et des deux fibules en alliage cuivreux qu'elle contenait, permet de proposer une datation de cette fosse à La Tène D et plus précisément à La Tène D1a/D2a.

La seconde fosse, recoupée par un drain, est d'interprétation plus douteuse. Elle se caractérise par le dépôt de deux vases (dont seuls les fonds étaient conservés). L'un de ces vases, témoigne d'une exposition à une forte température, de même que les 4 fibules (avec des chaînettes conservées) qu'il contenait. Cependant, les comblements des vases et de la fosse ne montraient pas de traces de rejets témoignant d'un dépôt intentionnel de crémation. Seules quelques rares esquilles d'os chauffés ont été identifiées après tamisage du sédiment. Ce second fait est indubitablement lié à des pratiques funéraires, mais il pourrait tout aussi bien correspondre à une crémation qu'à une fosse funéraire non sépulcrale. Les mobiliers déposés dans cette fosse permettent de proposer une datation entre la fin de La Tène moyenne et le début de La Tène finale, soit à La Tène C2/D1a.

Les datations relatives de ces deux faits permettent d'attribuer cet ensemble funéraire globalement à La Tène finale. Si l'on postule une relative contemporanéité de ces fosses, il est alors possible d'affiner la datation à La Tène D1 voire à La Tène D1a, soit le début de La Tène finale. Les résultats portant sur ces deux fosses funéraires, bien qu'incomplets, conduisent à s'interroger sur la diversité des pratiques et/ou des gestes funéraires au cours de La Tène finale (D1 notamment). En effet, que la fosse F. 02.11, soit une sépulture à crémation ou une fosse funéraire non sépulcrale, elle met en évidence des gestes et pratiques particuliers par comparaison à la sépulture à crémation F. 02.09.

Comme précédemment, ces découvertes permettent de documenter, à l'échelle locale, ce secteur géographique qui était jusqu'alors presque dépourvu de données sur les sociétés protohistoriques. La petite zone funéraire de Thivars peut être considérée, au vu des données récoltées lors de la phase de diagnostic, comme un lieu de sépulture(s) « isolée(s) » en contexte rural. Les exemples de crémations isolées en vase semblent assez rares localement et associées soit à des enclos, soit à des fossés proches des habitats. La présence de mobiliers métalliques mais également de restes osseux de faune dans les crémations semble être une pratique attestée durant La Tène finale, en se fondant sur quelques comparaisons locales : Garancières-en-Beauce le Bois-d'Authon (Gay (dir.) 2013) et au 1 Boulevard Chasles à Chartres (Fissette 2012) par exemple. Ce petit ensemble funéraire de La Tène finale (et potentiellement de La Tène D1), vient étayer les connaissances sur les pratiques funéraires de cette période en secteur nord-carnute. En effet, depuis

la publication de la carte de répartition des pratiques de la crémation de La Tène ancienne au tournant de l'ère (Marion et al. 2009 : 115), seul le site de Garancières-en-Beauce le Bois-d'Authon et l'urne funéraire découverte place des Épars à Chartres (Sellès, Morin) venaient compléter cette synthèse à notre connaissance. Ce petit ensemble funéraire vient donc étoffer un corpus jusqu'alors réduit concernant la pratique de la crémation à la fin de l'âge du Fer dans le secteur nord-carnute. Il s'inscrit dans les grandes tendances mises en évidence dans la synthèse consacrée aux sépultures et aux ensembles funéraires du second âge du Fer en Île-de-France et en région Centre (Marion et al. 2009) : on observe en effet pour La Tène D, par rapport aux phases antérieures de La Tène, un repli de la pratique de la crémation sur une aire géographique concernant le sud de l'Île-de-France et le nord-est de la région Centre (ibid : 114-115). Les découvertes de Thivars fournissent ainsi un nouvel exemple illustrant les plus grandes affinités socio-culturelles du secteur nord-carnute avec le territoire parisien, situé au nord-est, qu'avec le reste de la région Centre, déjà mises en évidence à partir des faciès céramiques des sites d'habitats ruraux de cette zone (Linger-Riquier et Troubady 2014 : 36-37).

Enfin, à l'extrémité sud de l'emprise, un chemin présent sur le cadastre de 1825 a été mis au jour. De petits fragments de céramique et de terre cuite architecturale, attribués à la période médiévale, ont été identifiés dans le comblement des ornières matérialisant cet axe de circulation et permettent de faire remonter son utilisation au moins à cette période.

Marie-Angélique Rodot

Bakkal-Laggarde, Peyne 2013 : BAKKAL-LAGGARDE M.-C., PEYNE N., « Une occupation Hallstatt final – La Tène ancienne » : le Haut des Vignes à Dadonville (Loiret), *RACF*, tome 52, p. 99-143.

Casadei et al. 2005 : CASADEI D., COTTIAUX R., SELLES H. et collaboration de AUXIETTE G., DUBOVAC P. et MARINVAL P., « Les structures et les mobiliers du site Hallstatt final – La Tène ancienne d'Allaines Mervilliers (Eure-et-Loir) », *RACF*, tome 44, p. 27-54.

Fissette 2012 : FISSETTE S., *Une portion de Nécropole d'époque césarienne et augustéenne précoce, et une voie gallo-romaine en bordure du boulevard Chasles – Chartres (Eure-et-Loir, Centre)*, rapport de fouille archéologique, Chartres : Service archéologique, 2 vol.

Gay 2013 : GAY J.-P. (dir.), *Eure-et-Loir (28), Garancières-en-Beauce, « Le Bois d'Authon », Occupation néolithique et exploitations rurales laténiennes*, rapport de fouille archéologique, Pantin : Inrap CIF, 398 p.

Langry-François 2005 : LANGRY-FRANÇOIS F., *Barjouville. Z.A.C. La Torche* : rapport de diagnostic, Pantin : Inrap CIF.

Linger-Riquier, Troubady 2014 : LINGER-RIQUIER S., TROUBADY M., « Vaiselle domestique et territoire carnute à la fin de l'indépendance gauloise : une mosaïque culturelle. : Aperçu préliminaire », *SFECAG, Actes du Congrès de Chartres*, p. 27-46.

Lusson 2004 : LUSSON D. avec la collaboration de AUGIER L., CHAMPAGNE V., PRADAT B., *Mignières « Le Petit Courtin » (Eure-et-Loir), Site 28 253 009 AH*, rapport final d'opération de fouilles archéologiques, Pantin : Inrap CIF, 31 p.

Marion et al. 2009 : MARION S., GAUTHIER M., VILLENAVE C., CHIMIER J.-P., « Sépultures et ensembles funéraires du second âge du Fer en Île-de-France et en région Centre », in BARRAL P., DEDET B., DELRIEU F. et al., *L'âge du fer en Basse Normandie. Gestes funéraires en Gaule au*

second âge du fer, actes du XXXIII^e Colloque international de l'AFEAF, Caen, 20-24 mai 2009, Besançon : Presses universitaires de Franche-Comté, p.101-123.

MERCEY (F.) (dir.), 2011, *Loiret, Escrennes « Le Chemin de Saint-Eutrope », Des occupations agro-pastorales du Hallstatt D1 au Bas Empire*, rapport final d'opération de fouilles archéologiques, Pantin : Inrap CIF, 2 vol.

Noël 2015 : Noël J.-Y., *Poupry (Centre – Eure-et-Loir) Lieu-dit « Vers Artenay », Un habitat ouvert du Hallstatt final et de la fin de La Tène*

ancienne, Zone d'activité interdépartementale d'Artenay-Poupry, Chartres : Conseil général d'Eure-et-Loir, 2 vol.

Perrichon 2015 : PERRICHON P., *Barjouville (Centre – Eure-et-Loir), lieu-dit « Montmureau »*. *Des indices d'occupation du Paléolithique et du Néolithique, un site d'extraction de la fin du premier Âge du fer à La Tène ancienne et un site médiéval au pied du château de Montmureau, Projet d'aménagement de la RD 821 (tranche 3), liaison RD 127 à Barjouville*. Chartres : Conseil général d'Eure-et-Loir, 121 p.

Âge du Fer

TOURY Bois de la Perche

Sur le site Le Bois de la Perche, les périodes préhistoriques n'ont livré qu'un éclat de silex isolé se rapportant plutôt au Néolithique (datation Marie-France Creusillet).

La période gauloise est représentée par la présence d'un gros silo en forme de cloche découvert dans la tranchée 8 au sud de la parcelle.

À l'ouest de cette tranchée, du mobilier céramique est présent, daté du Hallstatt D2-D3 (530 à 460 av. J.-C., datation Florent Mercey), piégé dans le limon à l'interface avec le calcaire. Il est à noter que les silos de ces périodes ne sont jamais isolés comme sur le site de la Haute-Borne au sud de la commune de Toury.

Au total, ce sont 20 structures qui ont été identifiées attribuables à la Protohistoire au sens large. Les structures les mieux datées correspondent à La Tène B2/C1, soit du III^e et du II^e s. av. J.-C.

La période romaine n'est pas attestée sur le site, malgré la proximité du chemin des Vaches qui est connu comme étant une voie antique.

Le site est réoccupé à partir de la période moderne pour l'exploitation du calcaire.

Deux fosses d'extraction dont l'une a été découverte au sud-ouest de la parcelle, dans la tranchée 7 et l'autre au nord dans la tranchée 2, interviennent à la période moderne et peuvent être liées à l'amendement des champs ou à la fabrication de la chaux pour les constructions d'habitations du village.

Pour la période contemporaine, deux fosses (F.17 et F.18) ayant servi de poubelle avec la présence de bouteilles de vin moulées sont présentes dans la tranchée 6. On notera également l'existence d'une maçonnerie bétonnée de forme quadrangulaire dans la tranchée 5.

Éric Champault

Néolithique

VOVES Saint-Mémain

Âge du Fer

L'opération de diagnostic a porté sur des parcelles agricoles enclavées dans une zone artisanale, localisées au lieu-dit Saint-Mémain, au nord-ouest du centre-bourg de Voves.

Sur le tiers nord de l'emprise, le diagnostic a révélé les vestiges d'un habitat ouvert du Hallstatt final/La Tène ancienne. Cette occupation se caractérise par la présence de plusieurs concentrations de poteaux pouvant signaler l'emplacement de bâtiments, associés, dans certains cas, à des fosses et/ou des silos. Une fosse isolée à l'est du cœur du site livre des déchets relatifs à la métallurgie du fer.

Le site semble bien structuré, avec une zone centrale dédiée à l'habitat et des indices d'activités agricoles (stockage) et artisanales (métallurgie) reléguées en périphérie. Le mobilier mis au jour comprend de la céramique, de la faune et des éléments de terre crue (torchis, fragment de chenet). Le corpus céramique est caractéristique de la période. Il renvoie principalement à du vaisselier

domestique (pot, jatte, gobelet et écuelle). On signalera en particulier la présence d'un pot caréné à décor de peinture et de barbotine, peu courant dans le secteur, mais bien documenté dans les corpus du Hallstatt final de l'est de la France.

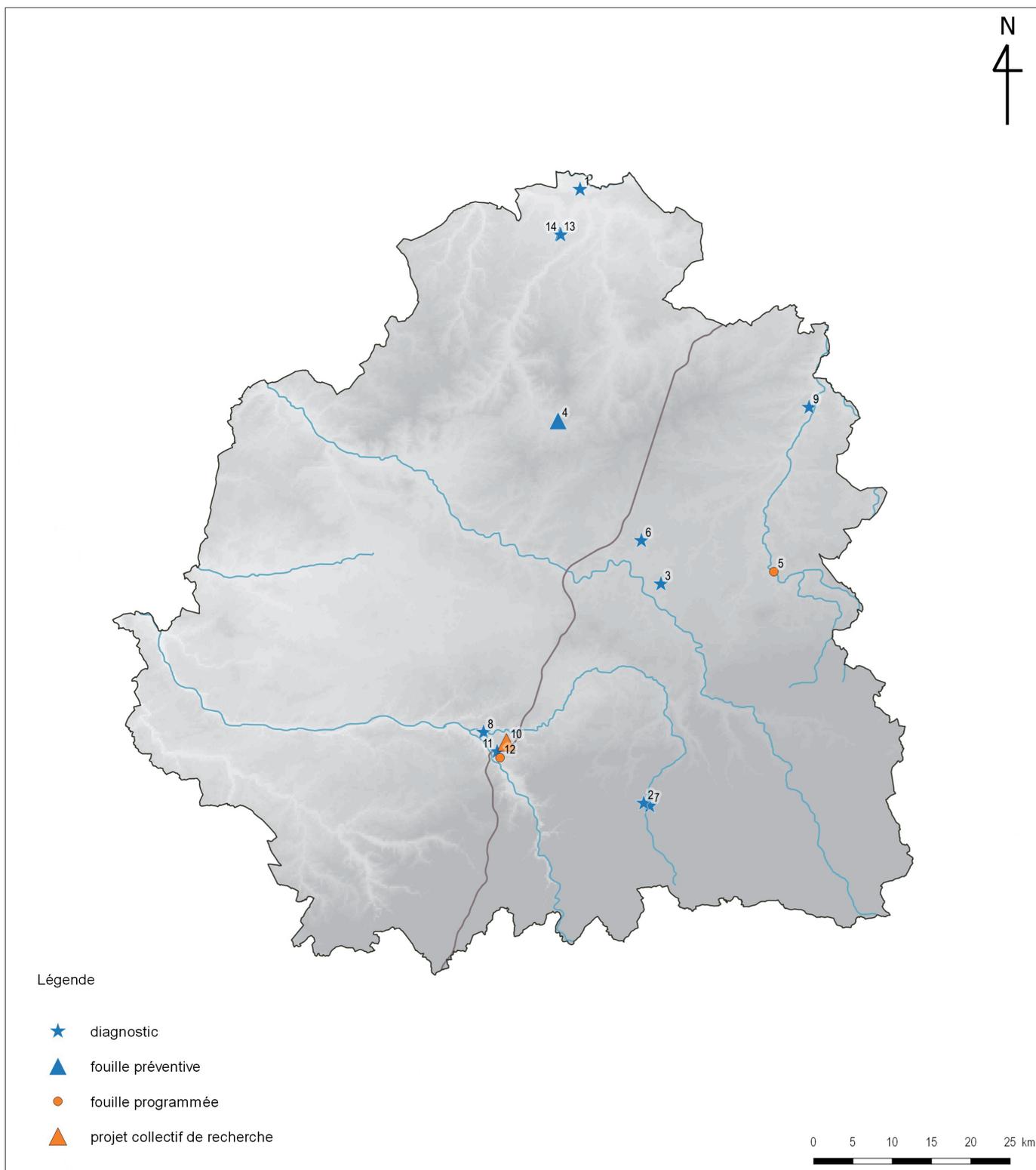
Le diagnostic a également livré quelques indices d'une fréquentation du lieu au Néolithique. La tranchée Tr 02 a livré une petite concentration d'une vingtaine de tessons de céramiques grossières à fond plat et inclusions volontaires de silex chauffés, associés à deux éclats de silex dont un microdentulé. Ces vestiges renvoient au Néolithique récent/final. Le centre de la parcelle a révélé une fosse, un rejet de silex chauffé et un probable foyer à pierres chauffées attribuables au Néolithique sans précision. Ce secteur a également livré quelques éclats de silex découverts hors structures sur le niveau de décapage. Enfin, une vingtaine de tessons de céramique mis au jour dans un probable chablis attestent la fréquentation du lieu pendant la phase moyenne du Néolithique.

Gabriel Chamaux

Tableau général des opérations autorisées

N° INSEE	Commune Nom du site	Responsable (Organisme)	Type d'opération	Époque	N° opération	Référence Carte
36034	Chabris, route de Launay des Haies	Pichon Isabelle (INRAP)	OPD		0611644	1 ON
36056	Cluis, tour nord de la muraille sud-est de la forteresse	Mataouchek Victorine (INRAP)	OPD	MA	0611792	2
36071	Etrechet, le Buisson Vert et Fets de Marchat	Poitevin Grégory (INRAP)	OPD	NEO FER GAL	0611363	3
36093	Levroux, le Bois Maussant	Luberne Alexis (INRAP)	SP	FER GAL	0611647	4 RN
36121	Meunet-Planches, Les Iles	Dieudonné-Glad Nadine (SUP)	FP	FER	0611743	5
36128	Montierchaume, Z.I. la Malterie	Roy Gwenaël (INRAP)	OPD	NEO FER GAL MA	0611505	6
36133	Mouhers, la Grande Brande, la Brande, a Grange	Bartholome Sandrine (INRAP)	OPD	FER GAL	0611643	7
36161	Le Pont-Chrétien-Chabenet, rue du Parc	Bartholome Sandrine (INRAP)	OPD	FER GAL	0611587	8
36199	Sainte-Lizaigne, 1 bis route de Reuilly	Pichon Isabelle (INRAP)	OPD		0611520	9 ON
36200	Argentomagus : de l'oppidum à la fabrica armorum omnium	Dumasy Françoise	PCR	GAL	0611563	10
36200	Saint-Marcel, 17 rue Jean Moulin	Sale Philippe (INRAP)	OPD		0611645	11 ON
36200	Saint-Marcel, les Mersans insula C	Levasseur Annette (AUT)	FP	GAL	0612252	12
36229	Val-Fouzon, l'Étang-Neuf	Baguenier Jean-Philippe (INRAP)	OPD		0611470	13 ON
36229	Val-Fouzon, l'Étang-Neuf	Champault Eric (INRAP)	OPD	BRO	0611709	14

Carte des opérations autorisées



Travaux et recherches archéologiques de terrain

Moyen Âge

CLUIS

Tour nord de la muraille sud-est de la
forteresse de Cluis-Dessous

Au gré des sondages ponctuels réalisés avant travaux, nous avons pu recueillir des informations concernant les principales périodes de l'histoire du site. Ainsi, nous avons pu valider les propositions de restitution du niveau du seuil de la porte d'accès du donjon.

De nouveaux éléments de réflexion sur le dispositif de flanquement de l'enceinte du XIII^e s. de la basse-cour ont également été acquis. Deux sondages restreints ont contribué à mieux cerner la nature des occupations implantées le long du parement intérieur de la courtine et leur faible pérennité. Enfin, une première expertise du logis n°1 a confirmé qu'il était bien conservé dans son programme d'origine et qu'il recelait un véritable potentiel stratigraphique pour en comprendre la construction et l'essor d'un nouveau mode d'occupation de la basse-cour.

Le diagnostic général de la forteresse de Cluis a permis de constater la présence d'un potentiel archéologique

manifeste. Si pour de nombreuses portions, les questionnements semblent plus limités, il faut rappeler qu'il ne s'agit que d'une expertise à vue, sans sondage et alors que la végétation masquait encore une grande partie de maçonnerie. On peut donc estimer que la réalité est plus complexe que ce que l'on a pu percevoir.

Le potentiel détecté fait appel principalement aux problématiques de l'architecture militaire, pour sa conception et son adaptation à l'usage d'armes nouvelles. Ceci étant, et c'est un des points les plus intéressants de ce diagnostic, nous avons relevé de nombreux éléments se rapportant à d'autres problématiques, peu abordées sur le site, celles de l'habitat civil. La succession d'indices, notamment sur le parement intérieur de la courtine sud, suggère en effet une densité de construction au sein de la basse-cour qui apporte un éclairage entièrement renouvelé sur le statut de cet espace.

Victorine Mataouchek

Néolithique

ÉTRECHET

Le Buisson Vert et Fets de Marchat

Gallo-romain

Âge du Fer

Localisé sur le plateau nord de la commune d'Etrechet (Indre), le diagnostic archéologique ZAC d'Ozans Phase 1 Tranche 6, aux lieux dits le Buisson Vert et Fets de Marchat, a permis d'explorer une surface d'environ 38 hectares. Plusieurs fréquentations et occupations anthropiques ont été identifiées du Néolithique à la période moderne/contemporaine.

Les premières traces de l'anthropisation sont datables du Néolithique moyen. La faible quantité de tessons, l'absence de structure et l'importante distance séparant ces découvertes permettent de suggérer une fréquentation des lieux entre le V^e et le IV^e millénaire av. J.-C.

Les mobiliers lithiques et céramiques attestent de la fréquentation de deux secteurs, au nord-est et au sud-ouest de l'emprise diagnostiquée au cours du dernier tiers du

IV^e millénaire. L'hypothèse d'une aire d'échange et/ou halte de voyage est évoquée pour expliquer la présence du dépôt de lames pressigniennes et des céramiques des tranchées 35 et 36.

Au Néolithique final, le terroir est mis en valeur comme l'atteste l'habitat localisé tranchée 55. Toutefois, les vestiges sont peu nombreux et relativement concentrés. Conservé dans une légère dépression d'une mardelle, un horizon ayant toutes les caractéristiques d'une surface cultivée a été mis en évidence dans la tranchée 36. Sa formation est liée à l'une des occupations néolithiques mise en évidence dans le secteur.

De l'âge du Bronze à la fin du second âge du Fer, le secteur semble avoir une vocation agropastorale. Les occupations domestiques, en liaison avec ces activités

rurales, sont vraisemblablement celles mises au jour en périphérie, à l'ouest, au cours des nombreux diagnostics et fouilles réalisés ces dernières années.

Les structures antiques découvertes mettent en lumière de vastes parcelles à vocation agropastorale. L'étude permet de suggérer que les activités domestiques gallo-romaine se déroulent en dehors de la surface prescrite. Elles sont identifiées sur tout le pourtour sud-ouest, ouest et nord-ouest. La présence d'une aire funéraire

suggérerait la proximité d'un habitat au nord ou au nord-est de l'emprise prescrite.

Les données issues de ce diagnostic s'ajoutent au volumineux corpus de sites de la ZAC d'Ozans. Ce vaste secteur diagnostiqué du plateau nord d'Étrechet semble avoir eu essentiellement une vocation agropastorale du Néolithique à aujourd'hui.

Grégory Poitevin

Âge du Fer

MEUNET-PLANCHES

Les Iles

En 2009, dans le cadre du programme ANR Celtecophys piloté par K. Gruel, une prospection magnétique a été effectuée dans l'emprise de l'habitat fortifié de La Tène finale dit « camp de Corny » à Meunet-Planches, situé au lieu-dit actuel des Iles. Différents types d'anomalies magnétiques, d'intensité plus ou moins forte, ont été mis en évidence. Une de ces anomalies, de très forte intensité, signalait la présence de deux fours métallurgiques ayant été utilisés pour la réduction du minerai de fer. Les datations ¹⁴C obtenues sur des charbons de bois prélevés dans ces fours donnaient des fourchettes calibrées entre les VIII^e et V^e s. av. J.-C., montrant que la production métallurgique n'avait pas de lien avec les vestiges de l'habitat fortifié de La Tène finale et de la villa d'époque romaine. Entre 2013 et 2016 des prospections pédestres ont été menées pour localiser dans les parcelles voisines les scories « en cordons » caractéristiques de la technologie employée dans ces ateliers. Elles ont été suivies de prospections géophysiques qui ont montré la présence de nombreuses autres anomalies magnétiques.

La campagne de fouille 2017 a concerné la partie sud de la zone métallurgique délimitée par les prospections pédestres et magnétiques (fig. 1). Le nombre d'anomalies ponctuelles juxtaposées laissait espérer la présence d'un assez grand nombre de structures permettant d'enrichir le corpus des fours de réduction à scories piégées et à usages multiples produisant les scories « en cordons » et de mieux connaître leur architecture. Le choix de ces ateliers, situés à l'opposé des ateliers déjà fouillés en 2013 et 2015, avait également pour objectif de tester l'hypothèse d'un déplacement progressif des ateliers au cours du temps dans la zone métallurgique. Pour traiter ce point, une datation fiable des ateliers était nécessaire. C'est pourquoi la plus grande attention a été portée au recueil par flottation des charbons de bois présents dans le sédiment accompagnant les scories en place dans les fours et donc contemporains de la dernière opération de réduction. Une étude anthracologique préliminaire de l'ensemble des charbons de bois a été effectuée par Valentina Ballavia (Evéha) pour sélectionner les charbons à dater en éliminant le facteur « vieux bois ».

Trois nouveaux ateliers ont donc été fouillés en 2017. Ils sont constitués de fours construits dans des fosses circulaires ou ovales. L'atelier 4 est composé de quatre

fours remplis de scories, dont l'un possède encore sa paroi en place dans la fosse et un fragment du piédroit de sa porte. Les datations radiocarbone montrent que deux des fours de l'atelier ont arrêté de fonctionner avant 500 av. J.-C., les deux autres pouvant avoir fonctionné plus tardivement. L'atelier 5 est composé de 5 fours et 6 trous de poteaux. La position des trous de poteaux définit une superstructure polygonale ne recouvrant que certains fours de l'atelier (FR10, FR18 et FR19). Les datations par radiocarbone montrent que les fours FR10 et FR18 ont cessé de fonctionner avant 480 av. J.-C. et que la probabilité qu'ils aient fonctionné en même temps que les fours FR16 et FR17 voisins topographiquement est très faible. On peut poser l'hypothèse de l'existence de deux ateliers successifs, le premier avec trois fours, couvert d'une toiture, puis un autre installé sans relation avec le précédent, lorsque la superstructure sur poteaux avait déjà été détruite.

L'atelier 6 comprend deux fours dont la dernière utilisation a eu lieu entre 750 av. J.-C. et 410 av. J.-C. Les datations des ateliers fouillés en 2017 montrent donc qu'ils ne peuvent pas être tous strictement contemporains, mais il reste impossible de déterminer une chronologie fine de l'activité.

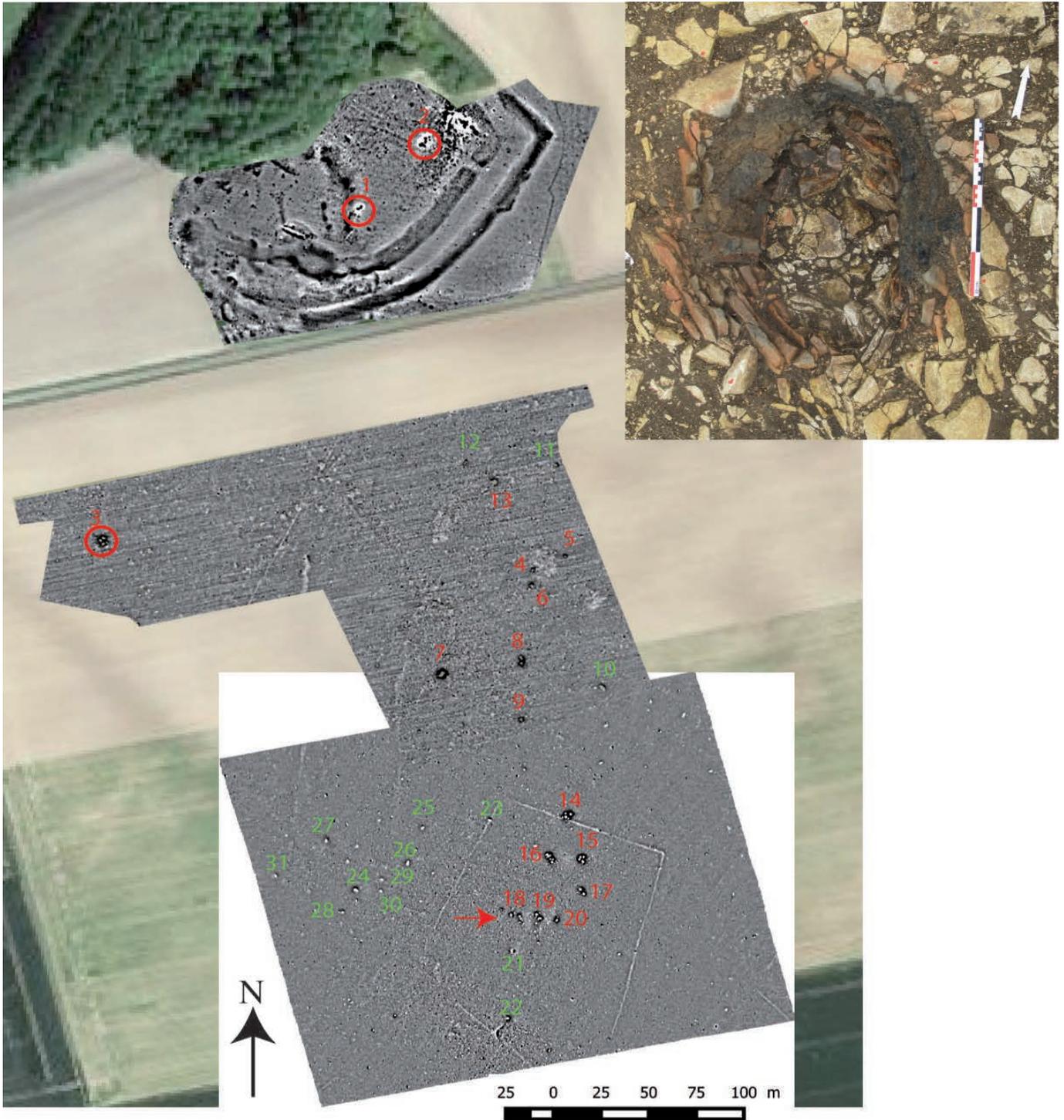
Durant la campagne de fouille de 2017 ce sont donc douze nouveaux fours de production du fer datés de la fin du premier âge du fer, probablement organisés en 5 ateliers, dont un couvert par une toiture qui ont été découverts à Meunet-Planches. Au total, la zone de production compte maintenant 22 fours de réduction à scories piégées et usages multiples fouillés. Ils constituent le corpus le plus important de fours de ce type datés des VI^e-V^e s. av. J.-C. Jusqu'à la découverte de cette zone de production seuls trois fours similaires étaient connus pour le premier âge du fer (Fabre, Rigal, 2007 ; Honoré *et al.* 2007).

Nadine Dieudonné-Glad

DIEUDONNÉ-GLAD N., « La production du fer au tournant des VI^e et V^e s. a.C. Des changements techniques économiques et sociaux ? » in MARION S. dir., *Production et proto-industrialisation aux âges du fer. Perspectives sociales et environnementales*, Actes du colloque de l'AFEAF, Nancy 14-17 mai 2015, 2017, p. 365-382.

FABRE J.-M., RIGAL D., « Les vestiges d'ateliers sidérurgiques de l'âge du Fer sur les sites de l'autoroute A20 : Courcans (Cours, Lot) » in MILCENT P.-Y. Dir., *L'économie du fer protohistorique : de la production à la consommation du métal*, colloque de Toulouse 20-23 mai 2004, Bordeaux, Aquitania, 2007, p. 125-131.

HONORÉ D., LÉON G., ROUDIÉ N., « Deux sites de réduction et de forge de l'âge du Fer en Normandie », in Milcent P.-Y. dir. *L'économie du fer protohistorique : de la production à la consommation du métal*, colloque de Toulouse 20-23 mai 2004, Bordeaux, Aquitania, 2007, p. 117-124.



- Ateliers fouillés en 2017
- Ateliers fouillés entre 2011 et 2015
- 14 Numéro des anomalies magnétiques ponctuelles

Meunet-Planches (Indre)

Les Iles : plan des anomalies magnétiques de la zone de production de fer (prospections Géocarta et Analyse-GC) et photographie du four FR13 (atelier 4) en fin de fouille dont la paroi comporte un retour à angle droit, vestige probable du piédroit de sa porte (N. Dieudonné-Glad)

Le diagnostic réalisé sur la ZAC de la Malterie à Montierchaume (Indre) a révélé de nombreux indices d'occupations couvrant une longue période chronologique, du Paléolithique moyen au premier millénaire après J.-C., entrecoupée de longs hiatus.

Le Paléolithique moyen reste ici anecdotique, renseigné uniquement par une lame Levallois.

Le Néolithique final est présent sur toute l'emprise du site avec notamment un lot céramique homogène comptant plus d'une centaine de tessons. Si les vestiges à l'ouest de l'emprise font échos aux résultats obtenus lors du diagnostic de 2014, ils demeurent insuffisants pour caractériser l'occupation. L'essentiel des données provient de tessons céramiques illustrant majoritairement des dépôts secondaires.

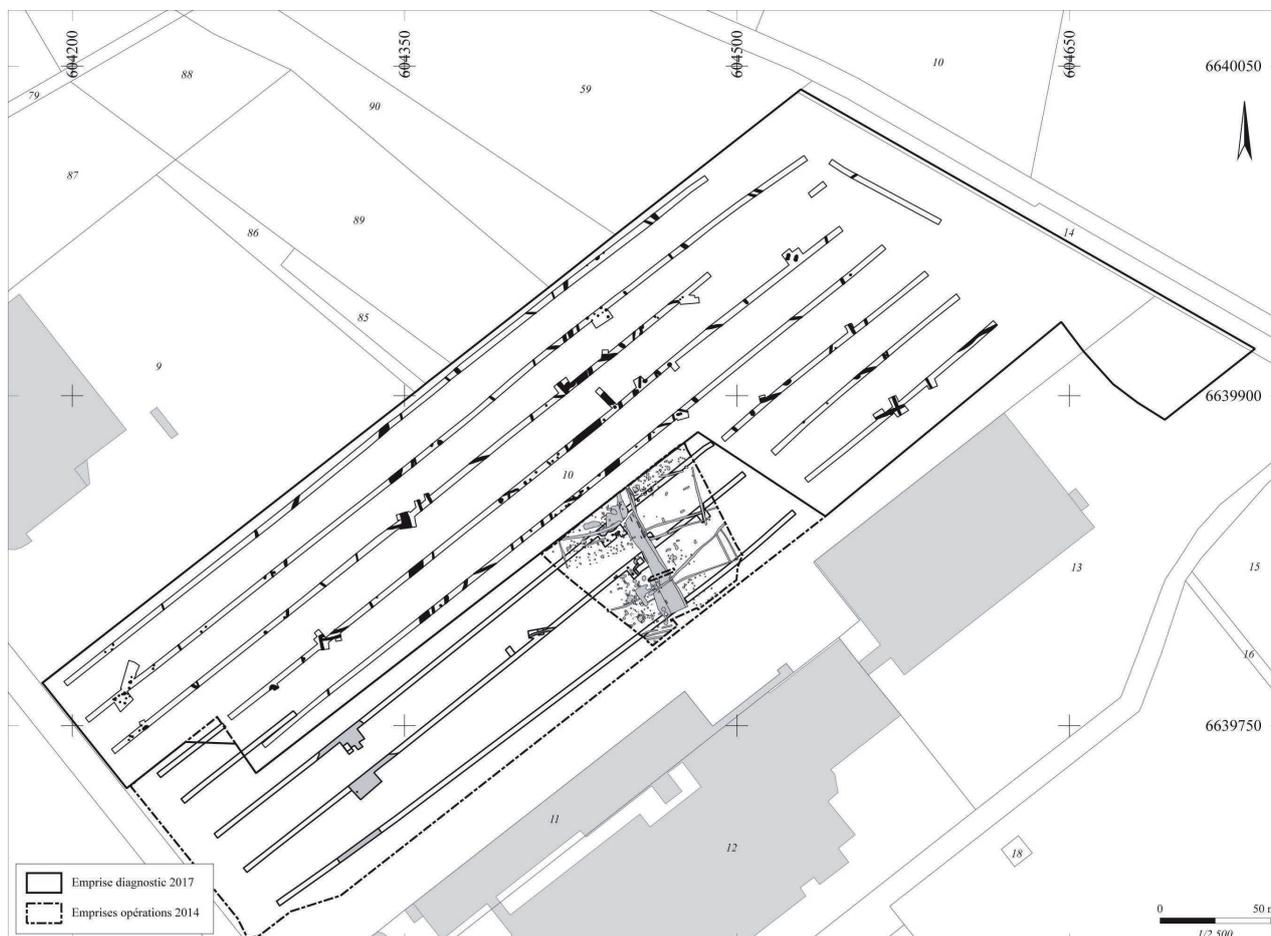
Plusieurs indices illustrent les différentes périodes protohistoriques (Bronze ancien, Hallstatt final/La Tène ancienne, La Tène finale). Seule la transition entre les deux âges du Fer a livré des indices permettant de caractériser une occupation structurée comptant probablement plusieurs bâtiments concentrés à l'ouest de l'emprise.

La période gallo-romaine est caractérisée par un chemin dont la période d'implantation reste assez vague, le

mobilier associé étant altéré. Il s'inscrit dans un espace intensément occupé et pourrait permettre de raccorder des établissements implantés plus au sud à la voie reliant Déols à Issoudun. La découverte du chemin ouvre ainsi une porte sur la ramification du réseau viaire antique du territoire biturige.

La période la mieux renseignée est incontestablement médiévale. Un site de la première moitié du premier Moyen Âge est identifié à l'extrémité est de l'emprise sous la forme de deux fours culinaires. L'habitat n'a pas été repéré, mais ces structures pourraient fonctionner avec le site du Chenil, situé plus au sud-est. Seule une opération complémentaire permettrait de vérifier cette hypothèse d'une occupation lâche à l'époque mérovingienne. Sans pérennité assurée, l'occupation de la seconde moitié du VII^e s. à la première moitié du XI^e s. s'inscrit dans la continuité de celle fouillée en 2014. Le site s'étend sur toute la largeur de l'emprise, organisé de part et d'autre autour du chemin médiéval. La structuration parcellaire appréhendée précédemment se précise avec les résultats du diagnostic. Cependant, les données restent insuffisantes en l'état pour préciser l'articulation des vestiges mis au jour avec ceux étudiés par M. Munos.

Gwenaël Roy



Montierchaume (Indre) ZAC de la Malterie : plan général des sondages et vestiges sur la matrice cadastrale actuelle (Gwenaël Roy, Inrap)

L'opération de diagnostic archéologique des lieux-dits la Brande, la Grande Brande et la Grange, se situe sur le plateau entre le versant oriental de la Bouzanne et le talweg du ruisseau du Couvent à la limite des communes de Mouhers et de Cluis (Indre). Le projet se divise en trois zones A, B et C. La parcelle A jouxte la carrière en exploitation et marque une pente légère vers l'ouest et la vallée de la Bouzanne. La parcelle B occupe le sommet du plateau de la vallée de la Bouzanne alors que la parcelle C correspond au haut de versant d'un second talweg où coule le ruisseau du Couvent.

Pour les trois zones concernées, seule la B, correspondant au sommet du plateau entre les vallées de la Bouzanne et du ruisseau du Couvent, s'est révélée positive. Elle a permis de mettre au jour une occupation de La Tène finale ainsi qu'une petite occupation antique et quelques vestiges non datés.

Les ouvertures de tranchées, pour les parcelles A et B ont été effectuées en fonction de la forme des emprises afin d'avoir un meilleur pourcentage d'ouverture. La parcelle C étant la plus vaste et de forme plus régulière, c'est

la topographie du terrain qui a décidé de l'orientation des ouvertures. La surface prise en compte pour les ouvertures de tranchées correspond au piquetage effectué par l'aménageur. Pour la zone A, quatre tranchées orientées nord/nord-ouest sud/sud-est ont pu être ouvertes. L'ouverture des tranchées dans l'angle sud-ouest a respecté la présence d'un chemin d'accès. La réalisation d'une cinquième tranchée à l'est a été rendue impossible par la présence d'une haie.

Dans la zone B, 13 tranchées ont été ouvertes. La forme de cette emprise étant très irrégulière, toutes les tranchées n'ont pas la même orientation. De même, leur longueur est variable du fait de la forme de l'emprise mais aussi de la présence d'une haie et d'arbres.

Sur la zone C, la forme de l'emprise a permis d'ouvrir 16 tranchées dans un axe sud-ouest nord-est suivant les courbes de niveau du terrain. Ce diagnostic s'est révélé positif et apporte des informations inédites sur l'occupation humaine à l'âge du Fer et au début de l'époque Antique dans ce secteur de Bas-Berry.

Sandrine Bartholome

SAINT-MARCEL ARGENTOMAGUS

Les Mersans, le bâtiment de commerce 2 dans son contexte viaire

L'intervention sur le bâtiment de commerce 2 s'achève après trois années de fouille programmée. Cet édifice est situé au carrefour de deux rues et présente une rangée de six longues cellules. Il appartient à une série bien représentée à *Argentomagus* par quatre autres exemplaires : un dans l'*insula* B, deux sur le forum et un dernier fouillé récemment par Philippe Salé près de l'amphithéâtre, le long de la voie vers Bourges. Françoise Dumasy a proposé de les appeler bâtiment de commerce, car même s'ils évoquent des espaces de stockage, il ne s'agit pas d'entrepôts, d'*horrea* au sens strict du terme. Par ailleurs, les locaux ouverts sur la rue ont pu servir à la vente, mais il ne s'agit pas non plus d'un simple alignement de boutiques ni d'un marché. Des bâtiments de ce type, très proches de ceux d'*Argentomagus*, ont été construits ailleurs en Gaule, à Saint-Romain-en-Gal ou encore à Reims. Ce bâtiment présente la particularité d'avoir été fouillé par 4 équipes de fouilles différentes ces cinquante dernières années (J. Allain 1968-1968, A. M. Jouquand 1992-1994, F. Dumasy 1997-2002, A. Levasseur 2014-2017).

Le bâtiment de commerce du Haut-Empire

Les sondages profonds menés par Jacques Allain ont livré 13 niveaux d'occupation dont les plus anciens datent de la Tène III. Les fouilles des abords de la fon-

taine menées par Anne-Marie Jouquand ont montré que « *le bâtiment en pierre recoupe les niveaux de destruction d'un premier bâtiment en matériaux périssables* ». Quant au réseau viaire, il est attesté avant la création du bâtiment : c'est d'ailleurs ce réseau de rues qui a amené un plan architectural étonnant et une construction dépourvue d'angles droits. Elle a dû s'inscrire dans un espace déjà bâti et prendre en compte les contraintes de la voirie. L'implantation du bâtiment de commerce à l'intérieur d'une *insula* déjà construite, explique peut-être les différences dans les dimensions d'une cellule à l'autre, d'une base à l'autre. Retenons trois valeurs constantes : la largeur de l'élévation des murs de 0,50 m, la largeur des fondations de murs de 0,67 m et la largeur des seuils maçonnés de 0,40 m. L'absence de sol construit, nous invite à conserver l'hypothèse de Françoise Dumasy proposant un plancher à l'intérieur des cellules. Ce plancher a pu prendre appui sur les ressauts de fondation des murs porteurs.

Le premier portique nord

Sur le premier portique Nord, le premier constat est que les bases B11 et B 8 sont beaucoup plus massives que les autres bases maçonnées de l'édifice, probablement parce que l'on a voulu construire plus solidement les angles du bâtiment commercial dans son état 1.

Maxence Poirier qui a travaillé sur les restitutions architecturales du bâtiment pense que « *cela semble cohérent avec la possibilité d'un étage construit en maçonnerie de pierres, nécessitant un renforcement des chaînes d'angle de l'étage et donc des colonnes d'angle du rez-de-chaussée, plus sollicitées que les colonnes centrales (B9 – B10).* » La superficie utile des cellules du BC2 varie de 30,8 m² à 35,3 m². Philippe Salé a fouillé un bâtiment commercial sur le plateau des Courates qui présente lui aussi des pièces avec des surfaces différentes : trois pièces présentent une surface utile de 39,6 m², trois autres plus réduites dont la surface utile est de 37 m². Il est par ailleurs possible que l'activité réalisée dans la cellule ait induit une différence de taille d'une pièce à l'autre mais cela reste à démontrer et nous n'avons aucun argument à ce jour pour l'étayer.

L'agrandissement du bâtiment sur le réseau viaire

Lors du remaniement du réseau viaire, au cours du II^e s., ce bâtiment s'agrandit en empiétant sur le trottoir de la rue Est-Ouest 2. Le premier portique Nord est fermé par les maçonneries M1, M2 et M3 qui sont construites entre les bases du portique existant afin de proposer un nouvel espace qui vient compléter les 6 cellules existantes mais cet espace n'ayant pas de seuils maçonnés construits, fait plutôt office de galerie. Au nord est construit un nouveau portique. C'est peut-être lors de cet agrandissement, que les portiques Est et Ouest sont érigés autour du bâtiment, afin de proposer plus d'espaces de circulation ou de commerce sous les portiques. Et surtout, afin de construire un étage ou de l'agrandir s'il existait déjà. Cet étage pouvait servir de lieu de stockage ou de logement ; il devait être accessible par une échelle, car aucun départ d'escalier n'a été découvert. Les bases maçonnées sont de forme carrée ou trapézoïdale, d'1 m de côté en moyenne. Toutes les mesures sont différentes d'une base à l'autre. L'espace de circulation couvert était large de 3,32 m (portique Est) à 3,41 m (portique Ouest). Ludivine Lebrun a réalisé une étude métrologique sur le bâtiment qui indique que le portique Est (72,93 m²) offre un espace moins large que le portique Ouest (78,87 m²).

L'aménagement piétonnier de la rue Est-Ouest 1

En ce qui concerne la rue Est-Ouest 1 lors de cet état 2, on observe la mise en place d'une nouvelle recharge sur la chaussée de l'état 1. Elle est constituée de petits pavés calcaires émoussés, de mortier ocre beige et de petits galets polis. C'est à ce moment-là qu'est mis en place un aménagement piétonnier, avec l'installation de 6 *metae* entre le trottoir nord, large de 1,20 m à la limite sud de la chaussée, soit sur une longueur de 4,50 m. Le



Saint-Marcel (Indre) Les Mersans, insula C : aménagement piétonnier sur la rue Est-Ouest 1 (orthomosaique C. Galinand)

secteur ayant été très remanié postérieurement, il n'a pas été possible de trouver le trottoir sud, mais nous pensons que les *metae* allaient d'un trottoir à l'autre. De ces *metae* de forme ovale, il n'en reste qu'une qui soit d'origine, elle est posée directement sur les pavés calcaires émoussés. Le trottoir borde M10, le mur sud de l'édifice, puis lui succède sous le portique ouest une recharge de sable brun rouge compactée qui semble être le sol de circulation. Une telle structure est bien connue en Italie, dans les villes étrusques de Marzabotto ou Cosa, ou à Pompéi et à *Herculanum*, mais il ne semble pas, à ce jour, qu'elle ait d'équivalent en Gaule.

Les structures artisanales du Bas-Empire

Au début du IV^e s., la ville connaît de nombreuses transformations qui sont peut-être liées à l'installation de la fabrique d'armes. Les portiques du bâtiment de commerce 2 sont arasés et démontés, à l'instar des autres portiques dans l'agglomération secondaire, et l'on observe une redéfinition des espaces. De nombreuses traces d'arrachements sur l'arase supérieure des murs et des bases invitent à s'interroger sur des aménagements (calages, trous de poteaux) dans les maçonneries du Haut-Empire. La dernière assise de fondation du mur M 9 semble extrêmement plane, comme si l'élévation du mur avait été

enlevée avec la volonté d'utiliser les fondations de M9 comme stylobate par exemple. Les arrachements ont pu servir à accueillir des poteaux en bois pour supporter la toiture. Le dégagement du mur M10 est venu consolider cette hypothèse, puisque l'arase supérieure présente les mêmes caractéristiques : de nombreux arrachements et une récupération des blocs suivant un pendage de l'est vers l'ouest. L'aire artisanale semble plus ouverte dans cette partie méridionale dont les élévations sont en matériaux périssables, sans doute moins hautes que celles du bâtiment commercial du Haut-Empire mais néanmoins couvertes d'une charpente et d'une toiture d'imbrices et de *tegulae*.

Sur le portique arasé à l'est, deux structures de chauffe de forme oblongue, creusées à même le sol, ont été fouillées en 2016. Elles semblaient recouvertes par une toiture en tuiles qui fonctionne avec un solin maçonné. Nous avons envisagé que ces structures soient des fosses de cémentation, comme à Bordeaux. L'idée était séduisante vu que nous avons des fragments de creusets dans les couches environnantes. Nadine Dieudonné-Glad a étudié les prélèvements de la terre organique qui comblait ces creusements et il n'y a aucune trace de battitures à l'intérieur, ce qui rend peu probable l'hypothèse qu'ils soient à mettre en relation avec la métallurgie du fer. Une structure de combustion a été fouillée en 2017. Elle était creusée dans les niveaux antérieurs à l'angle de M10 et du seuil M22. L'absence de battitures là encore interroge sur sa fonction. Elle a pu servir à recuire des résidus de fer.

Les cellules méridionales semblent suivre un schéma de construction avec des parties construites et fermées dans leur moitié Est alors que la moitié Ouest paraît être ouverte sous des auvents. Des sols de galets sont aménagés sur les niveaux de démolition de l'état antérieur dont la surface a été utilisée comme sol et des fosses servant à l'activité artisanale sont creusées. Elles ont livré de la céramique, et des outils (pierre à aiguiser, polissoir).

L'aménagement piétonnier a été préservé car une épaisse recharge empierrée est installée dessus. Cette aire de circulation semble plus orientée nord-sud par son bombement, et contemporaine des derniers niveaux d'occupations du Bas-Empire. Au début du IV^e s., une adduction a été creusée le long de la rue Est-Ouest 2, coupant toute la stratigraphie antérieure. Elle passe au nord du second portique septentrional. Cette adduction ayant été fouillée par Françoise Dumasy et Anne-Marie Jouquand, qui ont démontré la présence de frettes cerclant une canalisation en bois. La fouille programmée 2017 ne l'a pas vidée complètement. Elle a juste mis au jour deux tambours de colonne pour avoir des informations sur le module possible des colonnes des portiques. Ces blocs confirment le démontage des portiques avant le comblement de l'adduction tardive.

Une aire de débitage marquant la fin de l'occupation antique

Le pierrier découvert dans le sondage E marque la fin de vie du bâtiment et sans doute de l'*insula* C puisqu'il contient de nombreux blocs liés à sa construction qui sont mis au rebut et débités. Il marque aussi la fin de l'activité artisanale, puisqu'il a livré des fragments de parois de four parfois vitrifiés, et des amphores concassées. Le mobilier est en cours d'étude, pour tenter de dater avec précision ces dernières traces d'occupation du site antique. Les déblais issus de la démolition du bâtiment semblent évacués au sud de la rue Est-Ouest 1. L'étude lapidaire est réalisée par Matthieu Dusséaux.

L'intervention a permis de donner une visibilité d'ensemble au bâtiment de commerce 2, de comprendre sa construction, de suivre son agrandissement et son réaménagement en aire artisanale. Elle a également permis de faire la jonction avec le réseau viaire et de découvrir un aménagement piétonnier sur la rue Est-Ouest 1. L'étude comparative de cet édifice se poursuit avec les bâtiments de commerce de Saint-Romain-en-Gal, Reims, Barzan, et d'*Argentomagus*.

Il faudra s'interroger également sur les matériaux : étude TCA et surtout étude lithique, même si le calcaire oolithique reste le matériau principal, des blocs de chaille (silice jurassique), des grès grossiers font leur apparition dans les vestiges du Bas-Empire. Certaines de ces roches latérisées ont de la ferraille à cœur et il est possible que du métal ait été récupéré de ces roches, obtenues sans ouverture d'une carrière, juste en ramassant ces matériaux non loin du plateau entre la faille de la Garenne et la Creuse.

La couverture photographique en 3D menée par Cyrille Galinand au cours des campagnes de fouille a permis d'avoir une vision globale des différents niveaux et de garder des séquences qui seront exploitées dans le cadre de la publication en cours (PCR *Argentomagus*).

Annette Levasseur

PCR *Argentomagus* De l'oppidum à la *fabrica armorum omnium*

L'année 2017 a correspondu au lancement de la publication des Fouilles programmées 1989-2017. Nous avons modifié le titre de l'ouvrage intitulé désormais « *Argentomagus Le centre urbain I^{er} s. a. C./V^e s. p. C.* ». L'expression « centre urbain » qui couvre à la fois les rues, les îlots, l'organisation urbaine ainsi que les bâtiments publics et privés nous a paru plus suggestive que l'expression « Rues et îlots du centre urbain » proposée jusqu'ici. En sous-titre, nous avons indiqué la fourchette chronologique prise en charge, soit les six siècles de la période romaine.

Il s'agit d'une fouille programmée quelque peu exceptionnelle par ses dimensions, puisqu'elle couvre une superficie de 8 250 m² (150 m de long sur 55 m de large) et par sa durée, puisqu'elle a fait l'objet de 24 campagnes annuelles. Elle se décompose en quatre programmes successifs dirigés par trois responsables, pilotes de la publication : les fouilles 1989-1996 et 1997-2002 sous la responsabilité de F. Dumasy, puis la fouille 2004-2009 dirigée par S. Sindonino et enfin la fouille 2014-2017 dirigée par A. Levasseur.

Quant aux modalités d'enregistrement des données, précisons que les 14 premières campagnes (fouilles 1989-2002) sont antérieures à l'utilisation des ressources numériques sur le terrain. L'enregistrement des fiches stratigraphiques et des faits a été réalisé uniquement sur support papier. C'est aussi le cas des centaines de plans et de coupes stratigraphiques levés sur papier millimétré ou calque synthétique. Quant aux photos, diapos ou tirages NB qui représentent plusieurs milliers de documents, elles relèvent toutes des pratiques de

l'argentique. Il nous faut donc scanner les dessins, puis les redessiner par DAO, et scanner diapos et photos en vue de la publication.

Parallèlement à ce travail de traitement de la documentation, nous avons rédigé un prologue de 35 pages consacré à l'historique des fouilles, à leur situation dans l'histoire de la recherche à *Argentomagus* et aux problématiques mises en œuvre. Nous avons poursuivi par la présentation des données de la Période 1. Dans le secteur étudié, cette période, contemporaine du principat d'Auguste et du règne de Tibère, correspond à des occupations marquées par le creusement de fosses dans le substrat géologique, puis par leur remblaiement (Phase 1A). La phase 1B voit la construction d'un long bâtiment sur sablières basses orienté EO, tandis qu'apparaissent des aires de circulation en galets qui adoptent une orientation approximativement NS/EO. À la phase 1C, se manifestent des signes de partition de l'espace en parcelles orientées à 3° est qui accueillent un bâtiment en terre et bois et diverses structures à ciel ouvert. C'est à ce moment-là que sont mises en place des rues avec pavés en calcaire et qu'est construit un égout maçonné. À la phase 1D, à l'intérieur des limites parcellaires de la phase précédente, l'occupation se densifie avec l'installation d'ateliers et d'habitats, toujours en terre et bois. Dans les années 40 ap. J.-C., ces bâtiments disparaissent à la suite d'une réorganisation de l'espace urbain et s'ouvre la Période 2 qui sera étudiée en 2018.

Françoise Dumasy

VAL-FOUZON L'Étang Neuf

Le diagnostic réalisé sur la commune de Val-Fouzon (Indre), au lieu-dit l'Étang Neuf, a permis de mettre en évidence une vaste fosse polylobée de 28 m². Si la structure d'extraction évoque l'implantation d'un site d'habitat dans les environs datant de la fin de l'âge du Bronze et/ou du début du premier âge du Fer, la faible proportion de matériel exhumé, comme son caractère fragmenté, ne rendent pas compte de rejets domestiques préférentiels signalant la présence d'une maison d'habitation à proxi-

mité immédiate. Aucune autre structure n'est associée à cette fosse polylobée.

Pour la période moderne, les 2 trous de poteaux, découverts dans la tranchée 1, peuvent faire partie d'un bâtiment situé au sud de la parcelle dont la fonction reste indéterminée. Deux fossés découverts dans les tranchées 5 et 8 peuvent faire partie d'un parcellaire ou d'un système de drainage mais ne sont pas datés.

Éric Champault

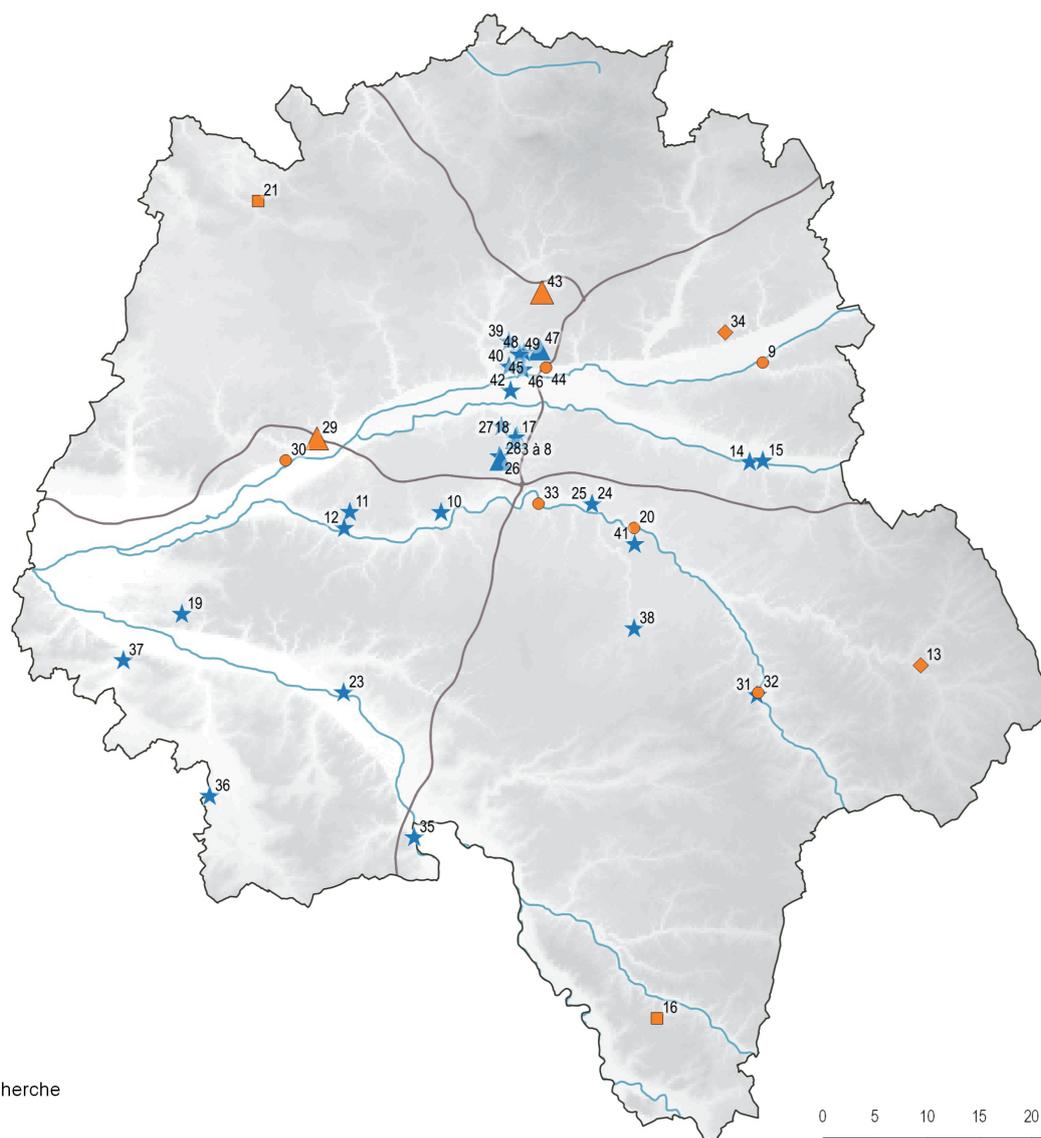
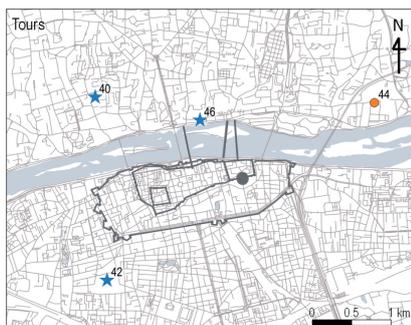
Tableau général des opérations autorisées

N° INSEE	Commune Nom du site	Responsable (Organisme)	Type d'opération	Époque	N° opération	Référence Carte
37	Paléolithique moyen et supérieur de la vallée de la Claise	Aubry Thierry (UE)	PRT	PAL	0611755	
37001	Abilly, RD 42, les Sables de Rives	Landreau Céline (INRAP)	OPD		0611435	1 ON
37001	Abilly, RD 42, les Sables de Rives	Landreau Céline (INRAP)	OPD		0611436	1 ON
37001	Abilly, RD 42, les Sables de Rives	Landreau Céline (INRAP)	OPD		0611437	1 ON
37001	Abilly, Bergeresse	Verjux Christian (MC)	APP	NEO	0611767	2
37003	Amboise, 19 chemin du Petit Bonheur	Couderc Agnès (INRAP)	SP	FER GAL	0611427	3 RN
37003	Amboise, 3 chemin du Petit Bonheur	Couvin Fabrice (INRAP)	SP	FER	0611495	4 RN
37003	Amboise, Château Malvau	Laruaz Jean-Marie (COL)	OPD		0611595	5
37003	Amboise, Centre aquatique le Clos des Gardes	Couvin Fabrice (INRAP)	OPD	FER	0611677	6
37003	Amboise, Gare routière, le Clos des Gardes	Couvin Fabrice (INRAP)	OPD	FER	0611678	6
37003	Amboise, 7 rue Rouget de Lisle	Couderc Agnès (INRAP)	OPD		0611679	7
37003	Amboise, 35 rue du Petit-Bonheur	Couvin Fabrice (INRAP)	OPD	GAL	0611729	8
37003	Amboise, Les Châtelliers	Laruaz Jean-marie (COL)	FP	FER	0611744	9
37006	Artannes-sur-Indre, le Clos Bruneau	Salé Philippe (INRAP)	OPD	FER	0611365	10
37014	Azay-le-Rideau, ZAC de la Loge aux Grandes Coutures	Couderc Agnès (INRAP)	OPD	MOD CON	0611504	11
37014	Azay-le-Rideau, rue du Stade	Couderc Agnès (INRAP)	OPD	MOD	0611826	12
37023 37069 37157 37277	Montrésor, actualisation de la carte archéologique	Barray Caroline (PRIV)	PRD		0611765	13
37027	Bléré, Moncartier	Djemali Nasser (INRAP)	OPD	BRO NEO PAL	0611596	14
37027	Bléré, 1 avenue de l'Europe	Djemali Nasser (INRAP)	OPD		0611707	15
37033	Boussay, Le Bois-aux-Prêtres	Walter Bertrand (BEN)	SD	PAL	0611827	16
37050	Chambray-lès-Tours, la Guignardièrre et la Petite Guignardièrre	Noël Laëtitia (PRIV)	SP	FER	0611433	17
37050	Chambray-lès-Tours, rue Claude-Bernard, La Guignardièrre	Couvin Fabrice (INRAP)	OPD	MA	0611460	18
37050	Chambray-lès-Tours, 18 rue Claude Bernard	Couvin Fabrice (INRAP)	OPD	FER	0611489	18
37050	Chambray-lès-Tours, 20 rue Claude Bernard	Couvin Fabrice (INRAP)	OPD	MA FER	0611531	18
37050	Chambray-lès-Tours, rue Claude Bernard (Les Aubuis) lot 7	Couvin Fabrice (INRAP)	OPD	MA FER	0611532	18
37050	Chambray-lès-Tours, rue Claude Bernard (Les Aubuis) lot 8	Couvin Fabrice (INRAP)	OPD	MA FER	0611543	18
37050	Chambray-lès-Tours, rue Claude Bernard (Les Aubuis) lot 3	Couvin Fabrice (INRAP)	OPD	MA FER	0611544	18
37050	Chambray-lès-Tours, les Aubuis	Couvin Fabrice (INRAP)	OPD	MA FER	0611582	18
37072	Chinon, ZAC de la Plaine des Vaux	Cherdo François (INRAP)	OPD		0611719	19 ON

Tableau général des opérations autorisées

N° INSEE	Commune Nom du site	Responsable (Organisme)	Type d'opération	Époque	N° opération	Référence Carte
37083	Cormery, Abbaye de Cormery	Pouyet Thomas (SUP)	FP	MA	0611756	20
37084	Couesmes, les Pendoirs	Vivas Mathieu (SUP)	SD	MOD	0611907	21
37093	L'agglomération secondaire antique et médiévale de Mougou (Crouzilles, Indre-et-Loire)	Salé Philippe (INRAP)	PCR	GAL MA	0611255	22
37093	Crouzilles, Mougou, 6 rue de l'Ancienne-Eglise	Salé Philippe (INRAP)	OPD	GAL MA	0611674	23
37104	Esvres, rue de Tours, allée du Clos des Sources	Salé Philippe (INRAP)	OPD	GAL	0611537	24
37104	Esvres, Clos des Sources, rue de Tours	Salé Philippe (INRAP)	OPD	GAL	0611657	25
37122	Joué-lès-Tours, ZAC des Courelières phase 1	Hirn Vincent (COL)	OPD	FER GAL MA	0610460	26
37122	Joué-lès-Tours, rue Debrou	Livet Jérôme (INRAP)	OPD	CON	0611699	27
37122	Joué-lès-Tours, les Bercelleries	Poitevin Grégory (INRAP)	SP		0611811	28 RN
37123	Langeais, La Roche Cotard	Marquet Jean-claude (AUT)	PCR	PAL	0611738	29
37123	Langeais, Epave de Bel-Air, lit de la Loire	Serna Virginie (MC)	FP	MOD	0611751	30
37132	Loches, château, aile sud de la Tour Neuve	Papin Pierre (COL)	OPD	MA	0610932	31
37132	Loches, 5 place Charles VII, le château	DaPlaaypeinunPiMerarerie(-CdOenLi)se	FP	MA	0611758	32
37154	Montbazou, le château	(INRAP)	FP	MA	0611757	33 RN
37163	Nazelles-Négron, Les Chaintres, les Vallées, Prairie de Négron, les Montants	Thonniet Pauline (AUT)	PRD		0611704	34
37190	Pussigny, Le Bourg, rue du Port	Livet Jérôme (INRAP)	OPD	NEO BRO GAL MOD	0611599	35
37196	Richelieu, les Justices, la Pointe, la Vallée des Vaux, Coteau des Vaux	Gaultier Matthieu (COL)	OPD	FER	0611450	36
37202	La Roche-Clermault, Centre Bourg église	Pichon Isabelle (INRAP)	OPD	MA MOD CON	0611586	37
37209	Saint-Bauld, église Saint-Bauld	Riou Samuel (COL)	OPD		0611855	38
37214	Saint-Cyr-sur-Loire, ZAC Ménardièrre-Lande-Pinauderie phase 2	Fabien Laure (COL)	OPD	PAL NEO BRO MA	0611583	39
37214	Saint-Cyr-sur-Loire, Parc de la Montjoie	Poitevin Grégory (INRAP)	OPD	GAL	0611635	40
37254	Tauxigny, ZAC du Node Park Touraine tranche 2	Laruaz Jean-Marie (COL)	OPD	GAL	0611514	41
37261	Tours, ZAC des Casernes Beaumont-Chauveau	Fouillet Nicolas (INRAP)	OPD	MA	0610257	42
37261	Occupation du plateau au nord de la Loire à Tours entre Choissille et Bédouire du 5e s. a	Lusson Dorothée (INRAP)	PCR	FER	0611073	43
37261	Tours, Abbaye de Marmoutier	Lorans Elisabeth (SUP)	FP	GAL MA	0611144	44
37261	Tours, 31 rue de la Chevalerie	Cherdo François (INRAP)	OPD	CON	0611417	45 ON
37261	Tours, 21-22 quai Paul Bert	Salé Philippe (INRAP)	OPD	CON	0611419	46 ON
37261	Tours, les Hauts de Sainte-Radegonde	Baguenier Jean-Philippe (INRAP)	SP	FER MA	0611497	
37261	Tours, 124bis-134 avenue Maginot	Cherdo François (INRAP)	OPD	MA	0611517	48
37261	Tours, 26-28 rue Pinguet-Guindon	Lusson Dorothée (INRAP)	OPD		0611610	49 ON

Carte des opérations autorisées



Légende

- ★ diagnostic
- ▲ fouille préventive
- sondage
- fouille programmée
- ▲ projet collectif de recherche
- ◆ prospection

Travaux et recherches archéologiques de terrain

Âge du Fer

AMBOISE
Château Malvau

Époque contemporaine

Le projet d'agrandissement du centre Malvau, situé à Amboise (Indre-et-Loire), a donné lieu à un diagnostic archéologique réalisé en 2017. La propriété de Malvau couvre une quinzaine d'hectares situés à cheval sur le plateau des Châtelliers, siège de l'oppidum principal des Turons et d'une agglomération secondaire antique.

Le diagnostic d'une superficie de 3 000 m² localisée à l'extérieur du périmètre de la ville antique, a été mené sous la forme de cinq tranchées couvrant 10,3 % de cette surface. L'opération a été l'occasion de mener une réflexion au sujet de la fortification gauloise qui barre le plateau et traverse entièrement la propriété de Malvau. Elle restait jusqu'à présent inconnue dans cette partie du tracé. Les investigations ont permis de réaliser un relevé topographique et d'établir un profil précis du dispositif. Par ailleurs, dans plusieurs tranchées a été reconnu le tracé d'un fossé large de 20 m qui précède le talus, et qui est aujourd'hui entièrement comblé.

Une seule des tranchées a permis d'établir une coupe presque complète, mais le fond n'a pas pu être atteint. L'étude démontre le caractère assez lent du comblement. Ceci est corroboré par deux datations ¹⁴C, réalisées respectivement au fond et au milieu du comblement (autour

du X^e s. pour la première et du XVI^e s. pour la seconde). Le comblement terminal du fossé est vraisemblablement lié aux travaux de construction du manoir, dans les années 1860. Ils se sont en effet accompagnés d'un vaste terrassement en vue de la réalisation d'une esplanade et dont le sous-sol conserve les stigmates.

L'étude démontre que cette fortification correspond à la catégorie des remparts de type massif, que son tracé, presque rectiligne, est homogène d'un bout à l'autre du plateau, depuis le coteau de l'Amasse jusqu'à celui de la Loire. Elle est incontestablement liée au projet urbain de cet oppidum, dont, pour l'instant, les indices les plus anciens qui en témoignent datent des années 100 ou 80 av. J.-C. Cette opération n'apporte aucune information chronologique supplémentaire, faute de mobilier. L'opération a également permis de mettre au jour quelques aménagements contemporains.

L'usage d'amiante et de béton armé permet d'envisager que cette construction était en usage au début du XX^e s. Elle a en tout cas été détruite avant 1949, car elle ne figure pas sur le plus ancien cliché aérien de l'IGN dont nous disposons.

Jean-Marie Laruaz

Âge du Fer

AMBOISE
Clos des Gardes

Les terrains diagnostiqués, au Clos des Gardes à Amboise (Indre-et-Loire), se situent sur le haut du versant sud de la vallée de la Loire, où ils dominent la confluence du fleuve et de son affluent l'Amasse. La topographie originelle de ce secteur, occupé par de nombreux bâtiments collectifs, est de nos jours peu lisible. L'emprise du projet correspond à un ancien stade d'athlétisme de 1,5 ha, où, compte tenu de diverses contraintes (aménagements, réseaux), seuls 5 400 m² correspondant au terrain central ont pu être appréhendés. Cet équipement prend place sur le tracé d'un ancien talweg orienté sud/nord dont le profil a été totalement effacé du paysage.

Sept tranchées totalisant 476 m² ont permis de relever les différentes séquences d'arasement et de remblaiement qui ont précédé la construction et de restituer la dynamique de comblement du talweg. Son tracé sinueux traduit une origine naturelle. La séquence la plus récente livre du mobilier fragmenté et roulé témoignant de la proximité d'une occupation protohistorique. Compte tenu des arasements et des compactages relevés dans les sondages, la conservation de vestiges archéologiques semble plus que compromise dans ces terrains.

Fabrice Couvin

7, rue Rouget-de-l'Isle

Le diagnostic archéologique mené au n° 7 rue Rouget-de-l'Isle, sur l'*oppidum* d'Amboise, a livré quelques vestiges qui s'inscrivent dans la nature et la chronologie de l'occupation de ce secteur de l'agglomération gauloise et gallo-romaine.

L'opération a consisté en un décapage de 32 m² sur une parcelle étroite. Les vestiges sont apparus profondément, entre 1 m et 1,30 m (soit 102,05 m NGF et 102,40 m NGF), sous une épaisse couche de remblais moderne et contemporain.

Au total, huit structures ont été identifiées, installées dans l'épaisseur des limons en place. Ces limons ont livré plusieurs fragments de mobiliers (monnaie, objets en métal, céramiques, restes de faune) datés de La Tène D2/Auguste.

Le vestige le plus significatif est un mur, orienté est-ouest, dont seules les fondations subsistent. Son mode architectural, sa profondeur d'enfouissement et sa position stratigraphique postérieure à La Tène D2/Auguste, permettent de l'attribuer à la période gallo-romaine. Il s'inscrit dans la trame des vestiges gallo-romains découverts dans ce secteur, en particulier le sanctuaire daté

de 30 av. J.-C. au II^e s. ap. J.-C., situé à 60 m à l'ouest, et les maçonneries découvertes au nord de l'emprise.

Parmi les autres vestiges, une fosse contenant une amphore, vraisemblablement arasée dans sa partie supérieure à la période moderne/contemporaine, se trouve au nord du mur. Son abandon est daté de la fin de La Tène D2b – première moitié du I^{er} s. ap. J.-C.

Les autres structures, localisées au sud du mur, sont des fossés peu larges, des fosses et un probable trou de poteau. Difficilement lisibles dans les limons, elles comportent peu d'éléments de datation. Seule la fosse a livré du mobilier attribué à La Tène D.

Le mobilier recueilli au cours de ce diagnostic présente un faciès chronologique et typologique conforme à celui qu'on retrouve sur l'*oppidum* d'Amboise entre les années 40/30 av. J.-C. et la première moitié du I^{er} s. ap. J.-C. Ceci est vrai pour la céramique (notamment les amphores), mais également pour la monnaie découverte dans les limons (potin à tête diabolique classe 2c). Plusieurs objets en métal renvoient à une activité artisanale liée à la forge.

Agnès Couderc

35, rue du Petit Bonheur

Le diagnostic archéologique de 4 800 m² réalisé au 35, rue du Petit Bonheur, à Amboise (Indre-et-Loire) confirme la très forte densité de vestiges dans ce secteur de l'*oppidum*, dédié à des activités artisanales. Les 111 faits et anomalies enregistrés permettent d'estimer à plus d'un millier leur nombre total. Suite à un sous-solage systématique, jusqu'à 50 cm sous la surface, ces vestiges sont un peu plus arasés que sur la fouille du 30, rue du Petit Bonheur, cependant certains dépotoirs livrent du mobilier, de nature diversifiée, en grande quantité.

La fin de La Tène finale et la période gallo-romaine précoce (80 av. J.-C.-20 ap. J.-C.) sont peu illustrés, mais ceci probablement en raison de la préférence donnée à la fouille des structures isolées, les mieux délimitées. On peut supposer qu'une large part de ces vestiges les plus anciens est masquée par les plus récents. De fait, l'occupation la mieux illustrée concerne le courant du I^{er} s. et la première moitié du II^e s. ap. J.-C. (20-150 ap. J.-C.). Aucun indice des années 150-230 ap. J.-C., période documentée sur les fouilles du même secteur, n'a été identifié.

Les vestiges consistent en fossés, ouverts ou palissadés, orientés nord/sud et est/ouest, qui semblent délimiter des parcelles ou îlots de plusieurs centaines de mètres carrés. À l'intérieur, on relève des fosses quadrangulaires ou des celliers, des fosses circulaires dont des latrines, des

trous de piquet et des trous de poteau, dont un exemplaire appartient à un bâtiment puissamment fondé, ainsi qu'un cellier appareillé et une structure semi-excavée interprétée comme un fond d'atelier. L'extrémité ouest de l'emprise semble dédiée à une activité d'extraction de matériaux, cailloutis et sables grossiers, destinés à la construction. Fait peut-être dû au hasard de l'implantation des tranchées, aucun puits ou citerne n'a été identifié, alors qu'ils sont fréquents sur les fouilles voisines.

Comme sur la fouille du 30, rue du Petit Bonheur, l'artisanat des métaux est très présent. Fait exceptionnel, il semble que le diagnostic concentre l'ensemble de la chaîne de production du fer, avec la collecte d'agrégats d'oxydes de fer (limonite), probablement issus d'argiles sidérolithiques dont des affleurements sont cartographiés immédiatement à l'extérieur du rempart ; la présence d'une structure de grillage du minerai ; l'identification de scories de fond de four et d'un possible « bouchon de tuyère », une scorie caractéristique qui se forme à la sortie du bas fourneau ; la collecte de scories de post-réduction, dont des culots jusqu'à un kilo, témoignant du compactage de masses de fer brut pour la production de semi-produits ; et enfin, la présence, en quantité, de battitures : les unes lamellaires, caractéristiques d'un travail de frappe et de mise en forme sur enclume, les autres sphériques, indiquant la réalisation de soudures à haute température. L'analyse de ces déchets laisse entrevoir

la possibilité de reconstituer tout ou partie de la chaîne de production réalisée sur l'oppidum, mais également de caractériser ses produits et éventuellement d'en suivre la diffusion.

L'étude de la faune permet d'identifier des rejets de boucherie, avec des individus jeunes de la triade – en particulier du bœuf de grande taille – illustrés par des organes caractéristiques (côtes, vertèbres, scapulas) présentant des traces de couperet. À noter, dans l'un des assemblages, la présence d'os longs de bœufs jeunes et de

réforme, concassés et fracturés frais. Ce type de manipulation, destinée à la récupération de matière grasse animale, semble correspondre à une activité de charcuterie. À noter également, la collecte de pesons qui traduisent la pratique du tissage. Sur la fouille du 30, rue du Petit Bonheur, des observations fines couplées à des analyses laissent supposer la présence de fosses de trempage liées à des activités de traitement ou de teinture des textiles ou des peaux.

Fabrice Couvin

Âge du Fer

AMBOISE

Les Châtelliers - La Butte de César

Gallo-romain

La fouille programmée réalisée au cours de l'été 2017, dans la réserve de la Butte de César à Amboise (Indre-et-Loire), constitue la troisième campagne d'intervention de ce programme commencé en 2015. Celle-ci a permis de compléter les observations des années précédentes, par l'ouverture de deux nouveaux secteurs (zone 2 et 3). Plusieurs hypothèses se sont vues confirmées et le cadre général de l'occupation de ce secteur de l'agglomération gauloise a pu être sensiblement amélioré.

Du point de vue de la chronologie, deux éléments nouveaux sont à prendre en considération. D'une part, les datations radiocarbones effectuées sur les échantillons issus de la couche humifère scellée par les remblais gaulois permettent de rattacher ce niveau à la période du Bronze final 3. Cette donnée est cruciale, au regard des connaissances sur l'occupation du reste de plateau à cette période, et des interrogations qui pèsent sur la Butte de César. D'autre part, des éléments nouveaux permettent d'allonger l'occupation de la période romaine, puisque des indices plus récents ont été mis au jour cette année (fin II^e début III^e s.). Toutefois, cette dernière reste d'une envergure limitée (un seul puits).

Les découvertes de cette année permettent de caractériser de façon plus précise les activités qui se sont déroulées dans ce secteur de l'agglomération gauloise. La voie identifiée depuis deux ans, désormais documentée par une coupe complète, dessert plusieurs structures dont un atelier du travail des alliages cuivreux d'une surface d'environ 35 m². Ce dernier est caractérisé par un nombre important d'artefacts et de structures en place.

Cette année, plusieurs indices permettent d'illustrer des activités de nature rituelle, notamment en zone 3. Ils sont représentés par des artefacts de nature variée : monnaies, vases complets, objets mutilés (amphores) et/ou votifs (amulette-cage), ainsi que des restes humains (avec un témoignage très probable d'enclouage). La présence importante et diversifiée de monnaies (dont une monnaie en électrum et une monnaie en argent à la cavalière, marqueurs des lieux de culte en Touraine) doit également, peut-être, être prise en considération pour caractériser ce nouveau secteur.

Jean-Marie Laruz

Âge du Fer

ARTANNES-SUR-INDRE

Le Clos Bruneau

L'opération de diagnostic archéologique d'Artannes-sur-Indre couvre une surface de 5,9 ha. Elle a permis la découverte de nombreux indices. Un peu de mobilier céramique issu d'une couche de colluvions et de quelques fosses suggère la proximité d'un établissement de l'âge du Bronze final qui pourrait être occulté sur l'emprise, par les vestiges plus récents. Le site principal concerne une occupation de La Tène finale qui se développe sur près de 1,4 ha. Il se caractérise par la présence de différentes fosses et trous de poteau qui ne sont pas regroupés au sein d'un enclos fossoyé.

Un puits d'accès à une galerie souterraine a également été découvert. Les parties souterraines n'ont pas été dégagées ; la datation et la fonction de cette structure demeurent incertaines. Par ailleurs, deux carrières ont été mises au jour : l'une concerne l'extraction d'un calcaire de qualité médiocre, et l'autre d'argile. Du mobilier est issu de leur comblement, mais il ne constitue probablement pas un indicateur fiable. Enfin quelques traces d'activités agricoles modernes et contemporaines sont signalées.

Philippe Salé

AZAY-LE-RIDEAU ZAC de la Loge

Le projet d'aménagement de la ZAC de la Loge à Azay-le-Rideau (Indre-et-Loire) par la communauté de communes des Pays d'Azay-le Rideau a été l'occasion de mener un diagnostic archéologique sur les parcelles concernées.

Au total onze tranchées parallèles ont été réalisées, dans l'axe de la pente dominante sud-est-nord-ouest ; une tranchée perpendiculaire nord-est-sud-ouest a été également creusée le long de la parcelle boisée. Compris entre 45 et 198 m de longueur, les profils géomorphologiques laissent apparaître des niveaux de colluvions parfois de fortes épaisseurs (plus de 1 m en bas de pente) recouvrant le substrat d'argiles à silex. Ces ouvertures couvrent une superficie totale de 3667,20 m², soit 9,5 %

de l'emprise prescrite accessible. Une partie du terrain en effet n'a pu être sondée du fait de la présence d'eau ; par ailleurs, suite aux pluies, la réactivation d'un ruisseau se déversant dans ces parcelles a provoqué l'inondation des tranchées 1 et 2.

Les structures mises au jour se composent essentiellement de fossés, qui appartiennent pour l'essentiel au réseau parcellaire moderne et contemporain. Le mobilier découvert se compose de fragments de TCA, d'ardoises et de quelques tessons de céramiques non datés retrouvés dans les niveaux de colluvions.

Agnès Couderc

AZAY-LE-RIDEAU rue du Stade

Le projet d'aménagement d'un parking à proximité du château d'Azay-le-Rideau (Indre-et-Loire) par la Ville d'Azay-le Rideau a été l'occasion de mener un diagnostic archéologique sur les parcelles concernées. Localisés en bordure de l'Indre, dans la plaine alluviale, les terrains sont rehaussés de 1,30 m à 2 m de remblais modernes et contemporains. L'exploration régulière des alluvions sous-jacentes à plus de 2 m de profondeur, au moyen de passes mécaniques et de sondages profonds, n'a révélé aucun vestige ou structure ancienne. Seuls trois creusements quadrangulaires de datation moderne ont été mis au jour, mais leur fonction n'est pas déterminée.

L'étude documentaire a montré que cette zone, située à l'est du château et de ses communs, en dehors de l'enceinte du XV^e s., est un espace de prairies et de jardins au cours des périodes moderne et contemporaine. Il a peut-être été un lieu de cultures au XVIII^e s., avec vergers et des chemins de promenade. La partie nord de l'emprise, actuel parking du Pineau, est occupée au XX^e s. par des potagers. Des recherches archivistiques semblent également localiser à cet endroit au XVII^e s. des jardins appartenant au cimetière des protestants, qui n'est pas localisé.

Agnès Couderc

BLÉRÉ Montcartier

Le diagnostic archéologique, réalisé au lieu dit Montcartier à Bléré (Indre-et-Loire), a concerné une surface totale de près de 6 ha implantée dans une zone de confluence entre le Cher et une vallée secondaire. Il a permis d'identifier la présence, dans la zone nord-est de l'emprise, de nombreux vestiges archéologiques majoritairement préhistoriques déployés sur un versant de la vallée orienté vers le nord à l'endroit où le substrat comporte une profonde incision comblée par des formations quaternaires.

Ils se caractérisent, en premier lieu, par la présence de deux fortes concentrations lithiques (dénommées *locus*) paléolithiques. Par ailleurs, des nappes plus ou moins denses de mobilier lithique et céramique ont été découvertes dans deux tranchées contiguës au sein desquelles un troisième *locus* paléolithique a été postérieurement caractérisé.

Les *locus* paléolithiques ont été identifiés dans deux tranchées contiguës dans des horizons stratigraphiques pléistocènes apparentés. Le premier (Locus 1) a été re-



Bléré (Indre-et-Loire) Montcartier : une des concentrations de mobilier du Paléolithique supérieur (Nasser Djemmali, Inrap)

connu en bas de versant à l'extrémité nord de la tranchée 37, proche de la bordure d'emprise nord-ouest. Il apparaît à 1,70 m de profondeur dans une formation argilo-limoneuse au relief irrégulier et à la texture festonnée. Il est caractérisé par la présence d'un amas de débitage constitué de 536 artefacts dont l'état de conservation

est appréciable. Ce dernier a été identifié sur une faible surface et a été fouillé sur plusieurs mètres carrés dont 2/4 m² intégralement. Il présente toutes les caractéristiques d'un ensemble homogène même si une distribution verticale sensiblement dilatée sur une dizaine de centimètres, et une disposition planimétrique le plus souvent remaniée plaident pour une position secondaire de ces vestiges lithiques.

Cependant, un très bon état de surface des artefacts et la présence de quelques remontages attestent d'une amplitude relativement réduite de ces déplacements post-dépositionnels. Le débitage est réalisé au percuteur de pierre tendre permettant de réaliser une mise en forme simple des volumes, siège de séquences de débitage laminaire rectiligne et régulier ; ce dernier permettant d'obtenir des produits aux dimensions modestes. L'outillage est rare et composé d'un éclat et d'une lame retouchés.

Le Locus 2 est situé sur la partie haute du versant et a été mis au jour dans la moitié nord de la tranchée 22. Il est inscrit dans une séquence sédimentaire argilo-limoneuse dégradée et se développe sur une surface minimale de 15 m² qui a été intégralement fouillée manuellement. Il s'agit d'un amas de débitage composé de 675 artefacts dont plus de 500 esquilles. Les observations réalisées sur les produits laminaires, les déchets de taille et les remontages indiquent des objectifs de débitage analogues à ceux du Locus 1 (production de lames régulières et rectilignes), une homogénéité dimensionnelle et des techniques de taille similaires par l'utilisation d'un percuteur de pierre tendre. Deux pièces à dos constituent l'outillage mis au jour au sein de cet amas. Il s'agit de deux lames (ou fragment de lame) comportant une retouche abrupte sur un bord dont l'une d'elles semble comporter une vraisemblable retouche croisée.

L'ensemble de ces indications permet de rattacher ces deux amas aux productions à la pierre du Gravettien (environ 28 000 à 22 000 BP). Cependant, cette attribution chronologique reste très délicate en raison de la faiblesse numérique de la série et du défaut d'outillage caractéristique.

Par ailleurs, des convergences technologiques entre ces deux amas semblent permettre de suggérer leur relative contemporanéité.

Un troisième locus paléolithique semble s'inscrire dans la zone orientale basse du versant entre les tranchées 35 et 36. Il semble occuper une aire géographique d'environ 200 m² mobilisant le secteur central de ces deux tranchées voisines. Cependant, sa position stratigraphique dans les sables à bandes argileuses et sa proximité avec des tessons de céramique non tournée pose le questionnement de son intégrité que la phase de diagnostic n'a pas réussi à élucider malgré les efforts multiples consentis dans cet objectif. L'assemblage lithique de ce locus se définit, essentiellement, par la présence en nombre de nucleus à lamelles de type grattoirs carénés. Ces derniers, associés à des lames larges au profil courbe ainsi que des burins nucléiformes et un burin sur troncature, sont caractéristiques d'une occupation se rapportant à l'Aurignacien (environ 40 000 à 25 000 BP).

La dernière implantation est d'âge néolithique / protohistorique et se définit par la présence de plusieurs nappes de mobilier lithique et céramique ainsi que deux structures en creux dont l'organisation ne comporte pas de pertinence significative. La présence de ces nappes est, essentiellement, concentrée dans les tranchées 35 et 36 incluses dans des horizons sableux à bandes argileuses. Elles sont constituées d'une majorité d'artefacts en silex qui ne permettent pas de leur attribuer une appartenance chrono-culturelle précise. Le mobilier céramique dont l'état de conservation montre une altération significative, comporte des caractéristiques de fabrication peu discriminantes. Néanmoins, il a permis de rapprocher une partie de cet ensemble des phases ancienne / moyenne du Néolithique (environ -6 500 à -4 500), alors qu'un second lot semble représenter les productions de l'âge du Bronze final (environ -1 250 à -750). Le lot céramique provenant des deux structures en creux est, quant à lui, homogène et attribuable, exclusivement, à l'étape finale de l'âge du Bronze.

Nasser Djemmali

Âge du Fer
Moyen Âge

CHAMBRAY-LÈS-TOURS Rue Claude-Bernard, Les Aubuis, La Guignardière

Époque moderne

Les sondages réalisés rue Claude Bernard à Chambray-lès-Tours (Indre-et-Loire), dans un secteur déjà partiellement loti, ont permis de compléter le plan d'un enclos fossoyé de La Tène finale, identifié dans un diagnostic voisin.

Les tronçons recoupés laissent supposer un plan trapézoïdal d'un minimum de 12 000 m², avec, peut-être au nord-ouest, une partition abritant l'habitat principal. En l'absence d'autres vestiges, l'organisation de cet établissement reste difficilement perceptible. Cette absence peut s'expliquer par l'érosion des terrains, la faible surface accessible et la présence de talus situés en arrière

des fossés de plus grandes dimensions. Le mobilier, relativement abondant, correspond à des rejets d'origine domestique. Il comprend de la céramique datée de La Tène D1b (110-80 av. J.-C.), de la faune, où domine le bœuf, ainsi que des fragments de plaque de foyer et de chenets en terre cuite. Le métal semble rare.

La période médiévale est illustrée par une dizaine de tessons de céramiques émoussés (X^e-XII^e s.), collectés dans les fossés d'un réseau parcellaire attribuable aux périodes moderne et contemporaine.

Fabrice Couvin

COUESMES

Les Pendoirs

Datées de l'époque moderne par les sources écrites, les fourches patibulaires de Château-la-Vallière apparaissent également sur l'atlas-terrier du duché-pairie réalisé en 1788-1789. Toujours en élévation entre la fin du XIX^e s. et le début du XX^e s., la construction n'avait jamais intéressé les chercheurs, exceptés quelques érudits locaux et des éditeurs de cartes postales. En juillet 2016, une prospection pédestre avait permis de retrouver les vestiges d'un lieu de justice nécessitant d'être intégré à une thématique de recherche interdisciplinaire et européenne.

Les sondages archéologiques réalisés du 30 octobre au 3 novembre 2017 dans la forêt de Château-la-Vallière (commune de Couesmes, parcelle cadastrale 379) ont permis de redécouvrir les 4 piliers des fourches patibu-

lares. Toutes de plan circulaire (entre 1,25 m et 1,33 m de diamètre), les colonnes sont constituées d'un parement de moyennes et grosses pierres calcaires non assisées (dont de rares exemplaires très légèrement équarris) et d'un blocage interne. Parements et maçonneries de blocages sont liés par du mortier de chaux blanc, beige ou orangé très dur. Malgré 8 tranchées de sondages établies tout autour de ces « pendoirs », aucune autre structure supplémentaire n'a été découverte ni même de mobilier. Toutefois, l'étude de la construction des piliers constitue aujourd'hui la première étude archéologique d'un lieu de pendaison en France.

Mathieu Vivas

CROUZILLES

Mougon, 6 rue de l'Ancienne-Église

Préalablement à la construction d'un logement individuel au 6, rue de l'Ancienne-Église à Mougon, sur la commune de Crouzilles, un diagnostic a été prescrit. Les dimensions de la parcelle sont réduites, (720 m²), cependant cette opération a livré des résultats significatifs.

L'occupation du Haut-Empire est caractérisée par la présence de fosses riches en mobilier céramiques qui semblent liées à l'activité de production potière, qui est connue sur ce site. On retiendra notamment la présence de trois fosses dans lesquels des dolia sont posées pour servir de récipient à eau par exemple. Une sépulture de nourrisson attribuée à cette période a également

été fouillée. Quelques indices suggèrent une continuité de l'occupation jusqu'à la période carolingienne. Certains peuvent évoquer la présence de soubassements de bâtiments. Il s'agirait alors des premières structures connues à Mougon du Bas-Empire et de la période mérovingienne, mis à part les mentions funéraires. Leur fouille pourrait notamment permettre de mieux connaître le processus d'abandon de la production potière à la fin du Haut-Empire et l'organisation et la fonction du site aux périodes postérieures.

Philippe Salé

L'agglomération antique et médiévale de Mougon à Crouzilles

En 2017, l'activité du PCR portant sur l'étude du site de Mougon s'est concentrée sur la réalisation d'une synthèse reprenant les données anciennes, celles issues des opérations préventives récentes, et celles apportées par ce PCR. Les sources archéologiques sont largement majoritaires et comprennent les structures et le mobilier notamment céramique, mais les études sur les sources historiques et le bâti, participent largement au renouvellement des connaissances de ce site. Le traitement de ces informations, notamment la réalisation d'un SIG, a permis de préciser le plan de l'agglomération antique

et de proposer de nouvelles hypothèses sur l'érosion de l'escarpement de la Vienne, sur la présence d'un complexe monumental antique, et sur l'extension de l'occupation au haut Moyen Âge. De nombreuses zones d'ombre subsistent et ce site souffre de l'absence de fouilles suffisamment étendues. La synthèse de ces données sera publiée par les membres du PCR en 2019. Elle constituera également un plaidoyer pour la réalisation de fouilles programmées dans le cadre d'un PCR renouvelé.

Philippe Salé

rue de Tours, allée du Clos-des-Sources

Préalablement à la construction de logements à Esvres, allée du Clos-des-Sources et rue de Tours, sur la parcelle cadastrée D 1356p, le service régional de l'Archéologie du Centre-Val de Loire a prescrit la réalisation d'un diagnostic archéologique. Les sondages mécaniques réalisés ont permis la découverte de deux vestiges, un

fossé antique et une fosse plus récente (période moderne ou contemporaine), dans laquelle les ossements d'une vache ont été déposés. Ces données modestes viennent compléter le travail mené dans le cadre du PCR Evena.

Philippe Salé

ZAC des Courelières phase 1

Le projet d'aménagement concerté du quartier sud dit « des Courelières » phase 1, à Joué-les-Tours (Indre-et-Loire) portait sur une surface de 190 041 m². Nous estimons qu'environ 89 000 m² de la surface diagnostiquée est concernée, plus ou moins intensément, par des vestiges archéologiques.

Ils se présentent sous la forme de creusements visibles dans le substrat géologique, de constructions maçonnées et d'objets métalliques ou lithiques. Nous avons mis au jour 732 faits archéologiques dont 151 ont été testés, soit 20 %. Nous avons pu attribuer un peu plus de la moitié d'entre eux à une période chronologique.

La moitié des faits testés a livré de la céramique, lots complétés par des ramassages effectués au moment du nettoyage de surface d'un grand nombre d'autres faits. Au total, 21 % du nombre de faits a livré de la céramique, ce qui est une proportion importante.

Le mobilier métallique (monnaies et petit mobilier ou instrumentum) est abondant. Les prospections anciennes avaient déjà livré un lot remarquable de 144 objets métalliques, parmi lesquels des objets en alliage cuivreux (120 objets) de divers domaines. Plusieurs sont exceptionnels : un lot de 233 monnaies, une bague en or à intaille, une fibule zoomorphe, des objets de soin du corps ou liés à l'équipement militaire. Lors du diagnostic, les objets métalliques découverts (136 objets et 44 monnaies) présentent également un grand intérêt : plusieurs fibules de qualité, une plaque boucle, vaisselle... Ils ont été découverts dans la partie occidentale du diagnostic.

Chaque période a été définie par l'analyse du mobilier céramique, du petit mobilier et des monnaies. Nous avons défini six périodes d'occupation :

- la Tène D1b : de 110 à 80 av. J.-C.
- la Tène D2b : de 50 av. J.-C. à 0.
- l'Antiquité : de 0 à 450 ap. J.-C.
- le premier haut Moyen Âge : de 450 à 700.
- le second haut Moyen Âge : de 700 à 900.
- la période contemporaine : XX^e-XXI^e s.

La conservation des vestiges

Les vestiges sont inégalement répartis de part et d'autre de la route départementale RD86. Les trois occupations

(Tène D1b, second haut Moyen Âge et période contemporaine) répertoriées dans la partie orientale, ne se recouvrent pas. Les vestiges sont plutôt bien conservés et sont aisément détectables, bien qu'au niveau de l'enclos gaulois, des écofacts aient rendu leur discrimination difficile. La plupart des creusements sont recouverts d'une couche de terre végétale ancienne.

La partie occidentale compte quatre occupations différentes qui se superposent. L'occupation de la Tène D2b se trouve recouverte en grande partie par les vestiges gallo-romains. Ces derniers sont eux-mêmes perturbés par les deux occupations du haut Moyen Âge. Certaines zones concentrent les quatre périodes dans un petit périmètre. Les vestiges sont bien conservés. Les maçonneries gallo-romaines ont des élévations de plusieurs assises et les fondations mesurent plus de 40 cm de profondeur. Les sols intérieurs des bâtiments ont été préservés par une couche de démolition épaisse de 20 à 30 cm qui a notamment fossilisé les niveaux de sol. Elle couvre une surface d'un hectare au nord de la partie occidentale du diagnostic.

La structuration des vestiges

La partie orientale du diagnostic a livré l'occupation la plus ancienne. Elle est datée de la Tène D1b. Elle est caractérisée par un enclos fossoyé associé à des fossés parcellaires. L'emplacement des bâtiments n'a pas été défini avec précision bien que des concentrations de faits archéologiques et les quantités de mobilier les situeraient plutôt dans le tiers nord de l'enclos. L'enclos est associé à un ensemble de fossés parcellaires dont certains ont livré une quantité importante de mobilier. Cet habitat gaulois et son environnement immédiat occupe une surface d'environ 34 000 m² dont une proportion importante est constituée d'un espace intermédiaire, vide de traces archéologiques perceptibles lors du diagnostic. Cet habitat est abandonné à la fin de la Tène vers 50 av. J.-C. et se déplace vers le nord-ouest.

L'occupation de la Tène D2b a été perçue essentiellement par des fossés structurants. Elle était recouverte par les vestiges des périodes suivantes. Il s'agit d'une occupation datée entre -50 et le tournant de notre ère. Elle est composée de deux pôles. Le premier, caractérisé par

la taille de ses fossés, la densité et la richesse du mobilier archéologique, se situe au nord. Il s'agit d'un grand enclos au puissant fossé dont les modes d'occupation intérieurs n'ont pu être déterminés, car les vestiges gallo-romains et alto-médiévaux viennent s'y superposer. Le deuxième pôle est un habitat situé au sud et composé de deux parcelles séparées par des fossés. L'abondance du mobilier situe le cœur de cette occupation au milieu et plutôt vers l'ouest des parcelles, mais la fouille exhaustive de cet espace pourrait révéler une autre image. Les deux espaces sont reliés par un réseau fossoyé relié sur les angles de l'enclos.

L'occupation se poursuit durant l'Antiquité. Elle se compose de bâtiments maçonnés dont la disposition est structurée par des murs de clôture et des fossés. Nous avons mis au jour huit bâtiments aux techniques de construction similaires. Tous les bâtiments, les fossés et les murs de clôture semblent organisés selon une trame orthonormée. Les bâtiments sont pour la plupart concentrés au nord et plutôt rapprochés les uns des autres. Une zone vide pourrait correspondre à un espace de circulation nord-sud.

Le plan du site antique est différent de celui d'une villa. Il s'agit plutôt d'une agglomération ou d'un habitat groupé. L'exemple proche de l'agglomération secondaire de Chanceaux-sur-Choisille présente de très nombreuses ressemblances dans l'organisation spatiale et le plan des bâtiments.

L'occupation se prolonge par la suite durant le premier haut Moyen Âge, certains bâtiments d'origine antique continuent d'être occupés. Conjointement, une occupation se forme le long d'une voie associée à des fossés parcellaires. Puis, comme c'est souvent le cas dans les occupations alto-médiévales, 14 sépultures ont été trou-

vées (5 certaines et 9 probables) à proximité des bâtiments gallo-romains, le long de la voie ou plus éloignées, au sud du diagnostic. En plus de ces vestiges un certain nombre d'objets peu habituels sur les sites ruraux (fibule zoomorphe, plaque-boucle...) ont été découverts dans les structures des V^e-VII^e s. Tous ces éléments font de ces vestiges une occupation d'un niveau social relativement élevé.

Les travaux de recherche récents sur la genèse de l'agglomération jocondienne ont montré que le cœur du village médiéval de Joué-les-Tours ne recèle aucune trace d'un habitat gallo-romain ni d'un habitat du premier haut Moyen Âge qui aurait pu être identifié au vicus gaudiacus cité par Grégoire de Tours. Or de multiples indices, en plus des découvertes du diagnostic (notamment les fouilles de la ZAC de la Liodière, immédiatement au sud), pourraient faire de cet habitat antique et alto-médiéval le vicus dans l'église duquel Grégoire de Tours a déposé les reliques de saint Julien.

Aux VIII^e-IX^e s., l'agglomération est définitivement détruite. Il est probable que, à cette époque, le relai ait été pris par le centre paroissial de Joué-lès-Tours fouillé en 2011 par Pierre Papin, dont l'église remonte au début du VIII^e s. Néanmoins, l'occupation continue le long du chemin, sous une forme qui n'a pas pu être caractérisée ; à l'est de la route départementale RD86, deux bâtiments sur poteaux plantés ont été observés. Le mobilier découvert dans le comblement du puits F.499 montre que cette occupation restait d'un niveau social élevé. Le mobilier céramique extrêmement abondant présente un horizon peu habituel en milieu rural comparable aux lots du château de Tours.

Les périodes suivantes sont absentes.

Vincent Hirn

Époque contemporaine

JOUÉ-LES-TOURS rue Debrou

Le projet d'aménagement situé rue Debrou a entraîné la prescription d'un diagnostic archéologique sur un terrain situé au cœur de la commune de Joué-lès-Tours (Indre-et-Loire). Cette dernière, limitrophe de celle de Tours, est implantée sur un versant et un plateau dominant la rive gauche du Cher.

Plusieurs grands travaux d'aménagements ont, depuis les années 2000, impacté le territoire communal jocondien. La mise au jour, en 2011, de l'ancienne église paroissiale de Joué et d'une aire funéraire associée, à quelques dizaines de mètres de l'emprise du diagnostic, a, en particulier, renforcé l'attention portée à ce secteur du centre-ville.

Le maintien en élévation du bâti et la conservation du système d'évacuation des eaux de pluies ainsi que de plusieurs arbres ont amené à s'affranchir de l'ordonnement mécanique des sondages archéologiques. Seuls

six emplacements se sont révélés suffisamment larges pour une intervention.

L'opération s'est déroulée en septembre 2017. Ont été prospectés 9,4 % de la surface accessible (456 m²).

Une poignée de structures médiévales ou modernes éparses et une quinzaine de sépultures contemporaines ont été identifiées. Les premières traduisent l'occupation clairsemée du bourg jusqu'au XX^e s. ; les inhumations relèvent quant à elles du cimetière du Morier qui s'étendait à l'est de l'emprise du diagnostic entre, a minima, le début du XVII^e s. et 1930.

Ces tombes offrent l'opportunité de mieux éclairer les interactions existant entre les différents espaces sépulcraux de la paroisse de Joué.

Jérôme Livet

Après une année probatoire (2016) au cours de laquelle différents travaux ont permis de démarrer le projet, l'année 2017 a vu la poursuite de travaux déjà entrepris dans la grotte François d'Achon (La Roche-Cotard I) ainsi que sur le mobilier du site.

La totalité des parois de la cavité a été l'objet d'une couverture de 165 photographies. La figure 1 montre l'un de ces clichés, son échelle n'est naturellement valable que pour le plan principal, son numéro (SL5_26) permet de retrouver la paroi photographiée dans la cavité. Le tirage couleur en format A4 a servi à faire un inventaire-relevé de toutes les traces visibles sur cette paroi : des traces géomorphologiques, des traces animales, des traces anthropiques et éventuellement des traces indéterminées. Au cours du travail devant la paroi, des fiches concernant des traces considérées alors comme remarquables sont renseignées et toutes les informations susceptibles d'avoir une utilité sont consignées dans un carnet. Les relevés réalisés devant la paroi sont ensuite mis au propre par DAO sous Illustrator. Quatre fichiers seront conservés : un avec la totalité des traces (fig. 2) et trois autres ne portant les traces que d'une seule catégorie. Tous ces documents sont conservés dans le SIG du site.

De plus, les traces considérées comme remarquables sont photographiées, la position de l'appareil photo étant géoréférencée. Les photographies et le positionnement de ces traces seront ensuite géoréférencés grâce aux photogrammétriques prévues sur la totalité des parois ; ces documents entreront également dans le SIG.

L'année 2017 a été une année de mise au point de la méthode de relevé des traces sur ce support très particulier qu'est la craie tuffeau altérée. Ce travail s'est fait en utilisant la méthode et en suivant les conseils de M. Lorblanchet et sous la conduite pendant deux journées de Eric Robert, également spécialiste de l'art préhistorique. Cette mise au point a porté sur les traces animales qui ont été traitées comme si elles étaient des traces anthropiques afin de bien mettre au point la méthode. L'accent a évidemment été mis dès le départ sur la nécessité de bien analyser d'abord le support, ensuite seulement la trace.

Le système d'information géographique du site a été construit dès l'année 2016 (V. Delahaye). Ce SIG a été régulièrement alimenté au cours de l'année 2017, mais il est entré depuis septembre 2018 dans une phase très



Langeais (Indre-et-Loire) la Roche-Cotard I, la Grotte d'Achon
(Jean-Claude Marquet)



Langeais (Indre-et-Loire) La Roche-Cotard : mise au propre de
l'inventaire-relevé SL5_26 (Laureline Cinçon)

active de mise au point grâce au scan 3D (D. Morleghem) de la grotte et le travail réalisé sur les fichiers de ce scan (Y. Egels). Grâce à ce document, nous avons un plan définitif et fiable de la cavité (H. Guillemot). Les différentes couches de ce SIG sont dès 2017 en bonne voie de mise en place.

La photogrammétrie de la totalité des parois a été entreprise grâce à Yves Egels qui nous a enseigné sa méthode et a permis à A. Nguyen d'avancer dans la réalisation de ce travail essentiel. Ces photogrammétries devront être associées au SIG même s'il est encore aujourd'hui apparemment difficile d'intégrer la 3e dimension dans ce système.

Toujours dans la cavité, le recherche de nouvelles taches d'ocre a été couronnée de succès même si ces taches sont extrêmement discrètes, soit parce qu'elles sont recouvertes d'une très fine couche de calcite, soit à cause du recul (érosion par condensation de l'eau) de la paroi. Ces taches feront l'objet d'analyses aussi peu destructrices que possible, afin de valider cette présence d'ocre. Une première étude effectuée seulement sur la couleur est insuffisante et demande à être complétée par une analyse chimique.

Le démarrage de la tracéologie de l'industrie lithique (D. Wojtczak) a permis d'observer la présence de traces sur des pièces semblant en parfait état de conservation mais possédant un très léger voile limitant un peu les observations au microscope.

Une étude préliminaire géomorphologique de l'intérieur de la grotte a été réalisée par H. Camus, géomorphologue et karstologue. Celui-ci a également réalisé une étude géomorphologique et hydrogéologique du versant apportant des informations très importantes sur les faiblesses de ce versant et donnant des préconisations pour assurer une protection de la cavité et de ses parois. Une nouvelle tranche devra être consacrée à un travail plus particulier sur le revêtement des parois qui a permis l'impression et la conservation des traces anthropiques et animales.

Un mémoire de Master II a été entrepris par J.-L. Gillier (IPH, Musée de l'Homme) sur les faunes collectées en 1912 par François d'Achon, l'inventeur du site qui a vidé l'essentiel du remplissage de la grotte en quelques semaines. Les os n'ont pas été collectés couche par couche mais tous ensemble. Aujourd'hui, il convient d'essayer de les rattacher à l'une des trois couches qui constituaient le remplissage (reconstitué grâce à des lambeaux conservés de couches). Nous disposons de

plusieurs types d'indices pour tenter cette opération difficile : la présence de traces de découpe ou de traces d'ocre sur certains os qui permettent de penser à une attribution à la couche inférieure (occupation par Neandertal), la présence de traces de rongement par les hyènes qui ont occupé la cavité juste après la mise en place d'une couche de limon d'inondation de la Loire (couche moyenne), la détermination des taxons de certains os qui permettent d'aller vers la couche supérieure mise en place sous un climat glaciaire. La couleur de la surface des os pouvait également être un critère important et des essais ont été tentés par diverses méthodes.

Enfin, le problème de la datation des traces anthropiques des parois reste encore non résolu mais sans doute en bonne voie. La démonstration de l'attribution de ces traces anthropiques à l'homme de Neandertal serait évidemment de la plus haute importance puisqu'aucune cavité de France n'est reconnue comme possédant des traces à caractère symbolique aussi anciennes. La démonstration est basée sur les datations OSL de La Roche-Cotard IV qui se trouve à 17 m à l'est de l'entrée de LRC I. Validée seulement à 95 % par l'un des membres du PCR, elle pourra l'être totalement si les dates OSL effectuées par l'équipe danoise de A.S. Murray sont en accord avec l'hypothèse retenue. En 2017, une tranchée a été ouverte dans La Roche-Cotard II, immédiatement sous l'entrée de la grotte et également un sondage au-dessus de cette même entrée. Le but était de dater les colluvions en place sur le versant exactement à l'endroit de l'entrée ainsi que des blocs de tuffeau en place n'ayant jamais été soumis à la lumière du jour depuis son abandon par l'homme. C'est en effet grâce aux dates de l'occultation des blocs de tuffeau qui entourent l'entrée de la grotte que l'on pourra affirmer ou non que la grotte était inaccessible à Homo sapiens lors de son arrivée en Europe occidentale. La grotte est certes ouverte depuis 1912, date de la découverte de la cavité par François d'Achon, mais elle est dans une propriété privée clôturée de murs (ce qui l'a protégée de dégradations qui auraient, par la suite, interdit toute lecture sur ses parois) et le caractère particulier de traces laissées, conduit à une grande unanimité de plusieurs spécialistes de l'art préhistorique concernant leur ancienneté.

Le site a été inscrit au titre des Monuments Historiques par arrêté daté du 5 février 2018. La commission régionale a voté à l'unanimité moins une abstention pour la demande de classement.

Jean-Claude Marquet

LOCHES

Château, aile sud de la Tour Neuve

Le diagnostic archéologique n°15/0433 a été prescrit à l'occasion de travaux de réfection des sanitaires public du « site du donjon » du château de Loches. La surface de prescription d'environ 60 m², concernait l'aile sud de la « grosse tour neuve » – couramment dite, à tort, « tour Louis XI » – ainsi que l'espace adjacent à l'est. Bien que le projet initial du Conseil départemental ait finalement été en partie abandonné et largement minimisé, des interventions archéologiques multiples ont été réalisées dans le cadre de cette prescription, qui se sont étalées de septembre 2015 à février 2017. Deux sondages ma-

nuels ont été effectués dans l'extension quadrangulaire sud de la tour, effondrée en 1815, ainsi qu'une surveillance des travaux d'installation de nouveaux sanitaires dans l'espace adjacent à l'est. En parallèle, une étude archéologique du bâti de toute la zone prescrite, réalisée à partir de relevés lasergrammétriques, a été menée dans le cadre d'un mémoire de recherche de Master 1. L'opération offrait par ailleurs l'occasion d'une mise à jour de la documentation archéologique et historique concernant ce témoignage de l'architecture royale sous Charles VII.

Pierre Papin

Moyen Âge

LOCHES

Le château

La fouille programmée de 2017 est la cinquième campagne effectuée dans le parc des logis royaux du château de Loches, et la deuxième à l'emplacement d'un vaste bâtiment interprété comme une grande salle et datée du XI^e s. Le principal objectif était de mieux documenter l'édifice, par l'ouverture d'une nouvelle fenêtre de 77 m² dans la continuité de la première. L'extension au nord-ouest jusqu'au rempart actuel permettait également de mieux comprendre l'articulation du bâtiment avec les systèmes de fortifications successifs. Dans la mesure du possible, l'exploration des niveaux antérieurs à la construction de la grande salle constituait un enjeu supplémentaire pour cette campagne.

La fouille n'a pas permis d'atteindre le substrat calcaire. Les niveaux anciens, pré et protohistoriques, mis en évidence lors des campagnes précédentes, n'ont donc pas été atteints. Cependant, la présence d'un mobilier résiduel toujours aussi abondant atteste, de nouveau, une occupation dès le Néolithique, jusqu'à La Tène.

L'un des faits principaux de la campagne de 2017 est la découverte d'une portion de la fondation d'un mur d'enceinte en grand appareil, daté de la fin du V^e s. ap. J.-C. Il s'agit de la première attestation archéologique du *castrum* mentionné par Grégoire de Tours à Loches. La fouille atteste ensuite une occupation à l'intérieur de la fortification, non caractérisée en raison de l'étroitesse des fenêtres d'observations. Cette occupation s'étend chronologiquement jusqu'au début du XI^e s., avec une interruption (marquée par un *hiatus* stratigraphique) durant les VII^e et VIII^e s. À la fin du IX^e s. et au X^e s., l'installation d'un bâtiment en matériaux périssables est attestée. Celui-ci est démoli au début du XI^e s. pour la construction de la grande salle. Plusieurs nouvelles informations capitales ont été acquises à propos de l'édifice aulique. Concernant son organisation verticale et horizontale, la non découverte d'un refend ou de piliers centraux amène à revoir les précédentes hypothèses de restitutions : il s'agissait d'un bâtiment à un seul volume, consacré uniquement à l'apparat, mesurant plus de 16 m de large hors-œuvre, et possédant donc une charpente

d'un seul tenant, dont la faîtière devait culminer à environ 15 m de hauteur.

Une autre information essentielle sur la chronologie de l'occupation de l'édifice a été livrée par l'étude du mobilier céramique. Les données chronostratigraphiques permettent aujourd'hui d'affirmer que l'édifice est bâti durant les premières décennies du XI^e s., et serait donc l'œuvre de Foulque III Nerra. La fouille a également prouvé que le bâtiment a subi une dégradation relativement rapide, ayant entraîné la nécessité d'une reconstruction totale du mur gouttereau nord-ouest, puis, l'ajout de contreforts au



Loches (Indre-et-Loire) le château : sous les états médiévaux du rempart, les vestiges du *castrum* du V^e s. (Pierre Papin, CD37)

cours du XII^e s. La présence d'un arrêt net de l'occupation à la fin du XII^e s. a par ailleurs été confirmée.

À la suite d'un nouveau *hiatus* stratigraphique, le bâtiment est réoccupé à la fin du XIV^e s., probablement pour y installer les ateliers du grand chantier de construction des nouveaux logis, par Louis I^{er} d'Anjou. Le bâtiment est détruit à la toute fin du XV^e s. Concernant les remparts les données de la fouille montrent que le tracé du *castrum* du Bas-Empire reste actif jusqu'à cette époque tardive, après avoir subi au moins deux restaurations

ou reconstructions plus ou moins importantes au début du XII^e s., puis au début du XV^e s. Un mur de braie est édifié au-devant de ce rempart à la fin du XII^e s. ou au début du XIII^e s., correspondant au tracé actuel. Celui-ci deviendra l'unique mur de fortification suite au démantèlement du premier rempart à la fin du XV^e s., en même temps que la démolition de la grande salle. Le secteur est alors réaménagé en jardins d'agrément, et le restera jusqu'à nos jours.

Pierre Papin

Néolithique
Âge du Bronze

PUSSIGNY rue du Port

Gallo-romaine
Époque moderne

Le diagnostic archéologique mené rue du Port à Pussigny (Indre-et-Loire) s'est révélé positif. Des tessons néolithiques ou protohistoriques, un réseau de fossés tardo-antiques et quatre structures contemporaines ont ainsi été mis au jour, enrichissant la connaissance du patrimoine archéologique de la commune.

L'occupation ancienne de la région pussinoise est déjà attestée par les nombreuses prospections pédestres couvrant le secteur depuis 1972. Les vestiges reconnus au cours de cette intervention s'intègrent parfaitement à

l'important corpus d'indices clairsemés témoignant d'une activité humaine mais qui, malheureusement, n'autorisent pas une caractérisation détaillée de l'habitat ni de l'aménagement du territoire.

La proximité du projet par rapport à l'église Saint-Clair a également participé à la décision d'entreprendre le diagnostic. Aucune sépulture ou structure funéraire n'a cependant été exhumée au cours de l'opération.

Jérôme Livet

Âge du Fer

RICHELIEU Les Justices, La Pointe, La Vallée des Vaux, Côteau des Vaux

Le projet d'achèvement du contournement ouest de la ville de Richelieu (Indre-et-Loire) a occasionné la réalisation d'un diagnostic archéologique. L'emprise du projet d'aménagement couvrait majoritairement la commune de Richelieu et très partiellement celle de Pouant située dans la Vienne (11,4 % de l'emprise du projet). Seule la partie située en Indre-et-Loire a fait l'objet d'une prescription de diagnostic archéologique sur un peu plus de 11,5 hectares.

Au droit du projet, le substrat est constitué de formation du tertiaire : calcaire de l'Oxfordien se présentant sous forme de bancs de plaquettes ou sous marneuse sur la majorité du projet et sables glauconieux roux assez argileux plus localement au nord. Le substrat affleure à 20 ou 30 cm de profondeur.

Les connaissances sur le contexte archéologique et historique avant la construction de la ville nouvelle ordonnée par le cardinal de Richelieu sont très peu nombreuses. On peut toutefois mentionner la découverte et la fouille, en 2002, d'une partie d'un ensemble funéraire mérovingien (35 sépultures). Cet ensemble funéraire ne se prolonge pas sous l'emprise du projet de déviation.

Le diagnostic a mis en évidence un petit bâtiment sur quatre poteaux de la fin de la protohistoire isolé au sud du projet. Le reste des faits découverts concerne la période contemporaine. Il s'agit d'éléments relatifs à l'exploitation agricole du territoire au nord-ouest de la commune : chemins ruraux et fossés bordiers, parcellaires ou agricoles. La plupart de ces vestiges sont visibles sur le cadastre de 1836 (ADIL 3P2/196/002 et 003).

Matthieu Gaultier

Moyen Âge

LA ROCHE-CLERMAULT Centre bourg, église Saint-Martin

Le projet de restauration de l'église Saint-Martin de La Roche-Clermault (Indre-et-Loire), et la mise en place de réseaux d'eau pluviale et de drains à proximité de l'édifice, a conduit le service régional de l'Archéologie à prescrire un diagnostic archéologique. L'église de La Roche-Clermault, dont les parties les plus anciennes

remonteraient au XII^e s., occupe une position particulière, en dehors du village le long d'un axe antique tandis que le bourg médiéval se développe au nord-est de celle-ci.

L'opération s'est déroulée du 29 mai au 15 juin 2017, soit onze jours de terrain, mobilisant deux personnes sur le

terrain la première semaine et un archéologue du bâti (trois jours) pour les relevés. Un renfort d'équipe et un allongement de la durée de l'opération ont été nécessaires pour gérer les nombreux vestiges découverts, ainsi les deux dernières semaines, l'effectif est passé à trois fouilleurs.

Le diagnostic s'est déroulé en deux parties : l'ouverture de tranchées sur l'emprise des travaux et un relevé photogrammétrique réalisé par Nicolas Holzem (Inrap). Celui-ci a permis l'analyse des vestiges architecturaux de la façade sud de l'église qui pourra servir d'amorce à une étude du bâti.

L'opération archéologique autour de l'église Saint-Martin s'est révélée dense en vestiges tant funéraires qu'architecturaux. Ils apparaissent dès 0,55 m sous la surface du sol actuel (42,23 m NGF) au sud de l'église et 0,50 m (41,70 m NGF) au nord. Le substrat a été atteint dans les tranchées 3 et 4. Tranchée 3, il a été observé à 3 m sous le sol actuel (39,43 m NGF), permettant d'évaluer l'épaisseur totale de la couche sépulcrale à 1,90 m. Tranchée 4, il est atteint à 41,40 m NGF.

Trente-sept vestiges ont été identifiés dont quatorze sépultures avérées, plus quatre supposées sur le secteur 1 (au nord de l'église) et quatre sur le secteur 2 (au sud de l'église). Six murs, deux maçonneries et un massif empierré, deux trous de poteaux, deux sols aménagés, une tranchée de fondation et une fosse ont également été mis au jour sur le secteur 2. Plusieurs éléments attestent une occupation antique à proximité du site : tessons et nombreux fragments de tegulae, parfois d'aspect frais. Cependant, ces différentes découvertes ne permettent pas de la caractériser plus finement.

Par ailleurs, si on peut supposer l'existence d'un lieu de culte et/ou funéraire antérieur à l'église actuelle, il n'a pas été observé lors de l'opération. En outre, aucun sarcophage n'a été mis au jour lors de l'opération, mais l'intégralité de la séquence funéraire n'a pas été fouillée. Il semble, toutefois, que l'hypothèse d'un premier village déserté autour de l'église, comme celui mis au jour autour du cimetière de Cinais en 1973 (Provost 1988 : 54), soit à exclure. Ainsi, la question de la position particulière de l'église en dehors du village n'a pas pu être résolue.

Le diagnostic archéologique a permis de mieux cerner l'emprise funéraire, notamment moderne et contemporaine. Des sépultures ont été observées au nord et au sud de l'église. Bien qu'elles ne soient pas toutes datées, ces tombes indiqueraient qu'au moins à une période donnée, le cimetière devait être présent sur les trois côtés nord, ouest et sud. Il est également possible que le cimetière se soit développé aussi du côté est, comme le montre les sources textuelles (ADIL G835, 1764), derrière le chevet de l'église. Cependant, le décaissement opéré dans cette parcelle, probablement à une date relativement récente, interdit toute prospection dans ce sens. Il est possible que le cimetière paroissial se mette en place dès le XI^e s., en même temps que l'érection, dans son plan actuel, de l'église. Cette tendance de polarisation autour des nouveaux ensembles ecclésiaux et funéraires s'intensifie, en effet, au cours du XI^e s., comme

le montre Michel Lauwers. Ce mouvement forçant les clercs à forger de nouvelles définitions permettant de concilier les deux dimensions de l'Ecclesia, désormais entendue comme communauté spirituelle englobant la société des chrétiens et les terres des morts. Lieux de culte et espaces funéraires ne forment alors plus qu'un seul et même espace, conduisant ainsi à la sacralisation de la « terre des morts » (Lauwers 2005 : 13).

Au sud de l'église, une première construction, qui recouvrirait les inhumations, est mise en place entre le XI^e et le XIII^e s. et témoignerait de la reconfiguration de l'espace sacré avec la reconstruction de l'église et la modification de l'emprise du cimetière. On observe un phénomène similaire en Touraine à Rigny-Ussé (Zadora-Rio et Galinié 2001) et Joué-lès-Tours (Papin et al. 2015), mais aussi sur l'ensemble du territoire (Lauwers 2010, logna-Prat 2006).

Autour du XIV^e s., un second édifice parallèle à l'église est érigé. Il pourrait correspondre au presbytère, comme celui retrouvé lors de la fouille de Rigny-Ussé (Zadora-Rio et al. 1992 : 106-112). Le bâtiment de La Roche-Clermault, après restitution, atteindrait des dimensions comparables à ce dernier. Le mobilier céramique mis au jour montre une occupation domestique similaire aux sites élitaires urbains ou ruraux de la Touraine (Husi 2015 : 129) ou l'enclos fossoyé de Vivy Le Perray (Moréra-Vinçotte 2012 : 206-207). L'effondrement et la reconstruction du clocher au XV^e s. expliquerait sa destruction et/ou son abandon. Cette parcelle, au sud de l'église, est mise en culture au plus tard au XVII^e s.

L'étude du mur gouttereau sud de l'église montre un édifice non figé qui a connu de nombreux remaniements, notamment au XIII^e s. avec la destruction de l'absidiole et du bras nord du transept et son remplacement par un clocher achevé au XV^e s. Sur ce mur, on peut lire les vestiges d'une « chapelle » détruite à la fin du XVIII^e s. probablement lors de la campagne de travaux du caque-toire. Ces différentes reconstructions et restaurations ont fortement modifié cette partie de l'église et complexifié la lecture des vestiges architecturaux.

Isabelle Pichon

ADIL G835, 1764 : Archives du clergé séculier (X^e-XVIII^e siècles). Série G, G.835 (1598-1787)

Husi 2015 : HUSI P., « Chinon : le site du Fort Saint-Georges », in : Husi P. (dir.), *La céramique médiévale et moderne dans le Centre-Ouest de la France, transformation des aires culturelles dans la longue durée (6^e-19^e s.)*. Rapport d'activité triennal 2013-2015, Orléans S.R.A. Centre.

logna-Prat 2006 : LOGNA-PRAT D., *La maison Dieu : une histoire monumentale de l'Église au Moyen Âge (v. 800- v.1200)*, Paris, Seuil, 2006. 683 p., L'Univers historique.

Lauwers 2005 : LAUWERS M., *Naissance du cimetière. Lieux sacrés et terre des morts dans l'Occident médiéval*, Paris, Aubrier, 2005, Collection historique.

Lauwers 2010 : LAUWERS M., « Circuit, cimetière, paroisse - A propos de l'ancrage ecclésial des sites d'habitat (IX^e-XIII^e siècle) », in YANTE J.-M., BULTOT-VERLEYSEN A.-M. (éd.), *Autour du village: établissements humains, finages et communautés rurales entre Seine et Rhin (IV^e-XIII^e siècles)* : actes du colloque international Louvain-la-Neuve, 16-17

mai 2003, Turnhout : Brepols, coll. « Publications de l'Institut d'études médiévales ».

Moréra-Vinçotte 2012 : MORÉRA-VINÇOTTE I., Premières synthèses sur les productions céramiques de sites de consommation en milieu rural en Pays de la Loire du V^e au XV^e siècle, in : VALAIS (A.) – *L'habitat rural au Moyen Âge dans le nord-ouest de la France*, Tome 1 : Les synthèses : 177-224.

Provost 1988 : PROVOST (M.), *L'Indre-et-Loire*, Paris : Académie des inscriptions et belles-lettres, 1988, CAG; 37.

Zadora-Rio et al. 1992 : ZADORA-RIO E., GALINIÉ H., BARON M.-C., HUSI P., JOUQUAND A.-M., MARTINEAU M.-C., MASCLA J.-M., POIROT A., RODIER X., THEUREAU C., « Fouilles et prospections à Rigny-Ussé (Indre-et-Loire) », rapport préliminaire 1986-1991, *Revue archéologique du Centre de la France*, 1, p. 75-166.

Zadora-Rio et Galinié 2001 : ZADORA-RIO E., GALINIÉ H., « La fouille du site de Rigny, 7^e-19^e s. (commune de Rigny-Ussé, Indre-et-Loire) : l'habitat, les églises, le cimetière ». Troisième et dernier rapport préliminaire (1995-1999), *Revue archéologique du Centre de la France*, 40, p.167-242.

Moyen Âge

SAINT-BAULD Église Saint-Bauld

L'opération de diagnostic archéologique menée au pied de la nef de l'église de Saint-Bauld, dans l'ancien cimetière, a permis de faire plusieurs découvertes importantes sur l'histoire et les origines du village. Désormais, sources anciennes et sources archéologiques semblent coïncider pour permettre de proposer un véritable établissement de la population à partir du début du XI^e s., au moment de la construction d'une église et d'un bourg sous l'impulsion de l'abbaye de Cormery. Sans doute, une occupation a déjà existé auparavant puisqu'une dizaine de tessons de céramique de l'époque gallo-romaine et du VII^e s. ont été découverts redéposés dans les sépultures du Moyen Âge. Mais rien qui semble à ce point significatif pour garantir la continuité d'un peuplement important du secteur entre l'Antiquité et le XI^e s. En tous cas, il serait très imprudent de relier ces maigres traces d'occupation avec la présence, à cet endroit, de l'ancien lieu de culte à saint Bauld, connu seulement à travers une mention du IX^e s.

Les parties anciennes de l'église peuvent être décomposées en deux phases : d'abord, une simple nef ouvrant

sur un chœur quadrangulaire, réalisés avant 1025 ; puis un petit clocher datant peut-être de la deuxième moitié du XI^e s. La sépulture la plus ancienne retrouvée dans le sondage a été datée par radiocarbone entre les années 1036 et 1156 ; ce qui signifie sans doute qu'il n'y avait pas de zone funéraire avant l'établissement de l'église.

À la fin du XV^e s., la branche cadette de la famille Isoré investit sur le territoire et fait construire un château au lieu-dit Fontenay. Jean, le premier seigneur dont on est certain qu'il se faisait appeler Fontenay-Isoré, en est peut-être le commanditaire. C'est sans doute aussi lui qui a fait agrandir l'église en la dotant d'un nouveau chœur et d'une chapelle seigneuriale dont les clés de voûtes portent les armoiries de la famille. Ces travaux sont peut-être à l'origine d'un réaménagement du cimetière. Au milieu du XIX^e s., des travaux d'ampleur ont détruit une très grande partie du cimetière laissant ainsi les 4/5^e de la parcelle vide de tous vestiges. Les ossements ont vraisemblablement été récupérés et transférés dans le nouveau cimetière, créé au XVIII^e s. à l'extérieur du village.

Samuel Riou

Paléolithique

Néolithique

SAINT-CYR-SUR-LOIRE

ZAC Ménardièrre Lande Pinauderie phase 2

Âge de Bronze

Moyen Âge

Le diagnostic est situé dans le secteur nord-est de la commune de Saint-Cyr-sur-Loire. Il fait suite au projet d'extension de la zone d'aménagement concerté Ménardièrre, Lande et Pinauderie (phase 2). L'opération a permis d'identifier une fréquentation humaine des lieux du Paléolithique moyen jusqu'à nos jours.

La découverte de pièces lithiques datées du Paléolithique moyen ne témoigne pas d'une occupation importante mais permet de compléter le corpus.

Quelques fosses datées du Néolithique et de la Protohistoire ancienne ont été découvertes. L'une d'entre elles pourrait être le témoin d'un rejet de foyer, ce qui laisserait supposer un habitat proche.

Au nord de l'emprise, trois fossés probablement antiques ont livré très peu de matériel. En revanche, le matériel ré-

colté dans le comblement d'un fossé médiéval était plus abondant. Daté plus précisément de la seconde moitié du XII^e s. ou de la première moitié du XIII^e s., il pourrait être le témoin d'un rejet domestique qui indiquerait la proximité d'un habitat.

Au nord de l'emprise, de nombreuses fosses de plantation contemporaines ont également été observées.

Il est également à noter que la datation de nombreuses fosses reste indéterminée. Les données archéologiques issues du diagnostic permettent de compléter les informations sur la fréquentation anthropique du plateau de Tours nord, des périodes les plus anciennes aux plus récentes.

Laure Fabien

SAINT-CYR-SUR-LOIRE

Parc de la Montjoie

Localisé sur la commune de Saint-Cyr-sur-Loire (Indre-et-Loire), le diagnostic archéologique du Parc de la Montjoie a permis d'identifier une fréquentation anthropique des lieux à l'Antiquité et d'apporter quelques éléments de datation aux phénomènes naturels de colluvionnement touchant ce secteur du plateau tourangeau.

Les quelques structures archéologiques exhumées suggèrent une mise en valeur des lieux à la période antique. L'activité d'extraction de matériaux calcaires est attestée. Les fossés découverts évoquent la mise en place d'un parcellaire dont l'orientation est identique à celle du par-

cellaire actuel. La présence de TCA antique laisserait supposer l'existence de structures bâties en périphérie de la surface diagnostiquée. Ces bâtiments appartiendraient à un établissement rural inédit.

En conclusion, le diagnostic mené au Parc de la Montjoie souligne le fort potentiel archéologique pour la période antique sur cette partie du plateau tourangeau, surplombant quasiment la Loire.

Grégory Poitevin

TAUXIGNY

ZAC du Node Park Touraine tranche 2

Un diagnostic a été réalisé à Tauxigny (Indre-et-Loire), à l'occasion de l'extension de la ZAC Node Park. Il s'agit de la deuxième phase d'intervention, la première ayant eu lieu en 2006. Les vestiges se rapportent à un parcellaire du Haut-Empire, situé au sud de la parcelle, et qui se développe en dehors de l'emprise. Il est vraisemblablement associé à un établissement gallo-romain, connu par des prospections aériennes.

Par ailleurs, trois carrières d'extraction de marne calcaire ont été identifiées. Leur morphologie est très comparable (bords droits, fonds plat), mais elles sont situées à plusieurs centaines de mètres les unes des autres. L'une d'elles est comprise entièrement dans l'emprise du projet. Son volume est estimé à au moins 750 m³. Compte

tenu de leurs caractéristiques, ces carrières répondent probablement à une activité spécialisée et de grande ampleur, liée à la production de chaux. Plusieurs indices permettent de les attribuer à la période gallo-romaine (au moins au I^{er} et II^e s.). Des exemples très similaires ont été identifiées sur la commune voisine de Truyes. On notera que le lieu-dit auquel sont attachées ces découvertes (Aubigny), est attesté dès 810 dans le cartulaire de l'abbaye de Cormery sous la forme Albinicum, qui est parfois traduit par « domaine à la terre blanche ».

Les autres découvertes sont des portions de fossés qui correspondent aux limites indiquées sur le cadastre napoléonien. D'autres ne sont pas datées.

Jean-Marie Laruz

TOURS

ZAC des Casernes Beaumont-Chauveau

Le diagnostic archéologique réalisé en 2017 dans l'emprise des casernes Beaumont et Chauveau, à Tours, complète une première tranche opérationnelle réalisée en 2014 (Fouillet, Gardère 2014). Les deux interventions portent sur 108 762 m².

Les 81 227 m² explorés en 2017 à près de 7,50 % (6 100 m²) ont livré une concentration importante de vestiges archéologiques. La possibilité d'explorer une superficie de plus de huit hectares en milieu urbain et, plus encore, l'opportunité d'étudier et d'accéder archéologiquement à l'intégralité d'un enclos d'abbaye royale sont tout à fait exceptionnelles.

L'abbaye bénédictine de Beaumont correspond sans doute à la plus grande communauté féminine établie en Touraine aux époques médiévale et moderne. Ce diagnostic archéologique, et l'étude documentaire et archivistique menée en parallèle, apportent un éclairage nouveau sur cette abbaye et sur le bourg même de Beaumont qui constitua longtemps une commune indépen-

dante, avant d'être réunie à celle de Saint-Étienne-Extra en 1823, elle-même intégrée à celle de Tours en 1863. La confrontation des données archéologiques, des observations géomorphologiques et des textes d'archives a permis d'appréhender l'évolution de la forme du paysage de la zone d'étude et de définir selon quels rythmes il a été transformé par l'homme (remblaiement des varennes, assèchement et canalisation des cours d'eau...).

Les occupations antérieures à l'installation de l'abbaye sont lacunaires et sporadiques. Elles sont principalement caractérisées par des vestiges mobiliers qui couvrent une large amplitude chronologique comprise entre le Mésolithique et la Protohistoire dans l'emprise de la caserne Beaumont. Deux concentrations de mobilier ont ainsi pu être individualisées à la base de la stratigraphie, au nord et au sud du site de Beaumont. Quelques creusements sont possiblement rattachés à ces occupations, mais ils sont mal caractérisés et mal datés. Des indices d'occupation gallo-romaine ont été découverts au nord de la rue du Plat-d'Étain dans la caserne Chauveau, mais dans



Tours (Indre-et-Loire) ZAC des Casernes Beaumont-Chauveau : plan général de l'abbaye de Beaumont à la fin du XVIII^e s. (ADIL, H763PL)

un autre contexte chronostratigraphique. En effet, de ce côté de la rue, du matériel antique, essentiellement de la TCA et de la faune, repose directement sur le substrat calcaire.

Les vestiges d'un parcellaire fossoyé ancien ont été mis au jour dans la caserne Beaumont. L'étude des mobiliers montre qu'il a pu être abandonné au plus tôt, au début du XII^e s. La mise en place de ce parcellaire pourrait être antérieure à la fondation de l'abbaye ou suivre celle-ci de près. Il témoigne de la mise en valeur du terroir à cette époque.

Selon les sources écrites, l'abbaye Sainte-Marie de Beaumont est fondée en 1002 à l'emplacement d'une chapelle dédiée à Notre-Dame-des-Miracles. Le diagnostic n'apporte pas d'information sur cet édifice culturel, potentiellement fondateur du site. La présence de sépultures recoupées par l'église du XI^e s. suggère cependant l'existence d'un lieu de culte antérieur associé à un premier cimetière.

La densité des vestiges mis au jour dans la partie ouest du site montre que l'abbatiale romane fondée au début du XII^e s. connaît une longue histoire architecturale, d'autant plus importante qu'elle demeure en fonction jusqu'à la fin du XVIII^e s. Si l'église abbatiale du tout début du

XI^e s. a pu être identifiée, il faut souligner qu'il est impossible par le seul biais de ce diagnostic, d'identifier clairement les transformations architecturales intervenues sur près de huit siècles, d'autant moins que ce type d'occupation ne présente, a priori, aucune interruption et que les éléments de datation sur ce site sont bien souvent lacunaires. Certaines hypothèses d'ordre architectural peuvent néanmoins être proposées. Ainsi, le diagnostic a montré l'adjonction possible d'un narthex au-devant de la nef dans le courant du XI^e s. ou plus vraisemblablement au XII^e s. Cette information est inédite. L'exploration du transept nord montre qu'il a aussi subi de profonds remaniements. Un bâtiment puissamment fondé d'environ 7 m sur 5 m pouvait constituer originellement l'extrémité du transept initial. Cette construction monumentale est détruite avant le démantèlement de l'abbaye à la fin de l'époque moderne et ne figure pas sur les différents documents iconographiques consultés. Plus au sud, la galerie méridionale du cloître connaît deux états de construction bien distincts.

Les autres bâtiments de l'abbaye, le logis abbatial encadré de deux pavillons, le pigeonnier et, au nord de l'emprise, le portail d'entrée dans la cour de l'enclos séculier sont vraisemblablement modernes. Ils interviennent après une phase de remblaiement très mas-

sive qui concerne toute cette partie nord-ouest du site de Beaumont.

90 sépultures ont été identifiées dans toute la zone concernée par le bâti religieux et son pourtour. Les zones d'inhumations propres à la congrégation de religieuses et celles correspondant au cimetière paroissial de l'église Saint-Jean de Beaumont n'ont pas pu être clairement distinguées lors du diagnostic. Des inhumations alto-médiévales antérieures à l'église du XI^e s. ont également été mises au jour. L'ensemble des architectures funéraire de la période médiévale rencontrées est représenté par une prédominance du cercueil. Des inhumations en coffre de pierre ont également été identifiées, ainsi qu'un sarcophage démuné de couvercle, a priori en position secondaire. Les tombes sont toutes orientées.

Une petite aire funéraire isolée a été découverte à l'extrémité orientale de la zone d'étude. 17 sépultures sont dénombrées sur une surface minimale de 100 m². La datation de ce cimetière, encore imprécise, est comprise entre le début du XVI^e s. et la fin du XVIII^e s. L'ensemble cémétériel se présente sous la forme d'au moins deux, voire trois rangées de tombes nord-sud. Les corps sont déposés en cercueil. Des anomalies sanitaires (tuberculose) et des modes de dépôt atypiques (individus tête-bêche dans un même cercueil, sujet déposé après décollation ?) interpellent sur cet ensemble à l'organisation spatiale cohérente.

À la Révolution, l'abbaye est déclarée bien national et les religieuses sont dispersées. Durant le XIX^e s., l'abbaye est démantelée, à l'exception du Pavillon de Condé et de quelques dépendances. Les vestiges de cette période ne sont pratiquement concernés que par des récupérations de matériaux, les maçonneries principalement.

De 1866 à 1913, l'Hospice général de Tours gère le site de l'ancienne abbaye. La propriété est exploitée en cultures maraîchères. En 1913, l'État acquiert le site de Beaumont pour y établir un immeuble destiné à l'installation d'une caserne d'artillerie. Celle-ci est construite au sud de la rue du Plat-d'Étain, en face d'un site déjà acquis par l'Armée en 1876, dédié à la gestion des subsistances d'où son nom « Parc à fourrages ». Cette caserne prend le nom de sous-lieutenant Chauveau après 1945. Pendant la Seconde Guerre mondiale, le site des casernes sert de dépôt de ravitaillement. Elles sortent intactes du conflit. Quatre tranchées d'époque contemporaine ont été découvertes au nord de la zone d'étude. Elles pourraient correspondre à des infrastructures d'abri de défense passive. En 1991, les casernes sont destinées à l'École d'Application du Train.

Nicolas Fouillet

Fouillet, Gardère 2014 : FOUILLET N., GARDERE P., avec la collab. TRICOIRE J., MARSOILLIER B., CUNAUT M., MAHY P., Tours, Indre-et-Loire, Crous, rue du Plat d'Étain, ZAC des casernes Chauveau et Beaumont (tranche 1a) 37 261 120 AH : rapport intermédiaire de diagnostic, Pantin : Inrap, 54 p.

En 2017, le travail de terrain a concerné trois espaces distincts : l'emprise de l'ancienne abbatale gothique (zone 1), celle de l'hôtellerie (zone 4) et les terrasses occidentales (zone 6).

En zone 1, la fouille des niveaux antiques situés dans les parties protégées par une toiture est maintenant terminée. Le plan comme la chronologie des premières constructions antiques sont désormais mieux cernés, de même que les transformations subies par ces bâtiments au cours de l'Antiquité tardive peuvent être mieux restituées. Quelques nouveaux travaux enrichissent nos connaissances sur la crypte romane mais, pour l'abbatale de cette époque, les recherches ont surtout porté sur la façade de son second état, marqué par un allongement en direction de l'ouest. Un sondage a été implanté en vue d'identifier cette limite occidentale sans que l'entreprise ne soit couronnée de succès. Il a simplement été possible d'observer une partie du sol de cette église romane agrandie, constitué de carreaux de terre cuite. Ce sondage livre également des informations complémentaires sur la nature et la chronologie du chantier de l'abbatale gothique.

En zone 4, la fouille des niveaux du haut Moyen Âge et de l'Antiquité tardive s'est achevée. Sous un important

remblai enlevé mécaniquement, une épaisse couche de terres noires – déjà partiellement fouillée – a livré de nombreuses scories, des fragments d'andouillers et des fragments de terres cuites architecturales, dont une antefixe à décor chrétien. L'ensemble est associé à de la céramique des V^e et VI^e s. De probables niveaux de sols intérieurs sont présents mais les murs associés sont entièrement récupérés. Tout ceci atteste la coexistence d'une activité artisanale et de bâtiments dans ce secteur. Par la suite, un nouveau mur a été construit, lequel a connu plusieurs phases d'aménagements. Plusieurs indices – colonnette, modillon en terre cuite architecturale, qualité de la maçonnerie – invitent à y reconnaître les vestiges d'un édifice cultuel plusieurs fois remanié, utilisé jusqu'au VII^e s. au moins. L'orientation des maçonneries ne suit pas du tout la trame de la plupart des murs repérés sur le site : elles pourraient appartenir à une abside à pans coupés (?).

En zone 6, une trentaine de sépultures rupestres a été identifiée – en deux ans – sur la première terrasse, désormais entièrement fouillée. La plupart sont pillées, mais deux fosses ont livré les restes d'individus en place. La campagne de cette année invite à rattacher au haut Moyen Âge l'ensemble de ces inhumations qui ont, pour

certaines, précédé la construction d'un lieu de culte partiellement troglodytique. Plusieurs fois remanié au haut Moyen Âge et reconstruit sur un plan plus vaste au XII^e s., il correspond à l'oratoire Notre-Dame-des-Sept-Dormants, largement détruit par un effondrement du coteau intervenu en 1747.

Les sondages réalisés dans les terrasses supérieures n'ont pas livré d'autres sépultures. D'une manière plus générale, les niveaux médiévaux y ont presque totalement disparu

Élisabeth Lorans, Thomas Creissen

Moyen Âge

TOURS

124 bis - 134 avenue André-Maginot

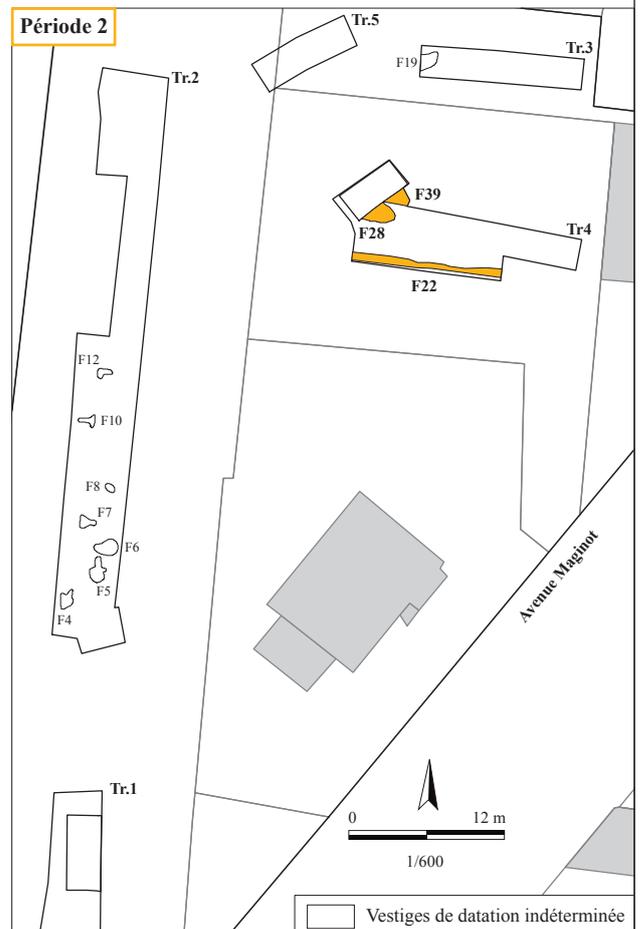
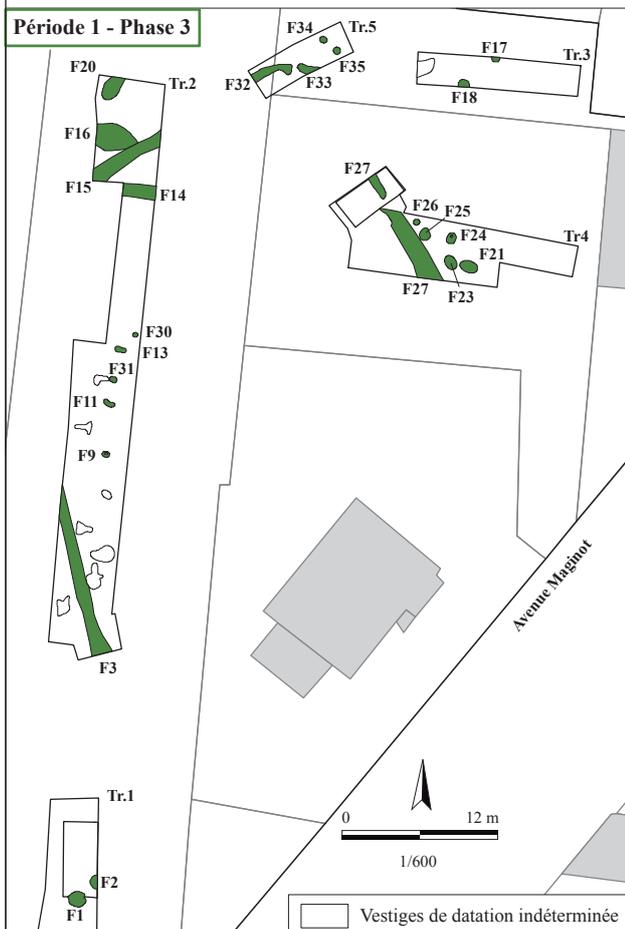
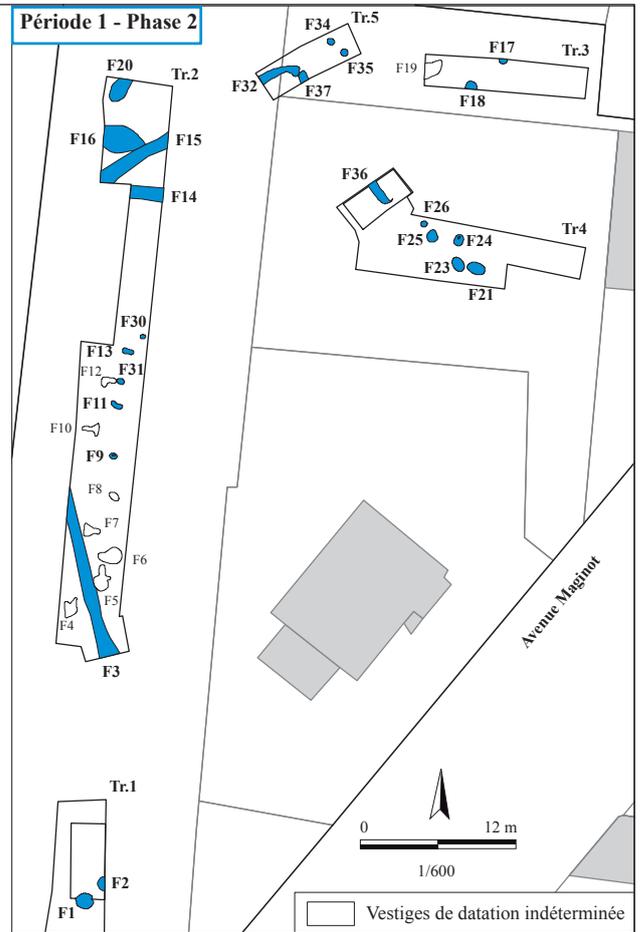
L'opération de diagnostic archéologique réalisée au 124 bis-134 avenue André-Maginot à Tours (Indre-et-Loire) a permis d'explorer cinq parcelles préalablement au projet de construction d'un immeuble de logements et de commerces. Cinq tranchées couvrant une surface de 374,35 m² ont été implantées à l'arrière des bâtiments existants.

Outre des indices datant de la fin de la période protohistorique, du mobilier résiduel antique, et une sépulture non datée avec précision (datation radiocarbone non efficace), la majorité des données archéologiques portent sur un site d'époque mérovingienne centré autour du VI^e s. Il s'agit à l'heure actuelle du premier site structuré de cette période mis en évidence sur le plateau situé au nord de la ville de Tours.

Cette occupation est structurée par un enclos fossoyé d'une surface minimale de 800 m² au sein et autour duquel des indices de bâtiments construits sur poteau en bois ont été découverts. Quelques fosses contenant des rejets de céramique ont permis de confirmer la chronologie et le caractère domestique de ce site. L'un des puits présents dans l'emprise semble également participer à cette occupation du haut Moyen Âge.

L'étude des relevés stratigraphiques met en évidence qu'il existe plusieurs phases au sein même de cette période d'occupation, mais les seules données du diagnostic ne permettent pas de déterminer l'exhaustivité de ces successions chronologiques.

François Cherdo



Tours (Indre-et-Loire) 124 bis-134 avenue André Maginot : plan général phasé du diagnostic (Béatrice Marsollier, Inrap)

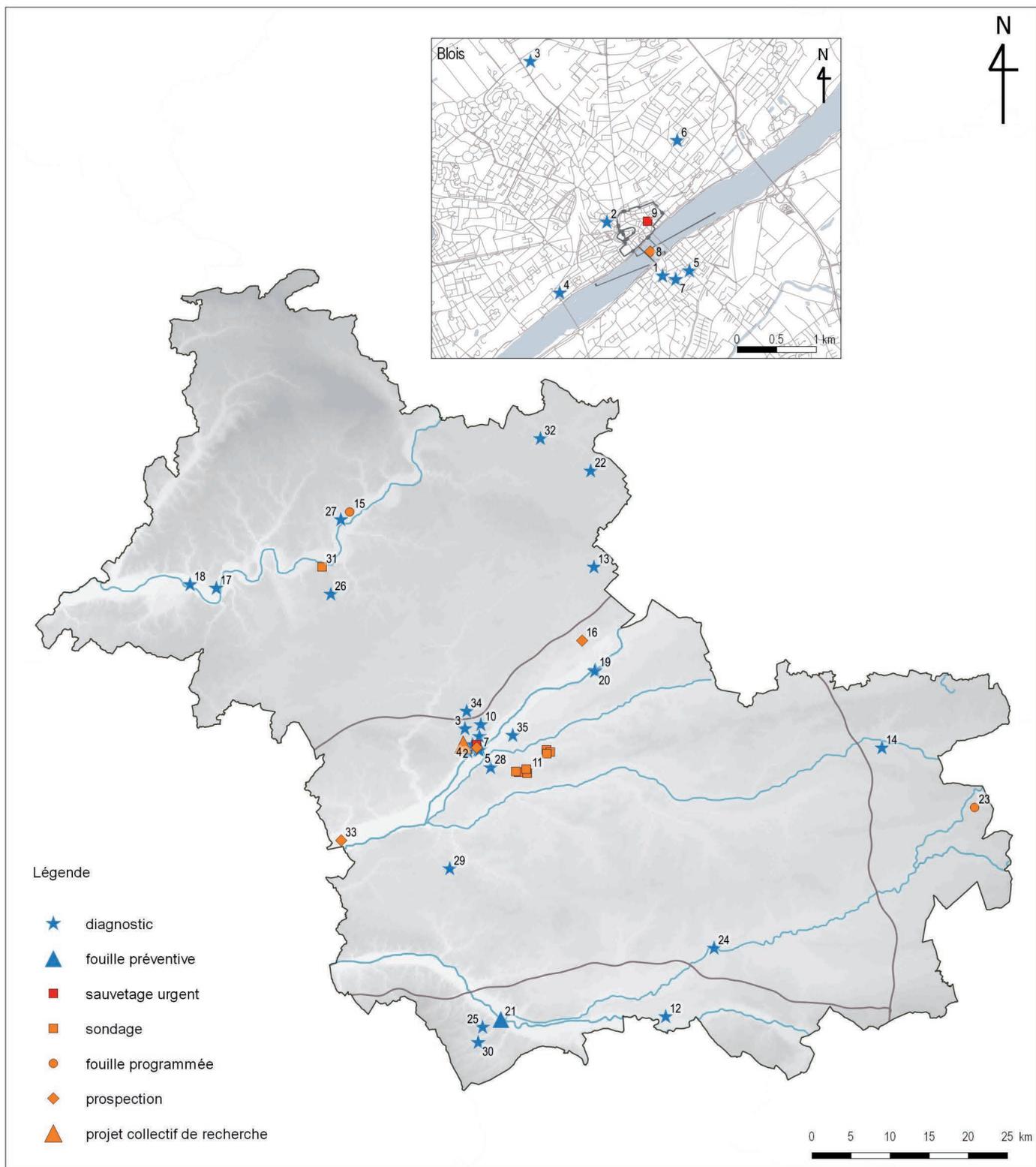
Tableau général des opérations autorisées

N° INSEE	Commune Nom du site	Responsable (Organisme)	Type d'opération	Époque	N° opération	Référence Carte
41018	Blois, 12 rue Clérancierie	Josset Didier (INRAP)	OPD	MOD	0610867	1
41018	Blois, 41 rue du Pont du Gast	Bryant Simon (INRAP)	OPD	MOD	0611187	2
41018	Blois, avenue de Vendôme	Jouanneau-Bigot Sylvia (INRAP)	OPD		0611423	3 ON
41018	Blois, boulevard Daniel-Dupuis	Couvin Fabrice (INRAP)	OPD	CON	0611508	4
41018	Blois, avenue du Président-Wilson	Jouanneau-Bigot Sylvia (INRAP)	OPD	MOD CON	0611519	5
41018	Blois, 12 rue de Signeulx	Roy Gwenaël (INRAP)	OPD	NEO MA	0611598	6
41018	Blois, 1 ruelle Rocheron	Josset Didier (INRAP)	OPD	GAL	0611706	7
41018	Blois, lit de la Loire	Josset Didier (INRAP)	PRD		0611828	8
41018	Blois, prospections subaquatiques dans le lit de la Loire	Miéjac Emmanuelle (INRAP)	PRD		0611829	8
41018	Blois, 6, rue des Juifs	Lallet Carole (INRAP)	SU	MA	0611860	9 RN
41018 41047	Blois et La Chaussée-Saint-Victor, secteur Cap Ciné	Poitevin Grégory (INRAP)	OPD		0611410	10
41018 41047 41212 41295	Ville et Territoire ligérien depuis les premières installations urbaines	Josset Didier (INRAP)	PCR		0611749	8
41034	Chambord, Boulogne et Russy, forêt de Blois, domaine de Chambord	Laplaige Clément (SUP)	PRT		0611488	11
41097	Gièvres, 7 bis rue Victor-Hugo	Jouanneau-Bigot Sylvia (INRAP)	OPD		0611721	12 ON
41104	Huisseau-sur-Cosson, Forêt de Boulogne, lieu-dit la Motte	Laplaige Clément (SUP)	SD		0611658	11
41104	Huisseau-sur-Cosson, Forêt de Boulogne, lieu-dit la Motte	Laplaige Clément (SUP)	SD		0611659	11
41104	Huisseau-sur-Cosson, Forêt de Boulogne, lieu-dit la Motte	Laplaige Clément (SUP)	SD		0611660	11
41104	Huisseau-sur-Cosson, Forêt de Boulogne, lieu-dit la Motte	Laplaige Clément (SUP)	SD		0611661	11
41104	Huisseau-sur-Cosson, Forêt de Boulogne, lieu-dit la Motte	Laplaige Clément (SUP)	SD		0611667	11
41104	Huisseau-sur-Cosson, Forêt de Boulogne, lieu-dit la Motte	Laplaige Clément (SUP)	SD		0611686	11
41105	Josnes, le Moulin	Roy Gwenaël (INRAP)	OPD	FER GAL	0611626	13
41106	Lamotte-Beuvron, 1 rue Cécile Boucher	Capron François (INRAP)	OPD		0611844	14
41116	Lisle, Les Sablons	Lethrosne Harold (INRAP)	FP	NEO	0611740	15
41136	Mer, les Cohues	Ferdière Alain (BEN)	PRD	GALPAL NEO	0612009	16
41149	Montoire-sur-le-Loir, Les Galliennes	Djemali Nasser (INRAP)	OPD	MA	0611445	17
41149	Montoire-sur-le-Loir, Les Pièces de la Touche	Cherdo François (INRAP)	OPD	CON	0611614	18
41150	Mont-Près-Chambord, Forêt de Russy, lieu-dit le Portail	Laplaige Clément (SUP)	SD		0611665	11
41150	Mont-Près-Chambord, Forêt de Russy, lieu-dit le Portail	Laplaige Clément (SUP)	SD		0611668	11

Tableau général des opérations autorisées

N° INSEE	Commune Nom du site	Responsable (Organisme)	Type d'opération	Époque	N° opération	Référence Carte
41150	Mont-Près-Chambord, Forêt de Russy, lieu-dit le Portail	Laplaige Clément (SUP)	SD		0611669	11
41150	Mont-Près-Chambord, Forêt de Russy, lieu-dit le Portail	Laplaige Clément (SUP)	SD		0611670	11
41150	Mont-Près-Chambord, Forêt de Russy, lieu-dit le Portail	Laplaige Clément (SUP)	SD		0611672	11
41155	Muides-sur-Loire, rue des Flénats	Deschamps Sandrine (INRAP)	OPD	GAL CON	0611593	19
41155	Muides-sur-Loire, 41 rue des Flénats	Deschamps Sandrine (INRAP)	OPD	GAL	0612048	20
41164	Noyers-sur-Cher, Le Busa	Lethrosne Harold (PRIV)	SP	NEO	0611206	21
41173	Beauce la Romaine Ouzouer-le Marché, Voie Romaine	Jouanneau-Bigot Sylvia (INRAP)	OPD	MA	0611726	22
41176	Pierrefitte-sur-Sauldre, Les Tombelles	Milcent Pierre-yves (SUP)	FP	FER	0611745	23
41194	Romorantin-Lantenay, église Saint-Etienne	Blanchard Philippe (INRAP)	OPD		0611621	24
41198	Saint-Aignan, Vau-de-Chaume	Cherdo François (INRAP)	OPD		0611536	25
41200	Sainte-Anne, le Bourg	Blanchard Philippe (INRAP)	OPD	MOD	0611656	26
41209	Saint-Firmin-des-Prés, entre Chemin haut de Moncé et la RN 10	Djemali Nasser (INRAP)	OPD	MA	0611424	27
41212	Saint-Gervais-la-Forêt, ZAC de l'Aubépin (tranche 1)	Roy Gwenaël (INRAP)	OPD	CON	0611834	28
41233	Sambin, L'Angleterre	Salé Philippe (INRAP)	OPD		0610846	29
41239	Seigy, La Pinnevardière (Zoo Parc de Beauval)	Djemali Nasser (INRAP)	OPD		0611588	30 ON
41269	Vendôme, nef de la collégiale Saint-Georges	Simon Gaël (SUP)	SD	MA	0611780	31
41270	Verdes, Monchaux (carrière phases A et B)	Salé Philippe (INRAP)	OPD		0610668	32 ON
41272	Veuzain-sur-Loire, Les Epinays, les Cigognes, les Fosses-Pacot	Thonniet Pauline (AUT)	PRD		0611976	33
41276	Villebarou, rue de l'Ormeraye	Musch Johannes (INRAP)	OPD	PAL	0611752	34
41295	Vineuil, Les Bois Jardins (phase 1)	Bartholome Sandrine (INRAP)	OPD		0611245	35 ON
41295	Vineuil, Forêt de Russy, lieu-dit les Sablonnières	Laplaige Clément (SUP)	SD		0611662	11
41295	Vineuil, Forêt de Russy, lieu-dit les Sablonnières	Laplaige Clément (SUP)	SD		0611663	11
41295	Vineuil, Forêt de Russy, lieu-dit les Sablonnières	Laplaige Clément (SUP)	SD		0611664	11
41295	Vineuil, Forêt de Russy, lieu-dit les Sablonnières	Laplaige Clément (SUP)	SD		0611666	11
41295	Vineuil, Forêt de Russy, lieu-dit les Sablonnières	Laplaige Clément (SUP)	SD		0611671	11

Carte des opérations autorisées



Travaux et recherches archéologiques de terrain

Époque moderne

BLOIS
12 rue de la Clérancerie

Le résultat du diagnostic archéologique est positif. Néanmoins, aucune structure funéraire n'a été détectée. Les seuls aménagements repérés dans les deux tranchées ne semblent pas antérieurs à la seconde moitié du XVII^e,

voire le XVIII^e s. Pour l'essentiel, ils sont liés à des occupations et des installations en espace extérieur, peut-être un chemin creux de direction nord-ouest – sud-est.

Didier Josset

Époque moderne

BLOIS
41 rue du Pont-du-Gast

Un ensemble bâti situé rue du Pont-du-Gast à Blois (Loir-et-Cher) a fait l'objet d'un diagnostic archéologique dans le cadre d'un projet d'aménagement urbain. L'emprise consiste en quatre parcelles occupées par un édifice classé Monument Historique, avec des constructions annexes, des caves et des espaces de cour. Le diagnostic se trouve dans le fond du vallon de l'Arrou, un cours d'eau canalisé depuis le Moyen Âge et couvert dès le début du XVII^e s., sinon avant. Le site est donc à l'extérieur à la fois du château au sud-est et de l'enceinte urbaine à l'est, au pied du coteau où étaient aménagés les jardins à partir du milieu du XV^e s. L'iconographie montre que l'emprise diagnostiquée correspond à une partie de l'espace au pied du mur de terrasse des jardins créés par Louis XII, entre l'Orangerie à l'est et un bastion ajouté à l'angle nord-est de ceux-ci. Elle couvre une partie de l'emplacement du jeu de Paume d'Henri II ainsi qu'un petit pavillon figuré sur les dessins de Du Cerceau. Le classement de l'édifice a été fondé sur l'interprétation de ces gravures et sur la présence d'une grande fenêtre de style Renaissance dans la façade sur rue.

L'intervention sur le terrain avait été précédée par une campagne de relevés topographiques et photogrammétriques. Cette documentation a donc fourni un fonds de plan pour le diagnostic archéologique. Celui-ci a mis en évidence l'existence d'une salle rectangulaire de 15,20 m sur 9,8 m, couverte à l'origine par deux fois trois travées de croisées d'ogives dont les profils sont encore partiellement visibles dans les parements des élévations. Une, sinon deux larges portes et une fenêtre géminée dans le mur nord assuraient l'accès et l'éclairage de cet espace. Le mur sud, implanté dans le coteau, était construit avec les entrées de cinq caves. L'ensemble, sans doute la

salle basse d'un édifice aménagé au pied du coteau, est datable du deuxième quart du XIII^e s. sur la base du chapiteau sculpté d'une des colonnes engagées encore conservées. La présence d'un tel bâtiment à l'extérieur des enceintes urbaines et castrales pose la question, à la fois du statut du bâtiment mais aussi de l'urbanisation du fond de l'Arrou au Moyen Âge.

Ce premier édifice est profondément transformé vers la fin du Moyen Âge, sans doute dans le contexte de l'installation de la Chambre des Comptes à Blois sous Charles d'Orléans, puis de la cour et de ses nombreux personnels entre la fin du XV^e et le premier quart du XVI^e s. Notons que la topographie du coteau a également été modifiée par la création des jardins du château pendant la même période. À l'intérieur du bâtiment, les voûtes médiévales sont supprimées et une habitation composée de deux pièces accolées à son mur nord. L'ancienne salle voûtée est divisée par un refend afin de créer un espace de grenier sur au moins trois sinon quatre niveaux derrière l'habitation. L'habitation consiste en deux pièces dont celle du sud, vraisemblablement aveugle, était sans doute une cuisine. Une cheminée a été aménagée dans le mur ouest et la baie géminée médiévale transformée en placard. La pièce principale au nord a été beaucoup transformée par les aménagements récents, mais elle comportait une cheminée dans le pignon ouest et une porte qui donnait sur le rez-de-chaussée du grenier annexe, à l'est. L'actuelle façade semble être une reconstruction suite à un plan d'alignement de 1903 mais la présence d'un montant d'une porte à l'angle nord-ouest du bâtiment montre que l'emprise initiale s'étendait plus au nord. L'ancienne salle voûtée a été utilisée comme cour et zone de circulation pour accéder

aux caves. La partie ouest a été couverte par une grande voûte en berceau qui forme une terrasse au-dessus, plus ou moins au niveau des jardins au sud. Une construction similaire complète ce dispositif à l'ouest et la présence des vestiges de plusieurs portes intégrées dans les maçonneries des voûtes et des passages indiquent un plan de circulation complexe entre les espaces à la fois

au rez-de-chaussée et au niveau des terrasses. Cet état semble durer jusqu'au début du XX^e s. avec quelques modifications à l'organisation interne de l'habitation et la clôture d'une partie de l'espace voûté qui est transformé en atelier ou chai.

Simon Bryant

Époque contemporaine

BLOIS

Boulevard Daniel-Dupuis

Le diagnostic réalisé boulevard Daniel-Dupuis à Blois (Loir-et-Cher) concerne une parcelle d'une superficie de 6 458 m², située au sud-ouest du centre historique, en rive droite de la Loire. Ces terrains ont été massivement remblayés depuis le pied du coteau jusqu'au niveau de la levée actuelle, suite à la construction d'abattoirs dans la seconde moitié du XIX^e s.

La puissance des remblais contemporains (3,5 à 4 m) a conduit à réaliser deux sondages profonds, reliés par une tranchée. Dessous, sont conservées des alluvions récentes, dont la puissance ne dépasse pas 1,2 m. Sur leur sommet a été collectée de la céramique datée de l'âge du Bronze, mais également du Néolithique et de la

période gallo-romaine. Si ce mobilier atteste de la présence d'occupations à proximité, son état de conservation permet d'exclure une implantation dans l'emprise du diagnostic. Un unique fossé orienté nord-est/sud-ouest, parallèle au cours actuel de la Loire, a été relevé. Au regard du peu de mobilier collecté et de son état de conservation, sa datation se situe plus probablement à une période récente. Conformément aux précédentes observations, ce diagnostic confirme que ce secteur de l'agglomération n'est pas investi avant la période contemporaine.

Fabrice Couvin

Époque moderne

BLOIS

Avenue du Président-Wilson

Époque contemporaine

Les cinq sondages réalisés sur l'avenue du Président-Wilson et les rues du Dauphin et du 28-Janvier-1871 font suite à une demande de travaux de renouvellement des réseaux par la communauté de communes de l'agglomération blésoise. Cette avenue se situe dans la plaine alluviale en rive gauche de la Loire à Blois, dans le quartier de Vienne. La couverture holocène de ce secteur est réduite et repose sur les alluvions anciennes de la terrasse Fy (Pléistocène). L'avenue du Président-Wilson a été percée en 1770 et ouverte à la circulation en 1776. Elle forme une levée surélevée destinée à protéger le quartier de Vienne des crues ordinaires et permet ainsi une circulation constante.

Des cinq sondages, deux périodes chronologiques ont été mises en évidence : le mode d'occupation du sol avant, puis, après le percement de l'avenue. Néanmoins, ces sondages aux dimensions restreintes et l'indigence du mobilier recueilli ne permettent pas une datation en deçà du XVIII^e s.

Des indices de cultures, probablement une aspergeraie datée du XVIII^e s. (TPQ), ont été mis au jour au sud du quartier de Vienne. Les trois sondages pratiqués sur l'avenue ont confirmé le fort exhaussement des sols alternés ponctuellement avec des niveaux de circulation. Une séquence a également été individualisée, témoignant d'un ou plusieurs épisodes de crues. Au débouché

de la rue du Dauphin, une portion de parcelle bâtie a été repérée, révélant une occupation domestique. Dans un laps de temps difficile à déterminer, l'ensemble des maçonneries et les sols associés ont été arasés, fortement remblayés et nivelés afin d'accueillir le nouveau tronçon de la rue du Dauphin.

Une ou plusieurs phases de construction de l'avenue du Président-Wilson ont été identifiées. Des ornières bien marquées ont pu être mises en relation avec les apports de remblais apportés par charriots. Au débouché de la rue du 28-Janvier-1871, les horizons identifiés ont été associés avec le percement de l'avenue et les travaux de réfections récents. Concernant la rue du Dauphin, le premier raccordement à l'avenue a été identifié. Puis, sur cette chaussée, un niveau de dégourdis de faïence « culs bruns » datés de la première moitié du XIX^e s. a été étalé en régalage. Ces éléments céramiques attestent la présence d'une manufacture de poteries à proximité. À la suite, un autre aménagement, une profonde canalisation maçonnée, a été repérée. Le mobilier résiduel issu de ses comblements, est également daté de la première moitié du XIX^e s. Enfin, des niveaux de préparation de voirie, sans doute liés à la route actuelle, ont été distingués.

Sylvia Jouanneau-Bigot

BLOIS

12 rue de Signeux

Le diagnostic archéologique situé au 12 rue de Signeux sur la commune de Blois (Loir-et-Cher), en rive droite de la Loire, sur le plateau, n'a pas permis d'identifier les vestiges attendus de la villa dont des témoins avaient été reconnus avenue du Maréchal Leclerc.

Bien que les résultats soient maigres, l'opération permet d'étoffer les données qui concernent les périodes préhistoriques à partir d'un petit corpus lithique. En dépit d'une

position secondaire des artefacts, la fraîcheur du mobilier témoigne d'une origine à rechercher probablement à proximité de l'emprise. Par ailleurs, quelques indices relèvent de la période carolingienne jusqu'au XIIe s. Ils témoignent de l'exploitation humaine dont fait l'objet ce secteur de la rive droite de la Loire en périphérie de la ville médiévale.

Gwenael Roy

BLOIS

1 ruelle Rocheron

Le diagnostic archéologique a été réalisé, à Blois, en décembre 2017, sur les terrains cadastrés DE 256, 257 et 258. Le résultat de la recherche est positif. Les vestiges nombreux sont très bien conservés et le terrain naturel a partout été atteint.

Une forte occupation antique du Haut-Empire a été mise au jour sur l'ensemble des parcelles, ce qui renouvelle notre vision de ce secteur périphérique de l'agglomération du Haut-Empire. Par sa structuration aux abords d'une voie parallèle à la rue actuelle Croix-Boissée et grâce à certaines des activités attestées (habitat et ex-

traction de matériaux), les aménagements évoquent ceux que l'on connaît en rive droite dans le faubourg du Foix, à l'ouest de la ville antique. Ils permettent aussi de préciser le schéma urbain qui se développe dans la plaine alluviale dans les deux premiers siècles de notre ère.

La voie découverte s'apparenterait à un axe secondaire bordé par un bâti maçonné, de nature indéterminée, et dont le tracé aurait disparu à la suite du rehaussement significatif du sol aux époques récentes.

Didier Josset

BLOIS

PCR Blois, ville et territoire ligérien depuis les premières installations humaines jusqu'à nos jours

Conformément au projet 2014-2016 et au projet renouvelé 2017-2019, l'objectif principal du PCR est l'élaboration d'un document proche du DEPAVF que l'on fait dans l'esprit des Synthèses Archéologiques Urbaines. En outre, comme l'étude diachronique de la ville et du val de Blois nécessite des changements d'échelles d'analyses, les membres du groupe travaillent à la mise en œuvre et à l'enrichissement du programme d'étude du quartier de Vienne en rive gauche et du lit mineur de la Loire avec ses nombreux aménagements de toutes périodes. En 2017, les actions de recherches de terrain ont été menées dans le lit mineur et dans le quartier de Vienne, tandis que les sources historiques et archéologiques ont été conjointement exploitées.

En rive gauche, la collecte de données dans le cadre de l'enquête patrimoniale urbaine s'est achevée dans les secteurs Saint-Saturnin et des quais, rue des Chalands, ainsi que le long des voies anciennes jusqu'au secteur des Métairies. La synthèse de l'étude du bâti sera produite ultérieurement. À l'appui de toutes les informations nouvelles, la contribution de l'étude systématique du parcellaire ancien sera précieuse, d'où la poursuite du programme de digitalisation du cadastre de 1810. D'autant que les données lidar acquises dans le cadre du projet SOLIDAR enrichissent notablement la thématique.

Pour le lit mineur, les prospections se sont déroulées du 04 au 08 septembre 2017 avec un niveau d'eau favorable (fig.1). Les membres du PCR ont effectué une prospection-inventaire pedestre accompagnée de sondages manuels (resp. Didier Josset, Émmanuelle Miejac), une prospection subaquatique (resp. Émmanuelle Miejac), ainsi qu'une prospection géophysique (resp. Guillaume Hulin).

Les recherches ont suivi trois axes. Le premier se place dans la continuité des travaux antérieurs. Il a pour objectif de compléter les connaissances sur les pêcheries médiévales étudiées depuis 2014 en tâchant de répondre à des questions ponctuelles. Le deuxième concerne l'étude d'un espace original aux abords de la rive gauche. Il met en jeu, non seulement la compréhension de plusieurs ouvrages, mais aussi celle d'un lieu à proximité du rivage encore à définir. Le dernier axe se rapporte à la problématique des franchissements. La campagne 2017 s'est révélée très fructueuse en termes d'apports documentaires. 98 prélèvements ont été réalisés sur site, pour datations dendrochronologiques et radiocarbone, pour la détermination des essences et enfin prélèvement de sédiments pour datation ou tamisage. L'intégralité des prélèvements ont été traités. Le laboratoire Cèdre de Besançon a réalisé les datations par la dendrochronologie, la détermination des essences et la préparation

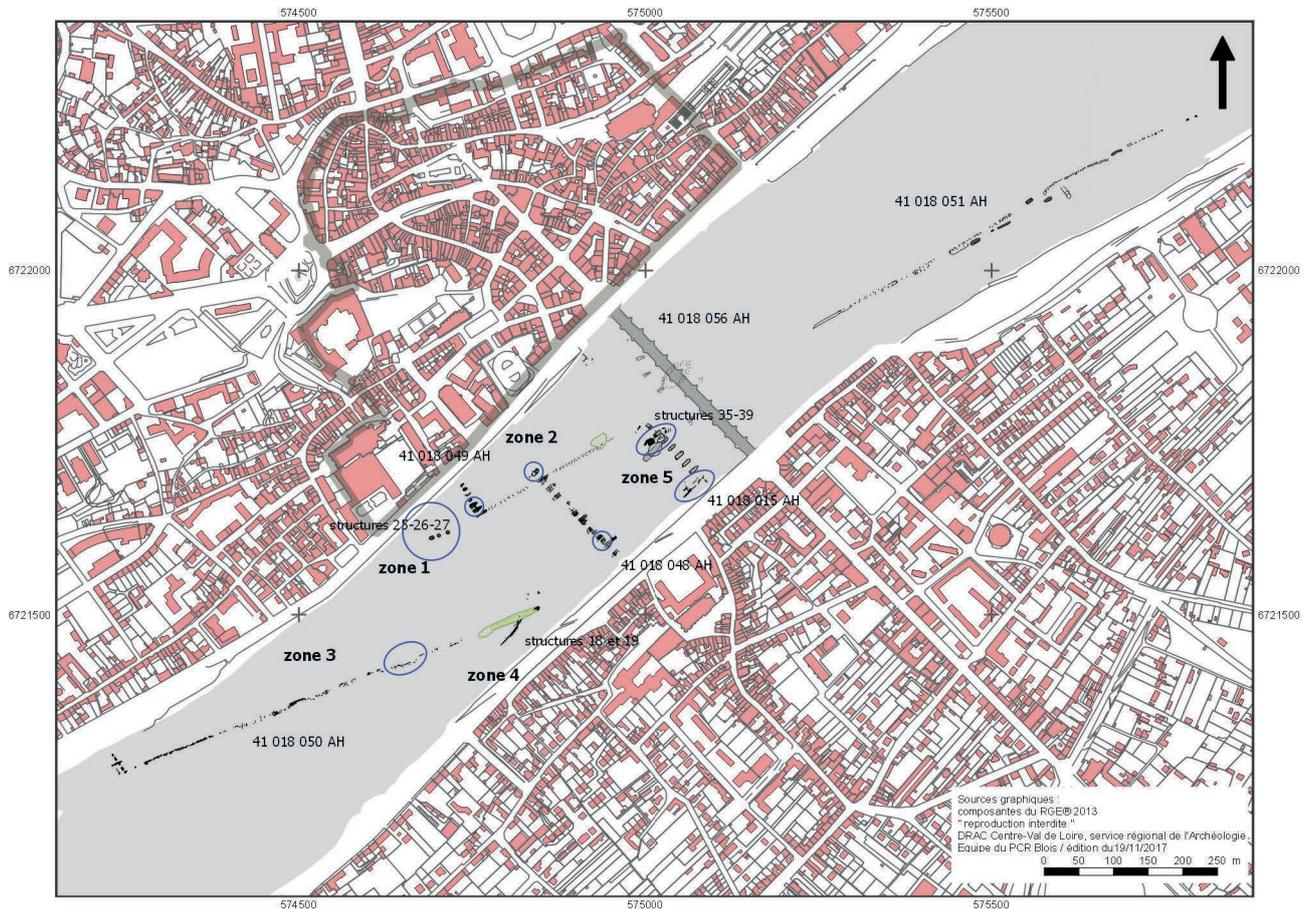


Fig. 1 Blois (Loir-et-Cher) : plan cadastral de la ville de Blois avec les secteurs prospectés en Loire en 2017 (Didier Josset, Inrap, Viviane Aubourg, DRAC Centre-Val de Loire)

des échantillons pour les mesures du ^{14}C (17 échantillons) qui sont faites par le laboratoire de datation par le radiocarbone de l'Université de Lyon.

Le travail effectué sur le duit de la pêcherie aval avait pour objectif de compléter les données sur le tracé d'une ou plusieurs passes. La poursuite de cette recherche a été motivée par le résultat inattendu d'une datation par le radiocarbone parvenu au premier trimestre 2017. La mesure donnait en effet des dates de fortes probabilités de 962 à 1041 ap. J.-C. S'agissant-là de la proposition de datation la plus ancienne obtenue sur un des éléments analysés de toute la pêcherie aval a priori en usage à partir du XII^e s., nous voulions en vérifier la pertinence par des relevés et des analyses complémentaires sur de nouveaux prélèvements. Les résultats sont en attente.

Au moyen d'un sondage, l'intervention sur la pêcherie amont a concerné l'étude d'un espace libre, c'est-à-dire d'un goulot, d'une passe disposée entre deux caissons. Nous voulions vérifier la constitution et la nature du seuil de cette partie de la pêcherie. Finalement, une construction y a été observée faite de bois travaillés et placés horizontalement les uns contre les autres (structure 34) (fig.2). Si la fonction de cet aménagement pourrait être de protéger l'érosion du lit, d'autres hypothèses doivent être discutées comme celle, par exemple, qui privilégierait une disposition accidentelle. Les nombreuses datations par la dendrochronologie faites sur les branchages horizontaux sont très homogènes. Elles permettent de dater une mise en place peu après 1139 et 1140. La datation réalisée sur les pieux verticaux des caissons sont égale-

ment constantes. Elles donnent un abattage entre 1196 et 1198, faisant ainsi apparaître un décalage chronologique témoin d'un très net phasage dans la construction de la pêcherie.

En rive gauche (fig.3), la fouille de 5 sondages en zone 5 et le dégagement de deux importantes files de pieux, piquets et peut-être de clayonnages (structure 33) dans le secteur rive gauche ont permis la mise au jour de plus de 250 objets ou fragments d'objets pour l'essentiel métalliques. Le plan des installations n'est pas encore complet. Il est probable que les deux files se développent



Blois (Loir-et-Cher) : pêcherie amont 049AH, vue partielle de la structure 34 (Didier Josset, Inrap, Viviane Aubourg, DRAC Centre-Val de Loire)

vers le sud-ouest (fig.4), sous la berge, et certain qu'une partie est encore enfouie dans le lit du fleuve. La structuration interne des aménagements reflète aussi nettement son hétérogénéité sans doute due à sa durée de vie et aux réfections dont elle a fait l'objet.

Les datations dendrochronologiques placent l'édification des aménagements en bois dans la période médiévale, mais sa relation avec le pont dit médiéval, jusqu'à sa destruction accidentelle en 1714, doit être précisée. Il sera indispensable de déterminer la position stratigraphique de certaines couches avec les constructions de bois. Les dépôts limoneux observés constituent-ils (tous) des encaissements ou bien leurs formations interviennent-elles après les aménagements. De ces questions découlent, au moins pour partie, la compréhension de l'évolution structurelle et fonctionnelle de ce secteur a priori peu éloigné de l'ancienne rive du fleuve, en Vienne. L'étude de la rive gauche et des activités qui s'y développent aux périodes médiévale et moderne est donc à développer. La fonction des vestiges et leur place dans la ville sont des points importants à étudier. Concernant le mobilier céramique, la présence de tessons antiques et du haut Moyen Âge, parfois en lots homogènes, bien que numériquement très faibles, devra être expliquée. Quelle fonction attribuer aux files de pieux ? Celle de duit(s) ? Dans ce cas, associé à quel dispositif ? L'hypothèse d'un aménagement de



Fig. 4 - Blois (Loir-et-Cher) : aux abords de la rive gauche, file de pieux de la structure 33 vue vers le Nord-Est (Didier Josset, Inrap, Viviane Aubourg, DRAC Centre-Val de Loire)

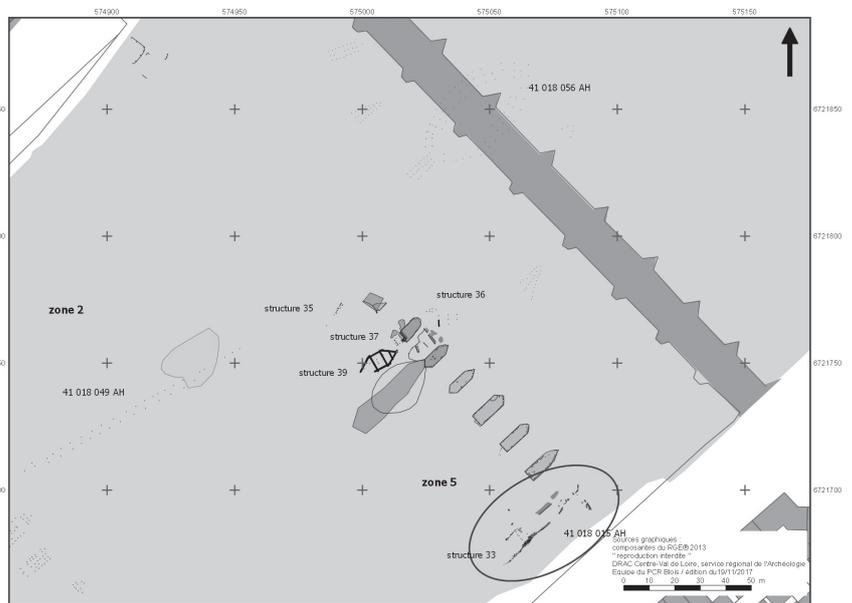


Fig. 3 - Blois (Loir-et-Cher) : plan de localisation des structures étudiées en 2017 aux abords du pont dit médiéval 015AH.
(Didier Josset, Inrap, Viviane Aubourg, DRAC Centre-Val de Loire)

berge n'est pour l'instant pas retenue, car le secteur n'est apparemment pas directement attenant au rivage ancien. Quoiqu'il en soit, les constructions de bois attestent une fois encore le formidable dynamisme de l'occupation fluviale à Blois au XIII^e s.

Au centre du fleuve, proche des piles dérasées du pont dit médiéval (fig.3), de nouveaux aménagements des XIII^e et XIV^e s. ont été repérés (structures 35 et 36). Elles pourraient être en lien avec l'ancien pont voire aussi avec les duits de la pêcherie amont.

En ce qui concerne les franchissements, deux ouvrages ont été étudiés en 2017.

En premier lieu, on a procédé à la poursuite du dégagement de la pile 12 du pont antique. Son plan a été complété et des aménagements inédits faits de planches ont été découverts (fig.5). Pour l'heure, et dans l'attente des mesures complémentaires 14C, on disposerait d'éléments nouveaux pour dater la mise en place du pont antique dans le courant du I^{er} s. ap. J.-C., soit un vieillissement d'environ un siècle. Sur cet ouvrage, une prospection géophysique radar a été menée avec un objectif double : obtenir des informations stratigraphiques sur les dépôts alluviaux reposant sur le substrat, ce qui complètera notre connaissance de la topographie du lit mineur ; et puis documenter de possibles aménagements enfouis qui se rapporterait aux fondations des piles antiques.

Le deuxième ouvrage analysé est inédit (structures 38 et 39). Il s'agit des vestiges correspondant au moins à la base d'une pile de pont composée de pieux ferrés et de madriers de chêne assemblés à mi-bois dont les datations sont à confirmer (en cours) (fig.6).

Enfin, vis-à-vis de l'exploitation des sources archéologiques et historiques, l'inventaire et le dépouillement des rapports d'opérations d'archéologie préventive et programmée ont été poursuivis. 293 éléments documentaires (ED) supplémentaires provenant de travaux variés ont été renseignés en 2017 dans la base de données spatialisée. Au total, ce sont 894 ED qui sont enregistrés



Fig. 5

Blois (Loir-et-Cher) : pile 12 du pont antique 048AH : planche, déchets de taille et pieu (Nord-Est en haut) (Didier Josset, Inrap, Viviane Aubourg, DRAC Centre-Val de Loire)



Fig. 6

Blois (Loir-et-Cher) : enture à mi-bois de la structure 39 d'une base de pile de pont mise au jour en 2017 (Didier Josset, Inrap, Viviane Aubourg, DRAC Centre-Val de Loire)

trés. La saisie des notices de topographie historique des édifices religieux a été entièrement réalisée. L'évolution de 35 édifices a ainsi été intégrée dans le SIG. Ces ED concernent, outre les entités strictement religieuses, toutes celles directement liées à leur évolution spatiale et fonctionnelle. Enfin, toutes les ED des deux premières

périodes de l'histoire de la ville, [-27 ; 900] fin estimée 776, présentés dans le rapport 2016 (Josset et al. 2016 : 449-458) ont été enregistrés dans le SIG.

Didier Josset, Viviane Aubourg

Gallo-romain

BLOIS - LA CHAUSSÉE SAINT-VICTOR Secteur Cap Ciné

Localisé sur les communes de Blois et La Chaussée Saint-Victor (Loir-et-Cher), le diagnostic archéologique a exploré une surface d'environ 3,5 ha du plateau blésois. Les indices archéologiques se résument à la découverte d'une fosse d'extraction de calcaire et quelques

fragments de tegulae. Ces rares vestiges témoignent de la fréquentation anthropique des lieux au cours de l'Antiquité. Ils s'ajoutent à ceux découverts récemment sur les opérations archéologiques voisines.

Grégory Poitevin

Âge de Fer

JOSNES Le Moulin

Gallo-romain

Le diagnostic archéologique est situé au lieu-dit le Moulin, sur la commune de Josnes (Loir-et-Cher) sur le plateau en rive droite de la Loire. Il a permis de mettre au jour les indices de deux occupations distinctes sur une surface de 14 000 m².

La première se situe au centre de l'emprise. Elle est illustrée par des fosses de stockage attribuées à la Protohistoire, et probablement au Hallstatt C (entre 800 et 600 av. J.-C.). L'habitat n'a pas été retrouvé mais compte tenu de la fraîcheur et de la quantité de mobilier retrouvé, il se situe probablement à proximité des vestiges identifiés.

La seconde occupation s'étend sur la quasi-totalité de l'emprise. Elle est matérialisée par des fossés parcelaires, une fosse et un probable bâtiment. Ces vestiges illustrent l'emprise humaine sur cet espace rural à l'époque gallo-romaine. Ils renforcent l'ampleur de l'anthropisation du territoire de la commune de Josnes à cette période, comme le suggéraient les nombreux indices de sites archéologiques antiques.

Gwenaël Roy

LAMOTTE-BEUVRON

1 rue Cécile Boucher

Les résultats de la recherche archéologique, située 1 rue Cécile Boucher à Lamotte-Beuvron (Loir-et-Cher), montrent l'absence d'occupations anciennes sur la parcelle. Les rares aménagements mis en évidence sont à associer à la mise en place d'un parc arboré à l'époque contemporaine avec gestion des eaux de ruissellement. Ces vestiges sont une illustration matérielle de l'histoire

contemporaine de ce secteur déjà bien renseignée par un ouvrage, *Les Pins*, à Lamotte-Beuvron : du sanatorium au centre médical de 1900 à nos jours. Il ont été reconnus dans les cinq tranchées de diagnostic réalisées sur une emprise globale de projet de 5 769 m².

François Capron

LISLE

Les Sablons

En juillet 2017 s'est tenue une deuxième campagne de fouille programmée sur les premières pentes du coteau du site de Lisle les Sablons. D'une durée de deux semaines, l'opération s'est concentrée sur la zone dense en vestiges identifiée lors de la précédente campagne en 2016. Deux petites fenêtres d'une dizaine de mètres carrés ont été ouvertes. Les faits archéologiques sont attribués au Néolithique et l'intégralité des artefacts est en silex, exclusivement local.

La problématique de l'opération consistait à appréhender l'insertion des artefacts et des faits archéologiques dans leur contexte géo-morphologique. Pour cela, une tranchée géo-archéologique a été réalisée à l'aide d'une mini-pelle dans le sens de la pente, perpendiculairement au coteau. La coupe ainsi mise en évidence permet d'observer l'intégralité de la puissance stratigraphique, depuis l'horizon végétalisé jusqu'au sommet du niveau

d'apparition des argiles. Entre les deux, se développent d'importantes couches de colluvions successives déjà identifiées en 2016.

À la base des premiers niveaux de colluvions riches en mobilier lithique, l'ouverture d'une fosse a été identifiée. Elle incise des niveaux de colluvions plus anciens, exempts de mobilier archéologique, avant d'atteindre les argiles. Seul son comblement terminal a été fouillé en 2016 : il est constitué d'un volume très important de déchets de taille de silex. L'analyse technologique du mobilier issu de cette fosse a mis en évidence la présence d'une seule et unique chaîne opératoire liée au façonnage de haches en silex, pour laquelle l'ensemble des étapes a été identifiée. Ces observations rejoignent celles de l'année précédente.

Harold Lethrosne, Olivia Dupart, Clément Recq

MONTOIRE-SUR-LE-LOIR

Les Galliennes

Le diagnostic archéologique réalisé sur la Zone d'Activités des Galliennes à Montoire-sur-le-Loir (Loir-et-Cher) a permis de caractériser que deux zones principales d'installations humaines d'importance en bordure de la vallée du Loir. La première située dans le quart oriental du terrain recèle plusieurs occupations, essentiellement préhistoriques. La seconde, à l'extrémité occidentale entre les tranchées 14 et 18, renferme une implantation exclusivement médiévale.

Un ensemble homogène de 65 pièces lithiques a été découvert dans la tranchée 4 sur une surface restituée d'environ 550 m². Ces éléments se présentaient sous une forme relativement concentrée à la base d'un paléosol forestier rarement défini au cours des investigations antérieures sur les formations pléistocènes locales. Le matériel lithique est concordant avec les séries à débitage Levallois du Paléolithique moyen au sens large (- 200 000 à - 40 000 ans). Par ailleurs, deux ensembles lithiques caractérisant, pour le premier, du Magdalénien moyen ou supérieur (15 000-12 000 BP) et, pour le second, une série du Paléolithique final (12 000-9 500 BP) ont été définis par des concentrations reconnues aux extrémités nord des tranchées 1 à 3. Ces deux lots se caractérisent par une bonne conservation ainsi que par des aspects quantitatifs et qualitatifs notables.

La dernière occupation individualisée dans ce secteur oriental rend compte d'un établissement du Néolithique moyen. Cependant, les quelques vestiges n'ont pas permis d'en définir la structuration.

Dans le secteur opposé de l'emprise, un établissement rural médiéval, riche en structures archéologiques s'étend sur plus de 10000 m². Ces vestiges présentent des morphologies diverses dont l'organisation n'a pu être appréciée en raison de leur forte densité. L'étude du mobilier céramique a permis de notifier son caractère homogène et le bon état de conservation de ses composantes. Elle a également décelé la présence de deux occupations du haut Moyen Âge, entre la fin du V^e s. et le X^e s. et séparées par un hiatus de deux siècles.

D'autres structures en creux ont été reconnues dans la zone intermédiaire ou au sein du secteur oriental. Si l'on note la présence d'une structure de combustion dont les caractéristiques morphologiques peuvent s'apparenter aux exemplaires habituellement reconnus au sein des ensembles néolithiques, de même qu'un fossé d'époque mérovingienne dont la fonction n'a pas été définie, les plus caractéristiques d'entre elles permettent de restituer un bâtiment sur poteaux d'époque carolingienne.

Nasser Djemali

MONTOIRE-SUR-LE-LOIR

Les pièces de la Touche

Le diagnostic archéologique réalisé aux lieux-dits de la Touche et de la Petite Touche a permis d'explorer deux parcelles préalablement à leur exploitation comme carrière d'extraction.

En dehors d'un réseau parcellaire apparaissant sur le fond cadastral napoléonien de 1826, aucune structure ou indice mobilier archéologique n'a été mis au jour dans les quatorze tranchées réalisées.

François Cherdo

MUIDES-SUR-LOIRE

41 rue des Flénats

Le diagnostic archéologique est localisé sur le coteau de Muides-sur-Loire (Loir-et-Cher) à 1,4 km à l'est du centre bourg. Il a mis en évidence une probable carrière d'extraction de matériau marno-calcaire aux dimensions imposantes (ses dimensions minimales observées sont de 20 m de longueur sur 9 m de largeur) dans l'unique tranchée.

Trois tessons datant du XIX^e s. ont été trouvés dans le premier mètre de comblement à côté de fragments de tuile plate et de tegulae roulées. Ceci laisse à penser à des remaniements du comblement supérieur à une période indéterminée et par des processus non identifiés et non observés en coupe. Il pourrait s'agir d'une reprise de la carrière à la période contemporaine, de la mise en culture ou d'intrusion de matériel plus récent dans les sables par la bioturbation et le colluvionnement. En l'absence d'une coupe stratigraphique totale du fait (c'est-à-dire jusqu'au substratum tertiaire et avec les creusements de part en part) il n'est guère possible que de conjecturer sur l'origine et l'évolution de la carrière.

Cependant à l'endroit du seul sondage profond, il a été observé dans les deux derniers mètres de comblement une importante quantité de matériel (TCA et céramique) datant de la période gallo-romaine (fin I^{er} s. ap. J.-C.). La qualité de conservation des terres cuites (gros modules, arêtes bien conservées, remontages possibles entre différents éléments d'un même individu avec des fractures anciennes) permet de supposer une faible distance entre leur lieu d'origine (bâtiment) et leur dépôt secondaire après démolition. La présence de l'établissement rural gallo-romain sur la parcelle attenante dont la durée d'occupation semble s'étaler du I^{er} au III^e s. ap. J.-C. pourrait être le lieu de provenance de ces TCA. L'observation des séquences pédo-sédimentaires a permis d'augmenter la documentation sur le coteau. Elle a permis entre autres de bien mettre en évidence l'existence d'un Talweg à son endroit et de souligner l'importance des colluvionnements pléistocènes et holocènes dans ce secteur du coteau.

Sandrine Deschamps

MUIDES-SUR-LOIRE

41 rue des Flénats

Le diagnostic archéologique est localisé sur le coteau de Muides-sur-Loire à 1,4 km à l'est du centre bourg. Il a permis de mettre en évidence une occupation (atelier de taille) du Paléolithique final (« Belloisien ») déjà connue, puisqu'étudiée pour partie. Mais ce site préhistorique est

ici considérablement remanié par des labours antiques, qui semble pouvoir correspondre à une mise en culture à la période gallo-romaine en relation avec une villa dont la *pars rustica* n'est située qu'à 300 m à l'est.

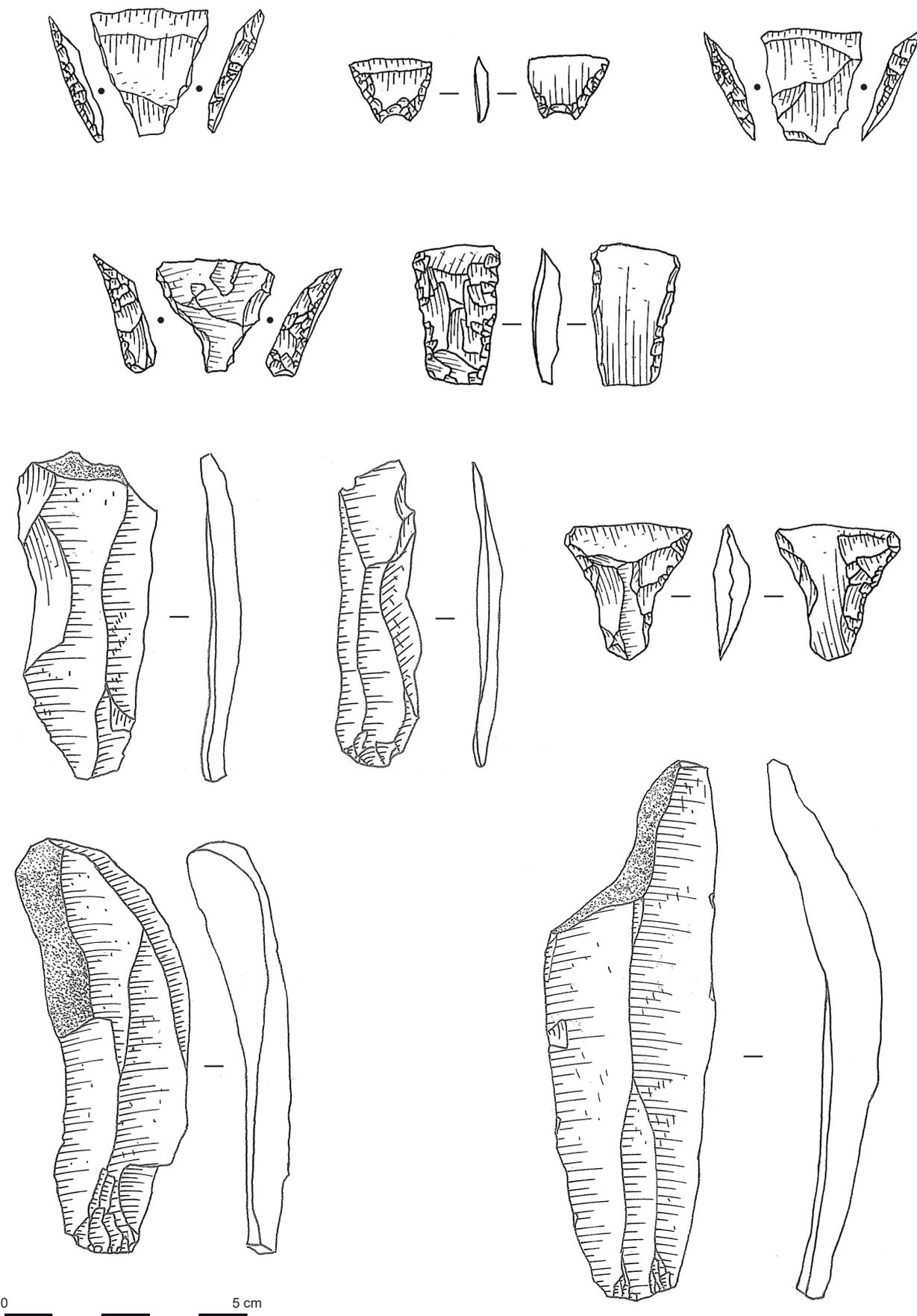
Sandrine Deschamps

NOYERS-SUR-CHER

Le Busa

Une seconde phase de fouille préventive a été réalisée sur la commune de Noyers-sur-Cher (Loir-et-Cher), au lieu-dit le Busa en 2017, à la suite de celle réalisée en 2016. Il s'agit d'une seule et même opération sur le projet d'extension d'une carrière d'extraction de matériaux alluviaux.

La carrière s'installe sur les basses terrasses du Cher à proximité immédiate du cours actuel de la rivière. L'étendue globale de l'aménagement, entièrement diagnostiquée, révèle de nombreux vestiges de paléochenaux hérités du système en tresse du Cher et de très nombreuses occupations de la préhistoire et du Néolithique



Noyers-sur-Cher (Loir-et-Cher) Le Busa : exemples de l'industrie lithique du Néolithique moyen II ou du Néolithique récent (dessin Harold Lethrosne)

en particulier. L'opération de fouille permet, au travers d'une fenêtre de lecture d'environ 24000 m², d'observer la mise en place et l'évolution d'un des paléochenaux traversant la partie centrale de l'emprise selon un axe globalement est-ouest.

Une longue tranchée nord-sud perpendiculaire à ce paléochenal a été réalisée afin de comprendre la dynamique de son comblement et sa relation avec l'organisation des occupations néolithiques, identifiées lors des diagnostics archéologiques, et qui se développent principalement de part et d'autre de cet ancien bras du Cher.

Un second paléochenal, colmaté plus récemment et orienté nord-sud, borde l'emprise orientale de l'opération de fouille. Il a été en partie observé en coupe par quelques tranchées lors de l'opération de fouille.

Les horizons néolithiques se trouvent à une cinquantaine de centimètres de profondeur sous le sol actuel. Ils s'identifient par la présence d'artefacts lithiques et céramiques. La seconde phase de fouille a ainsi permis de récolter près de 35 000 artefacts supplémentaires qui viennent s'ajouter aux 10 000 artefacts de la première campagne. Les éléments en silex sont très largement dominants au sein de l'assemblage recueilli lors de la fouille (environ 33 000 pièces, fig.). Il s'agit quasi exclusivement du silex local blond à gris du Turonien inférieur. L'observation des surfaces naturelles présentes sur les artefacts indique une sélection préférentielle parmi des blocs de silex issu de colluvions de pente et non une collecte directement dans les terrasses alluviales où se trouve le site.

La distribution spatiale des artefacts montre une faible densité à la surface du paléochenal qui semble être comblé avant les occupations néolithiques. À l'inverse, de très fortes concentrations de mobilier se développent en bordure du paléochenal sur de très légères buttes plus sableuses exondées. Dans ces zones, la disposition des artefacts lithiques indique des zones denses de rejet de déchets de taille. Leur étude technologique oriente les premières observations vers une production de supports laminaires. Les faibles effectifs de mobilier au sommet du paléochenal traduisent plutôt un espace

fréquenté ponctuellement qu'une occupation pérenne. Peu de structures aménagées ont été identifiées en relation avec ce mobilier archéologique. Il s'agit de foyers à pierres chauffées disposées à plat directement sur la surface du sol néolithique.

Les problématiques développées croisent d'un côté les données géo-archéologiques, liées à la taphonomie, la pédologie et la géomorphologie et de l'autre la spatialisation des données technologiques principalement de l'industrie en silex pour mieux appréhender ce qui semble s'avérer être un niveau de sol néolithique conservé sur les buttes sableuses.

Les premiers résultats sur l'organisation spatiale du mobilier, les caractéristiques technologiques de l'industrie lithique et la faiblesse des éléments céramiques peuvent s'interpréter comme la présence de zones de rejets d'ateliers de taille. Les caractéristiques technologiques des chaînes opératoires de production laminaire, régulière et détachée à la percussion indirecte, pourraient correspondre à une occupation du Néolithique moyen II ou du Néolithique récent, entre la toute fin du V^e et la première moitié du IV^e millénaire av. J.-C.

Une seconde occupation néolithique a été partiellement identifiée dans l'angle nord-ouest de l'emprise de fouille. Celle-ci est déterminée par la présence de deux foyers installés dans des fosses creusées à cet effet, de quelques fosses et plus rarement de trous de poteau. Le mobilier lithique et céramique est assimilable au Néolithique moyen I et à la culture Chambon (vers le milieu du V^e millénaire av. J.-C.). La nature domestique des artefacts (céramiques, outils en silex) et des structures (foyers) laissent présager une fonction d'habitat.

Le diagnostic archéologique des parcelles contiguës à la fouille laissent pressentir des occupations mésolithiques. Aucun élément attribuable à cette période n'a été découvert malgré le tamisage à l'eau d'une partie du sédiment fouillé. La reconnaissance du site néolithique de Noyers-sur-Cher, lieu-dit Le Busa, constitue à l'évidence une découverte importante à l'échelle régionale.

Harold Lethrosne

Moyen Âge

BEAUCE-LA-ROMAINE

Voie romaine

Le diagnostic archéologique est localisé sur la commune nouvelle de Beauce la Romaine (Loir-et-Cher), en périphérie ouest de cette dernière, le long de la voie antique Châteaudun – Meung-sur-Loire. Les tranchées pratiquées dans les deux parcelles prescrites ont mis en évidence 57 faits archéologiques répartis sur six périodes chronologiques (de la transition Antiquité tardive-VI^e s. à la période contemporaine). L'essentiel des occupations est concentré dans la moitié est de l'emprise. Le mobilier archéologique, bien que minime, fragmenté et en partie redéposé, la densité des structures archéologiques et leurs forts recouvrements, évoquent, une occu-

pation continue à vocation agropastorale ou artisanale, et dans un contexte urbain. Des aires semblent dédiées à l'ensilage et d'autres à la construction en matériaux périssables ; la partie résidentielle n'a pas été caractérisée dans l'emprise décapée. Le bâti, pour la période moderne notamment, se concentre en front de rue.

Même si aucun vestige en creux de la période antique n'a été décelé, du matériel céramique de facture gallo-romaine se retrouve redéposé dans le comblement des structures postérieures. La première période chronologique abordée se situe à la transition IV^e-VI^e s. Un seul fait linéaire, probable fossé longeant la voie antique, a

été mis au jour. Partiellement recoupé par les structures modernes, sa vocation n'est pas assurée.

La deuxième période chronologique caractérisée est comprise entre le VI^e et le X^e s. Une ou plusieurs portions d'occupations construites en matériaux légers ont été mises au jour au sud de l'emprise. Des fosses, de diverses dimensions, ont été observées au sud-est et en partie médiane. Ces dernières, au gabarit imposant, pourraient être interprétées en tant que stockage pour le long terme ou en réserve. Les fosses situées en périphérie sud-est, au volume moindre, ont peut-être été dévolues à la consommation immédiate des vivres. Un silo se situe au sein de la construction sur poteau.

Une activité commune (abri, annexe, etc.) est à envisager. Le mobilier céramique mis au jour dans les complements des fosses/ silos et trous de poteau, met en

évidence une occupation domestique à vocation agricole continue à la période carolingienne. Cependant, le matériel céramique, classique, ne révèle pas une occupation aisée.

Aux XI^e -XIII^e s. (période 3), un tronçon de mur curviligne a été mis en évidence. Son mode de construction est remarquable, mais il est difficile à interpréter à cette échelle d'analyse. Une portion de fossé a été mis au jour, il suit l'axe du mur et est parallèle à la voie antique. Des fosses, probablement de stockage, ont été mises en évidence, même si une utilisation commune liée à la maçonnerie et au parcellaire, ne peut être avérée. On notera des assemblages céramiques de productions locales des XI^e et XII^e s. ; ainsi que quelques tessons de céramique de Dourdan, plutôt rares pour cette période.

Sylvia Jouanneau-Bigot

Moyen Âge

ROMORANTIN-LANTHENAY

Église Saint-Etienne

L'intervention réalisée dans le chœur de l'église de Romorantin-Lanthenay (Loir-et-Cher) s'est concrétisée par la réalisation de quatre sondages. Ces derniers n'ont révélé aucun niveau funéraire mais la présence sur plus d'1,30 m de niveaux de remblais témoignant très certainement des différents travaux de construction ou de réfection qui ont eu lieu dans l'édifice. Un des sondages a révélé qu'un des murs de l'abside du chœur était fondé sur une maçonnerie plus ancienne, antérieure à la première moitié du X^e s. Aucun vestige d'un édifice du

VI^e s. n'a en revanche été mis au jour comme semblait l'indiquer certaines sources textuelles. Les piquetages d'enduits réalisés sur l'abside ont révélé la présence d'un lavabo, côté sud, et d'une armoire liturgique, côté nord. Ces éléments seraient en parfaite adéquation avec un programme de reconstruction ou d'agrandissement de l'église entre la seconde moitié du XII^e s. et le XIII^e s.

Philippe Blanchard

Époque moderne

SAINT-ANNE

Le Bourg

Le diagnostic réalisé en périphérie de l'actuel cimetière dans le bourg de Sainte- Anne (Loir-et-Cher) a permis de mettre en évidence l'absence d'occupation au nord de l'espace funéraire et la présence à l'ouest d'un cimetière

(26 tombes reconnues) daté à la charnière des périodes médiévale et moderne (XV^e s.).

Philippe Blanchard

SAINT-FIRMIN-DES-PRÉS entre Chemin Haut de Moncé et la RN 10

Le diagnostic archéologique effectué sur la commune de Saint-Firmin-des-Prés à Moncé a donné l'opportunité d'approfondir nos connaissances sur le recouvrement géologique quaternaire du plateau bordant la rive nord du Loir en amont de Vendôme. Les résultats les plus probants sont soulignés par la mise en évidence de la présence de la nappe alluviale Fx, certainement corrélable à la nappe F dite « Formation de La Garenne ». La sédimentation quaternaire est constituée de deux niveaux alluviaux surmontés de limons de plateaux remaniés et de colluvions limoneuses récentes. Ces dernières recouvrent, en partie, les vestiges historiques mis au jour et sont coiffés du niveau de sol actuel. Aucun vestige paléolithique n'a, en revanche, été mis en évidence malgré la multiplication des sondages profonds systématiques.

Un établissement rural d'époque médiévale se matérialise dans les zones limoneuses holocènes qui ont été caractérisées dans la moitié sud des parcelles. Il occupe

une surface restituée d'environ 2100 m² entre les tranchées 2 et 6. Il semble s'organiser le long d'un chemin dont la datation reste à vérifier.

Ce site est caractérisé par le développement d'une organisation spatiale avec des secteurs d'activités spécifiques. Dans la zone occidentale, la densité et la disposition des composants semblent dessiner un espace dédié à l'habitat. Au centre, la présence de structures, dont un fond de cabane et une fosse riche en scories, semble dévolue à une activité artisanale. Enfin, une aire de stockage, dont l'organisation reste à définir, se dessine dans la zone orientale. Le mobilier céramique a permis, malgré sa faible composition quantitative, de constater qu'on était en présence d'une occupation caractéristique de l'époque carolingienne entre le X^e s. et le XI^e s.

Nasser Djemmali

SAINT-AIGNAN Vau-de-Chaume

Le fait que les silex taillés collectés au cours de l'opération de diagnostic de Saint-Aignan-sur-Cher (Loir-et-Cher) au lieu-dit Vau-de-Chaume, soient isolés, dispersés et déplacés par activité mécanique et/ou par colluvionnement, permet d'affirmer qu'aucun site préhistorique conservé n'est présent sur ces terrains.

Les seules traces d'une activité humaine sur ces parcelles sont récentes avec des vestiges d'activité viticole, de parcellaire et d'une fosse dépotoir.

François Cherdo

SAINT-GERVAIS-LA-FORÊT ZAC de l'Aubépin (tranche 1)

Le diagnostic archéologique réalisé sur la ZAC de l'Aubépin sur la commune de Saint-Gervais-la-Forêt (Loir-et-Cher), a eu pour objet la tranche 1 du projet qui porte sur une surface de 120 426 m² et pour laquelle 14 254 m² ont été sondés. L'emprise se situe sur le plateau qui surplombe au sud la rive gauche de la Loire. Elle est bordée à l'ouest par la forêt domaniale de Russy.

Les vestiges mis au jour sont tous postérieurs au début du XIX^e s. L'occupation est caractérisée par deux che-

mins qui ont dû participer au découpage parcellaire de l'ancien Grand Parc de l'Aubépin représenté sur le cadastre napoléonien. Il est probable que le morcellement du parc accompagne la destruction du château dont il dépendait, au cours de la première moitié du XIX^e s. Cette période est également marquée par une campagne d'extraction de matériaux calcaires qui se déroule de manière privilégiée dans la partie ouest de l'emprise, là où le toit calcaire affleure.

Gwenaël Roy

SAMBIN L'Angleterre

Le diagnostic archéologique de la ZAC des Plantes à Sambin (Loir-et-Cher) a été réalisé en avril 2017. Il porte sur des parcelles dont l'emprise est relativement étendue (près de 4 ha) et dont l'environnement archéologique demeure inconnu. Onze tranchées ont été creusées.

Elles ont permis la découverte d'un chemin probablement antique, d'un point d'eau médiéval et des fossés des périodes modernes ou contemporaines.

Philippe Salé

VILLEBAROU rue de l'Ormeraye

L'opération est située sur la commune de Villebarou (Loir-et-Cher), en rive gauche de la Loire au nord de Blois, à la transition vers le plateau de Beauce. Le diagnostic a permis de mettre en évidence quelques vestiges archéologiques sous forme de deux silex taillés. Il s'agit d'un biface et d'un éclat trouvés d'une manière isolée au sein d'un dépôt de cailloutis qui surmonte le substrat des

calcaires de Beauce, à une profondeur d'environ 1 m. Le biface est attribuable au Paléolithique moyen. Une industrie lithique du Paléolithique moyen a été trouvée sur la commune voisine de Landes-le-Gaulois dans un contexte géologique analogue, ce qui permet de faire le rapprochement avec cette nouvelle découverte.

Johannes Musch

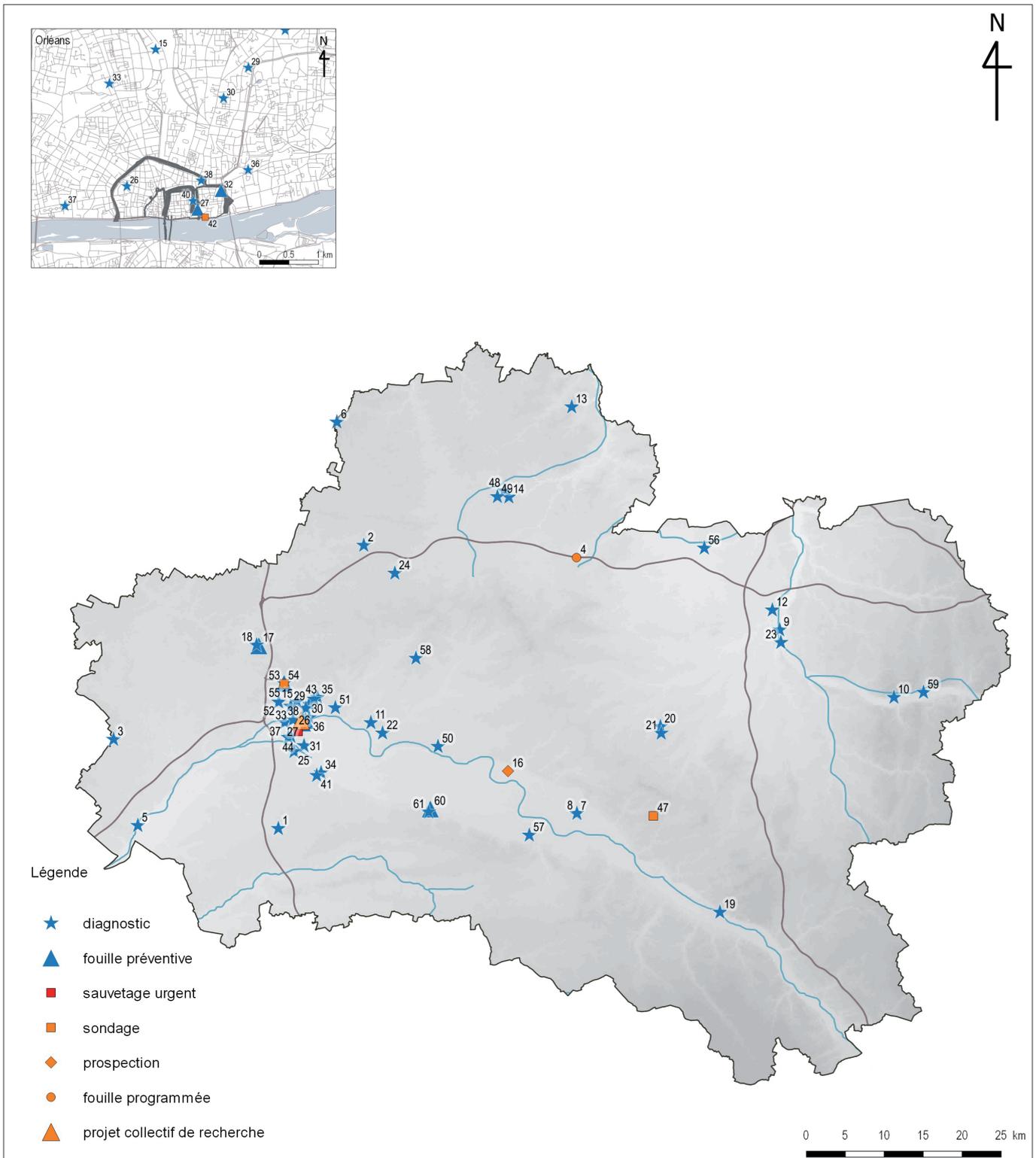
Tableau général des opérations autorisées

N° INSEE	Commune Nom du site	Responsable (Organisme)	Type d'opération	Époque	N° opération	Référence Carte
45	Loiret, cantons de Beaune-la-Rolande, Bellegarde et communes limitrophes	Chesnoy Dominique (BEN)	PRD		0611760	
45	Prospection aérienne, Loiret, canton de Puiseaux	Devilliers Christophe (BEN)	PRD		0611761	
45	Prospections en forêt d'Orléans (massifs de Lorris, Ingrannes et Orléans)	Caillard Lucien (AUT)	PRD		0611778	
45006	Ardon, route de La Ferté	Hamel Aurélien (COL)	OPD	GAL	0611525	1
45009	Aschères-le-Marché, les Cinq Cheminées	Payet-Gay Karine (COL)	OPD	MA	0611618	2
45019	Baccon, La Vallée de Thorigny Bois Carré (carrière Lafarge extension phase 1)	Lécuyer Sébastien (INRAP)	OPD	NEO GAL MOD	0611702	3
45022	Bâtilly-en-Gâtinais et Boynes, le Haut-des-Bordes, les Perrières	Fichtl Stephan	FP	FER	0611076	4
45028	Beaugency, église Notre-Dame	Lallet Carole (INRAP)	OPD	MA	0611104	5
45037	Boisseaux, Le Pavé, Le Télégraphe	Lecomte Bruno (COL)	OPD		0611725	6 RN
45039	Bonnée, route d'Ouzouer	Noël Mathilde (INRAP)	OPD	MA	0611533	7
45039	Bonnée, route des Bordes	Noël Mathilde (INRAP)	OPD	MOD CON	0611606	8
45068	Chalette-sur-Loing, 19 rue Gambetta	Deschamps Sandrine (INRAP)	OPD	CON	0611534	9
45083	Château-Renard, église Saint-Etienne	Lallet Carole (INRAP)	OPD	MA	0611404	10 RN
45089	Chécy, le Petit Grainloup	Champault Eric (INRAP)	OPD	MA	0611623	11
45104	Corquilleroy, rue du Château	Souchet Dany (COL)	OPD	NEO MA MOD	0611682	12
45106	Coudray, Croix de Filay (tranche 1)	Hamel Aurélien (COL)	OPD	IND	0611521	13 ON
45119	Dadonville, Saint-Pierre	Payet-Gay Karine (COL)	OPD	NEO	0611688	14
45147	Fleury-les-Aubrais, rue Danton, rue Marcel Dessaux, rue Victor Hugo ZAC Interives 1	Hamel Aurélien (COL)	OPD	MOD CON	0611473	15
45153	Germigny-des-Prés, Environnement de l'église de Germigny	Van Wersch Line (SUP)	PRT	MA	0611746	16
45154	Gidy, Les Hauts-Vergers	De Souris Laure (COL)	SP	MA	0611353	17
45154	Gidy, les Hauts-Vergers, route de Boulay	Mercey Florent (INRAP)	OPD	MA FER	0611720	18
45155	Gien, centre ville	Noël Mathilde (INRAP)	OPD	MA MOD CON	0611617	19
45187 45230	Lorris et Noyers, déviation routière de Lorris (phase 2)	Hamel Aurélien (COL)	OPD	GAL CON	0611771	20
45187 45230	Lorris et Noyers, déviation routière de Lorris (phase 3)	Hamel Aurélien (COL)	OPD	GAL MA	0611772	21
45194	Mardié, ZAC du Clos de l'Aumône (tranches 1 et 2)	Lecomte Bruno (COL)	OPD	MOD CON	0611904	22
45208	Montargis, 17-19 rue du Loing	Lallet Carole (INRAP)	OPD	MOD	0610772	23
45224	Neuville-aux-Bois, ZAE Point du Jour II, rue Verte	Capron François (INRAP)	OPD	FER GAL MA MOD	0611690	24
45232	Olivet, ZAC du Clos du Bourg (tranche 1 phase 1)	Gay Jean-philippe (INRAP)	OPD	CON	0611681	25
45234	Orléans, 4 et 6 rue des Bons-États	Roux Emilie (COL)	OPD	GAL MOD	0610353	26
45234	Orléans, rue de la Tour Neuve	Alix Clément (COL)	SP	GAL MA MOD	0610759	27
45234	Orléans (Loiret) Caves d'Orléans intra-muros	Alix Clément	PT	GAL MA MOD CON	0611120	28
45234	Orléans, 166 bis rue du Poirier Rond	Courtois Julien (COL)	OPD		0611377	29

Tableau général des opérations autorisées

N° INSEE	Commune Nom du site	Responsable (Organisme)	Type d'opération	Époque	N° opération	Référence Carte
45234	Orléans, 226 rue du Faubourg Saint-Vincent et rue du Clos Sainte-Croix	Courtois Julien (COL)	OPD		0611396	30
45234	Orléans, Parc des Expositions	Roux Emilie (COL)	OPD	MOD	0611510	31
45234	Orléans, Lycée Saint-Euverte, 28 rue de l'Ételon	Courtois Julien (COL)	SP	GAL MA	0611515	32
45234	Orléans, 153-155 rue des Murlins	Frénée Eric (INRAP)	OPD		0611524	33
45234	Orléans, rue Charles-Sadron	Roux Emilie (COL)	OPD	BRO	0611609	34
45234	Orléans, rue du Nécotin, Clos des Trois-Fontaines	Roux Emilie (COL)	OPD	GAL MA MOD	0611625	35
45234	Orléans, 41 bis rue Saint-Marc	Roux Emilie (COL)	OPD	GAL MA MOD	0611633	36
45234	Orléans, 93-95 rue du Faubourg-Madeleine	Champault Eric (INRAP)	OPD	CON	0611694	37
45234	Orléans, 51 rue Aristide Briand	Courtois Julien (COL)	OPD	MA	0611710	38
45234	Orléans, Cathédrale Sainte-Croix	Martin Pierre (SUP)	PCR	MOD GAL MA	0611747	39
45234	Orléans, 21 rue Saint-Etienne	Ladam Amandine (COL)	OPD	GAL MA	0611788	40
45234	Orléans, rue de Beaumarchais	Parisot Maryse (COL)	OPD		0611789	41 ON
45234	Orléans, 18 bis quai du Fort-Alleaume	Courtois Julien (COL)	SD	GAL	0611831	42
45234	Orléans, 31 rue de la Colombe	Roux Emilie (COL)	OPD		0611850	43 ON
45234	Orléans, ZAC Val de l'Ouest, tranche 1	Parisot Maryse (COL)	OPD	FER GAL MA MOD	0611858	44
45234	Orléans, ZAC Val de l'Ouest	Parisot Maryse (COL)	OPD		0611859	45
45234	Orléans, parvis de l'église Saint-Marceau	Ziegler Laure (COL)	SU	MOD MA	0611994	46
45244	Ouzouer-sur-Loire, Pierre du Débard	Laroche Marc (BEN)	SD		0611777	47
45252	Pithiviers, place des Halles	Blanchard Philippe (INRAP)	OPD	MOD MA	0611608	48
45252	Pithiviers, rue Gabriel Lelong, collège Denis Poisson	De Souris Laure (COL)	OPD		0611700	49 ON
45273	Saint-Denis-de-l'Hôtel, Déviation de Jargeau (tranche 2)	De Souris Laure (COL)	OPD	GAL	0611832	50 ON
45284	Saint-Jean-de-Braye, le Clos de Miramion	Mercey Florent (INRAP)	OPD	MOD CON	0611607	51
45285	Saint-Jean-de-la Ruelle, ZAC Alleville Nord (tranche 2)	Champault Eric (INRAP)	OPD	FER MA MOD	0611703	52
45302	Saran, Portes du Loiret Sud (secteur 2, zone D)	Laurent-Dehecq Amélie (COL)	OPD	MA MOD	0611632	53
45302	Saran (Loiret) Portes du Loiret Sud (secteur 2, zone D)	Laurent-Dehecq Amélie (COL)	SP	MA	0611691	54 RN
45302	Saran, La Médecinerie, Gouffre des Pensiers	Laurent-Dehecq Amélie (COL)	SD		0611796	55 RN
45303	Sceaux-du-Gâtinais, route de Château-Landon	Fabien Laure (INRAP)	OPD	GAL CON	0611539	56
45315	Sully-sur-Loire, La Brosse	Frénée Eric (INRAP)	OPD	CON	0611467	57
45327	Traînou, rue du Gros Baril (lot 1)	Noël Mathilde (INRAP)	OPD	GAL	0611785	58
45327	Traînou, rue du Gros Baril (lot 2)	Noël Mathilde (INRAP)	OPD	GAL	0611786	58
45327	Traînou, rue du Gros Baril (lot 3)	Noël Mathilde (INRAP)	OPD	GAL	0611856	58
45329	Triguères, la Gare	Hamel Aurélien (COL)	OPD	CON	0611619	59 ON
45335	Vienne-en-Val, 19 route de Jargeau	Fournier Laurent (INRAP)	SP	GAL	0611107	60
45335	Vienne-en-Val, Chemin du Haut Verger	Payet-Gay Karine (COL)	OPD		0611522	61 ON

Carte des opérations autorisées



Travaux et recherches archéologiques de terrain

Gallo-romain

ARDON
Le Bourg, route de la Ferté

Le diagnostic archéologique d'Ardon le Bourg a été prescrit en vue du projet d'aménagement d'un lotissement à la sortie sud du bourg, le long de la route de La Ferté à Ardon (RD 168). L'opération s'est tenue du 15 au 24 mars 2017. Une vingtaine de tranchées axées NNO-SSE ont été réalisées.

Ces investigations ont mis au jour un site antique dans l'angle sud-est de l'emprise, en bordure de la RD 168 et de la forêt. L'occupation est caractérisée par un ensemble de fossés perpendiculaires. Au vu de l'imperméabilité du substrat sablo-argileux du terrain naturel, il semble que leur fonction première est de drainer les eaux pluviales et de surface pour assainir le secteur. Ils organisent également, de fait, l'espace. En raison de la nature imperméable du terrain, provoquant l'inondation très rapide des tranchées par infiltration, peu d'ouvertures complémentaires ont pu être réalisées et la fouille des structures mises au jour a été rendue difficile ainsi que la pratique de sondages mécaniques ou manuels.

D'autre part, un habitat, matérialisé par un épandage de vestiges gallo-romains (reste de sol de circulation, remblai d'abandon./ destruction ?), d'un trou de poteau et par la présence d'au moins une cave (EA 1018) est aménagé dans l'un de ces espaces délimité par quatre fossés. La cave a été fouillée intégralement et manuellement, de plan quadrangulaire (1,90 x 1,40 m), elle est conservée sur 0,70 m de haut. Maçonnée en tegulae, sa fouille a

livré un abondant mobilier céramique (38 NMI) du troisième quart du II^e s. ainsi que trois fragments de verre à vitre, une probable monnaie en bronze et des éléments métalliques. Par ailleurs parmi les terres cuites architecturales retrouvées dans son comblement se trouvent des modules de pilette d'hypocauste et d'au moins une suspensura, permettant de proposer la présence dans cet habitat d'une salle chaude.

Les quatre fossés encadrant cet espace sont immédiatement à l'ouest, deux axés ONO-ESE ; et à une centaine de mètres au nord, deux autres sont orientés E-O. Tous ont été étudiés. Faute de mobilier archéologique, ils n'ont pu être datés avec certitude.

Ce site antique constitue aujourd'hui le quatrième indice d'une occupation du secteur d'Ardon durant cette période. La voie Orléans-Cenabum/Limoges-Augustoritum traverse très probablement son territoire du nord au sud mais, à l'heure actuelle, aucun élément n'en a été identifié sur le territoire communal. Le site mis au jour se situerait à environ 600 m à l'ouest de son tracé supposé. À la Rousselière et à Maison Ronge, seule la découverte de mobilier céramique de facture gallo-romaine suggère la présence d'un habitat. Ces deux indices de sites se trouvent respectivement à 1 300 m au sud-est et à environ 3 300 m au nord-ouest de l'occupation caractérisée par le présent diagnostic.

Aurélien Hamel

Moyen Âge

ASCHÈRES-LE-MARCHÉ
Les Cinq Cheminées

L'opération de diagnostic archéologique, effectuée à Aschères-le-Marché (Loiret) au lieu-dit Les Cinq Cheminées, a concerné des parcelles à vocation agricole, situées proche du centre du bourg, totalisant une surface de 33846 m². Elle a permis la découverte d'une petite occupation attribuable aux X^e-XIV^e s. L'étude du lot de céramique semble attester de deux phases d'occupation successives. La première, attribuable au X^e-XII^e s., composée d'un réseau de fossés, atteste d'une évolution de l'organisation spatiale de cette zone avec la possible mise en place d'enclos aux plans, dimensions et fonctions indéterminés. Des ensembles de structures

en creux (fosses, trous de poteaux et un silo) sont probablement contemporains et se répartissent de part et d'autres des fossés. Ils indiquent la présence de bâtiments dont les fonctions restent inconnues. En dépit de toutes ces incertitudes, une vocation agropastorale avec de petites unités d'habitation peut néanmoins être envisagée (céramique de table et culinaire, silo). À partir du XII^e s., la fonction de cette zone paraît changer même si une partie des fossés semble perdurer. Une vaste zone d'extraction vient s'installer et perturber les installations antérieures.

Karine Payet-Gay

BACCON

La Vallée de Thorigny, Bois Carré

Le diagnostic archéologique, au lieu-dit Vallée de Thorigny, a permis la mise en évidence des indices mobiliers, d'une occupation attribuable au Néolithique moyen, de découvrir une occupation fondée à la fin du I^{er} s. av. J.-C., et de restituer en partie un réseau d'axes de circulation remontant au moins à la fin de la période moderne.

Les vestiges attribuables au Néolithique moyen consistent en 18 objets recueillis hors structure. Parmi ces derniers, 2 seulement orientent clairement la chronologie sur cette période. Il semble que nous soyons en présence d'un lambeau d'une occupation du Néolithique moyen légèrement bouleversée par les pratiques agricoles postérieures comme il en apparaît plusieurs sur la commune de Baccon.

L'occupation attribuable au I^{er} s. av. J.-C. est constituée d'une zone bâtie dont un bâtiment mesure au moins 7 m de côté, d'un merlon de terre en élévation de 28 m de large, d'une zone d'extraction de marne, d'une zone relativement vierge avec des structures plus ou moins isolées. Enfin, des fondations d'une structure monumen-

tales de 13 m de diamètre non caractérisée en l'état a été sondée à proximité de cet habitat. Cet ensemble est spatialement distribué au sein d'un réseau fossoyé qui ne forme pas, en l'état, d'enclos. L'occupation se développe à l'est de l'emprise, en direction de la nécropole tumulaire qui est, rappelons-le, antérieure. L'occupation semble remonter au I^{er} s. av. J.-C., probablement à la fin de la période gauloise (La Tène D) et semble perdurer au moins jusqu'au début de l'Antiquité (gallo-romain précoce). Le site semble démantelé à la fin de l'Antiquité. Une fosse empierrée n'a pas été traitée, car elle a été interprétée comme étant potentiellement un monument funéraire protohistorique, toutefois, il est envisageable qu'il s'agisse d'un puits attribuable à cette occupation.

Les vestiges remontant au moins à la fin de la période moderne se résument à un réseau d'axes de circulation qui se hiérarchise en deux catégories : un chemin avéré et deux autres matérialisés par des crêtes de labour.

Sébastien Lécuyer

BEAUGENCY

Église Notre-Dame, place Dunois

Ce diagnostic intervient dans le cadre d'un projet de réfection des enduits de la tribune d'orgue de l'église Notre-Dame, édifiée dans les années 1140 au sein de la première enceinte urbaine de Beaugency. Les sondages effectués sur les façades sud, nord et ouest de la tribune d'orgue ont révélé plusieurs phases de construction de cette partie de l'église.

L'élément le plus ancien de l'édifice est sans aucun doute la maçonnerie de la façade ouest. Elle est présente dans

les sondages 3,4 et 5. La mise en place des arcades de la nef centrale pourrait intervenir plus tardivement (sondage 1 et 2). Dans une troisième phase, la tour sud est installée dans la travée ouest du bas-côté sud (sondage 2). Dans une quatrième phase, l'arcade sud est bouchée peut-être lors de la création de la tribune (sondage 2). Enfin la porte d'accès à cette tribune est modifiée à une époque récente (sondage 2).

Carole Lallet

BONNÉE

Route d'Ouzouer

Le projet d'agrandissement du cimetière, route d'Ouzouer au lieu-dit Terres à l'Est du Bourg sur la commune de Bonnée (Loiret) a fait l'objet d'un diagnostic archéologique. Il s'agit de la huitième opération d'archéologie préventive sur le bourg de Bonnée. Cette commune est connue depuis de XIX^e s. comme agglomération antique. L'emprise se situe aux abords de l'église moderne et à proximité de l'église médiévale, et à moins de 50 m d'un précédent diagnostic ayant mis au jour des vestiges de l'âge du Bronze final et du haut Moyen Âge. Son emprise couvre une superficie prescrite de 813 m², englobant le terrain au sud-est du chevet de l'église actuelle. L'ensemble des ouvertures comprend trois tranchées perpendiculaires les unes aux autres et deux fenêtres.

Cette opération a permis la mise au jour de nombreux vestiges fossoyés d'habitat et des sépultures en pleine terre. La Protohistoire et l'Antiquité ne sont présents que sous forme d'indices résiduels.

L'occupation principale du site est datée entre les VI^e et VII^e s. Deux ensembles de trous de poteaux sont visibles, mais la segmentation des ouvertures ne permet pas la détermination de plan de construction. Plusieurs fosses ont été découvertes ainsi qu'un foyer domestique. L'ensemble des éléments céramiques atteste de façon homogène la datation du haut Moyen Âge. Il s'agit de lots de céramiques à vocation domestique, de consommation, correspondant parfaitement à ce type de vestiges.

Dans un second temps, ou en coexistence, un groupement de sépultures à inhumation (5 identifiés) est installé. Les trois fosses sépulcrales testées, axées est/ouest, sont profondes et bien conservées. Le niveau de résurgence de l'eau étant plus élevé que le fond des fosses, il a été impossible de les fouiller manuellement. Cependant l'une d'entre elles a été testée mécaniquement jusqu'à l'apparition du crâne. Cela a permis de témoigner de la présence de squelettes à une profondeur assez importante. Si les os semblent fragilisés, notamment par le milieu humide et acide, ils sont néanmoins conservés.

Le mobilier présent dans les comblements des sépultures est de la même période et du même type que celui découvert dans les fosses et trous de poteaux alentours. Aucun élément plus récent n'est présent. Une agrafe en bronze est issue de l'une des tombes. Ce type d'objet peut avoir été utilisé en agrafe de suaire, mais ne se limite pas au domaine funéraire.

La présence de tombes isolées ou en petit groupe au sein de l'espace dédié à l'habitat est courante durant le haut Moyen Âge. Mais le mobilier n'étant pas en position primaire dans les sépultures, on ne peut exclure que les tombes puissent être postérieures aux VI^e-VII^e s. Leur proximité avec l'église médiévale, aujourd'hui détruite, est peut-être un indice d'un espace funéraire lié à un lieu de culte antérieur au IX^e s. et pourrait confirmer l'hypothèse d'une présence religieuse plus ancienne que celle connue.

Une des sépultures est recoupée par un trou de poteau postérieur. Il s'agit là du seul indice de la réoccupation du site après l'abandon de l'espace funéraire. Aucune datation de cette structure n'étant possible, il pourrait être beaucoup plus récent et dater des périodes modernes et contemporaines.

Un niveau de terre noire scelle les vestiges alto médiévaux. Il n'est cependant pas à écarter une contemporanéité de ces remblais avec l'occupation alto-médiévale.

Trois autres vestiges sont de périodes récentes. Il s'agit d'une grande fosse indéterminée située à l'est de l'emprise, un fossé parcellaire dans l'alignement de la limite



Bonnée (Loiret) route d'Ouzouer : agrafe à double crochet développée en alliage cuivreux du haut Moyen Âge (Mathilde Noël, Inrap)

de parcelle accolée et une petite aire de chauffe à proximité du fossé.

Aux époques les plus récentes, cet espace semble n'avoir été utilisé que comme jardin ou espace agricole.

L'occupation du début du haut Moyen Âge mise au jour est à mettre en relation avec le site découvert par S. Joly à moins de 50 m à l'est au lieu-dit les Terres à l'Est du Bourg (Joly 2008). Elle confirme l'hypothèse du développement d'une bourgade médiévale, voire alto-médiévale, autour du pôle religieux matérialisé par l'ancienne église de Bonnée.

Mathilde Noël

Joly 2008 : JOLY S., MERCEY F., MILLET S., FONTAINE A., LIARD M., DETANTE M., Bonnée « Terres à l'Est du Bourg » site n° 45 039 018 AH, une occupation rurale du Bronze final III B et une occupation du début du haut Moyen Âge en bordure de l'agglomération antique : rapport de diagnostic.

Époque moderne

BONNÉE Route des Bordes

Époque contemporaine

Le projet de parking, route des Bordes sur la commune de Bonnée (Loiret), a fait l'objet d'un diagnostic archéologique. Il s'agit de la neuvième opération d'archéologie préventive sur le bourg de Bonnée. Cette commune est connue depuis de XIX^e s. comme agglomération antique. L'emprise prescrite se situe aux abords immédiats d'un précédent diagnostic ayant mis au jour des vestiges de l'âge du Bronze final et du haut Moyen Âge, et à moins de 50 m de l'église moderne autour de laquelle un diagnostic a été réalisé la semaine précédente. Trois tranchées ont été réalisées. L'ensemble couvre une surface ouverte de 203,75 m², soit 18,49 % de la surface prescrite. Une dizaine de faits ont été mis au jour.

Le mobilier archéologique est très peu abondant et en partie probablement issus des occupations à proximité. En effet, la présence d'un site protohistorique au sud-est

et de l'agglomération antique quelques mètres au nord-est explique probablement la présence de mobilier céramique non-tourné et de terres cuites architecturales antiques dans une dépression (peut-être naturelle) dans la partie centrale au nord de l'emprise. Deux petites fosses ont également livré des *tegulae* et imbrices à quelques mètres au nord.

À une période comprise entre le haut Moyen Âge et l'époque moderne, l'espace est divisé en parcelles. Deux fossés parallèles et un petit fossé perpendiculaire ont été observés. Ils pourraient former des parcelles en lanières nord-nord-est – sud-sud-ouest d'une largeur d'une dizaine de mètres. Leur profil très peu marqué et irrégulier pourrait indiquer qu'il s'agit de haies ou de petits fossés végétalisés.

Après l'abandon de ces parcelles, le terrain semble avoir été mis en culture, si l'on en juge par la présence d'une épaisse couche de labours anciens.

Enfin, dans le courant du XX^e s., la partie nord-ouest de l'emprise était exploitée en verger et jardin.

Cet espace, situé entre plusieurs occupations denses observées lors de diagnostics précédents, parait n'avoir été dédié qu'à des activités agricoles.

Mathilde Noël

Époque contemporaine

CHALETTE-SUR-LOING

19 rue Gambetta

Le diagnostic archéologique a été réalisé en préalable aux travaux de construction de logements et de commerces. Le projet est localisé au cœur de la commune de Châlette-sur-Loing. Il est situé dans le fond de vallée sur d'anciennes terrasses alluviales considérées comme holocènes (Fz) par la carte géologique.

Ce sont des vestiges très récents qui ont été mis en évidence lors de notre intervention. Hormis ceux de l'ancienne école (construction 1935 et agrandissement 1956), un état (ou des états) plus ancien (s) d'occupation de la parcelle a été découvert au travers de la présence de murs, de fondations et de fosses de plantation.

En tranchée 1, 2 grandes fosses et 1 segment de fossé ont été en partie mis au jour, leurs comblements composés d'un mélange de substratum sableux de terre végétale et de restes de bitume accompagnés de bouteilles de verre de couleur verte type bière et de fragment en plastique les datent d'une période très récente (à partir du XX^e s.). Leur niveau d'apparition se situe sous le remblai récent à la cote de 85,6 m NGF environ. Ces faits pourraient être contemporains de la période de travaux d'aménagement de l'école de 1935 ou de l'agrandissement de celle-ci en 1956.

En tranchée 3, un ensemble de fosses quadrangu-

lares démarant immédiatement sous la terre végétale a été mis au jour à la cote de 85,5 m NGE. Elles sont au nombre de sept. D'autres occurrences de ce type de fosse se retrouvent en tranchée 2, il s'agit des faits 16 à 18. Ils possèdent le même positionnement stratigraphique à environ 85,5 m NGF. Les relevés stratigraphiques permettent donc de dater ces probables fosses de plantation d'un état antérieur à la construction de l'école, dans le courant du XX^e s.

Les recherches menées aux archives départementales du Loiret ont permis de mettre en évidence que cette parcelle était en effet un jardin. Un ensemble de faits découverts en tranchée 2, a permis de mettre en évidence l'existence d'une maison d'habitation construite en 1905 pour la première fois sur cette parcelle depuis 1824.

Par ailleurs, la surprise de découvrir des dépôts grossiers dès le démarrage de l'opération dans les niveaux superficiels de la stratigraphie a conduit à proposer une nouvelle attribution chronologique des alluvions présentes sur le diagnostic et notées Fz sur la carte géologique. Une datation pléistocène conviendrait en effet mieux qu'une datation holocène. Les résultats de la datation OSL viendront confirmer ou non cette hypothèse.

Sandrine Deschamps

Moyen Âge

CHÉCY

Le Petit Grainloup

Les périodes anciennes sont peu représentées sur le site de Chécly aux lieux-dits le Petit Grainloup, le petit Grainloup, l'Ormeteau et Lavau. Quatre pièces lithiques attribuées au Paléolithique ont été découvertes en position résiduel, dont un biface, fragmenté et fortement patiné, au sud-ouest du terrain. De nombreuses anomalies géologiques sont présentes dans la parcelle située au nord du chemin contemporain qui traverse l'emprise diagnostiquée, et dans les tranchées 21 et 22 au sud de celui-ci.

Une fosse, datée du haut Moyen Âge, a été retrouvée dans la tranchée 20. Elle a livré du mobilier céramique de type Saran de couleur beige datant du VIII^e et IX^e s. Elle est recoupée en grande partie par le fossé du chemin contemporain.

À partir de la seconde moitié du XIII^e s., le site est réoccupé. Un chemin, axé nord-ouest sud-est, prend place au centre du site et une petite occupation agropastorale constituée d'une dizaine de fosses et de silos se met en place à l'ouest de ce chemin. Les sondages effectués

dans deux silos, ont permis la découverte de céramiques datés de la seconde moitié du XIII^e s. Le chemin, sondé à deux reprises, indique la même datation ainsi que la structure linéaire F. 91. Un dépôt de fers à cheval, relativement exceptionnel, a été fouillé, avec deux typologies de fer, dont une perdure jusqu'au XIII^e s. et l'autre se développe à partir de cette date. La découverte de culot de forge au sein de cette même structure indiquerait la présence probable d'un forgeron dans le secteur proche de cette occupation. La mare quant à elle, semble être utilisée à cette même période et est abandonnée dans le court du XIV^e s. Tous ces indices indiquent une occupation très localisée du site pour la période médiévale et dans laps de temps relativement court. Bien que des indices d'une occupation carolingienne sont présents avec une fosse, la majeure partie de l'occupation prend place dans la deuxième moitié du XIII^e s. et semble ne pas se poursuivre au-delà de la première moitié du XIV^e s.

Éric Champault

Néolithique
Moyen Âge

CORQUILLEROY

rue du Château

Époque moderne

Le diagnostic archéologique, situé rue du Château à Corquilleroy (Loiret), a fourni des éléments mobiliers céramiques pouvant attester d'une occupation du Néolithique moyen. Un bâtiment ou une superposition de bâtiments de plan rectangulaire comportant quatre lignes de trous de poteaux pourrait être rattaché à cette chronologie. L'état de conservation du site n'a pas permis de le confirmer.

Par ailleurs, une zone d'extraction de calcaire est délimitée. Ses remblais contiennent du mobilier de la fin du Moyen Âge ou de la période moderne. Le reste des structures enregistrées concernent des fossés dont la chronologie n'a pu être précisée en l'absence de mobilier.

Dany Souchet

DADONVILLE

Saint-Pierre

À l'exception d'un chemin, de quatre pièces lithiques et de fragments de céramique épars, l'opération de diagnostic archéologique au lieu-dit Saint-Pierre sur la

commune de Dadonville atteste de l'absence de vestiges structurés d'occupation anthropique dans son emprise.

Karine Payet-Gay

Époque contemporaine

FLEURY-LES-AUBRAIS

Rue Danton, rue Marcel Dessaux, rue Victor Hugo ZAC Interives 1

Le diagnostic archéologique réalisé en vue du projet d'aménagement de la ZAC Interives – Tranche 1 à Fleury-les-Aubrais, les 4 et 5 janvier 2017, a mis au jour deux structures linéaires, de type fossé ou tranchée. Elles n'ont pu être datées faute de mobilier archéologique. Situées à proximité de la gare de triage des Aubrais-Orléans, au moins quatre larges cratères dus aux bombardements des Alliés des 20 et 23 mai 1944 ont été également iden-

tifiés, significatifs de la forte densité de ceux-ci. Après la Seconde Guerre Mondiale, à partir du début des années 1950, ce secteur de la commune connaît un important développement industriel (construction des usines Rivierre-Casalis) entraînant une modification conséquente de l'aspect topographique et morphologique originel du terrain.

Aurélien Hamel

Moyen Âge

GIDY

Rue du Château, les Hauts-Vergers

La fouille des parcelles rue du Château à Gidy (Loiret) a permis d'étudier une partie d'un établissement rural alto-médiéval situé à proximité du bourg actuel de Gidy. Tourné vers l'agropastoralisme, la durée de cet établissement est relativement courte (seconde moitié du VI^e s. et la première moitié du IX^e s.). Peu de recoupements entre les structures ont été enregistrés, ce qui semble témoigner en faveur d'une occupation succincte et stable, et d'une structuration au sein des parcelles prévue tôt et conservée jusqu'à l'abandon.

Le plan incomplet de cet habitat et le peu de mobilier recueilli rendent assez difficile son étude. Néanmoins, deux périodes (2 et 3) ont été distinguées à partir de la céramique. Au sein de la période 2, trois phases ont été distinguées afin de proposer des pistes d'organisation et d'évolution du site.

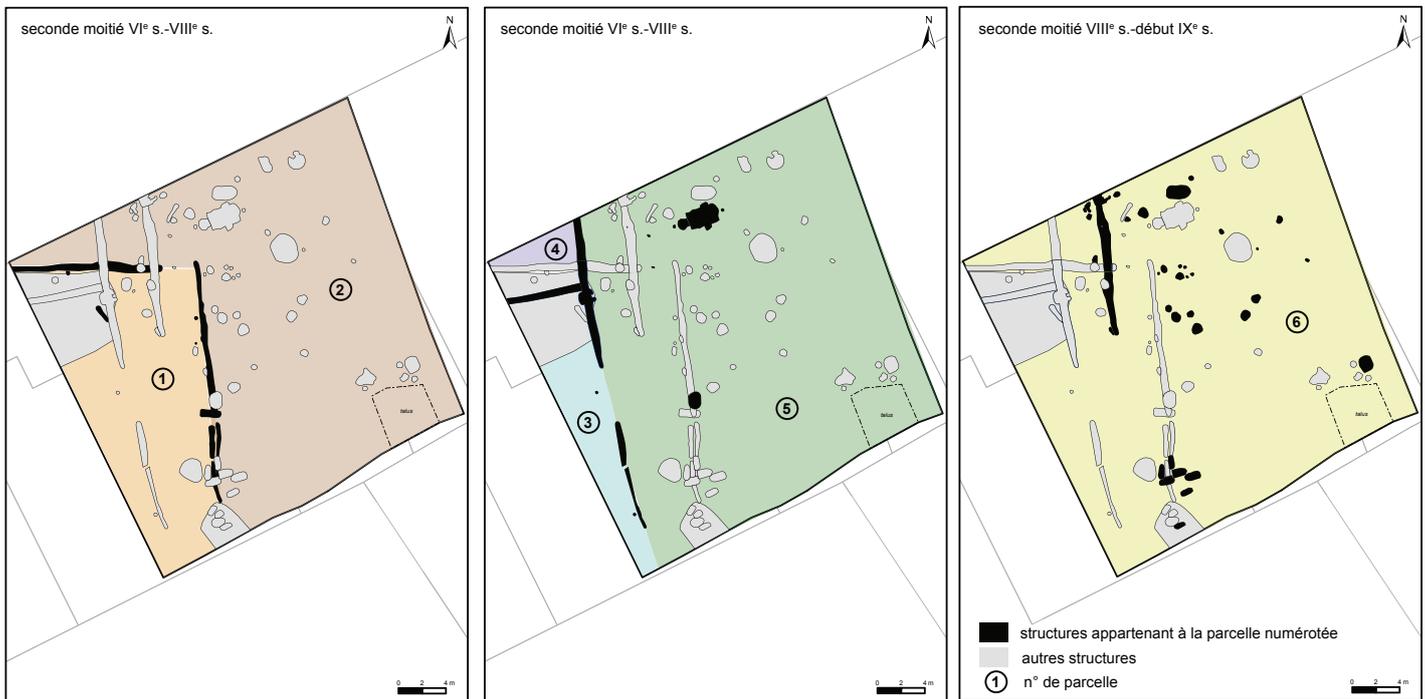
Le statut modérément aisé des habitants est perçu à travers les artefacts (taux assez élevé de cruches à engobe rouge) et les restes animaux (triade bœuf, capriné, porc ; absence d'animaux sauvages consommés). L'étude carpologique fournit un aperçu du régime alimentaire des habitants (présence de blé, orge vêtue, fève, vigne) et du paléoenvironnement proche du site. Les phytolithes observés dans une couche d'occupation d'un four domestiques confortent la présence de déchets de céréales (déposées dans le four probablement sous la forme de fumier), de plantes de pâturage ou de prairie, et révèlent aussi la présence, en faible quantité, de jonc.

S'agissant de la première opération de fouille située dans le bourg actuel de Gidy, la découverte de cet établissement rural soulève de nombreuses questions sur la morphologie de l'habitat à cette période. Dans l'état actuel des connaissances, nous ignorons les modalités

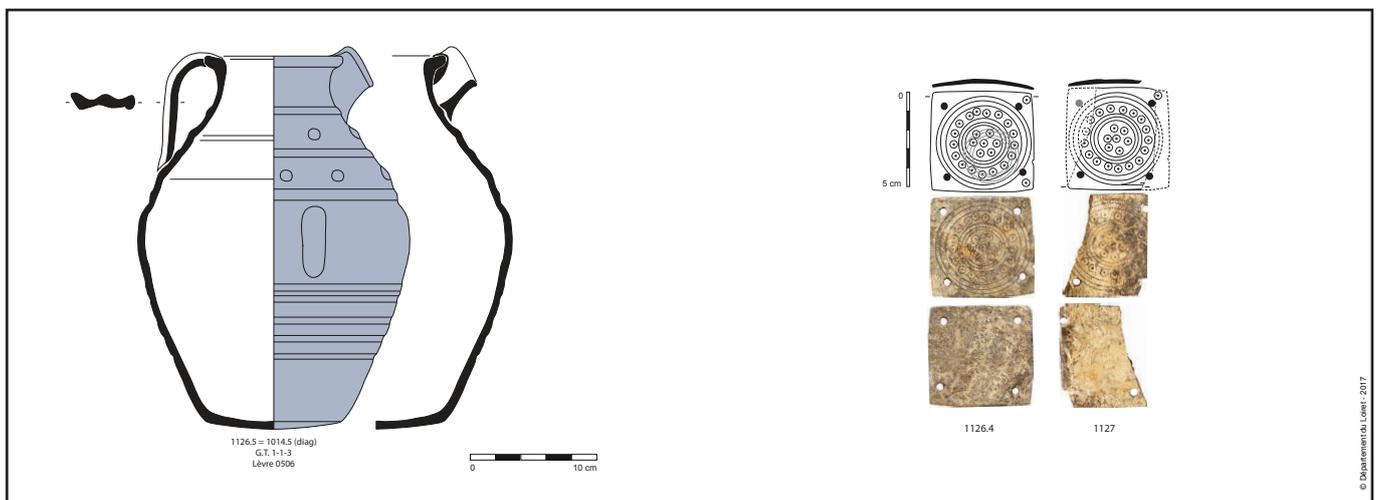
de l'organisation et l'évolution de cette bourgade. Est-elle comparable à une structure en plusieurs pôles, par exemple, ou existe-t-il déjà un noyau central constitué dès les VI^e s. – IX^e s. ? La configuration d'un éventuel bourg au haut Moyen Âge et son lien avec l'habitat de la rue du Château, ainsi que les relations entre ce dernier et les autres indices alto-médiévaux mis au jour dans

la commune, sont pour l'instant difficiles à appréhender. Seules des recherches plus poussées à l'échelle du bourg et de la commune permettraient d'apporter, le cas échéant, des éléments de réponses.

Laure de Souris



Gidy (Loiret) rue du Château, les Hauts-Vergers : plan des parcelles (L. de Souris, CD45)



Gidy (Loiret) rue du Château, les Hauts-Vergers : cruche engobée lissée et plaquettes de métier à tisser en os (Y. Mazeau Y, C. Lejault, CD45)

Âge du Fer

GIDY

Moyen Âge

Les Hauts Vergers, route de Boulay

Le diagnostic réalisé à Gidy, au lieu dit les Hauts Vergers, sur une superficie de 39 430 m² a permis la mise au jour des vestiges du Paléolithique, de La Tène et de la période médiévale.

Les vestiges du Paléolithique sont représentés par 7 pièces lithiques éparées, découvertes à la surface des

sables et argiles et de l'orléanais. La patine observée et les traces d'usure suggèrent un médiocre état de conservation. Les pièces ne sont que peu caractéristiques d'une industrie particulière, empêchant toute datation précise.

Les éléments attribués à La Tène concernent plusieurs fossés au sud-ouest de l'emprise. Un imposant fossé,

identifié au sud, en bas de pente, présente deux phases attestant d'une reprise et donc d'une occupation pérenne. Le mobilier découvert dans son comblement permet son attribution à La Tène finale. Si la bifurcation du fossé vers le nord est bien identifiée, son tracé n'est, pour cette partie, pas clairement reconnu. Un second fossé curviligne, à l'est, paraît doubler le premier. Une interruption en « chicane » a été identifiée. Ainsi, ce système fossoyé matérialise très probablement une partie d'un enclos double qui délimite un espace d'environ 5 000 m². Au sein de cet espace, des bâtiments ont été reconnus, mais leur contemporanéité avec l'enclos n'est pas établie. Des indices de réfections et de reprise des poteaux sont relevés. La présence de fosses et d'autres trous de poteaux épars au sein de cet enclos est attestée, et nous pouvons poser l'hypothèse de partitions internes du fait de la présence de petits fossés. En dehors de l'espace enclos, deux fosses sont identifiées, à l'est. Ces éléments sont caractéristiques des fermes gauloises aujourd'hui bien identifiées dans ce secteur géographique nord orléanais.

Les vestiges médiévaux concernent principalement les VI^e-VII^e s. ainsi que les XI^e-XIII^e s. Le mobilier céramique présente une importante fragmentation et atteste d'une conservation médiocre, avec des cas de redépôts et

des assemblages douteux. Les tessons du haut Moyen Âge apparaissent très fragmentés. L'essentiel du mobilier concerne les XI^e-XIII^e s., et présente des caractères classiques pour une occupation domestique. La majorité des vestiges correspond à des fossés de parcellaire et à un chemin ancien, signalé par une crête de labour. Ils s'orientent selon deux axes, un nord-sud et un est-ouest. Au nord, un ensemble de fosses et trous de poteaux semble témoigner d'une petite occupation, dont la vocation n'est pas clairement explicitée. Notons la présence de scories en surface d'une fosse qui pourrait être interprétée comme un fond de cabane. Enfin, au sud-est, en extrême limite sud de l'emprise, un important fossé pourrait correspondre à un imposant enclos, avec une ouverture de 3,20 m environ pour une profondeur de 1,50 m. L'étude des comblements montre que ce fossé a connu au moins trois états d'utilisation. Des fragments d'ardoise, de terre cuite architecturale et de la céramique du XII^e s. ont été découverts dans son comblement. Ce fossé, par ses dimensions, et la présence de cheminements à peu de distance, pourrait matérialiser la périphérie d'un habitat contemporain de la grange dîmière de la Ferme du Château située à moins de 200 m au nord-est.

Florent Mercey

Moyen Âge
Époque moderne

GIEN Centre-ville

Époque contemporaine

Le projet de requalification « Cœur de ville » des places et voiries du centre-ville à Gien (Loiret), a fait l'objet d'un diagnostic archéologique réalisé en mai 2017. Son emprise couvre une superficie prescrite de 25 675 m² sur le domaine public, comprenant la place du Puy-de-Dôme au nord de la rue Thiers, l'ensemble des quais Lenoir et Joffre, les places Saint-Louis, du Maréchal-Leclerc, Jean-Jaurès, de la Poste et du Général-de-Gaulle, ainsi que la place du Maréchal-Foch située au débouché du pont au sud de la Loire, côté Berry.

L'intervention a pris la forme de sondages anticipés, localisés en fonction de problématiques spécifiques et de questionnements précis. Ils ont été situés au plus près du plan prévisionnel des travaux, une fois les contraintes de terrain identifiées. L'opération a pris la forme 13 sondages et quatre carottages. Toutefois, deux sondages n'ont pas pu être menés à bien en raison du passage de réseaux enterrés. Le terrain naturel n'a pu être observé que dans le sondage S5, situé au nord de la place Saint-Louis. Composé de marne argilo-calcaire, il semble suivre la pente naturelle du versant oriental de la ville.

Les périodes pré – et protohistoriques n'ont pas été rencontrées lors des sondages. L'Antiquité n'est présente que par le biais d'un tesson résiduel dans le sondage S1 dans une même couche qu'un tesson médiéval.

Les principales découvertes concernent les époques médiévales et récentes.

Le sondage S1 a permis de mettre au jour les vestiges de la Tour de la Poissonnerie (ou « Tour Renault » ou « Tour Loiseau ») présente sur les plans anciens et encore visible sur le fond de plan du cadastre napoléonien.



Gien (Loiret) centre-ville : vue vers le sud de la maçonnerie F.1 avec ses assises conservées (Mathilde Noël, Inrap)

D'un diamètre intérieur de 6 m à 6,50 m, le parement extérieur n'a pas pu être observé. La maçonnerie est cependant très imposante (plus d'1,60 m de largeur observée), construite en moellons calcaires liés au mortier. Le niveau de fondation n'a pas été atteint.

Cette tour appartient à la première enceinte de la ville datant des XIII^e-XIV^e s. (datation peut-être confirmée par la présence d'un tesson XI^e-XII^e s. dans un remblai contre le comblement interne). Elle est le montant nord d'une porte, la tour sud ayant été détruite lors de la construction des quais en 1824.

Cette porte ouvrait sur la petite rue de la Poissonnerie, disparue, qui était parallèle au bord de Loire au sud, et à l'axe principal, la Grande Rue au nord, actuelle rue Gambetta.

Cette construction était intégrée dans le découpage des îlots d'habitation jusqu'à l'époque contemporaine. Cela explique pourquoi la maçonnerie apparaît quasiment directement sous le niveau de voirie actuelle. Les îlots ont été démolis durant les bombardements de 1940, date probable du dérasement de la maçonnerie. La reconstruction d'après-guerre a libéré l'espace pour en faire l'actuelle place Jean-Jaurès et la rue Dombasle.

Le mur d'enceinte qui s'accrochait à cette tour s'étendait vers le nord pour rejoindre à quelques dizaines de mètres la porte du Palais. Cette porte « barbacane ou bastille » formait une avancée probablement fortifiée de la première enceinte médiévale. Le sondage S3 se trouve à proximité de cette porte. Au plus profond (dans le carottage réalisé à cet endroit), une succession de couches humides et organiques a livré du mobilier datable des XII-XIV^e s. Ces données permettent au moins d'avancer deux hypothèses quant à l'interprétation de l'ensemble. Il pourrait d'abord s'agir de latrines, dont une couche intermédiaire très cendreuse pourrait être à vocation sanitaire. La couche la plus récente, très tourbeuse, correspondrait à l'abandon de la fonction première.

Bien que nous n'en ayons pas trouvé mention, on peut imaginer qu'entourant la muraille se trouvait un fossé d'enceinte, comme c'est le cas pour beaucoup de villes fortifiées de cette époque. La porte du Palais, saillante par rapport au passage de l'enceinte, pourrait surplomber un fossé défensif. Notre seconde hypothèse est que ces couches pourraient tout à fait composer le comblement d'un tel fossé.

Au-dessus de ces couches, dans le sondage mécanique, une maçonnerie a été mise au jour. Nous ne pouvons en dater l'origine. Elle est à mettre en lien avec les constructions adossées à la porte du Palais (maisons, boutiques ?, visibles sur le plan terrier de 1730). Ce mur est probablement situé en façade. Il a subi au moins deux reprises. Il ne s'agit pas d'une construction sur cave. Le ressaut de fondation du mur n'est pas assez profondément enfui. Sur le fond de plan du cadastre napoléonien, il n'appartient à aucune construction visible du XIX^e s. puisque la place du Palais a été agrandie par la destruction de la porte entre la fin du XVIII^e s. et le milieu du XIX^e s.

Les découvertes les plus nombreuses de ce diagnostic concernent des maçonneries appartenant à des murs de maisons ou de caves dont la construction est difficile à dater.

Sur la place Jean-Jaurès, les vestiges d'une cave (non datable) dont le mur possède une niche ont pu être observés. Sa localisation correspond parfaitement avec un mur de maison visible sur le cadastre napoléonien. En effet, la place Jean-Jaurès n'existait pas aux époques médiévale et moderne. Un îlot de maisons se trouvait là. Elles ont été détruites en 1940, lors des bombardements. Cette cave, incendiée et comblée de remblais de démolition, est donc probablement à mettre en lien avec cet épisode.

Sur la place du Puits-de-Dôme, un mur indéterminé correspond probablement à une partition interne de maison. Un tessou de grès des XVI-XVII^e s. trouvé au niveau du

dérasement du mur, date peut-être la construction ou l'occupation liée.

Au nord de la place Saint-Louis, un gros mur semble être le vestige d'un bâtiment en front de rue. Mais sa localisation ne semble correspondre à aucun bâtiment des plans anciens. Il est situé en plein milieu de l'ancienne rue du Lion-d'Or. Aucun mobilier ne permet de le dater.

Quelques mètres au sud, les vestiges d'un angle interne de bâtiment du front de rue ancien, le long de l'ancienne place du Martroi, ont été découverts. La présence d'un conduit de poêle à charbon indique que l'on se trouve à l'intérieur du bâtiment. Ce système (récent car lié au béton) est postérieur à la construction de la maçonnerie qui, elle, n'est pas datable. Tout le quartier a été détruit en 1940. Après-guerre, l'organisation générale a été revue et le front de rue réaligné.

Au sud de la place Saint-Louis, le sondage S10, le plus important, devait nous permettre de fouiller une partie des vestiges de l'église Saint-Louis. Celle-ci, construite entre 1687 et 1693 a été en partie démolie lors des bombardements de 1940, et ensuite rasée avant la reconstruction du quartier. Or, après recalage postérieur sur fond de cadastre napoléonien, nous avons pris conscience que l'église se trouvait quelques mètres plus à l'ouest que prévu, sous la rue actuelle et les bâtiments reconstruits après guerre. Nous avons donc finalement découvert une partie de rue pavée (ou trottoir) donnant sur une maison sur cave. L'entrée de la cave donnait directement dans la ruelle, espace de 3 m de large depuis le mur gouttereau oriental de l'église. Une grande niche observée est peut-être un soubassement de fenêtre ou de vitrine ; les maisons aux alentours étant souvent des commerces.

Sur la rive gauche de la Loire, côté Berry (actuelle place du Maréchal-Foch), en tête de pont, les sondages S12 et S13 ont permis la mise au jour de couches de démolitions liées aux bombardements de la seconde guerre mondiale. Jusqu'à cette date et probablement depuis l'époque médiévale ou moderne, des bâtiments étaient construits à la sortie du pont. Seul le sondage, à l'est du pont a livré les vestiges d'une maçonnerie. Il s'agit d'un mur en brique d'une probable cave d'époque récente.

Les deux derniers sondages, S6 et S7, ont été réalisés sur les quais : le premier sur le Quai Lenoir à l'ouest du pont, le second sur le Quai Joffre à l'est. Les quais ont été construits entre 1824 et 1828, après démolition de l'enceinte médiévale, des îlots d'habitation attenants et élargissement sur la Loire. Les niveaux découverts sont donc à mettre en lien avec les différentes phases d'aménagements et réaménagements des trottoirs. Le sondage Quai Joffre a livré deux niveaux de sols incendiés qui sont très probablement liés au niveau de circulation d'avant-guerre. Lors des bombardements de 1940 plusieurs véhicules y ont brûlé. Les niveaux supérieurs correspondent à la reconstruction après guerre et à la préparation de l'enrobé récent.

Mathilde Noël

LORRIS, NOYERS

Déviation de Lorris, phase 2

Le diagnostic archéologique réalisé du 31 juillet au 04 août 2017 en vue de l'aménagement d'un giratoire sur la RD961 dans le cadre de la déviation de Lorris a mis au jour des fossés de parcellaire et/ou de drainage, antiques pour parties, modernes à contemporains pour d'autres. Une intégration de fossés dans un potentiel réseau antique, matérialisé avec certitude uniquement par deux fossés, semble présenter une orientation selon un axe NNE/SSO (10° est). Les fossés modernes à contem-

porains, mieux documentés, sont orientés selon un axe ENE/OSO (65°est). Ils ne correspondent à aucune limite de parcelle relevée sur le cadastre napoléonien daté de 1811. Quelques structures de types fosses et trous de poteaux, datées des époques médiévale à contemporaine, ont été également identifiées.

Aurélien Hamel

LORRIS, NOYERS

Déviation de Lorris, phase 3

La troisième phase du diagnostic archéologique de la déviation de Lorris, réalisée du 7 au 29 août 2017, a mis au jour 36 fossés parcellaires, 13 fosses et 142 drains contemporains. Au vu de la faible quantité de mobilier céramique dans les structures étudiées et de son mauvais état de conservation, ces structures sont relativement mal datées, ou tout du moins, leurs datations fournies par la céramique, sont à prendre avec circonspection. Il semble toutefois se dessiner trois phases d'occupation et d'aménagement distinctes : la première durant le Haut Empire, la seconde autour des XII^e s.-XIV^e s. puis la troisième et dernière avec la mise en place du paysage agricole actuel à partir de l'époque Moderne.

Dans le tiers nord de l'emprise du tracé, un ensemble de fossés parcellaires antiques, constitutifs d'un probable réseau structuré a été mis au jour. Les fossés gallo-romains mis au jour lors du diagnostic de la déviation de Lorris phase 2, au nord, s'inscrivent également dans cette possible structuration du territoire.

À l'opposé du tracé routier, au sud, en limite de la ZAC du Limetin, les vestiges d'une petite occupation antique ont été observés. Définie par trois fosses imbriquées les unes dans les autres, par un niveau d'occupation cendreuse noir, par un niveau de circulation et probablement délimité par un fossé, ce site ou cette portion de site, est daté par un nombre restreint de tessons de céramique des II^e s.- III^e s. Au vu de l'absence de céramique caractéristique du IV^e s., le site est abandonné au plus tard à la fin du III^e s.

L'étendue et la densité de cette occupation semblent relativement faibles. Située en limite d'emprise, les vestiges ne se développent pas au-delà du fossé EAS 21 au nord. Au sud, les précédents diagnostics archéologiques réalisés en 2003, 2005 et 2015 n'ont mis au jour que quelques fossés parcellaires et que quelques fosses et un niveau d'occupation cendreuse noir. Ces structures sont rarement datées faute de mobilier céramique datant. Seul un fossé, une fosse et le niveau d'occupation cendreuse noir ont été datés de la période antique. Ils se situent à environ 300 m au sud de celui découvert au cours du présent diagnostic.

Cette opération de diagnostic a également mis au jour cinq fossés et une fosse datés des XII^e s.- XIII^e s. et des XIII^e s.- XIV^e s. au niveau des lieux-dits la Grange des Champs, la Montagne et Pavillon. Cette occupation médiévale est mal caractérisée, seuls deux fossés semblent fonctionner de pair et matérialiser un possible chemin.

De nombreux vestiges relevant de l'ère industrielle (fossés de parcellaire, fossés de voirie, drains) ont été observés sur l'intégralité du tracé de la future déviation de Lorris. Ils représentent 75 % des structures mises au jour.

Aurélien Hamel

MONTARGIS

17-19 rue du Loing

Un diagnostic archéologique a été mené préalablement au projet de restauration et d'aménagement d'une maison double à pan de bois réputée du XVI^e s. sise 17 et 19 rue du Loing à Montargis (Loiret). Le projet concernait le premier étage et les combles.

Les fenêtres de piquetage réalisées aux différents endroits de la maison montrent une maison en excellent état de conservation excepté pour la retombée de toi-

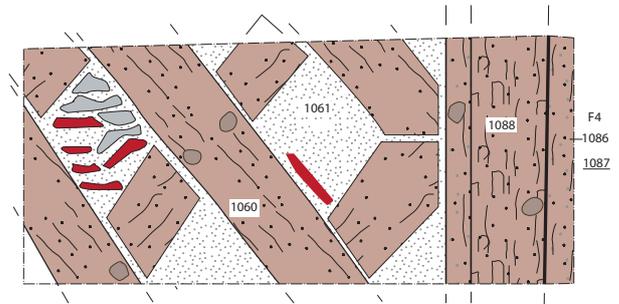
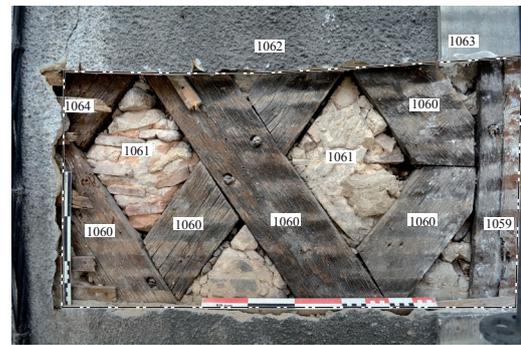
ture entre le bâtiment 1 et 2. Le pan de bois de la façade nord caché sous un épais enduit moderne est en excellent état. Seules les ouvertures ont été modifiées par la mise en place de la façade moderne, mais il est fort probable d'obtenir les traces des anciennes fenêtres et les négatifs des zones décorées. Les cloisons intérieures d'époque sont encore en grande partie en place, ce qui est assez exceptionnel puisque généralement sur ce type de bâtiment, seules les façades remarquables

sont conservées. Les murs maçonnés sont très stratifiés mais leurs relations avec la façade en bois et l'articulation autour de l'escalier hors-cœuvre est en grande partie préservée. La charpente est elle aussi très intéressante, il s'agit d'une charpente débordante côté nord. Certaines pièces semblent d'origine. Si la façade nord à pan de bois semble homogène, elle connaît une transformation totale de ses ouvertures avec la mise en place d'un nouvel enduit. Les murs maçonnés est, ouest et surtout sud connaissent de nombreuses reprises et remaniements qui semblent intervenir à différentes époques. La charpente du bâtiment 2 est en partie modifiée. L'aménagement intérieur du 1^{er} étage et des combles est entièrement réorganisé autour de nouvelles cloisons.

Les différents sondages opérés sur le bâtiment ont mis en lumière différentes phases de construction et d'occupation des lieux. Ils montrent la présence d'un fort potentiel archéologique d'une maison jumelle exceptionnellement bien conservée jusque dans ses cloisons internes qui semble avoir connu plusieurs modifications importantes au cours des siècles depuis sa création au XVI^e s. jusqu'à aujourd'hui.

Carole Lallet

Montargis (Loiret) 17-19 rue du Loing, sondage 14
(Carole Lallet, Inrap)



-  Calcaire
-  Brique
-  Mortier
-  Réparation moderne
-  Bois bûché
-  Sens des fibres

0 0.5 m



Âge du Fer
Gallo-romain

NEUVILLE-AUX-BOIS ZAE Point du Jour II, rue Verte

Moyen Âge
Époque moderne

Le projet d'aménagement d'une zone d'activité économique par la Communauté de communes de la Forêt au lieu-dit La Rue Verte à Neuville-aux-Bois (Loiret) a motivé une opération de diagnostic archéologique sur les parcelles cadastrées YI 35 à 39, 42, 43, 132 et 135. Les résultats de la recherche archéologique sont importants puisqu'ils livrent une occupation des parcelles de la Protohistoire (II^e s. av. J.-C.) à l'époque actuelle. Ces vestiges ont été reconnus dans les dix-sept tranchées de diagnostic.

Les éléments les plus anciens mis au jour concernent des éléments lithiques attribuables à la Préhistoire (Paléolithique et Néolithique) découverts en position résiduelle. Ils indiquent la présence d'une occupation ancienne à proximité de l'emprise.

La Protohistoire est représentée par un établissement rural du second âge du Fer (II^e-I^{er} s. av. J.-C.). Il est constitué de deux enclos fossoyés emboîtés qui couvrent une superficie estimée à 1,19 ha. Dans l'espace interne se trouvent des fosses et de trous de poteaux. À l'extérieur, un possible fossé parcellaire vient se raccorder à l'angle nord-est de l'enclos.

Ensuite, un établissement rural antique de type ferme est implanté dans la partie occidentale de l'emprise (I^{er}-IV^e s.). Dans un enclos fossoyé d'une centaine de mètres de côtés, des structures liées à l'habitat et aux activités agropastorales sont observables : une structure de combustion (four, séchoir ?), une cave, un potentiel cellier et une probable mare.

Après un hiatus de plusieurs siècles, un réseau viaire, bordé de fossés, est implanté. Deux pôles d'habitat s'implantent en bordure de ces axes de circulation au cours de la première moitié du XIV^e s. Cette occupation semble brève et une mise en culture des parcelles reprend à la fin du Moyen Âge. Cette remise en culture aboutit à la constitution de crêtes de labours. Deux nouveaux habitats s'installent au cours de la période moderne, dès le XVII^e s. pour celui au sud. Les sources écrites et planimétriques apportent pour les XVIII^e et XIX^e s. des informations sur le type d'établissement rural dont il s'agit : l'un est une simple ferme, l'autre est un établissement plus important doté d'un moulin à vent. Les deux sont détruits à la fin du XIX^e s. et les parcelles acquièrent une physionomie qu'elles conservent jusqu'aux remembrements et aménagements de la seconde moitié du XX^e s.

François Capron

L'opération de diagnostic, liée à la première phase de la création d'une vaste ZAC dite du Clos du Bourg sur la commune d'Olivet (Loiret), a été réalisée en juillet 2017. L'opération prescrite par le service régional de l'Archéologie de la région Centre-Val de Loire se développe au cœur du tissu urbain. Les nombreuses constructions ainsi que la multiplicité des différents réseaux qui les desservent, ont fortement contraint la possibilité d'implantation des tranchées. Cette intervention est la première sur ce secteur de la commune. Les 12 887 m² concernés par la prescription ouvrent donc la connaissance archéologique locale, jusqu'alors limitée à des découvertes sporadiques réalisées dans des jardins.

Les vestiges apparaissent sous 0,30 à 0,40 m de terre arable et de remblais, soit aux alentours de 103 m NGF, et concernent principalement des maçonneries et des fosses, réparties sur l'ensemble des parcelles. Le niveau de conservation varie de 0,20 m à plus de 1,40 m. Sur les 19 numéros de faits attribués, huit sont des murs et sept sont des fosses. Un puits dont la profondeur atteint douze mètres et des éléments d'assainissement

(regards, tampons...) complètent l'ensemble. Tous les faits mis au jour sont attribuables à l'époque contemporaine et très probablement tous à la première moitié du XX^e siècle. La datation est assurée principalement par la présence de flacons en verre et de céramique, dont certaines portent des marques de fabrique identifiables et répertoriées. C'est le cas de la Société Amandinoise entre 1900 et 1954 ou encore de la manufacture de Creil-en-Montereau de 1884 à 1920.

Le potentiel géologique a été évalué au moyen d'un sondage profond et d'une quinzaine de logs. Le sondage profond a révélé la présence de dépôts d'argiles sableuses et de sables graveleux de nature colluvionnaire, qui proviennent sans doute de l'érosion des versants. La datation de ces dépôts est placée entre le Würm/Weichsélien et l'Holocène. Les multiples observations ont quant à elles mis en lumière des dépôts de sables graveleux de nature alluviale, qu'il est tentant de rapprocher des alluvions anciennes d'époque rissienne/saaliennne.

Jean-Philippe Gay

Le diagnostic a eu lieu du 30 octobre au 13 novembre 2017. Quatre tranchées ont été réalisées totalisant une surface ouverte de 80 m². 48 faits archéologiques ont été observés. 23 appartiennent à la période antique dont 13 ont été fouillés par moitié et 25 à la période moderne et contemporaine, observés principalement dans les coupes des tranchées.

Le diagnostic a permis de mettre en évidence deux périodes principales d'occupation sur la parcelle. La première n'est pas antérieure au changement d'ère. Elle a permis la détection de vestiges similaires à ceux identifiées dans les parcelles alentour, à savoir des structures en creux sous la forme de fosses de tailles diverses auxquelles sont associés quelques aménagements ténus pouvant correspondre à des bâtiments sur poteaux. La fourchette chronologique concernée par ces occupations est d'environ un siècle, à partir du deuxième quart du I^{er} s. apr. J.-C., jusqu'à la première moitié du II^e s. La fonction primaire des structures mises au jour, en particulier les grandes fosses, reste à préciser. Leur comblement contient un mobilier domestique abondant, tant du point de vue de la céramique, que de la faune. Étonnamment, la présence de petit mobilier est anecdotique et limitée à quelques clous en fer. Les activités repérées grâce au mobilier correspondent à un traitement primaire des animaux domestiques de type boucherie et peut-être à des artisanats de la corne, de l'os et du bois de cerf.

La difficulté principale liée à la stratification réside dans la présence de terres de culture, dont la couleur et la texture sont assez proches du comblement des fosses. De plus, ces terres sont présentes avant l'installation des fosses, peut-être en parties synchrones et succèdent à l'occupation antique.

La présence d'une sépulture d'immature datée du VII^e-XIII^e s. est pour la deuxième fois documentée dans ce secteur. Son installation s'intercale entre les différentes séquences de couche de culture (terres noires).

L'absence manifeste d'occupation entre le II^e s. et le XV^e s.-XVI^e s. est une nouvelle fois avérée. On note la présence de deux tessons résiduels du IX^e s., sans lien avec les structures archéologiques observées. Pour le second Moyen Âge, l'absence d'éléments est aussi démontrée.

Les vestiges de la période moderne correspondent à des terres de cultures et l'urbanisation de la parcelle n'est pas avérée avant le XVI^e s.-XVIII^e s. À cette période, on peut, peut-être, rattacher la carrière sous-jacente, présente dans la moitié sud de la parcelle et repérée dans les sondages géotechniques.

Émilie Roux-Capron

Dans le cadre du réaménagement de l'ancienne vinaigrie Dessaux, la fouille a consisté en une étude archéologique du bâti d'une partie de la courtine du front oriental de l'enceinte urbaine du Bas-Empire (IV^e s.). Ces maçonneries conservées de manière inégale, se développent sur 67,20 m de longueur et 7,86 m de hauteur par endroits (110,88 m NGF au plus haut). Elles constituent les plus importants vestiges de cette fortification à Orléans. La parcelle avait déjà fait l'objet d'observations dans le cadre d'un mémoire de maîtrise sur l'enceinte en 1985 (B. Olanier-Riolland) et d'une fouille menée la même année en préalable à la construction du parking rue de la Tour-Neuve (D. Petit, site 45.234.008). Cette dernière a montré que la courtine a été édifiée parallèlement à une voie du I^{er} s. - milieu du II^e s. ap. J.-C., sur laquelle a été installée une lice de 8 à 9 m de large qui précédait le fossé de la fortification. Le parement interne de cette courtine avait également été ponctuellement appréhendé dans un diagnostic en 2006 (S. Liégard, site 45.234.177).

La courtine se compose de deux tronçons (zones 1 et 2) séparés par une interruption du mur longue de 9,30 m correspondant à l'emplacement supposé d'une tour de flanquement. Le tronçon nord (zone 1), long de 42,40 m et donnant sur le parking, a été observé essentiellement sur sa face externe. Il a fait l'objet d'une orthophotographie permettant de recalculer les relevés manuels, les sondages et les observations, qui nécessiteront l'usage d'une nacelle pour les parties hautes. À l'extrémité nord de la parcelle, ce tronçon était prolongé par une autre tour de flanquement, détruite à l'époque moderne, mais dont le négatif avait été découvert en 1985 (plan circulaire de 8 m de diamètre). Le tronçon sud de la courtine (zone 2), long de 15,30 m, se trouve enclavé à l'intérieur des bâtiments de l'usine, mais les deux faces du mur ont pu être échafaudées et piquetées pour la fouille de 2017. 89 échantillons de mortiers de chaux, toutes périodes confondues, ont fait l'objet d'une étude pétrographique (dont 10 à l'échelle microscopique) réalisée par S. Büttner (CEM Auxerre), permettant de mettre en évidence 15 types différents. Elle s'est accompagnée par 10 datations par ¹⁴C effectuées sur des charbons de bois contenus dans ces mortiers (toutes périodes confondues).

Cette opération a renforcé nos connaissances des techniques de construction de l'enceinte. Trois ouvertures percées ultérieurement dans la courtine ont permis d'observer la maçonnerie de part en part. Épaisse de 3,40 m à la base de l'élévation, elle se compose d'un blocage de tout venant (moellons et éclats de calcaire, briques) maintenu entre deux parements. Tous ces éléments sont liés par deux types de mortiers de chaux beiges rosés, à sable siliceux grossier associé à des fragments de tuileau. Quelques vestiges de joints tirés au fer ont été observés en parement externe (zone 1). Ce dernier se caractérise par une mise en œuvre composée d'une alternance de trois assises de briques et de trois assises de moellons de calcaire formant un rythme parfaitement

constant. Les moellons sont principalement en calcaire de Beauce, sauf certains en calcaire d'Apremont-sur-Allier ou en calcaire oolithique du Nivernais correspondant à des remplois. Des fragments de pierres de taille de mêmes natures, parfois moulurées, sont réemployés dans le blocage. La partie supérieure de la fondation se caractérise également par la réutilisation de blocs de moyen ou de grand appareil en calcaire oolithique.

Les cordons de briques ne sont pas traversants mais pénètrent dans le blocage sur 45 à 85 cm de profondeur. Pour l'un de ces cordons, chacune des trois assises de briques est placée en renforcement de manière à créer une retraite. En zone 1, ce ressaut marquant la base de l'élévation du parement externe s'observe exactement à la même altitude sur le parement interne (soit entre 104,60 m au nord et 104,03 m NGF au sud).

Sur toute la longueur du mur, les assises présentent une inclinaison vers le sud qui suit la pente du coteau en direction de la Loire. En zone 1, cette déclivité est de l'ordre de 2 %. En zone 2, elle est encore plus prononcée, d'environ 4,5 cm pour 1 m. L'observation, en zone 1, d'une rupture verticale dans les assises à la base du mur suggère que la fondation a été construite par tronçons successifs présentant un abaissement progressif de leur niveau, autre solution mise en œuvre pour compenser les contraintes de la pente du terrain.

L'un des apports importants de la fouille est la mise en évidence d'un fragment du chemin de ronde antique (zone 2). En face externe, la base de son parapet est précédée par la présence d'un cordon de cinq briques (située entre 110,39 m au nord et 109,95 m NGF au sud), rompant visuellement la régularité du reste du parement où alternent les trois assises de briques et de moellons. Afin de racheter la déclivité entre la partie nord et la partie sud du mur (zone 2), le chemin de ronde se développe en deux tronçons de niveaux différents et reliés par un petit emmarchement.

En zone 2, le parement externe de la courtine a fait l'objet d'une importante campagne de réparation au haut Moyen Âge. Des moellons, des briques, des tegulae et des imbrices ont été utilisés pour combler des trous ou former un placage au-devant des zones érodées du parement antique. Ils sont liés par un mortier de chaux, de couleur jaune crème, à sable grossier silico-calcaire peu abondant. Les terre-cuites provenant des ateliers de Saran correspondent à des productions des VII^e - VIII^e s., ce que confirment des charbons de bois contenus dans le mortier datés par ¹⁴C du VII^e s.

Au cours du Moyen Âge, une grande brèche en zone 1 (1,92 m de large à sa base et sur toute la hauteur du mur) est réparée à l'aide d'un petit appareil de moellons de calcaire, au sein duquel est reconstruit le cordon de brique formant ressaut, de manière à conserver une continuité visuelle avec les parements antiques. Cet effondrement pourrait être lié à une instabilité du terrain

comme le suggère la mise en œuvre d'un arc de fondation à la base de la réparation. Ces travaux s'accompagnent par une reconstruction, à l'aide de moellons irréguliers, d'une majeure partie de l'élévation supérieure du parement antique vraisemblablement dégradé. Dans le tronçon sud (zone 2), le mur se trouve désépaissi à cause de la suppression de son parement interne, à la suite d'une dégradation importante et/ou de la construction de bâtiments s'appuyant contre lui. Le chemin de ronde est alors reconstruit quasiment à l'emplacement de celui de la période antique ; son parapet est réédifié principalement avec des moellons de calcaire de Beauce disposés en assises, en conservant la déclivité vers le sud. Ce parapet est doté d'au moins un créneau (ouverture large de 80 cm). Dans un second temps, la défense du parapet a été renforcée par le percement d'au moins deux archères en sifflet, à fente rectangulaire chanfreinée (70 cm de hauteur et 7 cm de largeur d'ouverture). Ces ouvertures de tir, pour arbalètes, présentent des similitudes avec quelques rares autres exemples connus ailleurs sur l'enceinte urbaine d'Orléans et pourraient dater du XIV^e s.

À la fin du XIII^e s. ou au XIV^e s. (datation par ¹⁴C : entre 1243-1284), une cave-carrière à galerie couvertes de voûtes d'ogives et à cellules latérales a été creusée dans le substrat (calcaire), sous l'emprise de la lice (zone 1), en étant limitée au sud par le fossé antique. Son sol se situe à 8 m sous celui du parking (environ 94,10 m NGF). Sa présence permet de restituer à l'aplomb un probable bâtiment appuyé contre le parement externe de la courtine (habitation ?). Un alignement de trous d'encastrement de poutres de plancher dans le parement externe de la courtine (vers 102,80 m NGF) pourrait éventuellement être les vestiges de ce bâtiment. La localisation de ce plafond implique que la construction de ce bâtiment a été précédée par un décaissement important du terrain formé par la lice. Quoiqu'il en soit, pour des raisons défensives, ce bâtiment a probablement été détruit avant le siège d'Orléans de 1428-1429 ; à cet endroit, la fouille de 1985 avait d'ailleurs montré que le fossé avait été surcreusé et élargi en prévision de cet événement.

Au nord de la zone 1, après un désépaississement du parement externe, une porte est percée dans l'épaisseur du mur, comme en témoignent les vestiges d'un seuil en

grès (103,92 m NGF). Elle donnait accès, depuis la ville, à l'église Saint-Flou, édifice attestée par une mention de 1120 rappelant sa construction au début du XI^e s. Elle s'appuyait contre le parement externe de l'enceinte et s'élevait sur la lice, comme l'évoque son ancien vocable « Notre-Dame entre murs et fossés ». Côté intra-muros, cette porte était précédée d'un clocher-porche encore en élévation au XIX^e s. et dont les fondations (deux états) ont été partiellement appréhendées lors du diagnostic de 2006. En 1467, débute la construction de la deuxième accrusse de l'enceinte urbaine d'Orléans, venant enclore la partie orientale de la ville (quartiers Saint-Aignan, Saint-Euverte, faubourg Bourgogne). Le front oriental de l'ancienne fortification antique devient inutile. L'église Saint-Flou est alors reconstruite avec une nef à trois vaisseaux et une abside polygonale empiétant sur le comblement du fossé. L'arrachement du mur gouttereau sud de sa nef est visible sur le parement externe de l'ancienne courtine (zone 1). Entre les XVI^e et XVII^e s. (datations par luminescence), le portail dans la courtine est agrandi et couvert d'un arc en plein-cintre, construit en chantignoles. Une porte similaire est percée plus au sud (zone 1) au travers de la courtine afin de desservir le cimetière de la paroisse Saint-Flou, mentionné dans les archives à cet endroit jusqu'à la fin du XVIII^e s. Les travaux de l'époque moderne s'accompagnent de nombreuses reprises de la face externe de la courtine, à l'aide de moellons de calcaire de Beauce, et de reconstructions de certains pans fragilisés par l'absence du parement antique.

En zone 2, les parcelles laniérées implantées à l'emplacement de l'ancien fossé sont loties dès la fin du XV^e s., comme l'attestent les caves conservées sous les anciennes maisons n° 15-17 rue de la Tour-Neuve. En fond de cour, ces habitations comportent des bâtiments appuyés contre l'enceinte, dont les pièces furent agrandies par plusieurs grandes niches ou alcôves aménagées dans le parement et une partie du blocage. À l'époque contemporaine, la construction des ateliers et des bâtiments de l'usine Dessaux nécessite le percement de nombreuses ouvertures (portes, fenêtres, passages, quais de chargements, soupiraux, conduits d'aération...) jusqu'à l'abandon du site dans les années 1980.

Clément Alix

Cette prospection thématique pluriannuelle, débutée en 2015, s'inscrit dans le cadre du programme de recherche d'intérêt régional SICAVOR (Système d'Information Contextuel sur les CAves d'ORléans). Son but est d'inventorier et d'étudier l'habitat et les trames urbaines anciennes grâce à une analyse historique, archéologique, architecturale et géologique des sous-sols de la ville d'Orléans. L'objectif est également de mettre en place des protocoles d'étude et une chronotypologie des cavités. Dans cette perspective sont conjointement menés une étude documentaire et un travail de terrain, ce dernier étant conduit à deux échelles respectives de la ville. L'espace concerné par la prospection thématique correspond à la ville « *intra-muros* » d'Orléans, secteur qui était clos par la dernière enceinte urbaine édifiée à la fin XV^e siècle, soit environ 140 hectares. De plus, à l'intérieur de cette zone, dans son angle sud-est, une étude d'inventaire systématique est conduite sur le quartier Saint-Aignan.

L'étude documentaire consacrée au quartier Saint-Aignan, menée par Caroline Barry et Michel Philippe sur les archives médiévales, modernes et contemporaines, s'est achevée. Une réflexion a été menée afin d'intégrer dans la base SpatiaLite SICAVOR l'ensemble des ressources documentaires, tout en permettant une consultation facile des données, une spatialisation des

informations et une association des mentions aux entités spatiales (cave, parcelle, rue, quartier ou paroisse). Une part importante de cette tâche consistait à spatialiser un peu plus de 1000 mentions issues des dépouillements menés par M. Philippe. En 2017, le travail, conduit par Daniel Morleghem, comportait également l'intégration des données issues de la direction de l'Environnement et de la Prévention des Risques de la Ville d'Orléans, ce qui correspond à environ 300 nouvelles caves et carrières localisées principalement dans l'ouest de la ville *intra-muros* ; le traitement de la documentation archéologique existante constituée par les rapports d'opérations, les publications et surtout les travaux universitaires sur les caves ; l'inventaire et l'enregistrement de caves visitées au cours l'année.

Des sondages au pénétromètre dynamique (PANDA) ainsi que des carottages géotechniques ont été réalisés en 2017 dans des jardins et des caves de cinq parcelles du quartier Saint-Aignan. Conduits sous la direction d'Amélie Laurent (Service archéologique du département du Loiret, UMR 7324 Citeres-LAT) et d'Anaëlle Simonneau (ISTO, UMR 7327, Université d'Orléans), ils ont donné lieu à deux sujets de stage pour des étudiants en 3^e année à l'OSUC d'Orléans, et ont apporté de nouveaux éléments concernant les hypothèses d'aménagement de terrasses du coteau dans le quartier.

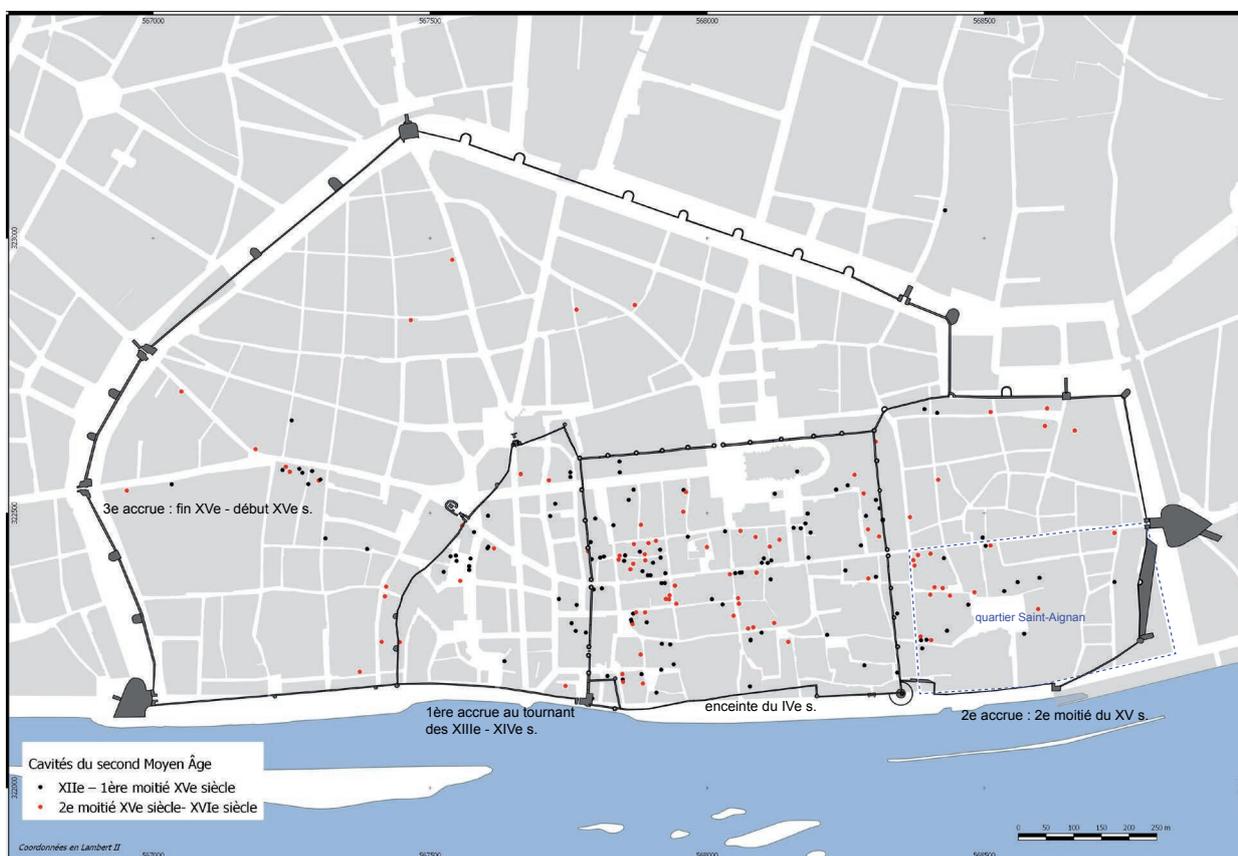


Figure 1

Orléans (Loiret), caves *intra-muros* : caves et caves-carrières du second Moyen Âge enregistrées dans SICAVOR en 2017, sur l'emprise de la zone d'étude « *intra-muros* » d'Orléans (Daniel Morleghem)

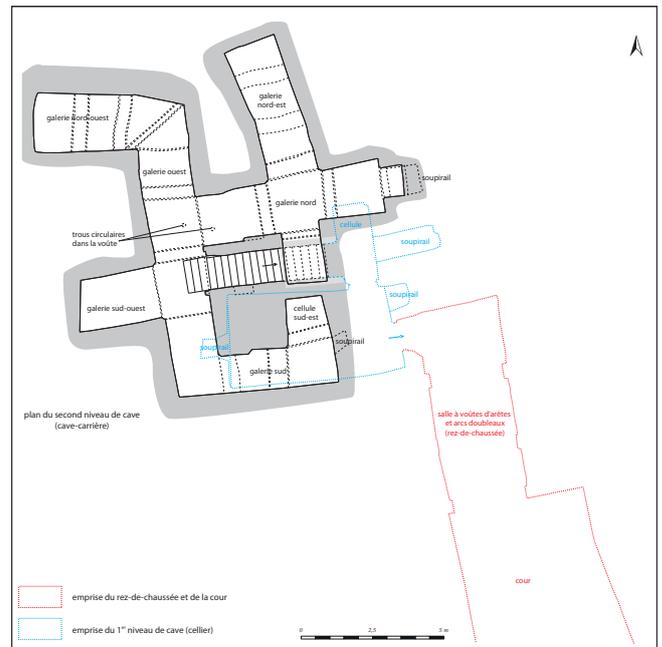
En 2017, 9 nouvelles caves ont pu être visitées dans la zone d'étude systématique (quartier Saint-Aignan). 27 autres caves ont fait l'objet, en 2017, d'un enregistrement dans le SIG du fait de l'existence d'un document d'archive se rapportant à elles, ce qui monte à 98 le nombre de caves recensées dans le quartier Saint-Aignan depuis le début du programme (renseignées par des visites et/ou des sources documentaires). La prospection n'a donc pu être totalement exhaustive, car elle s'est heurtée aux limites inhérentes à ce type d'inventaire, tels les problèmes d'accès, liés notamment au refus de certains propriétaires. Afin de compenser partiellement cette impossibilité de visiter l'intégralité des sous-sols du quartier Saint-Aignan, il a été entrepris en 2017 un inventaire des soupiraux visibles en façade de certaines habitations, permettant de renseigner *a minima* la base de données sur l'existence probable de caves.

En outre, une part importante de l'inventaire de terrain a été consacrée aux nombreuses visites de caves situées dans les autres quartiers de l'*intra-muros*, faisant suite aux sollicitations et aux invitations de leurs propriétaires (une vingtaine de caves visitées en 2017). Ces visites ont été riches en termes d'informations, pour toutes les époques concernées. Pour la première fois, il a été possible d'identifier une cave de construction vraisemblablement médiévale dans l'un des faubourgs actuels de la ville (24 rue Faubourg Saint-Vincent).

Sept nouvelles cavités ont fait l'objet d'un relevé lasergrammétrique en 2017, à l'aide du FARO Focus 3D de la MSH Centre-Val de Loire (Daniel Morleghem). Les sites ont été choisis en fonction de leur intérêt archéologique et historique, mais également de leur complexité (multiplicité des volumes et des niveaux, problèmes d'accessibilité, etc.). Trois cavités ont également été relevées par le BRGM à l'aide du scanner 3D portable ZEB-REVO, afin de tester l'outil dans des contextes complexes et avec une visée comparative entre les deux appareils et les techniques de relevé (dans le cadre d'un stage de fin d'étude réalisé par Mylène Froidevaux au sein du BRGM). Au total, depuis 2016, 32 caves ou caves-carrières de l'*intra-muros* d'Orléans ont ainsi fait l'objet d'un relevé au scanner 3D, outil qui s'est révélé particulièrement adapté pour ces espaces excavés dont les volumes sont parfois complexes et imbriqués et constituant un gain de temps pouvant être consacré à l'étude du bâti.

De nouvelles analyses ont permis d'affiner la chronologie de certains types de caves. Une datation par dendrochronologie a permis de dater le plafond du cellier excavé au n° 6 place du Cardinal-Touchet / 21 rue Saint-Étienne (1514d), fournissant ainsi un nouvel exemple de ce type de couverture reconstruit après la guerre de Cent Ans. La construction des caves-carrières à galeries couvertes de voûtes d'ogives et à cellules, type maintenant bien documenté à Orléans, supposée entre la seconde moitié du XIII^e s. et la XIV^e s., est confortée par de nouvelles datations par ¹⁴C réalisées sur des charbons de bois de mortiers de chaux (103 rue de Bourgogne ; cave usine Dessaux rue de la Tour-Neuve).

Enfin, dans le cadre des actions de valorisation, des visites de caves, ainsi que des participations à des



Orléans (Loiret), caves intra-muros : plan de la cave-carrière (XII^e– XIII^e s.) en 2^e niveau de sous-sol de la maison n° 2 Ter rue Coligny (SICAVOR n° 34) (relevé par scanner 3D et DAO Daniel Morleghem)



Orléans (Loiret), caves intra-muros : vue 3D vers le nord-ouest de la cave à trois niveaux sous la maison canoniale n° 21 rue Saint-Étienne / 6 place du Cardinal-Touchet (SICAVOR n° 130) : cellier à plafond, cave à voûtes d'arêtes, cave-carrière à pilier tourné et voûtes en berceau (XII^e-XVI^e s.) (relevé et DAO Daniel Morleghem)

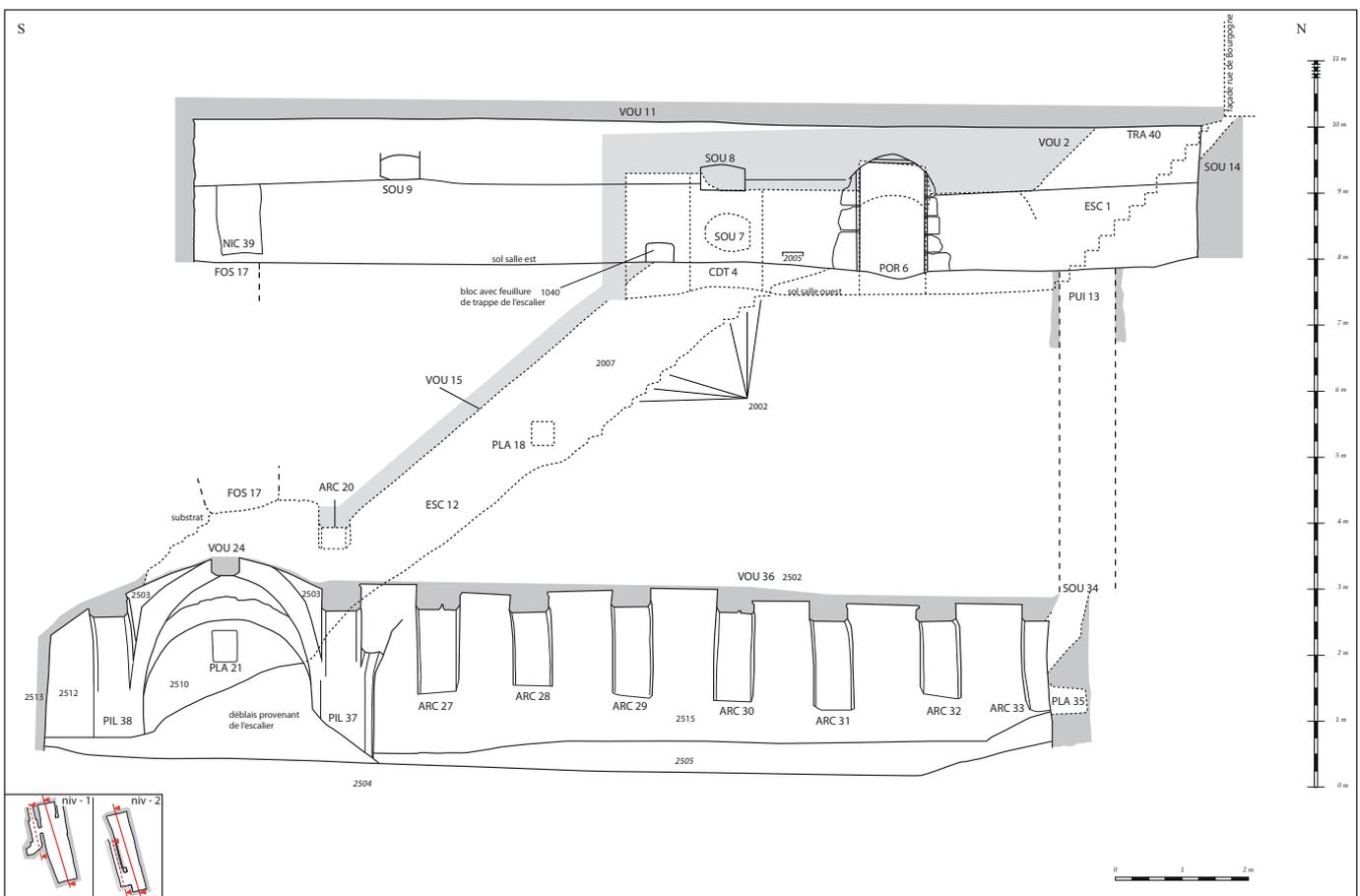
séminaires et colloques ont été réalisées en 2017, l'organisation d'un colloque international en octobre à Tours (*Caves et celliers au Moyen Âge et à l'Époque moderne*). Six petits films documentaires présentant cette recherche sur les caves ainsi qu'un dossier thématique dédié aux « souterrains » d'Orléans ont été mis en ligne (<http://archeologie.orleans-metropole.fr/r/605/les-souterrains-d-orleans/>).

La méthodologie développée, bien qu'encore largement perfectible, a permis de systématiser l'acquisition des données, ainsi que leur traitement, notamment carto-

graphique. L'expérience a confirmé que ce type d'étude urbaine, portant sur un inventaire à grande échelle et une étude en série d'espaces difficiles d'accès, ne peut s'effectuer que sur un temps nécessairement long. Même si le quartier Saint-Aignan n'a pas pu être encore prospecté dans son ensemble, les éléments acquis dans les caves ont été croisés avec diverses études (recherches historiques, sondages géotechniques carottés et pénétrométriques) permettant de proposer des hypothèses de développement de cet espace urbain. Sur l'ensemble de la ville, les résultats, croisés à ceux des opérations archéologiques récentes menées dans des caves, permettent d'amplifier considérablement nos connaissances des cavités, de l'Antiquité au XIX^e s. L'accent a porté particulièrement sur les cavités du second Moyen Âge, où se distinguent deux grandes phases de développement urbain, entre la fin du XII^e s. et la fin du XIV^e s., puis entre la seconde moitié du XV^e s. et la fin du XVI^e s. L'une des caractéristiques de la ville est la présence de nombreuses

carrières souterraines, aménagées dans le but conjoint d'extraire du matériau et de servir de caves (caves-carrières). La multiplication des carrières souterraines, souvent en lien avec des caves, a perduré jusqu'au début du XX^e s. Si les plans des caves et celliers médiévaux et du début de l'époque moderne varient peu, des évolutions peuvent être mises en évidence dans le choix des techniques de construction et des types de couverture adoptés, permettant ainsi de singulariser les sous-sols de certaines catégories d'habitations. Ces espaces de resserre pour le vin sont primordiaux dans l'économie domestique. Mais il reste encore à définir l'ensemble de leurs usages, qui ont pu être multiples, comme le stockage de divers aliments, du bois, ou peut-être l'accueil d'activités commerciales et éventuellement artisanales, fonctions qui ont également évolué à la fin de l'époque moderne et au début de l'époque contemporaine.

Clément Alix



Orléans (Loiret), caves intra-muros :
coupe longitudinale vers l'ouest des deux niveaux de cave de la maison n° 103 rue de Bourgogne (SICAVOR n° 41), fin XIII^e–XIV^e s. (relevé par scanner 3D et DAO, Daniel Morleghem)

ORLEANS

116 bis, rue du Poirier-Rond

Le diagnostic archéologique du 116 bis rue du Poirier-Rond à Orléans s'est déroulé le 15 février 2017. L'emprise de la prescription archéologique comprenait trois parcelles, dont seule la parcelle nord était accessible à un engin mécanique. Ce diagnostic se situait à quelques centaines de mètres de sites archéologiques bien documentés ces dernières années : ZAC du Clos Sainte-Croix au sud-ouest avec des occupations gauloise et antique ; ZAC de la Fontaine de l'Étuvée à l'est avec une occupation antique, plus particulièrement un important sanctuaire et une autre carolingienne.

L'intervention archéologique a été menée au moyen d'une pelle mécanique sur roue de 20 t, après une phase de défrichage de la parcelle encombrée de nombreux végétaux.

Le substrat, très homogène, a été atteint sur l'ensemble de la tranchée, à une profondeur comprise entre 0,70 et 0,90 m. Il prend la forme d'une matrice sablo-argileuse jaune veinée d'argile grise et parsemée de poches de graviers calcaires très compacts. Ce substrat est recouvert par un niveau très sableux et homogène, brassé et légèrement organique, qui peut être interprété comme des terres de culture. Les quelques artefacts issus de ce niveau ne permettent pas d'en proposer une datation claire. L'ensemble est scellé par une terre végétale sableuse. Aucune structure archéologique n'a été mise au jour durant cette opération, ce qui permet d'interpréter cette parcelle comme se situant en marge des sites antiques et du haut Moyen Âge la bordant.

Julien Courtois

Époque moderne

ORLEANS

226 rue du Faubourg Saint-Vincent rue du Clos Sainte-Croix

Le diagnostic du 226 rue du Faubourg Saint-Vincent et rue du Clos-Sainte-Croix s'est déroulé du 27 février au 03 mars 2017. Il est situé à quelques dizaines de mètres au sud des diagnostics de la ZAC du Clos Sainte-Croix (Site 45.234.171 : Noël, Lécuyer 2007) et de la rue Sainte-Croix (Site 45.234.122 : Canny 2002). Il précède la construction de 22 logements à l'emplacement d'un ancien entrepôt désaffecté.

Les tranchées à la pelle mécanique ont été réalisées dans les zones non bâties des quatre parcelles concernées. Ces quatre tranchées couvrent une surface de 341 m², soit presque 9 % de la surface totale prescrite.

Le substrat est constitué de passes argileuses bariolées jaune et grise plus ou moins sableuses. Son sommet se situe aux alentours de 122 m NGF.

À l'extrémité ouest de la parcelle, deux petites fosses circulaires probablement antiques ont été mises au jour. Ces structures semblent assez isolées et sont peut-être à rattacher à une occupation qui se situerait à proximité du Faubourg Saint-Vincent, probable axe de circulation d'origine antique.

En partie centrale de l'emprise prescrite, les sondages ont permis d'identifier une vaste dépression du terrain naturel et du paléosol le recouvrant, dépression comblée par une succession de dépôts argileux bleu à noir. Cette dépression pourrait être d'origine naturelle et avoir été occasionnée par un affaissement des couches géologiques sous-jacentes (karst ? doline ?). Cette dépression ne semble pas dépasser 0,60 m de profondeur.

Quelques couches recouvrant le substrat peuvent être interprétées comme des terres de culture livrant un mobilier rare et datant de l'époque moderne pour les éléments les plus récents.

Julien Courtois

Canny 2002 : CANNY D., Orléans, « Clos Sainte Croix » - rue du faubourg St Vincent : DFS d'opération préventive diagnostic archéologique (45 234 122 AH), Orléans : Inrap / SRA Centre.

Noël, Lécuyer 2007 : Noël M., LÉCUYER S., Orléans, ZAC du Clos Sainte Croix : rapport de diagnostic (45 234 171 AH), Orléans : Inrap / SRA Centre.

Époque moderne

ORLEANS

Parc des expositions

Le diagnostic du Parc des Expositions et des Congrès s'est déroulé du 10 au 26 avril 2017 sur une emprise de 13,7 hectares ceinte en trois zones et ainsi définies : le parking des Montées (zone 1), le Parc des Expositions (zone 2) et le jardin du château de Montées (Zone 3).

Du fait d'importantes contraintes techniques, liées aux réseaux et à l'exploitation du site en zone 2, à l'implantation du projet au cœur d'un espace boisé en zone 3, la surface réelle d'intervention se réduit à 5,4 hectares en zones 1 et 3 où ont été implantées 8 tranchées tandis

qu'en zone 2, 4 sondages de 9 m² ont été réalisés afin de préciser la localisation et la chronologie du moulin et du château de la Motte Minsard signalés sur le cadastre de 1823.

L'emprise du diagnostic se localise à environ 2 km au sud du cours actuel de la Loire, au cœur de son lit majeur. Elle se situe à 700 m au nord-est du chenal principal de la rivière Loiret et se développe de part et d'autre de deux méandres d'un des bras du Loiret dit « le bras des Montées ». Les terrains se positionnent dans la plaine d'inondation de la Loire caractérisée par des montilles constituées d'alluvions anciennes (Fy), séparées les unes des autres par d'anciens chenaux ou couloirs alluviaux, comblés de sédiments plus récents (Fz). La topographie des parcelles est marquée par la présence de l'extrémité nord d'une montille située à cheval entre les zones 1 et 3 et dont les versants dessinent un très faible dénivelé qui se poursuit sur la plaine alluviale, jusqu'au bord du bras des Montées.

La découverte d'un lot d'industrie lithique formé de 46 pièces chronologiquement hétéroclites et spatialement diffuses permet de faire remonter la première fréquentation du site à la période préhistorique.

Les premières traces d'occupation au sol apparaissent à la protohistoire et se résument à la présence d'un fossé parcellaire situé en limite d'emprise, aux marges du méandre formé par le bras des Montées. Cette occupation est relayée par la présence d'un lot très fragmentaire

de céramiques trouvées hors contexte et concentrées sur le versant oriental de la montille.

Au cours de la période antique, les vestiges de la même catégorie se densifient et prennent place au cœur du méandre. Ils se composent de trois fossés parcellaires dont l'orientation suit globalement le même axe que le fossé protohistorique antérieur et dessinent des parallèles et une perpendiculaire. À ces fossés sont associés quelques trous de poteau dont un seul est daté avec certitude de l'époque gallo-romaine et une structure linéaire de type tranchée de fondation. Ces éléments esquissent les contours d'une occupation lâche de la plaine alluviale investie à des fins agropastorales.

Deux fosses, et quelques isolats de céramiques constituent les seules indices de fréquentation du site à la période médiévale.

L'occupation moderne est la plus significative des parcelles explorées. Elle se caractérise en zone 1 et 3, situées au sein du domaine du château des Montées, par la découverte d'un ensemble de puits, d'un puissant fossé de drainage et d'une imposante conduite d'eau reliant le bras des Montées au château. En zone 2, les sondages effectués ont permis d'explorer les aménagements associés au château et au moulin de la Motte Minsard, incluant notamment le bief du moulin. Les niveaux de construction de ces éléments sont compris entre le XIV^e et le XVIII^e s.

Émilie Roux-Capron

Gallo-romain

ORLEANS

Moyen Âge

28 rue de l'Ételon, Lycée Saint-Euverte

La fouille archéologique du 28 rue de l'Ételon - lycée Saint-Euverte à Orléans s'est déroulée entre mars et juin 2017, avec une équipe composée en moyenne de 5 archéologues. Cette fouille faisait suite à un diagnostic réalisé par le Pôle d'archéologie de la ville d'Orléans durant l'été 2016 (Courtois, Ladam 2016). Au sein de l'emprise du lycée, l'opération archéologique se situe à l'emplacement de deux anciens bâtiments en front de boulevard et précède la construction d'un nouveau bâtiment prévu. La zone de fouille est distante de moins de 10 m de l'église désacralisée de Saint-Euverte, dont l'état actuel pourrait dater des XII^e- XIII^e s.

Deux zones de fouilles ont été ouvertes correspondant aux emprises des deux parties excavées du futur bâtiment (fig.1) : une petite zone quadrangulaire à l'est (zone 3), emplacement de la future chaufferie et un vaste espace décaissé à l'ouest dans lequel sera installé un amphithéâtre semi-excavé (zone 4).

Phases 1 et 2 : les niveaux naturels et paléosols

Le terrain naturel a été atteint dans les deux zones de fouille. Il est constitué d'un dépôt alluvial ancien de type sables et argiles de l'orléanais surmontant une marne calcaire déstructurée atteinte au fond des deux caves antiques à une altitude comprise entre 104,20 m NGF au nord et 104,05 m NGF au sud. Des paléosols anciens recouvrant le substrat n'ont été observés que dans deux

secteurs très spécifiques, miraculeusement épargnés par les creusements postérieurs.

Phases 3 et 4 : occupation peu dense de l'espace du milieu du I^{er} s. apr. J.-C. au début du II^e s.

Au cours du I^{er} s. apr. J.-C., le quartier semble peu densément occupé. On note la présence d'une petite structure semi-excavée quadrangulaire d'environ 1,85 m de côté, datée du milieu / 3^e quart du I^{er} s. apr. J.-C.

Dans la seconde moitié du I^{er} s. apr. J.-C. et au début du II^e s., deux occupations se distinguent nettement. Au nord, bien caractérisé par un sondage mécanique lors du diagnostic, se développe une très vaste structure excavée, au minimum de 50 m², très probablement destinée à l'extraction de matière première. Elle entaille le substrat argilo-sableux puis la marne calcaire sur une profondeur indéterminée puisque le fond de cette structure n'a pas été atteint. Cette vaste fosse d'extraction est comblée au cours de la première moitié du II^e s. par une série de remblais de démolition et d'occupation entrecoupés de dépôts de terrain naturel remanié.

À la même époque, à une vingtaine de mètres au sud-ouest, probablement en bordure de la voie nord-sud identifiée lors de la fouille de 1996 plus au sud (Joyeux et al. 1997), on observe l'installation d'une structure semi-excavée quadrangulaire d'environ 12 m². Au moins une des parois du premier état est construite en pisé dont la



Orléans (Loiret) 28 rue de l'Ételon, lycée Saint-Euverte : plan masse des vestiges (DAO : J. Courtois, Pôle d'archéologie d'Orléans ; fond de plan : SIGOR)

rubéfaction indique une destruction de ce premier état par incendie. Lors de la reconstruction qui suit, les parois sont renforcées par la présence de murets de pierres calcaires liées à l'argile. Aucun indice ne permet de restituer la superstructure de cet aménagement, mais il faut sans doute imaginer un bâtiment en matériaux périssables. L'abandon et le comblement de cette structure interviennent à la fin du II^e s. ou au début du III^e s.

Phase 5 : aménagement d'un bâtiment sur cave maçonnée au sud de l'emprise vers le milieu du II^e s.

Au sud de l'emprise de fouille, sans doute vers le milieu du II^e s., une cave maçonnée quadrangulaire est aménagée, avec une pièce principale d'environ 16 m² de surface utile et un accès qui s'effectue par un escalier au sud (fig.2). Cette cave possède de nombreux aménagements : un poteau central qui reposait sur une meule ; au moins deux niches murales ; de très nombreux creusements matérialisant sans doute l'emplacement de vases de stockage, disposés le long des murs. La mise en œuvre de la superstructure demeure inconnue mais un aménagement en matériaux périssables n'est pas exclu. Les maçonneries sont construites au moyen de

moellons calcaires et de terres cuites architecturales, sans enduit. Le bâtiment subit un certain nombre de réaménagements dont une reprise des parements de certains murs (par ex : F442) et surtout une modification de l'accès au sous-sol.

Au cours de la première moitié du III^e s., le bâtiment subit une importante destruction, possiblement un incendie partiel (phase 7). L'espace nord est comblé par un apport de remblais de démolition et de remblais de niveaux d'occupation au mobilier très varié, dont un important lot de petit mobilier. L'espace sud continuera pendant quelques années/décennies à être occupé par le biais du nouvel escalier édifié précédemment et sera lui aussi abandonné dans la seconde moitié du III^e s. (phase 8).

Phase 6 : construction d'un bâtiment sur cave maçonnée au nord de l'emprise vers le milieu du II^e s.

À la même période que l'installation de la cave sud, un autre bâtiment sur cave est aménagé plus au nord, à cheval sur l'emprise de l'ancienne fosse d'extraction alors comblée. Seule la partie orientale de cette cave a été



Orléans (Loiret) 28 rue de l'Ételon, lycée Saint-Euverte : vue générale en fin de fouille de la cave antique méridionale ST40 (J. Courtois, Pôle d'archéologie d'Orléans)

dégagée puisqu'elle se poursuit au-delà des limites de fouille. Sa surface utile mise au jour représente environ 9,5 m². Peu d'aménagements sont conservés en fond de cave. L'orientation globale est similaire à celle de la cave sud. Une reconstruction partielle de la cave est liée à un affaissement des maçonneries septentrionales. L'espace situé au nord de la cave, à l'emplacement de l'ancienne fosse d'extraction, a été converti en espace de cour.

Ce bâtiment sera finalement détruit par incendie au tout début du III^e s. (phase 7), sans doute dans la première décennie. La mise en place des premières sépultures constitue un *Terminus Ante Quem* particulièrement intéressant, avec une sépulture située le long du mur oriental du bâtiment sur cave datée par ¹⁴C entre 60-180 et 190-215.

Le traitement des sépultures

Sur l'ensemble du site, 68 sépultures ont été mises au jour. Elles sont essentiellement concentrées dans la moitié nord de la zone 3. De manière générale, peu de recoupements ont été identifiés, rendant la datation relative délicate pour la majorité d'entre elles. Le phasage s'est donc essentiellement reposé sur la typologie des architectures funéraires et sur une vingtaine de datations ¹⁴C.

Phase 9 : les premières sépultures (III^e – IV^e s.)

Six sépultures ont été identifiées comme appartenant à la première phase d'inhumation, qui s'échelonne entre le III^e et le début du IV^e s. Deux d'entre elles sont creusées directement dans les comblements supérieurs de la cave ST30, la tombe F362 a même largement entamé le mur nord de celle-ci. L'hypothèse d'une voie est-ouest située immédiatement au sud de la cave ST30 pourrait expliquer à la fois l'absence de sépultures dans la moitié sud de la zone 3 et l'attrait exercé par ce secteur qui se trouve, depuis l'abandon des habitations au III^e s., hors de la ville. Ces six sépultures présentent des orientations identiques, sont réparties sans organisation visible et ne

présentent ni regroupement ni recoupement entre elles. Quatre cercueils ont été mis en évidence grâce à la position des clous retrouvés en place.

Phase 10, densification de l'espace funéraire (fin III^e – début V^e s.)

À partir de la fin du III^e s., l'occupation funéraire du site se densifie considérablement. Au moins 31 nouvelles sépultures s'installent dans un espace de moins de 75 m². Les tombes de cette deuxième phase d'inhumation se caractérisent notamment par une certaine continuité avec les pratiques funéraires de la phase précédente. Les cercueils cloués sont majoritaires et on distingue une sépulture possédant une « bâtière de tête » composée de deux tegulae.

Phases 11 et 12, fin de l'Antiquité (V^e – VI^e s.)

La troisième période d'inhumation du site est représentée par une douzaine de sépultures datées des V^e et VI^e s. On peut distinguer une rangée de sarcophages au nord-ouest et une rangée assez fragmentaire d'inhumations en contenant en bois au sud-est de ceux-ci. Parmi les douze sépultures considérées, cinq sont des inhumations en sarcophages. Le cercueil cloué, beaucoup moins répandu qu'à la période précédente, n'est présent que dans trois tombes.

Phase 13, occupation indéterminée du haut Moyen Âge

De la fin du VI^e à la fin du VII^e s., aucune sépulture ne semble être installée dans l'emprise fouillée. *A contrario*, plusieurs fosses à la fonction indéterminée pourraient correspondre à des étapes de reconstruction ou d'agrandissement de l'église Saint-Euverte.

En zone 4, à proximité du cellier antique ST41 abandonné depuis plusieurs siècles, un puits est aménagé au cours du haut Moyen Âge. Celui-ci a fait l'objet d'une fouille complète jusqu'à 15 m de profondeur. Le mobilier issu du comblement de ce puits est en très grande majorité antique et résiduel, avec quelques tessons attribuables au haut Moyen Âge permettant d'attribuer l'abandon (et probablement aussi son utilisation) à cette période.

Phases 14 et 15, après une période d'interruption, la reprise des inhumations

Les inhumations paraissent reprendre à la fin du VII^e s. Peu d'architectures funéraires ont été identifiées : seul un coffrage de bois monté *in situ* et trois contenants en bois indéterminés ont pu être restitués. Cette phase d'inhumation se distingue par la présence de deux réductions.

Du fait de l'important arasement du site, la phase 15 est très mal représentée. Les seules sépultures qui ont été préservées sont situées sur les talus qui n'ont pas été impactés par les bâtiments contemporains : à l'extrémité nord de la zone 3 et à l'extrémité sud de la zone 4.

Phases 16 et 17, depuis la fin du Moyen Âge

Plusieurs aménagements mis au jour attestent d'une exploitation du sous-sol entre la fin du Moyen Âge et la période moderne sur l'emprise de la fouille. Les aménagements les plus récents correspondent aux travaux liés au pensionnat et au lycée de Saint-Euverte au cours du

XIX^e et du XX^e s. Certains de ces aménagements ont profondément impacté les vestiges antiques et médiévaux encore préservés en élévation ou dans le sol.

Julien Courtois, Laure Ziegler

Courtois, Ladam 2016 : COURTOIS J., LADAM A., *Orléans, 28 rue de l'Éte-*

lon, Lycée Saint-Euverte (45 234 282), rapport de diagnostic archéologique, Orléans : Pôle d'archéologie d'Orléans.

Joyeux et al. 1997 : JOYEUX P., BLANCHARD P., JOSSET D., *Orléans, Lycée Sainte-Euverte, 28 rue de l'Ételon : DFS de fouille préventive, rapport final d'opération, Orléans : AFAN.*

ORLEANS 153-155 rue des Murlins

Le diagnostic archéologique est localisé au nord de la ville, en dehors de l'enceinte moderne, à 3 km de la Loire. Le terrain diagnostiqué est formé de petits jardins familiaux, en friches au moment de l'intervention. Le relief est peu marqué, l'ensemble des parcelles se situant à une altitude moyenne de 114,20 m NGF. Le sous-sol est dominé par les sables de l'Orléanais recouvrant des marnes. La stratigraphie observée sur l'ensemble du site se résume à un substrat argilo-sableux de couleur orange très compacte recouvert de dépôt de sable plus ou moins argileux, lui-même surmonté de 0,30 m de terre de labour.

Les rares vestiges archéologiques découverts se limitent à une dépression aux contours irréguliers, comblée de sables argileux gris dans laquelle a été mise au jour deux silex, dont une armature tranchante attribuée au Néolithique récent et une quinzaine de tessons de céramique de facture protohistorique.

Si la proximité d'une voie romaine est signalée au niveau de la rue du Faubourg-Bannier, aucune trace d'occupation, cette période n'a pas été détectée.

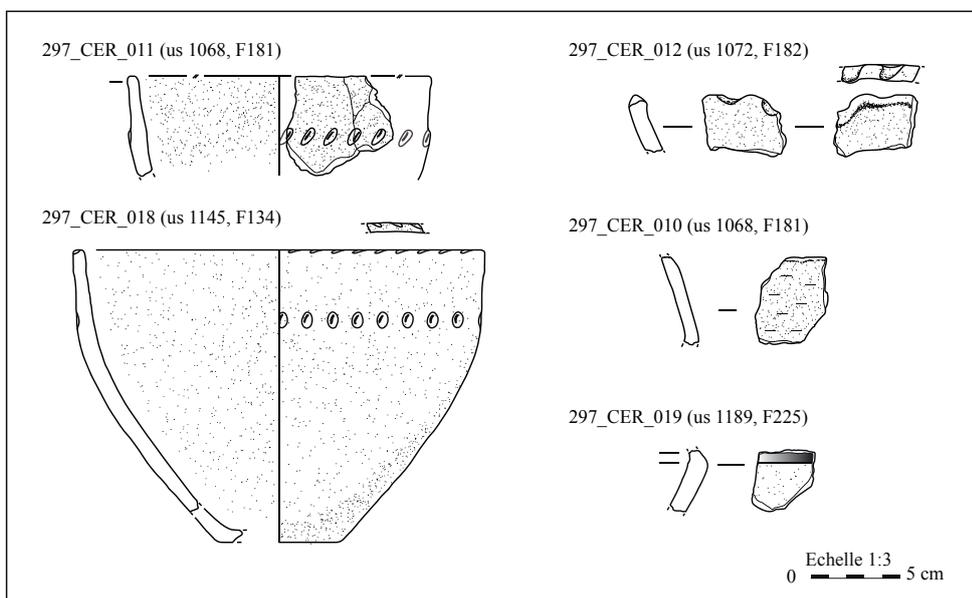
Éric Frénée

Âge du Bronze

ORLEANS Rue Charles-Sadron

Le diagnostic archéologique préventif réalisé rue Charles-Sadron s'est déroulé en deux temps, du 27 mars au 6 avril 2017 puis du 12 au 15 juin 2017. Sur cette parcelle boisée de 3,5 ha, 31 tranchées d'ampleur variable ont été ouvertes, implantées de façon irrégulière en fonction de l'accessibilité du terrain. L'emprise du diagnostic se situe à environ 6 km au sud du cours de la Loire actuelle, sur une terrasse alluviale ancienne (Fw) formée de sables de surface. D'un point de vue topographique, la parcelle est localisée en bordure du coteau sud qui surplombe le val de Loire d'une dizaine de mètres.

L'occupation la plus ancienne détectée sur le site remonte au néolithique moyen II tardif. Elle repose sur la découverte d'une fosse ayant livré du mobilier céramique attribuable à cette période tandis qu'aucun mobilier, même résiduel, du Néolithique n'a par ailleurs été mis au jour sur le reste de l'emprise. Cette découverte isolée constitue un indice trop ténu pour permettre d'en caractériser l'occupation. L'âge du bronze est quant à lui bien représenté sur l'ensemble de la parcelle et constitue l'occupation la plus dense du site. Elle apparaît au travers de trois petits groupements de structures (fosses, petits fossés ou palissades et trous de poteaux), éloignés de 80 à



Orléans (Loiret) rue Charles-Sadron : céramiques de l'âge du Bronze (Israel Najera-Marcos, Pôle d'archéologie d'Orléans)

100 m chacun, et répartis de part et d'autre d'un grand fossé de 3 m de large et d'un mètre de profondeur. Ce dernier sépare la parcelle du sud-ouest au nord-est en son centre et s'oriente de façon perpendiculaire à l'axe du coteau. 47 faits archéologiques y sont rattachés parmi lesquels 14 attribués par l'étude céramologique au Bronze final IIIb, 6 ont été datés de la Protohistoire sans plus de précisions et 27 non datés leurs sont associés spatialement. L'image qui en découle est celle d'un probable habitat agropastoral structuré autour d'un fossé parcellaire et du versant du coteau.

De l'âge du Fer, est apparue en limite sud-ouest de l'emprise, une fosse datée du Hallstatt C2/D1 associée spatialement à une série de trous de poteau non datés, alors même qu'aucun mobilier résiduel de cette période n'a été repéré sur le reste du site. Ces éléments semblent témoigner de la présence d'un locus du premier âge du fer se développant en marge et hors de la parcelle. Les périodes moderne et contemporaine sont

quant à elles représentées par des fossés parcellaires et de rares fosses isolées témoignant de l'occupation agricole du site, jusqu'à l'implantation du CNRS en 1966 qui y construit des bâtiments aujourd'hui détruits desquels ils subsistent les conduites de réseaux et quelques fosses/décharges. Il est à noter la présence résiduelle de 2 tessons antiques dans le comblement de ces structures.

Émilie Roux-Capron

Gallo-romain

Moyen Âge

ORLEANS

rue du Nécotin, Clos des Trois-Fontaines

Époque moderne

Le diagnostic archéologique s'est déroulé du 24 au 27 juillet 2017. Il concernait une parcelle de 1,5 ha sur laquelle 18 tranchées ont été effectuées. Les vestiges découverts sont assez ténus pour toutes les périodes rencontrées. Deux fossés et un petit bâtiment ont été repérés pour la période antique. Leur datation reste floue et il n'est pas possible d'établir un lien direct avec les vestiges matériels du Bas-Empire découverts dans la parcelle contiguë à l'ouest.

L'occupation du haut Moyen Âge est caractérisée par la présence d'une fosse et d'un chemin, tous deux datés du IX^e-X^e s. Ces éléments sont relativement isolés dans le secteur et ne trouvent de parallèle chronologique que 600 m au sud avec l'occupation alto-médiévale repérée au n° 106 rue du Nécotin (site 140).

Pour la période moderne, les vestiges correspondent à un chemin, identifié par la suite en 1823 comme le chemin des Trois Fontaines, quelques fossés parcellaires et une fosse. D'après le plan cadastral de 1823, le secteur est planté de vigne au début du XIX^e s.

Une grande partie des structures n'a pu être datée faute de mobilier caractéristique. Toutefois, la densité globale des structures anthropique reste faible, peu compatible avec la présence d'un habitat et sans doute plus en rapport avec une exploitation rurale des parcelles jusqu'à la deuxième moitié du XX^e s.

Émilie Roux-Capron

Gallo-romain

Moyen Âge

ORLEANS

41 bis rue Saint-Marc

Époque moderne

Le diagnostic a été réalisé en juillet 2017, sur une parcelle encore occupée par des garages, dans des espaces limités en surface. Cinq tranchées ont été réalisées sur une surface totale de 275 m². Elles ont permis la découverte d'une occupation mal définie de l'Antiquité, perceptible par la présence de quelques fosses d'extraction d'argile sableuse, déjà repérées dans la parcelle contiguë au nord, lors d'un précédent diagnostic. Le lien avec la voie tardo-antique située au sud de l'emprise, à l'emplacement de la rue Saint-Marc, n'a pu être établi.

Néanmoins, à proximité immédiate de cette voie, s'installe une occupation domestique datée du IX^e s. et caractérisée par la présence d'un probable petit fond de cabane et d'un silo. Cette occupation peut être associée chronologiquement à celle repérée au n° 20 rue Saint-

Marc lors d'un précédent diagnostic. Elle témoigne d'une occupation recentrée à proximité immédiate de la voie et dont les témoignages faisaient défaut, à l'exception du diagnostic mené au n° 20 de la rue Saint-Marc. Elle constitue ainsi le point le plus oriental de découverte de vestiges du haut Moyen Âge à Orléans.

Une séquence de terres de cultures s'intercalent ensuite entre cette occupation alto-médiévale et l'occupation de l'époque moderne. Cette dernière a livré quelques fosses de fonction indéterminée et un petit bâtiment visible sur le cadastre de 1823. La parcelle est ensuite occupée par des garages à partir du milieu du XX^e s.

Émilie Roux-Capron

Époque contemporaine

ORLEANS

93-95 rue du Faubourg-Madeleine

Le diagnostic archéologique situé au 93 et 95 rue du Faubourg-Madeleine a permis de mettre en évidence un apport volontaire de remblais à la fin de la période médiévale probablement et à la période contemporaine. Ces apports varient du sud vers le nord, de 0,50 m à

1,10 m. Dans la tranchée 7 au nord, le terrain naturel a été appréhendé à 1 m de profondeur alors que dans les tranchées 9 et 10, le terrain naturel est à une profondeur maximale de 1,80 m.

Ces remblais sont datés autour du XVIII^e s. par la présence de faïence et de céramique typique de cette période. Le sédiment, constitué d'un limon argileux sableux brun foncé, peut être en lien avec une activité agricole. Comme l'atteste le diagnostic archéologique réalisé sur la deuxième ligne de tramway en 2010, l'espace situé au nord de la rue du Faubourg-Madeleine a fait l'objet d'un apport volontaire de sédiment limoneux à partir du XIV^e-XV^e s. permettant probablement la mise en culture de cet espace.

Dans les tranchées 1 et 3, trois fossés d'axe nord/ouest sud/est et une fosse circulaire ont été découverts à la

base de ces remblais mais reste de datation indéterminée, antérieure au XVIII^e s.

À partir de la fin du XVIII^e s. et dans le courant du XIX^e s. le Faubourg-Madeleine est construit et c'est certainement à partir de cette date que les maisons du 93 et 95 sont construites avec le fruit de l'exploitation des carrières souterraines situées sous ces deux parcelles et référencées par le site BRGM.

Éric Champault

Moyen Âge

ORLEANS

Époque contemporaine

51 boulevard Aristide-Briand

Le diagnostic du 51 Boulevard Aristide Briand à Orléans (Loiret) s'est déroulé entre le 18 et le 19 septembre 2017. La parcelle concernée par le projet d'aménagement est située à l'intersection des boulevards Aristide-Briand et Pierre-Segelle, à quelques dizaines de mètres à l'intérieur de la ville protégée par la dernière enceinte urbaine.

L'intervention archéologique menée au moyen d'une petite pelle mécanique a consisté en la réalisation de deux tranchées à l'emplacement d'un parterre arboré. La largeur des tranchées, la réalisation de paliers successifs et l'emploi d'une méthode de sondage à la tarière en fond de tranchée ont permis d'observer la totalité de l'épaisseur de la stratigraphie du site, soit une épaisseur comprise entre 3,20 m et 4 m.

Ainsi le substrat, observé à la tarière dans les deux tranchées, est constitué d'un niveau argileux jaune avec passes plus ou moins sableuses, similaire à ce qui est observé habituellement sur Orléans. Ce substrat est recouvert de remblais ou de terres de culture probablement antiques, puis médiévales. L'observation de ces niveaux

à la tarière n'a pas permis de préciser cette chronologie, ni de caractériser l'occupation antique de ce secteur. Plusieurs bâtiments sont aménagés sur ces remblais à la fin du Moyen Âge, sans doute au cours du XIV^e s. Les vestiges de cette occupation restent rares et seuls ont été observés, dans les deux tranchées réalisées, deux sols successifs constitués de tomettes correspondant sans doute à un bâtiment de plain-pied et un mur de cave de mise en œuvre assez grossière. Le fond de cette cave n'a pas pu être atteint par les sondages mécaniques. Ces bâtiments sont abandonnés au cours du XV^e s. et probablement intentionnellement détruits, avec une volonté manifeste de récupération de matériaux. Il est possible que cette démolition puisse être liée à la campagne de démolition des faubourgs et abords de la ville précédant le siège de 1429. D'épais remblais viennent sceller la démolition de cette occupation entre la fin du Moyen Âge et l'époque actuelle, avec notamment un apport conséquent de terres de jardin prenant la forme de niveaux très organiques.

Julien Courtois

Gallo-romain

ORLEANS

Moyen Âge

21 rue Saint-Étienne

Le diagnostic archéologique du 21 rue Saint-Étienne à Orléans s'est déroulé du 23 octobre au 10 novembre 2017. Deux sondages ont été ouverts au centre et à l'ouest de la parcelle prescrite. L'emprise de l'opération se situe sur le rebord du plateau calcaire orléanais, à une altitude d'environ 109,50 m NGF.

Sans avoir atteint le substrat, l'occupation la plus ancienne mise au jour, entre 3,50 et 3,70 m sous le sol actuel, est datée des I^{er}-II^e s. Elle est caractérisée par un angle de bâtiment, sans doute une cave, ainsi que des niveaux de sols matérialisant des espaces extérieurs repérés en marge, indiquant une occupation pérenne jusqu'au III^e s.

Entre le VI^e s. et le X^e s., ce sont d'épais remblais et plusieurs structures excavées, essentiellement des fosses,

illustrant un contexte de consommation qui indiquent la présence d'habitats proches. Le mobilier céramique, riche, issu de ces couches documente des niveaux rarement mis en évidence dans le centre-ville d'Orléans.

Le X^e s. est marqué par une structuration des espaces extérieurs avec de nouveaux aménagements de cour ou d'allées. À partir du XIII^e s., la construction d'une cave et le creusement d'un accès vers un second niveau excavé, peut-être une ancienne carrière, sont entrepris. En parallèle, on perçoit des travaux de nivellement plus à l'est.

Au cours du XIX^e s., le second niveau de cave sera condamné et le bâti médiéval excavé réutilisé afin d'agrandir le couvent Notre-Dame-du-Calvaire dont les vestiges de l'aile est du bâtiment claustral et de la terrasse ont également été mis au jour.

Enfin l'implantation des bâtiments du rectorat de l'académie Orléans-Tours viendront occuper cette parcelle située au cœur de la ville.

Des sondages géotechniques permettent d'estimer à

environ 3 à 4 m de dépôts anthropiques encore en place sous les derniers vestiges mis au jour dans ce secteur.

Amandine Ladam

Gallo-romain

ORLEANS 18 bis quai du Fort Alleaume

Cette note présente les résultats des observations réalisées le mercredi 05 juillet 2017 au 18 bis Quai du Fort Alleaume à Orléans, lors d'un chantier de construction d'une résidence, à la suite de la découverte de vestiges au fond d'une fosse d'installation de grue. Ce site avait fait l'objet d'un diagnostic archéologique réalisé par l'Inrap en mars 2015 (Josset 2015). Sur la base du rapport de diagnostic, les prescriptions archéologiques portées aux permis de construire signifiaient qu'hormis les pieux forés, aucun terrassement ne devraient être réalisés sous la cote de 94.70 m NGF. À l'occasion d'une visite de chantier le Service régional de l'archéologie a constaté que la fosse de fondation de la grue était plus profonde de deux mètres par rapport à cette cote.

L'intervention du Pôle d'archéologie de la Ville a consisté en un nettoyage des vestiges encore visibles et coupes stratigraphiques accessibles, accompagnés de relevés manuels et d'une couverture photographique.

Ce chantier est situé à l'arrière des quais de bord de Loire, à environ 50 m au nord du cours actuel du fleuve. Le diagnostic avait permis d'identifier le sommet des alluvions anciennes et la berge naturelle du fleuve.

Le sondage pratiqué par l'aménageur pour l'installation de la grue a mis au jour une maçonnerie constituée de moellons calcaires et de briques. Cette maçonnerie a été recoupée dans sa moitié orientale par l'installation d'un pieu béton et au sud de la coupe par la dalle béton supportant la plateforme de la grue. Cette maçonnerie est constituée d'un parement occidental et d'une couverture en briques formant une conduite orientée sud-ouest - nord-est selon un axe de 28° N. Le fond de cette canalisation se situe à environ 92,53 m NGF, soit près

de 4,30 m sous le niveau du sol avant travaux. Les matériaux employés (briques avec mortier de chaux jaune et de tuileau) ainsi que la mise en œuvre, permettent de dater cet aménagement de l'époque romaine, sans plus de précisions. D'autres canalisations du même type ont déjà mises au jour sur d'autres sites à proximité, dont deux sur l'îlot du Jeu de Paume (Site 45.234.080 : Dupont 1996 : 10-11).

Les sondages au pénétromètre manuel réalisés lors du diagnostic sur ce site avaient permis d'identifier une maçonnerie située à quelques mètres de la canalisation mise au jour durant ce sauvetage urgent. La profondeur d'apparition de cette structure et son emplacement permettent de suggérer la présence d'un aménagement de berge, possiblement de période antique. La canalisation adjacente, assurément antique, confirme en tout cas l'occupation de ce secteur des berges de Loire à l'époque romaine. Cette installation d'assainissement ou d'écoulement des eaux se déversant dans le fleuve pourrait en effet indiquer la présence à quelques mètres au nord, sans doute au pied du coteau, d'un ou de plusieurs bâtiments, domestiques ou artisanaux, peut-être même des entrepôts comme ceux mis au jour sur les sites de l'Îlot Nazareth et de l'Îlot du Jeu de Paume (Sites 45.234.080 et 45.234.081 : Dupont 1996).

Julien Courtois

Dupont 1996 : DUPONT P., « Orléans. Interventions archéologiques de 1992 à 1996 », *Bull. Société Archéologique Hist. Orléans.*, 112, pp. 3-44.

Josset 2015 : JOSSET D., *Orléans, 18 bis, rapport de diagnostic archéologique quai du Fort Alleaume* (45 234 261), Rapport de diagnostic archéologique, Pantin : INRAP, Centre-Île-de-France.

Âge du Fer

Gallo-romain

ORLEANS ZAC Val de l'Ouest, tranche 1

Moyen Âge

Époque moderne

Le diagnostic de la tranche 1 de la ZAC du Val Ouest s'est déroulé du 21 novembre au 20 décembre 2017. Sur une parcelle partiellement boisée de 4.3 hectares, 22 tranchées ont été réalisées couvrant 10.41 % de la surface accessible. L'emprise du diagnostic se situe à un peu plus d'1 km au sud du cours actuel de la Loire, dans la plaine alluviale, à cheval sur le bord occidental d'une terrasse alluviale (alluvions anciennes de Loire Fy) et sur le bord oriental d'un ancien bras de paléochenal (alluvions récentes Fz). La topographie actuelle marque un double pendage très léger nord/ sud et ouest/est avec une altitude du sol situé au nord à 94.20 m NGF pour le point le plus haut, et au sud à 93.40 m NGF pour le point le plus bas.

Les traces d'une occupation préhistorique ont été détectées et caractérisées par la découverte d'un lot homogène de 38 pièces d'industrie lithique à l'état de conservation excellent dont les quelques éléments caractéristiques renvoient au Mésolithique. Ces éléments se localisent en partie sur la terrasse alluviale, dans les niveaux remaniés par les travaux agricoles. Ils témoignent de la destruction des marges d'un locus dont le cœur est à situer à proximité immédiate du site, au nord/nord-ouest.

À la Protohistoire, on compte la présence de 3 trous de poteau non datés précisément, en partie centrale du site et, à 250 m au nord de ces constructions, en limite septentrionale d'emprise, une batterie de silos composée de 4 faits. Le mobilier issu de ces structures de stockage

informe d'une part sur la chronologie de leur utilisation en situant leur remblaiement au Hallstatt D3, et d'autre part, sur la proximité immédiate d'un habitat associé, eut égard au caractère détritique et domestique des remblais les composant. En dépit de la présence de trous de poteau, l'absence de bruits de fond protohistorique dans le mobilier issu des niveaux remaniés post-modernes suggère la localisation de ce locus du premier âge du Fer en dehors de l'emprise, sans doute sous les lotissements pavillonnaires actuels longeant la rue des Chabassières.

La période gallo-romaine s'avère la mieux représentée, caractérisée par la mise en place d'aménagements venant structurer un espace à vocation agropastoral scindé en deux parties par une voie secondaire rejoignant plus au nord la voie antique Orléans/Tours. À l'ouest l'occupation est matérialisée par la présence de quelques fossés parcellaires orientés est/ouest et nord/sud, dans lesquels le mobilier est très rare ; à l'est, les fossés semblent renvoyer à une réalité plus complexe. La présence de recoupements et la présence de rejets domestiques permettent d'envisager la possibilité d'être sur les marges d'un habitat antique qui se déploierait hors emprise, au sud du diagnostic, sur une petite butte d'origine indéfinie culminant à 95 m NGF. Les éléments de datation recueillis placent ces aménagements dans le courant du

I^{er} s. ap. J.-C. sans exclure une continuité d'occupation durant les II^e s. et III^e s.

Pour la période médiévale, les indices d'une fréquentation du site se résument à la présence d'une structure et de 12 éléments matériels attribuables au haut Moyen Âge, auxquels se joignent 18 fragments de céramiques du XI^e-XV^e s. Ces maigres indices témoignent vraisemblablement de la continuité de l'occupation d'un terroir à des fins agricoles depuis l'Antiquité jusqu'à la période médiévale, selon des modes et des évolutions qu'il ne nous est pas permis d'évaluer. Ils permettent d'exclure l'idée d'un hiatus dans l'occupation pourtant souvent avancée sur ce côté du Val d'Orléans, en lien avec l'aspect submersible des terres de la plaine alluviale.

Les périodes modernes et contemporaines sont bien représentées, témoignant de la vocation agricole du quartier Saint-Marceau depuis l'époque moderne, une vocation qui a perduré jusqu'à nos jours. Ainsi, au-delà de la présence de puits, structures de drainage, et fosses-dépotoirs, il faut souligner des remaniements de terrain ayant amené à la destruction probable de la partie supérieure de la terrasse alluviale au nord-ouest du site.

Maryse Parisot

Époque moderne

ORLEANS

Parvis de l'église Saint-Marceau

Une tranchée d'enfouissement de réseau raccordant les jardins du presbytère à la rue Saint-Marceau a mis au jour de nombreux restes humains. Cette tranchée est-ouest de 20 m de long sur 1,20 m de profondeur était située immédiatement à l'ouest de l'ancienne église Saint-Marceau et au sud-ouest de la nouvelle église, construite au XIX^e s. Six sépultures et quatre fosses contenant des os humains épars ont été mises à jour.

Malgré la datation incertaine des tombes, entre le bas Moyen Âge et l'Époque moderne, leur présence a permis d'élargir l'emprise de l'espace funéraire, cantonné au nord-ouest de l'ancienne église d'après les textes. Ces données démontrent l'importance d'une surveillance accrue de ce secteur et des travaux qui y sont effectués.

Laure Ziegler

Moyen Âge

PITHIVIERS

Place des Halles

Époque moderne

Les sept tranchées de diagnostic réalisées sur la place des Halles de Pithiviers en juin 2017 ont permis de mettre au jour les extrémités orientales de l'ancien Hôtel-Dieu érigé durant la période moderne mais prenant certainement la suite d'un établissement hospitalier médiéval. Des structures périphériques (puits, citernes) de cet établissement d'accueil ont également été reconnues. Le reste de la place a livré des vestiges d'habitat urbain (caves, puits) de la fin de la période médiévale et/ou moderne.

Les vestiges les plus intéressants se rapportent à une série de silos et/ou de fosses d'extraction mise au jour

sous la moitié sud de la place et relevant d'un horizon chronologique XII^e-XIII^e s.

Il convient de signaler la présence, dans la partie orientale de la place, d'une unité stratigraphique avec un très grand nombre d'os d'animaux présentant des traces de découpe. Il s'agit très certainement de rejets de boucherie liés à une Halle de la corporation des bouchers située dans le quart nord-est de la place et attestée depuis la fin de la période médiévale et durant toute la période moderne.

Philippe Blanchard

SAINT-JEAN-DE-BRAYE

Le Clos de Miramion

Les éléments mis au jour sur le site du Clos de Miramion datent des périodes modernes et contemporaines. Quelques indices, résiduels, concernent la Protohistoire (3 tessons). L'essentiel des vestiges peut être daté au plus tôt des XIV^e-XVI^e s., et la part des fossés parcel-

lares ou fossés de plantation se révèle tout à fait prédominante. Une mare est également identifiée, avec un comblement attesté au XIX^e s.

Florent Mercey

SAINT-JEAN-DE-LA-RUELLE

ZAC d'Alleville, tranche 2

Les vestiges mis en évidence sur la tranche 2 de la ZAC d'Alleville à Saint-Jean-de-la-Ruelle (Loiret) s'incrivent dans le prolongement de ceux découverts dans la tranche I. Le diagnostic a permis de mettre en évidence une occupation du Hallstatt C/D1 à l'ouest du site dans les tranchées 203 et 206, représentée par 3 fossés (F.3, F.18, F.30) ayant livré du mobilier céramique. Un autre fosse F.31 a également été découverte dans l'extension sud de la tranche 206. Elle n'a pas livré de mobilier mais pourrait probablement se rattacher à cette période. Les critères typologiques suggèrent que les trois faits appartiennent à une seule période : le Hallstatt ancien, datation en adéquation avec les résultats de la date obtenue au radiocarbone. Ces formes de céramique trouvent de nombreuses comparaisons dans des ensembles du Hallstatt C (800-625 av. J.-C.) voire dans une moindre mesure D1 (625-530 av. J.-C.).

Cette occupation atteste la proximité immédiate d'un habitat de cette période. Même si aucun témoignage archéologique n'a été mis au jour, il est fort probable que le site se développe dans les parcelles au nord et à l'ouest de cette occupation qui seront à diagnostiquer lors des prochaines phases d'aménagement.

L'occupation romaine découverte est très lâche et n'est représentée que par 3 fossés avec de la terre cuite architecturale de cette période. Le fossé F.4 situé à l'ouest du site avait déjà fait l'objet de deux sondages dans la

première phase du diagnostic de 2015 et la céramique découverte datait du I^{er} s. apr. J.-C.

De nombreux fragments de terre cuite architecturale romaine ont été également découverts en position résiduel dans les fossés du Moyen-Âge et moderne attestant la proximité d'un établissement de cette période dans les environs.

Le haut Moyen Âge n'est représenté que par un seul fossé F.16 découvert dans la tranche 205, d'axe est/ouest, avec de la céramique datée du VI^e au VIII^e s.

Le fossé F.7 présent dans la tranche 204 est daté du XIII^e et XV^e s. et peut être en relation avec un habitat au bord de la voirie de Locy dont le lieu-dit Alleville est attesté à partir du X^e s.

Pour la période moderne, le site est occupé par un mailage parcellaire dont aucun des fossés découverts sur le site ne se rapporte au cadastre napoléonien. Le fossé F.54 est daté du XVII^e-XVIII^e s. Les nombreux autres fossés non datés par l'absence récurrente de mobilier archéologique peuvent se rapporter aux périodes médiévale et moderne voir antérieur. Le chemin en limite de parcelle nord de la tranche 218 avec les ornières F.56 n'est pas mentionné dans le cadastre napoléonien et reste à ce jour hypothétique.

Éric Champault

SARAN

La Médecinerie, Portes du Loiret Sud (secteur 2, zone D)

Le diagnostic sur la ZAC Portes du Loiret (projet de construction de bassin de rétention), au lieu-dit La Médecinerie a mis au jour une occupation datée des VI^e-VII^e s. ainsi qu'une occupation de la fin de la période moderne à la période contemporaine. Les vestiges apparaissent à environ 0,80 m de profondeur (vers 113,50 m NGF) et sont faiblement arasés avec plus de 0,15 m de profondeur conservée pour les fossés et trous de poteaux. L'emprise traverse un petit talweg déjà mis en évidence au nord lors de la fouille de la zone D (partie réalisée en 2015). Le substrat naturel est composé d'argile sableuse

compacte brun-orange avec plus ou moins de concrétions d'oxydation. Il présente un léger pendage vers le centre de l'emprise suivant un axe est-ouest. La topographie actuelle suit d'ailleurs son faciès. Toutefois, un talus contemporain, bordant le fossé d'assainissement actuel accentue cet effet creux.

L'occupation des VI^e-VII^e s. est caractérisée par un système parcellaire, représenté par des fossés s'insérant dans la trame parcellaire générale, orthogonale, observée sur la ZAC Portes du Loiret. Ces fossés bordent

des parcelles dont les limites et la relation avec la voie ancienne Orléans-Chartres et les chemins secondaires restent à définir.

On distingue deux parcelles. Dans la parcelle sud, un bâtiment sur poteaux a été détecté dans sa partie ouest mais son plan ne peut être défini à l'étape du diagnostic. Dans la parcelle nord, deux structures ont été fouillées. La première correspond à une fosse dépotoir. La seconde est une structure excavée, probablement couverte, dont la fonction est indéterminée (stockage, artisanat ?). La quantité importante de ratés de cuisson et rejets domestiques dans ces faibles volumes conservés révèle la présence probable, à proximité, de structures liées à l'artisanat de poterie (four de potier et/ou annexes) et de structures d'habitation et/ou agricoles. L'ensemble des vestiges est plutôt concentré sur la moitié ouest de l'emprise, à une quinzaine de mètres à l'est de la voie ancienne Orléans-Chartres. Ces observations permettent d'élargir les hypothèses de la localisation du pôle

d'occupation à cette période vers le sud-ouest et révèlent probablement une présence conjointe d'un pôle d'habitat et un pôle artisanal durant les VI^e et VII^e s.

Une première séquence de remblaiement du site succède à l'occupation des VI^e-VII^e s. Sa chronologie est imprécise, calée stratigraphiquement entre la fin du VII^e s. et la seconde moitié du XVIII^e s. Cette séquence apparaît plutôt dans la partie nord-ouest de l'emprise, en relation avec ce qui avait été observé en zone D. Son épaisseur varie de 0,40 à 0,20 m de l'ouest vers l'est mais son emprise reste à définir.

Une deuxième séquence de remblaiement apparaît sous la terre végétale. Elle semble plus épaisse dans la moitié ouest de l'emprise (entre 0,40 et 0,75 m environ) que la moitié est (autour de 0,15 - 0,20 m). Elle est représentée par des limons sableux bruns compacts datés entre la fin du XVIII^e et le début du XX^e s.

Amélie Laurent-Dehecq

Gallo-romain

SCEAUX-DU-GÂTINAIS

Route de Château-Landon

Époque contemporaine

Le diagnostic est situé sur le versant nord du lit majeur du Fusain, à la sortie est du bourg de Sceaux-du-Gâtinais, et au nord de l'actuelle route de Château-Landon, ancienne voie romaine d'Orléans à Sens. L'opération fait suite à un projet de construction dans une zone où le potentiel archéologique est sensible. En effet, la commune de Sceaux-du-Gâtinais est très riche en découvertes archéologiques qui s'étalent sur une longue période, de la Préhistoire à nos jours.

Les vestiges repérés sont tous localisés dans sa moitié sud de l'emprise et sont datés des époques romaine et contemporaine. Deux réseaux viaires et trois fosses d'extraction ont été découverts.

Une partie de l'accotement et du fossé bordier nord de la voie antique d'Orléans à Sens a pu être observée au sud de l'emprise. Les niveaux d'utilisation du premier fossé

bordier sont datés du Haut-Empire. Un réaménagement plus tardif de l'accotement a également été constaté par le creusement d'un second fossé légèrement décalé vers le sud.

Un autre chemin a été repéré au milieu de la zone prescrite. Il la traverse selon un axe nord-est/sud-ouest et a été étudié sur toute sa largeur. Sa construction n'a pu être datée de façon certaine. Il était cependant déjà utilisé au XIX^e s. Sa construction ne présente aucun signe de décaissement et son état de conservation est assez médiocre.

Trois fosses d'extraction de calcaire dont la datation est incertaine sont localisées au centre et au sud-est de l'emprise.

Laure Fabien

Époque contemporaine

SULLY-SUR-LOIRE

La Brosse

Le projet d'extension de la carrière Eqiom sur la commune de Sully-sur-Loire dans le Loiret, au lieu-dit La Brosse, a conduit le service régional de l'Archéologie à mettre en place une opération préventive de diagnostic archéologique d'une superficie de 51 419 m². Cette opération est localisée en Val de Loire, sur la parcelle AW 270 déboisée en prévision des travaux, au lieu-dit La Brosse, à environ 7,5 km à l'ouest du centre bourg de Sully-sur-Loire. L'intervention fut en partie motivée par la présence, à environ 700 m au nord-ouest du diagnostic en objet, d'une occupation fouillée en 1996 au lieu-dit La Grande Pièce de La Brosse et attribuée au Hallstatt final.

Le terrain diagnostiqué, sans relief marqué, est situé à une altitude de 116 m NGF sur une terrasse alluviale ancienne (Fx) qui selon la carte géologique du BRGM est datable au Würm ancien (Stade pléni-glaciaire inférieur du Weichsélien). Les vestiges mis au jour se limitent à trois éclats de silex attribués au Paléolithique moyen, mais vu le contexte géologique on ne peut en aucun cas envisager que ces pièces se soient trouvées in situ, et à un chemin forestier contemporain et des buttes de sables liées au creusement récent de points d'eau.

Éric Frénée

TRAINOU

rue du Gros-Baril

Un projet de construction rue du Gros-Baril, sur la commune de Trainou, a fait l'objet d'un diagnostic archéologique, l'emprise globale, de 2251 m², a fait l'objet de trois prescriptions. Pour des raisons de logistique, d'organisation sur le terrain et de cohérence scientifique, les trois lots ont été traités d'un seul tenant. Vingt-trois faits archéologiques ont été mis au jour. Ils se regroupent dans la partie nord-ouest de l'emprise de la parcelle.

Deux tronçons de fossé traversent la parcelle du sud-est vers le nord-ouest. Il pourrait s'agir d'un seul et même fossé structurant l'espace. Il est globalement perpendiculaire à la rue du Gros Baril, qui est réputée s'apparenter au tracé antique de la voie Orléans-Sens. La majeure partie des vestiges découverts semblent être axés selon le même principe directeur, nord-ouest – sud-est, avec quelques variations de degrés. Il s'agit d'un espace funéraire d'une superficie reconnue de 160 m² qui s'étend à l'est du fossé. Il est composé de seize fosses sépulcrales avérées ou supposées. Six ont été testées.

Le mobilier céramique retrouvé au sein des remplissages des sépultures est de tradition antique, mais il reste trop indigent pour être un critère de datation. C'est l'analyse radiocarbone effectuée sur la planche de bois de la sépulture F.2 qui nous permet de nous orienter sur

la chronologie de cet espace funéraire. La fourchette proposée est fiable à 95,4 % et s'étale de l'année 406 à l'année 542.

Il pourrait donc être rattaché à la fin du Bas-Empire, et plus spécialement aux Ve-VIe s. Les similitudes sont nombreuses avec les ensembles funéraires du Bas-Empire observés en région Centre et en Île-de-France, tout spécialement concernant la répartition spatiale et la typologie des fosses sépulcrales. Le contexte géologique conditionne la conservation générale de l'espace funéraire, dont la conservation des restes osseux et des artefacts, ce qui peut justifier en partie l'indigence du mobilier.

Cinq fosses qui ne s'apparentent pas à l'espace funéraire ont également été découvertes. Trois sont orientées selon un axe opposé et sont localisées en marge sud-est de cet espace. Il pourrait s'agir de fosses liées à une activité agricole (plantation ?). Deux autres sont dans l'espace funéraire, mais leur typologie ne semble pas correspondre à des sépultures. N'ayant pas été testées, il convient de rester prudent sur leur interprétation. Leur datation n'est pas assurée.

Mathilde Noël

VIENNE-EN-VAL

19 route de Jargeau

Vienne-en-Val est située à une vingtaine de kilomètres au sud-est d'Orléans. Le diagnostic archéologique conduit en 2008 sous la direction de Didier Josset, sur les parcelles AD 16, 17 et 18, avait permis la mise au jour de vestiges de la période romaine (Josset 2008). La parcelle AD 16 qui conservait une stratification d'une puissance comprise entre 0,30 et 0,70 m, a été placée en réserve archéologique. La partie nord des parcelles AD17 et 18, a également été écartée de la prescription de fouille préventive.

Les opérations de démantèlement des fondations d'un garage et de dépollution des terrains se sont soldées par la destruction d'une grande partie des vestiges dans la partie concernée par la prescription de fouille. La légère pente du terrain, situé entre le cours majeur de la Loire et le contrefort du plateau solognot, très peu perceptible en 2008, est devenue, à l'issue de ces travaux, une rupture de pente d'une hauteur proche du mètre entre les parcelles AD17 et AD 18, d'une part, et la parcelle sud AD19, d'autre part.

Les observations qui ont pu être menées dans la partie nord-ouest de l'emprise indiquent que nous nous situons au carrefour de deux voiries secondaires l'une SE-NO et l'autre NE-SO desservant des fonds de parcelles. La découverte de quatre puits, qui s'ajoutent à celui fouillé en 1972 (Debal 1972), renforce cette impression. L'habitat dont dépendent ces espaces reste inconnu. Celui-ci devait être situé plus au nord, au bord de la voie Orléans-Sancerre via Neuvy-en-Sullias (Soyer 1971 : 61, 65-66 et pl. 13 et 14).

Laurent Fournier

Debal 1971 DEBAL J., *Rapport sur les fouilles de Vienne-en-Val, mars-juillet 1972*, Orléans : SRA Centre.

Josset 2008 JOSSET D., POULLE P., CHAMBON M.-P., DAVID F., *Vienne-en-Val, 19 route de Jargeau - parcelles AD 16, 17 et 18 (Loiret - Centre)*, Rapport d'Opération de diagnostic, Orléans : Inrap, Direction interrégionale Centre-Île-de-France.

Soyer 1971 SOYER J., *Les voies antiques de l'Orléanais : civitas Aurelianorum*, 2^e éd. augmentée, Orléans : Société archéologique et historique de l'Orléanais, coll. « Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais ».

CENTRE-VAL DE LOIRE
OPÉRATIONS INTERDÉPARTEMENTALES
RÉGIONALES ET INTERRÉGIONALES

BILAN
SCIENTIFIQUE

2017

Tableau général des opérations autorisées

N° de site	Commune Nom du site	Responsable (Organisme)	Type d'opération	Époque	N° opération
18 28 36 37 41 45	Naufrages et épaves en eau douce : archéologie d'une réalité nautique	Virginie Serna (MCC)	PCR		0611119
18 28 36 37 41 45	Réseau de lithothèques en région Centre-Val de Loire	Vincent Delvigne (CNRS)	PCR	PAL MES	0611385
18 28 36 37 41 45	Évolution typologique et technique des meules du Néolithique au Moyen Âge	Florent Jodry (INRAP)	PCR		0611386
18 28 36 37 41 45	La céramique médiévale et moderne du centre ouest de la France : évolution des aires culturelles dans la longue durée	Philippe Husi (CNRS)	PCR	MA MOD CON	0611387
18 28 36 37 41 45	Antiquité tardive en région Centre-Val de Loire	Laurent Fournier (INRAP)	PCR	GAL	0611390
18 28 36 37 41 45	Paléolithique final et Mésolithique dans le Bassin parisien	Ludovic Mevel (CNRS)	PCR	PAL MES	0611547
18 28 36 37 41 45	Haches polies en métadolérite	Guirrec Querre (SUP)	PCR	NEO	0611741
18 36	Prospection aérienne dans le Cher et l'Indre	Jean Holmgren (BEN)	PRD		0611762
28 45	Atlas des établissements ruraux gallo-romains de Beauce	Alain Lelong (BEN)	PCR	GAL	0611560
28 45	Prospections aériennes, canton d'Auneau et est du Loiret	François Jeangene (BEN)	PRD		0611764

Travaux et recherches archéologiques de terrain

Époque moderne

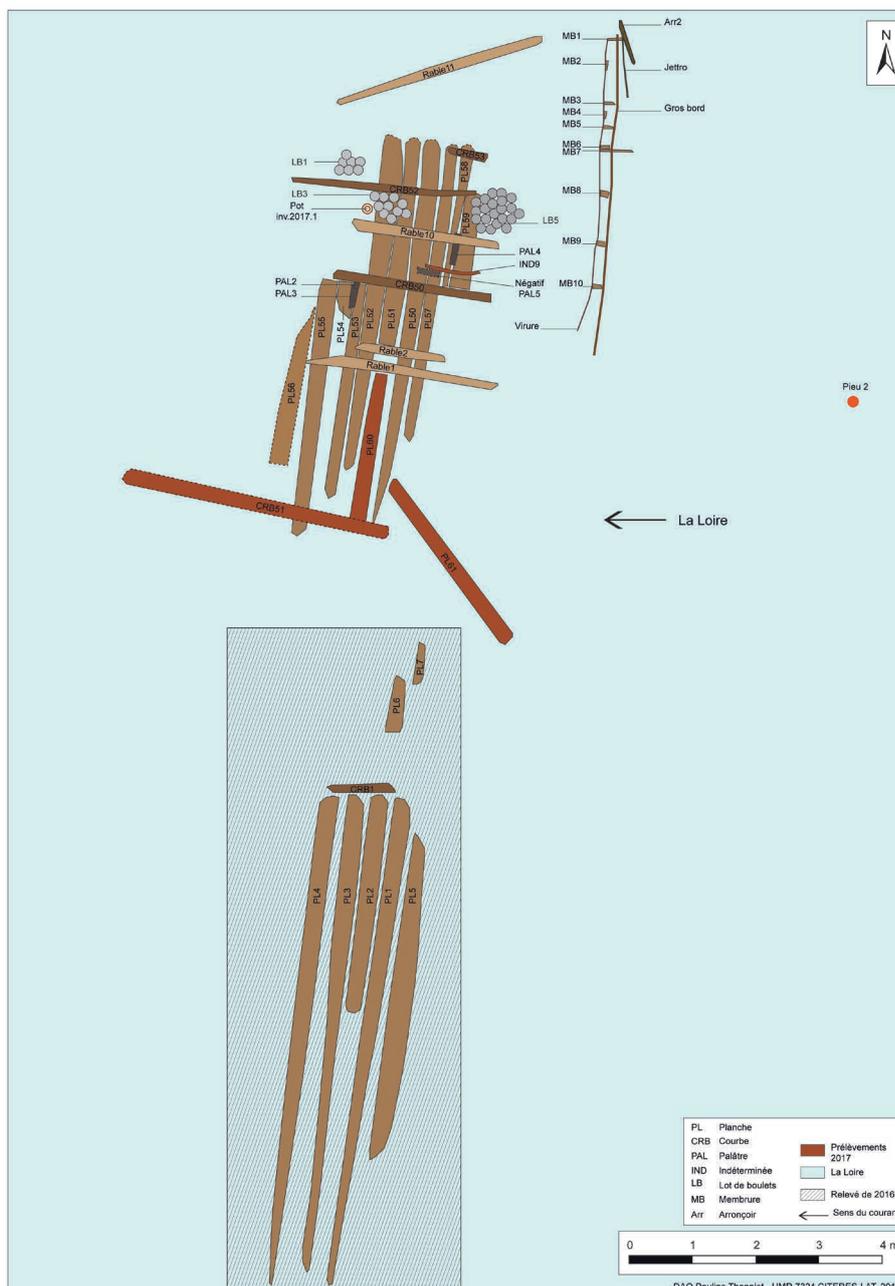
**PCR Épaves et naufrages
 Fouille programmée de l'épave de Langeais**

Le travail entrepris dans le cadre du PCR Épaves et naufrages et de la fouille programmée de l'épave de Langeais a permis de poursuivre notre réflexion entreprise depuis trois ans sur les naufrages en milieu ligérien pour les périodes médiévale et moderne en région Centre-Val de Loire. Nous pouvons aujourd'hui décliner notre étude au gré de l'histoire du chaland de Langeais, véritable modèle d'un naufrage, dans toute sa complexité, avec un ensemble de données historiques et archéologiques important. Le procès-verbal d'avarie et le procès-verbal de reconnaissance lié au naufrage du chaland de Langeais permettent de reconstruire l'histoire du chaland naufragé.

Reconstruire l'histoire du chaland de Loire

Le temps de la navigation : une histoire d'archives

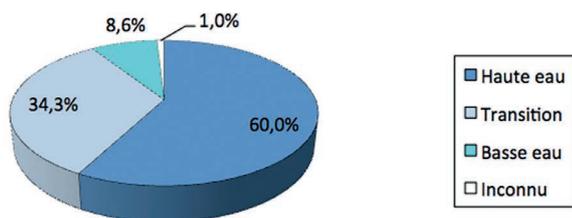
Parti de Cosne ou de Nevers, le chaland de Langeais a fait escale à Orléans, grand port de redistribution du commerce afin de prendre une nouvelle cargaison complémentaire. Sur les quais, le batelier Poismule a reçu sa lettre de voiture, adressée au citoyen Carrier de Nantes et signé Hannapier, commissionnaire orléanais, habitué à ce type d'expédition. Chargé à la fois d'un fret marchand et d'une cargaison militaire venue d'amont, le bateau est parti pour une navigation avalante, à gré d'eau, avec six autres bateaux vers Nantes. Le train de bateau était constitué de six chalands, le bateau de Langeais était le tirot, deuxième bateau dans le train,



Langeais (Indre-et-Loire), site de Bel Air : localisation d'une partie de la cargaison relevée en 2017 : concentration de boulets (en grisé) et pot de parfumeur prélevé (inv.2017.1) (P. Thonniet, PCR Épaves et naufrages, 2017)

tiré par le chaland de tête. Cette navigation dite « en train de bateau » à la descente évoque une navigation à trois fois deux bateaux, solidement « brélés » côte à côte légèrement décalés, avalant pour une navigation au bourrage. Arrivé à proximité de Langeais, le *tivot* a heurté le battis de pieux du clayonnage de Langeais. Ce clayonnage, construit dès 1781, témoin de la politique des grands travaux des ingénieurs du XVIII^e siècle en Loire, avait pour fonction de diriger les eaux vers le chenal navigable, de protéger les propriétés riveraines et surtout de conserver les « chantiers » de Bel-Air, terme ligérien désignant des espaces spécifiques servant à l'accostage et au halage des bateaux.

Le *tivot* a coulé à fond le 15 ventôse an 3 de la République soit le 5 mars 1795. Le naufrage a eu lieu en aval de Langeais. Des témoins ont assisté à la scène de l'accident et ont pu donner leur témoignage à l'occasion de la rédaction du procès-verbal de naufrage dont nous avons retrouvé la trace. Le procès-verbal de reconnaissance, dressé neuf jours plus tard renseigne sur la récupération de la cargaison et sur ce qui n'a pu être récupéré. Le bateau a été abandonné sur place ainsi qu'une partie de la cargaison (les boulets avec 13 caissons, 20 roues et des planches de cuivre, 5 barils de fer blanc, 3 paniers de faïence ainsi que des pots de parfumeurs,...). Les autres bateaux ont sans doute poursuivi leur chemin vers Nantes.



Périodicité des naufrages lors des niveaux d'eau au XVIII^e s. (%). Cartographie et analyse des naufrages en Loire, dans la région Centre du XVII^e au XIX^e s., à partir d'un corpus spécifique de sources (Renan Lernould, IMACOF, PCR Épaves et naufrages, 2015)

L'épave immobile, la Loire changeante (XVIII^e s.-2015) : une histoire de dynamique fluviale

Le chaland abandonné avec sa cargaison, formant obstacle à l'écoulement des alluvions a provoqué une sédimentation à l'origine de la création d'un atterrissement qui s'est végétalisé, formant rapidement une île. L'Île aux Bœufs a ainsi annexé plusieurs javiots de Loire fossilisant et protégeant l'épave et sa cargaison, restés invisible jusque'en 2011.

La construction du pont de Langeais en 1849 a induit une nouvelle dynamique fluviale modifiant la position du chenal navigable. De nouveaux équipements liés à la maîtrise et conduite de l'eau ont été construits, notamment des épis en T, établis transversalement au courant provoquant un comblement recherché entre les atterrissements et un déplacement du chenal navigable vers la rive droite. Le port de Langeais, au départ localisé en rive gauche sur la carte du cours de la Loire vers 1755 (BNF) a pris place en rive droite (Cadastre napoléonien de 1829) complété par une gare d'eau (plan de la Loire

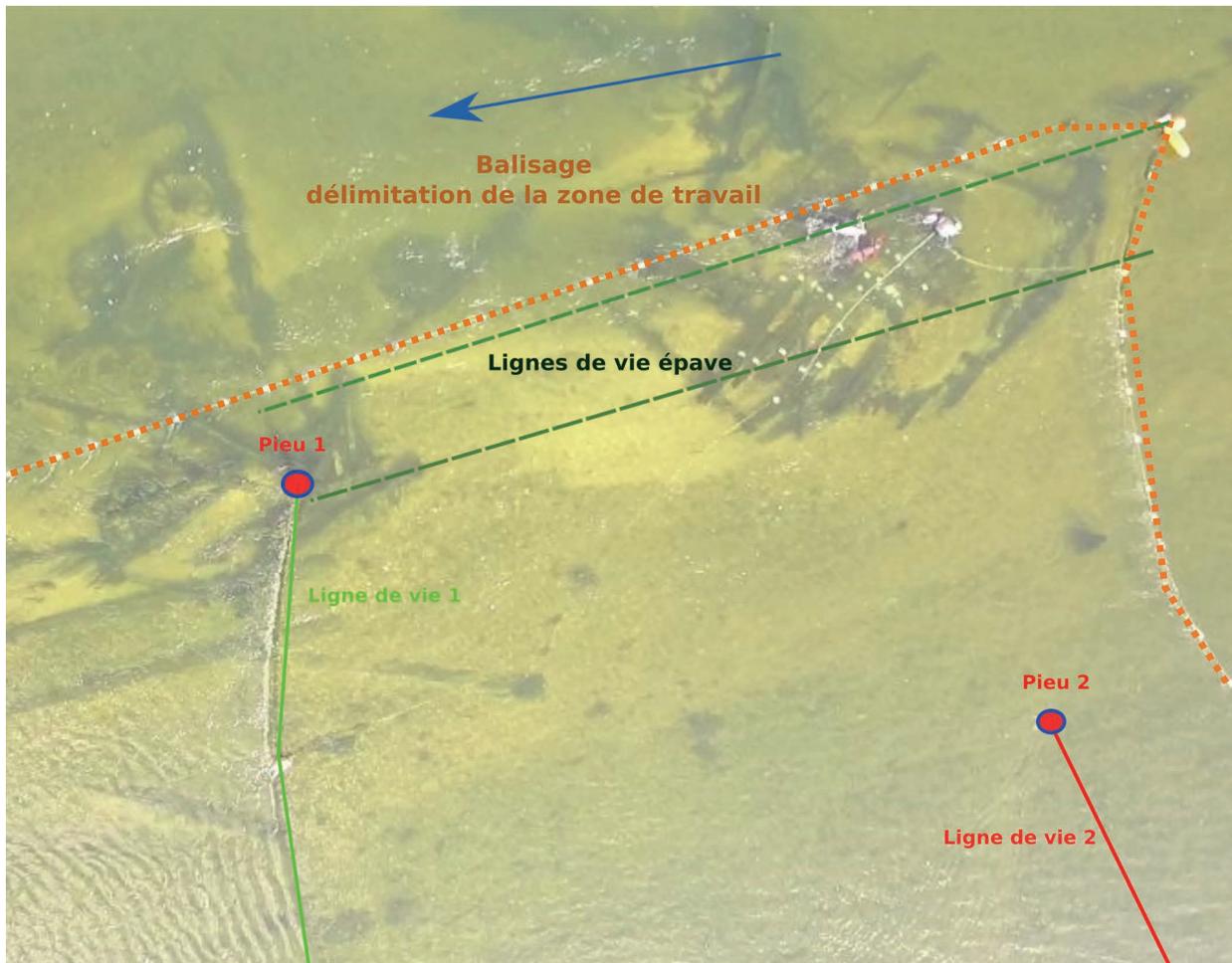
à Langeais en 1847, AD 37). La gare d'eau n'est pas encore comblée en 1858 (Carte de la Loire par l'Ingénieur Coumes, 1848, complétée en 1858 par l'Ingénieur Collin, AD 45). En 2013, l'enlèvement du tablier effondré en 1945 perturbe le lit du fleuve en aval et ont pour effet de provoquer un effet de chasse. Le lit s'incise. À l'occasion de l'étiage prononcé de l'été 2013, les membrures du chaland de Langeais apparaissent aux yeux des riverains et usagers du fleuve. La déclaration du site suit deux ans après. L'expertise en août 2015 puis la demande de fouille programmée se met en place au sein du PCR.

L'épave : un site archéologique

La fouille programmée a porté en 2017 sur une reconnaissance des éléments architecturaux du chaland de Loire. L'emprise du site de naufrage s'étend d'aval en amont sur 900 m de long dans le chenal actif de la Loire. L'épave se situe dans le chenal principal, confiné aujourd'hui en rive droite sur une zone à pente relativement faible. Le chenal se réduit à une bande d'environ 125 m, en bordure de l'île aux Bœufs. L'évolution morphologique de la Loire dans ce secteur, comme nous l'avait montré l'étude bathymétrique de S. Rodrigues et P. Jugé (2016), s'inscrit dans un contexte érosif renforcé par la présence d'anciens ouvrages de navigation. Le site est en train de se détruire, les éléments en connexion relevés en 2016, ont disparu un an après.

Pour autant, de nombreuses pièces du bateau sont encore en place, disjointes parfois, mais gardant une grande cohérence mécanique qui rend tout à fait réalisable une analyse architecturale du bateau. Les observations sur l'extrémité arrière du bateau (bordé, gros-bord, membrures, jetto et arronçoirs du bateau (bordé, gros-bord, membrures, jetto et arronçoirs du bateau (bordé, gros-bord, membrures, jetto et arronçoirs), sur le fond de la coque du chaland (planches de sole avec leur calfatage, palâtrage), sur la charpente intérieure de la coque (râbles et courbes) montrent un état disloqué de l'épave. La courbe CRB51 avec une gournable, la planche de sole PL60 avec palâtre, PL61 et ses trois gournables, IND9, IND10 ont été prélevés, dessinées, étudiées et analysées. La courbe CRB51 montre le système d'assemblage d'une membrure sur le bordé avec cette spécificité ligérienne, appelée l'*encouturement*. Son relevé a permis d'envisager une première hypothèse sur l'angle d'ouverture et la forme du bateau. Les éléments de palatrage, de réparations montrent un bateau usagé, rhabillé et réparé de nombreuses fois.

L'étude du contexte historique par P. Serna et économique par D. Plouviez viennent confirmer l'analyse des documents d'archives exceptionnels que constitue le procès-verbal d'avarie et de reconnaissance. La date de l'échouage conduit à resserrer la focale sur les guerres de la Révolution. Des questions restent posées : d'où provient la cargaison militaire ? Vers où va-t-elle ? Pour qui ? Que faisaient ces caissons à munitions sur ce chaland ? Allaient-ils servir à renforcer des batteries côtières près de l'arsenal de Rochefort ? Ou bien sécuriser une zone de troubles civils ? On sait maintenant que la date



Langeais (Indre-et-Loire), site de Bel Air : balisage et mise en sécurité de la zone d'intervention (Photo aérienne par drone J-Ph. Corbellini, PCR Épaves et naufrages, 2017).

de février 1793, déclenchement de la guerre contre l'Angleterre et les Provinces-unies ouvre le front maritime et contraint à la réactivation de tous les réseaux d'approvisionnement de la marine française. Les boulets d'artillerie de marine observée dans la cargaison sont destinés à rejoindre sans aucun doute les arsenaux atlantiques (Brest, Lorient ou Rochefort). La présence de caissons d'artillerie de type « Gribeauval » conduit en revanche à trouver un autre destinataire que la Marine : sans doute l'armée de l'ouest qui combat dans cette zone suite au soulèvement vendéen de mars 1793.

Le PCR se poursuit en 2018 pour une dernière année de fouille sur cette épave.

Virginie Serna



Photo P. Defaix

Langeais (Indre-et-Loire), site de Bel Air : pot de parfumeur 2017.3 (P. Defaix, PCR Épaves et naufrages)

Le PCR « Réseau de lithothèques en région Centre - Val de Loire » s'inscrit dans une perspective de recherche sur les modes d'exploitation des ressources minérales et sur la territorialité des groupes humains préhistoriques à l'échelle nationale. Dans ce contexte, la caractérisation précise des ressources fixes – et notamment des roches siliceuses – revêt un intérêt particulier en ce qu'elle permet de dessiner des espaces parcourus et, couplée à la technologie lithique, d'identifier des modes de transport des artefacts. Ces réalités renseignent sur les formes sociales et les régimes de mobilité des groupes humains, permettant de matérialiser des processus d'interaction qui mettent parfois en jeu des entités culturelles perçues comme distinctes.

Dans le sillage des découvertes d'ateliers de taille de grandes lames qui suscitèrent, très tôt, un vif intérêt pour les silex de la région, la région Centre-Val de Loire a depuis longtemps servi de moteur à la réflexion sur la diffusion du silex. Malgré la qualité des travaux, le constat d'être parvenu à un palier est largement partagé. Il persiste des difficultés pour établir de véritables corrélations entre l'objet archéologique et le référentiel géologique, rendant impossible toute détermination de la source de certains matériaux représentés dans les séries archéologiques. En réponse à cette problématique le PCR développe trois missions :

- Mission 1 : inventaire, développement et enrichissement de l'outil lithothèque.
- Mission 2 : vers une vision renouvelée des types de silex.
- Mission 3 : diffusion des connaissances.

Concernant l'axe 1, les travaux 2017 se sont évertués à compléter l'inventaire des lithothèques contenant un nombre conséquent de matériaux régionaux, et notamment celle de l'Ar-Geo-Lab de J. Affolter et celle de P. Forré sise à l'Université de Rennes. En lien avec les travaux archéologiques en cours dans le département du Cher, nous avons tâché d'enrichir des référentiels régio-

naux et plus particulièrement les formations à silex du département du Cher.

Outre un important travail d'homogénéisation des données, commun à tous les PCR « Réseaux de lithothèques » (en Auvergne-Rhône-Alpes et en Nouvelle Aquitaine), pour la proposition de tables de données harmonisées, il s'agissait dans l'axe 2 de mener de front le travail de terrain et de laboratoire, notamment pour les prospections réalisées dans le nord du Cher, en questionnant les ubiquités de faciès avec les silex marins du Turonien inférieur de la Basse vallée du Cher.

Dans le cadre de l'axe 3, nous avons organisé une école de terrain ouverte aux membres du PCR, afin de présenter et d'enseigner les nouvelles méthodes de caractérisation des silicites en s'appuyant sur les échantillons de silex turoniens de la région d'Amboise. Cette école, qui a réuni 12 participants, s'est déroulée à la base Inrap de Saint-Cyr en Val du 20/09/17 au 22/09/2017. L'axe 3, est également marqué par la participation à colloques touchant aux divers aspects de nos travaux : Table ronde du réseau CAIRN à Nice, réunion scientifique « cartographie » du laboratoire PACEA, « Journée lithothèque » du laboratoire CreAAH de Rennes, « Symposium Rockview » de Bern (Suisse), Journée d'étude du réseau ISA de Pau et 11e ISKM de Buenos-Aires (Argentine).

Enfin, cette année, nous avons développé un nouvel axe « Travaux collaboratifs : étude de collections archéologiques » ayant trait à notre participation dans les différents programmes d'archéologie, dans les domaines pour lesquels nous sommes compétents et auxquels plusieurs de nos membres participent : Les Bouloises à Parassy (dir. R. Angevin), La Picardie à Bossay-sur-Claise (dir. L. Klaric), et Epineuil le Fleuriel (Prospection inventaire coordonnée par P. Defaix).

**Vincent Delvigne, Raphaël Angevin,
Paul Fernandes, Harold Lethrosne**

Évolution typologique et technique des meules du Néolithique à l'époque médiévale

Le dernier rapport rendu en décembre 2018 constitue le rapport final du PCR triennal « Évolution typologique et technique des meules du Néolithique à l'époque médiévale » réalisé en région Centre-Val de Loire. En effet, le programme du PCR arrive à son terme pour cette région.

Ce PCR s'est déroulé de 2015 à 2017, avec une année probatoire préliminaire en 2014 et une année complémentaire en 2018. L'année probatoire de 2014 avait été largement dominée par la préparation du colloque de Reims et la rédaction des articles destinés aux actes. En région Centre-Val de Loire, notre activité s'était alors limitée à des prises de contacts avec ce nouveau contexte

régional : état des lieux des collections, des opérations et opérateurs, du contexte géologique, etc.

Le PCR a ensuite développé son activité en région Centre-Val de Loire, avec un important travail de référencements et d'études de corpus d'outils de mouture en 2015 et 2016.

Afin d'éviter un télescopage avec une nouvelle année probatoire telle que nous l'avons connue en 2014, nous avons utilisé l'année 2017 pour réaliser la synthèse des données acquises en Région Centre-Val de Loire.

Nous avons donc poursuivi notre activité en 2018 pour

préparer les travaux qui marqueront la dernière étape de notre recherche spécifique à cette région et qui prendra la forme d'une série d'articles. Ces articles seront présentés au fil de l'eau au comité de lecture de la RACF et seront publiés en collaboration étroite avec différents acteurs de l'archéologie régionale. Une partie de ces articles sont d'ores et déjà présentés dans le rapport 2018 sous la forme de résumés détaillés.

A noter que durant les différentes années du PCR, des activités de recherche ont été maintenues dans les régions d'origine ou d'activité des spécialistes impliqués, permettant de produire à la fois des données inédites en Région Centre-Val de Loire, mais aussi un peu partout en France.

Travail sur la base de données du Groupe Meule

Élément fort de notre PCR, notre première base de données, consacrée aux meules rotatives et progressivement développée depuis plusieurs années, a été largement corrigée et remise à jour durant nos études en région Centre-Val de Loire. La seconde base de données, consacrée aux meules va-et-vient (1070 outils pour 230 occupations) a aussi fait l'objet d'un très important travail de réorganisation.

Ces révisions ont comporté des constructions de nouveaux modèles et des modifications des bases de données antérieures. Elles ont par ailleurs été l'occasion d'initier la création d'une base de données unifiée, capable d'intégrer des fiches descriptives et analytiques de plusieurs types de meules rotatives, mais également des meules à trémies et des meules va-et-vient.

Cet important travail, dont nous voyons enfin l'aboutissement, s'est avéré long et complexe, bien davantage que nous l'avions imaginé en réalité. Il l'a été d'autant plus que nous avons voulu développer une base donnée

unifiée pouvant être alimentée directement « en ligne », ce qui épargnera aux membres responsables de son entretien un fastidieux travail de manutention pour intégrer les nouvelles fiches et permettra sous peu une ouverture des données vers l'extérieur.

Enfin, notons que les modifications évoquées ici ne sont pas totalement terminées, et qu'il reste encore quelques validations et corrections (soit purement techniques et donc liées à la conception informatique de la base de données, soit sur certains éléments de fiches). Ce retard est notamment lié à notre volonté de ne pas perdre de données au sein des fiches déjà référencées au moment du transfert d'une base à une autre. Nous espérons que toutes ces vérifications seront terminées d'ici peu, et que la nouvelle base sera opérationnelle en 2019.

Conclusion générale et perspectives

Un grand déséquilibre quantitatif entre séries va-et-vient et séries à meules rotatives, notamment antiques, apparaît très clairement dans ce bilan 2014-2018 de la région Centre-Val de Loire. Cela résulte en toute logique d'une plus grande fréquence de fouilles menées sur les occupations antiques.

Durant ce triennal, nous avons non seulement amplifié les recherches en Région Centre-Val de Loire et dans d'autres régions jusqu'à lors peu renseignées, mais surtout nous avons cadré nos actions sur des analyses spatialisées et contextualisées. La base de données des meules de la région Centre-Val de Loire est désormais forte de plus de 600 entrées, et permet d'initier des traitements statistiques ou de générer des cartes de répartition par matériaux ou par périodes. Données que nous mettrons sous peu à disposition de la communauté archéologique.

Florent Jodry, Gilles Fronteau

Paléolithique

Paléolithique final et Mésolithique dans le Bassin parisien et ses marges. Habitats, sociétés et environnements

Mésolithique

Le projet collectif de recherche « Paléolithique final et Mésolithique dans le Bassin parisien et ses marges. Habitats, sociétés et Environnements » réunit une cinquantaine de chercheurs de diverses institutions (ministère de la Culture, universités françaises et étrangères, CNRS, INRAP, collectivités) pour l'étude des dynamiques culturelles durant neuf millénaires d'évolution rapide des paysages au cours du dernier Tardiglaciaire et des débuts de l'Holocène (XIV^e-VI^e millénaire av. J.-C.). Le PCR est structuré en 5 axes :

- **Axe 1** : évolution des environnements tardiglaciaires et holocènes
- **Axe 2** : chronologie des successions culturelles au Tardiglaciaire
- **Axe 3** : palethnographie des sociétés du Tardiglaciaire

- **Axe 4** : chronologie des successions culturelles au début de l'Holocène
- **Axe 5** : palethnographie des sociétés du début de l'Holocène

L'axe 1 est enrichi de nouvelles données sur les micro-usures dentaires qui permettent de documenter l'alimentation des espèces animales et des environnements fréquentés par les populations animales et humaines (Bignon-Lau et al.). Il est également alimenté par un bilan de quarante années de recherches sur les stratigraphies du gisement magdalénien d'Etiolles (Essonne – Roblin-Jouve et al.) et par un projet autour de l'alimentation des sociétés du mésolithique par des analyses isotopiques issues des sujets humains (Drucker et al.). De nouvelles datations OSL provenant du gisement des Tarterêts III

(Essonne) découvert en 2012 dans le cadre de l'archéologie préventive apportent des informations importantes sur l'âge des dépôts sédimentaires de ce site (Ollivier-Allibert et al.). En effet, l'obtention d'une nouvelle datation OSL et les questions qu'elle soulève par son ancienneté placent ce site au cœur des débats sur l'attribution chronologique du magdalénien récent du Bassin parisien et sur l'évolution environnementale de la vallée de la Seine.

L'axe 2 est enrichi par la « découverte » d'une nouvelle série lithique provenant du gisement de Cepoy qui va permettre de poursuivre les débats sur ces assemblages magdaléniens à pointes à dos et de leur place dans la chronologie des sociétés du Tardiglaciaire (Mevel et Chereau). Le résumé d'une étude de master vient documenter, d'un point de vue technologique et spatial, un assemblage inédit provenant du gisement azilien du Closeau (Rueil-Malmaison ; Bedois).

Pour l'axe 3, c'est un bilan d'une recherche doctorale en cours qui permet de discuter des relations entre les sociétés hambourgiennes d'Allemagne septentrionale et magdaléniennes du Bassin parisien, à partir d'une documentation inédite, les productions en matières dures animales (Wild). Toujours dans le cadre de comparaisons avec les industries européennes, on présente un compte rendu d'une mission à Varsovie (Pologne) qui s'inscrit dans la continuité du workshop organisé à Schleswig en 2015, au congrès d'Amiens en 2016 et dans le cadre du séminaire organisé en 2016 par le PCR (Weber et al.).

L'axe 4 est alimenté par un nouveau projet autour de la diversité des armatures mésolithiques provenant d'un site localisé à Elbeuf (Seine-Maritime – Dugied et al.). Cette collection qui est le résultat de prospections dans des boues de dragages présente une diversité tout à fait intéressante qui mérite maintenant d'être mieux documentée.

L'axe 5 se structure autour de plusieurs contributions. La première est un bilan des 3 années de fouille du site mésolithique de La Haute-île (Seine-Saint-Denis – Peschaux et al.). La seconde est un exposé de l'avancée des recherches d'une thèse autour de l'étude de plusieurs séries du second Mésolithique et en particulier à partir de celle du site de Ruffey-sur-Seille (Jura). L'objectif de ce travail de recherche est de contribuer à une meilleure caractérisation des industries du second Mésolithique et servira à mieux définir la césure observée avec le premier Mésolithique (Deseine). Il est enfin enrichi une synthèse majeure, issues du doctorat de Colas Guéret (2013, 2017). Ces travaux nous amènent à reconsidérer notre perception, jusqu'ici biaisée, des assemblages mésolithiques à la lumière de l'analyse exhaustive et tracéologique des produits non retouchés. En plus de démontrer qu'une part importante des objets utilisés ne sont effectivement pas des outils typologiques, ces travaux montrent des spectres fonctionnels bien plus diversifiés et nombreux qu'il n'y paraissait. Ces résultats ne sont pas sans conséquence pour appréhender spatialement les gisements, mieux percevoir les objectifs des débitages et envisager une approche paléolithique de ces sociétés à large échelle.

Sylvain Griselin, Ludovic Mevel

Guéret C., « Retoucher, pour quoi faire ? Réflexions fonctionnelle et méthodologique sur la place occupée par l'outillage brut dans l'économie du premier Mésolithique en Europe du Nord-Ouest », *Bulletin de la Société préhistorique française*, 114, 2, 2017, pp. 339-370.

Guéret C., *L'outillage du Premier Mésolithique dans le Nord de la France et en Belgique. Eclairages fonctionnels*, thèse de doctorat, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 2013, 473 p.

Prospection aérienne dans le Cher et l'Indre

La sécheresse de l'hiver et du printemps n'a pas donné, en Berry les résultats auxquels on pouvait s'attendre. L'année peut être considérée comme « bonne », même si seule la Champagne berrichonne a donné d'importants résultats.

La majorité des vols a été réalisée entre le 11 et le 21 juin, puis deux autres ont été effectués fin août et un dernier fin octobre. 362 sites ont été photographiés : 245 anciens et 117 nouveaux. Pour de nombreux sites connus, des compléments parfois importants ont été obtenus, permettant la réalisation de plans et la publication de belles photographies. Pour les nouveaux sites, suivant le lieu et la date, la qualité des indices va de médiocre à très bonne.

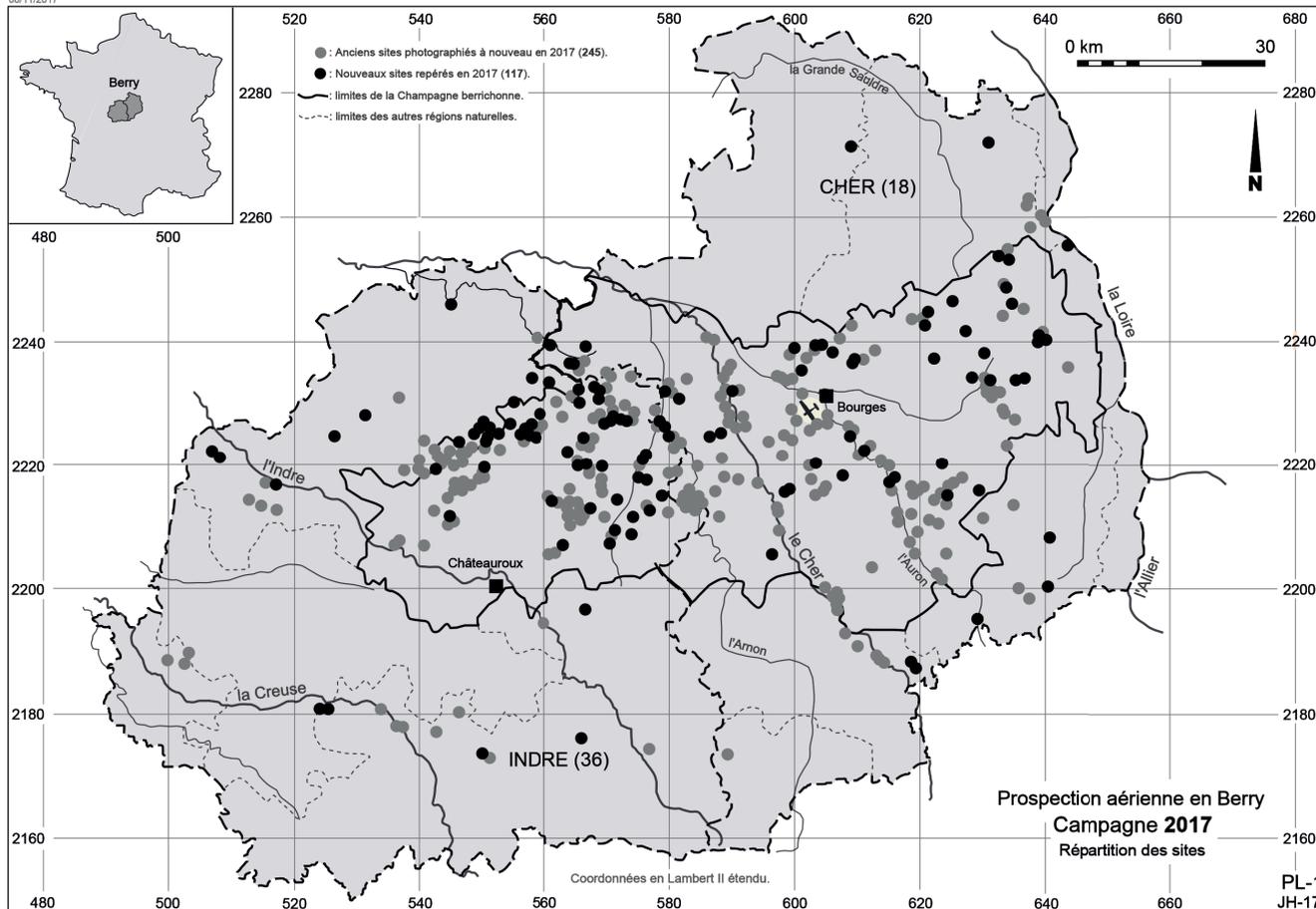
Les découvertes se répartissent dans les grandes catégories suivantes :

Sites protohistoriques

Toujours nombreux, il s'agit de fossés circulaires ou quadrangulaires, comblés, de petites dimensions, paraissant isolés ou groupés en petit nombre. Ils sont souvent peu éloignés des ruisseaux et rivières. Des tumulus ont été également repérés. En raison des bonnes conditions météorologiques, des structures, déjà connues ou non, montrent des grandes fosses et des trous de poteaux (palissades, monuments, tombes aristocratiques ?).

Sites protohistoriques et/ou gallo-romains

Très nombreux également (plus de 650 photographiés en Berry à fin 2017), il s'agit des moyens et grands enclos comblés, de formes variées, mais le plus souvent quadrangulaires. Ils sont implantés partout. Ils sont très difficiles à dater. Les bonnes conditions météorologiques ont permis d'obtenir des informations complémentaires sur



Répartition des sites prospectés en Berry (J. Holmgren, 2017)

de nombreux sites. Jusque-là connus comme de simples enclos quadrangulaires, ils sont apparus comme des ensembles complexes de fossés avec de nombreuses fosses et des trous de poteaux à l'emplacement de bâtiments, indiquant des fermes en bois et terre, parfois de dimensions comparables aux grandes villae gallo-romaines. De nombreux bâtiments sur poteaux plantés ont été photographiés cette année, ce qui est assez rare.

Sites gallo-romains

Il s'agit, le plus souvent, de sites « en dur » (bâtiments isolés, villae, sanctuaires,...), nombreux également à avoir été repérés cette année. Il faut noter un nombre important de nouveaux sanctuaires paraissant isolés.

Le site de Champ Marin à Osméry (Cher) a été repéré en 2015. Les survols de cette année ayant apportés de nouveaux éléments, il semble possible de l'identifier comme un sanctuaire à théâtre comme ceux de Clion (Indre) et de Thaumiers (Cher), mais en plus simple. Le théâtre ressemble au premier théâtre, premier état, d'*Argentomagus* (Saint-Marcel, Indre). Un premier contrôle au sol date le matériel du gallo-romain précoce jusqu'au III^e s. au moins, avec une fréquentation maximale aux I^{er} et II^e s.

Sites médiévaux

Il s'agit de mottes plus ou moins importantes à proximité des rivières, ou de petites mottes castrales éparpillées sur l'ensemble de la région et de bases de maisons fortes.

Sites modernes ou contemporains

Ils sont très variés, par exemple : d'anciennes fermes modernes disparues, pouvant parfois être confondues avec un site gallo-romain (le cadastre napoléonien est alors souvent utile),

Sites non datés ou non identifiés

Cette catégorie regroupe tous les sites dont l'image aérienne ne permet pas à elle seule un classement. Ils sont en attente d'une étude complémentaire (un contrôle au sol). Le plus souvent, il s'agit de bâtiments isolés, d'anciens chemins, de fossés...

On note que les sites néolithiques repérés par avion sont rares en Berry, mais il ne s'agit peut-être que d'un problème de détection.



Osméry (Cher) Champ Marin : vue d'ensemble (J. Holmgren, photographie du 18/06/2017)

Répartition des sites

Comme le montre l'illustration 1, la répartition des sites repérés par prospection aérienne en Berry est très inégale. Diverses causes peuvent être évoquées.

L'aérodrome est très excentré par rapport à la zone à prospecter ; la distance est de 120 km pour rejoindre l'extrême sud-sud-ouest du département de l'Indre. De plus, ces vols sont longs et donc coûteux.

La réglementation aérienne est très contraignante. Pour cette raison, des secteurs du Cher et de l'Indre, situés en Champagne berrichonne, zone la plus favorable du Berry, sont peu prospectés, voir non prospectés car non accessibles : autour de la base militaire d'Avord, le Polygone de Bourges, autour du grand aérodrome de Châteauroux-Déols, et de Rosnais en Brenne,...

Les régions naturelles jouent également un rôle, mais comme il se trouve que l'aérodrome de Bourges est pra-

tiquement situé au centre de la Champagne berrichonne, elle est de fait la mieux survolée. Cette année, elle a été la seule à être favorable aux prospections. Les autres régions n'ont donné que de très faibles résultats.

La disponibilité d'un avion au meilleur moment, pour un vol de 3 ou 4 heures, n'est pas toujours assurée.

La répartition s'établit ainsi : 3/5 pour le département de Cher, 2/5 pour celui de l'Indre, pour un total de plus de 2500 sites repérés depuis 1973.

Jean Holmgren

Holmgren 2017a : HOLMGREN J., « Prospection aérienne en Bas-Berry : la villa gallo-romaine de la Gaulière commune de Clion (Indre) », *Bulletin du Groupe d'Histoire et d'Archéologie de Buzançais*, n° 44, p. 23-31

Holmgren 2017b : HOLMGREN J., « Prospection aérienne en Bas-Berry : le sanctuaire gallo-romain avec théâtre de Clion (Indre) », *Bulletin du Groupe d'Histoire et d'Archéologie de Buzançais*, n° 44, p. 33-41

Gallo-romain

Atlas des fermes et villae gallo-romaines de Beauce

Au cours de cette année 2017, deuxième de l'opération triennale, l'activité de notre PCR s'est poursuivie selon son rythme de croisière. En 2017, 78 nouvelles notices ont été validées, dont 64 sont converties au format xml utilisé pour la mise en ligne du site AERBA. À ce jour, c'est donc un total de 130 notices qui sont intégrées au projet AERBA.

L'élaboration du site qui permettra la mise en ligne des notices s'est poursuivie au cours de cette année : sous la direction d'Olivier Marlet (UMR 7324 CITERES-LAT,

MSH Val de Loire, Tours), Rémi Ossant a bénéficié d'un contrat d'1 mois et demi (financé dans le cadre du budget du PCR) pour faire évoluer la structure du site.

La mise en ligne est enfin envisageable au cours du premier semestre 2018 après encore quelques ultimes adaptations.

Exemple de la notice du site AERBA.45. 139.02, au Devant de Godonvilliers à Estouy (45), établie par Christophe Devilliers et Francis Tardif.

Topographie/oro-hydrologie et géologie : le site est sur les Calcaires de Pithiviers (m1a2) ; la vallée de l'Essonne est à 3,7 km au S.

Origine de l'information : prospections aériennes de Francis Tardif en 2003, 2006, 2011, 2015.

Rang de l'établissement : Rang 2

Informations sur le type d'établissement : Compte tenu de la superficie, enclos compris, car ils paraissent au moins en partie contemporaine de bâtiments en dur ; et compte tenu aussi de la complexité de cet ensemble bâti : villa moyenne, dont la partie résidentielle pourrait manquer, succédant sans doute à une ferme laténienne ou gallo-romaine précoce.

Contexte archéologique : la voie Orléans-Reims se trouve à 2 km au S, celle d'Orléans à Melun à 300 m au NO (DEVILLIERS 2007/08a : 43-44 ; SOYER 1936 : 21-25). L'agglomération antique de Pithiviers-le-Vieil est à 9 km au SO.

Surface possible de l'établissement / surface connue ou fouillée : les constructions occupent une superficie d'environ 12 000 m² (130 x 90 m), mais, enclos compris, la superficie peut atteindre plus de 2 ha.

Description d'ensemble : l'ensemble du bâti suit une orientation NE-SO. On distingue sur la photographie quatre bâtiments qui s'appuient sur ou sont recoupés par un long mur, reconnu sur plus de 110 m et formant ensuite au SO un angle, en L, vers le NO. L'emplacement de certaines constructions se révèle uniquement par la présence de taches claires matérialisant des sols bétonnés ou un amas important de matériaux de construction, par exemple dans des caves. La lecture interne des différents bâtiments n'est pas aisée, vraisemblablement du fait d'un étalement des matériaux de constructions sur toute la surface.

Du SO au NE, le premier, le bâtiment le plus long, traversé par le long mur, mesure 30 x 10 m et présente une tache claire dans sa partie médiane pouvant être interprétée comme une base de pilier supportant la charpente ou un plancher supérieur.

Le deuxième fait 16 x 9 m, avec subdivision, et une longue pièce adjacente au SO, de 12 x 3 m, possible galerie de façade. Cet ensemble présente trois ajouts sur la façade SE (taches claires et quadrangulaires) : s'agit-il de puissants contreforts ?

À 25 m du précédent, un troisième édifice, de petite dimension (6 x 4 m), est accolé au long mur (côté SE).

Le quatrième bâtiment est vaste (16 x 15 m) et présente un sol bétonné dans son angle SE ; il est traversé par le long mur. Au-delà vers le NE, le plan des constructions est très diffus et illisible (Fig. 2 : ovale en pointillé).

Cet ensemble pourrait constituer la partie agricole de l'établissement, tandis que la partie résidentielle serait pratiquement invisible, peut-être à l'E : voir les deux départs de murs axés NE-SO, ainsi que plusieurs taches révélant des constructions.

À l'O et au S, on remarque des fossés, dont 2 tronçons curvilignes et surtout, à l'O, un fossé en L légèrement aigu ouvert vers les bâtiments en dur, dont la barre O est quasi parallèle au long mur précédemment décrit.

Matériaux de construction et éléments de décor : néant, en l'absence de prospections au sol.

Activités de production reconnues : néant.

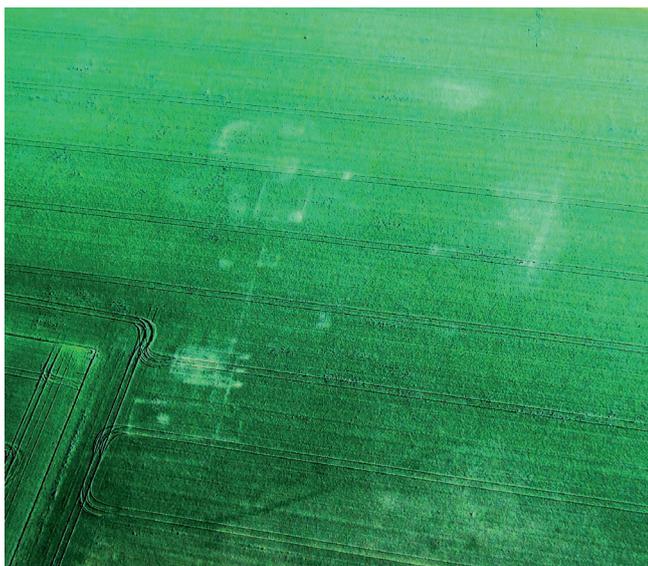
Mobilier associé : néant, en l'absence de prospections au sol.

Date extrême de début d'occupation : -30 Date extrême de fin d'occupation : 230

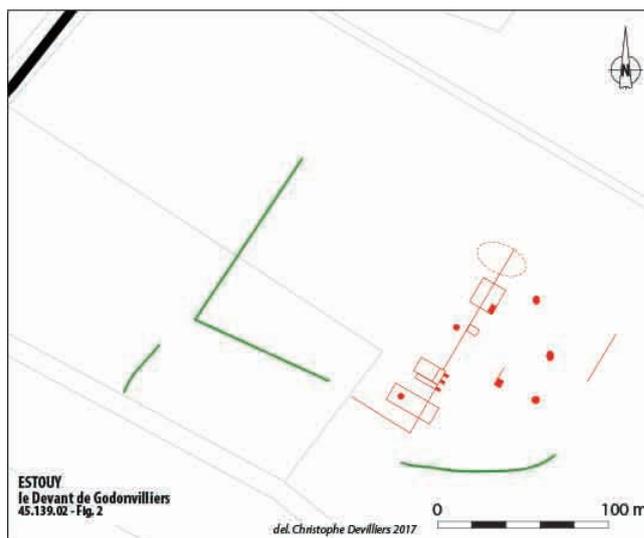
Éléments de chronologie : en l'absence de mobilier, seul la présence des fossés puis celle des bâtiments en dur permet de proposer une ferme à enclos fossoyé au plus tard gallo-romaine précoce, à laquelle succéderait une villa en dur.

Bibliographie du site : DEVILLIERS 2003a, DEVILLIERS 2006a, DEVILLIERS 2016c : 104.

Alain Lelong, Alain Ferdière



Estouy (Loiret) Devant de Godonvilliers
photographie aérienne de l'établissement (F. Tardif, Société
archéologique de la région de Puiseaux 2011)



Estouy (Loiret) Devant de Godonvilliers
plan redressé de l'établissement (le trait noir épais dans l'angle NO
figure le passage de la voie romaine) (Christophe Devilliers 2017)

Bibliographie régionale

BSAHO *Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*

RACF *Revue archéologique du Centre de la France*

RAL *Revue archéologique du Loiret et de l'axe ligérien*

BGHAB *Bulletin du Groupe d'histoire et d'archéologie de Buzançais*

CAHB *Cahiers d'archéologie et d'histoire du Berry*

AUBOURG V., BLANCHARD P., CHIMIER J.-P., JOSSET D., « Ouvertures, réouvertures et fermetures de caveaux funéraires d'églises. Entre mémoire et oubli, présentation de cas en région Centre-Val-de-Loire », in *9^e rencontre du Gaaf*, May 2017, Poitiers, France [en ligne], Poster Published : 9^e rencontre du Gaaf, URL : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01960588> [lien valide au 19 mars 2019].

BENARROUS R., *La Grande Brenne : Histoire d'une zone humide continentale et de ses étangs - du paysage imaginaire à l'interaction de l'homme avec son environnement, aux périodes préindustrielles*, Tours : FERAC, coll. « RACF Supplément », 66.

BORDERIE Q., « La couverture loessique d'Eure-et-Loir (France) », *Quaternaire*, 28, n° 3, pp. 389-400.

BRUANT J., « From Excavation to Restitution of the Networks of Roman and Pre-roman Roads : The Footprints of the 2222 m and 2535 m Leagues in the Carnute, Senon and Parisii Territories (Gallia Lugdunensis/France) », *Open Archaeology* [en ligne], 3, 1, URL : <http://www.degruyter.com/view/j/opar.2017.3.issue-1/opar-2017-0022/opar-2017-0022.xml> [lien valide au 18 mars 2019].

CAILLET-BARANIAC F., « Médiation numérique d'un site archéologique : à la rencontre entre réalité et virtualité », *La Lettre de l'OCIM*, 172, pp. 12-16.

CAPRON F., ROUX-CAPRON E., « Les occupations domestiques et funéraires de Boynes (Loiret), contextualisation des fouilles de la Porte de Puisseaux (V^e-VIII^e s.) », in *Communauté des vivants, compagnie des morts* [en ligne], s.l. : AFAM, URL : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01613287> [lien valide au 11 janvier 2019].

CHIMIER J.-P., « Outils géomatiques et levers photogramétriques pour l'enregistrement et l'interprétation des dépôts funéraires. Quelques exemples appliqués à l'ensemble 1 de la nécropole de la Haute Cour à Esvres (France, Indre-et-Loire) », in *Rencontre autour de nouvelles approches de l'archéologie funéraire*, Reugny : Gaaf, pp. 223-233.

COULON G., « Daniel Audoux la passion de la prospection archéologique », *BGHAB*, 44, pp. 19-23.

COULON G., *Guide des voies romaines de l'Indre*, Château-roux : Editions La Bouinotte.

COULON G., *Le Berry gallo-romain*, La Crèche : la Geste berrichonne, coll. « Tout comprendre ».

COURTOIS J., « Actualités des opérations archéologiques menées par le Pôle d'Archéologie de la ville d'Orléans », *BSAHO*, 178, pp. 5-15.

COUSSOT C., LIARD M., « Élaboration d'un cadre chronostratigraphique pour le Pléistocène de la région Centre-Val de Loire (France) : présentation du projet de recherche et des premiers résultats », *RACF* [en ligne], Tome 56, URL : <http://journals.openedition.org/racf/2462> [lien valide au 18 mars 2019].

COUTELAS A., HAUZEUR A., GOMEZ DE SOTO J., « La nécropole du Bronze final I-IIa du "Vigneau 2" (Pussigny, Indre-et-Loire) », *Bulletin de l'Association pour la promotion des recherches sur l'âge du Bronze*, 15, pp. 15-22.

CROZET A., LAPLAIGE C., RODIER X., « Une approche multidisciplinaire de la fabrique des paysages dans la longue durée dans les forêts de Blois, Russy, Boulogne et Chambord (Loir-et-Cher) », *Projets de paysage : revue scientifique sur la conception et l'aménagement de l'espace* [en ligne], URL : https://www.projetsdepaysage.fr/une_approche_multidisciplinaire_de_la_fabrique_des_paysages_dans_la_longue_dur_e_dans_les_for_ts_de_blois_russy_boulogne_et_chambord_loir_et_cher_ [lien valide au 11 janvier 2019].

DELVIGNE V., FERNANDES P., PIBOULE M., LAFARGE A., RAYNAL J.-P., « Circulation de géomatières sur de longues distances au Paléolithique supérieur : le cas des silex du Turonien du sud du Bassin parisien », *Comptes rendus Palevol*, 16 (1), pp. 82-102.

- DESPRIÉE J., COURCIMAULT G., VOINCHET P., PUAUD S., BAHAIN J.-J., MORENO GARCÍA D., MONCEL M.-H., GALLET X., CHANTREAU Y., TISSOUX H., FALGUÈRES C., « Etude géoarchéologique du site acheuléen ancien de "La Noira" (Brinay, Cher, Région Centre, France) », *Quaternaire*, 28, 1, pp. 49-71.
- DESPRIÉE J., COURCIMAULT G., VOINCHET P., JOUANNEAU J.-C., PUAUD S., ABDESSADOK S., DÉPONT J., DUVAL M., LEBON M., INGICCO T., MONCEL M.-H., FALGUÈRES C., BAHAIN J.-J., « Le site du Pléistocène inférieur de Lunery-Rosières, La Terre-des-Sablons (France, Région Centre, Cher) : unités sédimentaires, datation ESR, études géoarchéologiques, Préhistoire », *Quaternaire*, 28, 1, pp. 5-30.
- DESPRIÉE J., VOINCHET P., COURCIMAULT G., BAHAIN J.-J., PUAUD S., MORENO GARCÍA D., CHANTREAU Y., TISSOUX H., GALLET X., CHAPON SAO C., ABDESSADOK S., FALGUÈRES C., « Le site Pléistocène moyen de La Noira à Brinay (Cher, Région Centre, France) : contexte morphosédimentaire, géochronologie et données archéologiques », *Quaternaire*, 28, 1, pp. 31-48.
- DIEUDONNÉ-GLAD N., « La production du fer au tournant des VI^e et V^e s. a.C. Des changements techniques économiques et sociaux ? », in Marion S. dir., *Production et proto-industrialisation aux âges du fer. Perspectives sociales et environnementales*, actes du colloque de l'AFEAF, Nancy 14-17 mai 2015, p. 365-382.
- DUBUIS B., CAPRON F., « Un instantané d'un habitat du VII^e s. à Alluyes "La Pierre Aigüe" (Eure-et-Loir) ? », *Bulletin de la Société Dunoise*, 307, pp. 142-155.
- DUFOUR Y., LECONTE F., « Molettes, percuteurs ou plutôt "égrisoirs" ? », *RAL*, 38, pp. 5-8.
- DUMONT A., MOYAT P., JACOTTEY L., « Boulleret (Cher) : une cargaison de 17 meules de moulin perdues », *La Loire et ses terroirs*, pp. 32-33.
- DUMONT A., MOYAT P., JARRET P., « Châtillon-sur-Loire (Loiret) : digues gallo-romaines et médiévale », *La Loire et ses terroirs*, pp. 34-35.
- DUMONT A., « Introduction : La Loire et les découvertes au fil de l'eau, de l'amont vers l'aval », *La Loire et ses terroirs*, pp. 4-5.
- DUMONT A., FOUCHER M., MOYAT P., « Saint-Satur (Cher) : épave du XVe siècle avec cargaison de pierres et d'ardoises », *La Loire et ses terroirs*, pp. 28-31.
- FOURVEL J.-B., FOSSE P., « Conives (Indre, France) : un nouvel exemple de repaire d'hyènes du Pléistocène supérieur », *Quaternaire*, 28, 4, pp. 455-469.
- FRENÉE E., FROQUET-UZEL H., HAMON T., MERCEY F., NOËL J.-Y., « Habitats, nécropoles et territoire à l'âge du Bronze et au début du premier âge du Fer en région Centre », in *L'habitat et l'occupation des sols à l'âge du Bronze et au début du premier âge du Fer*, Paris : Inrap/CNRS éditions, coll. « Recherches archéologiques », 12.
- FRENÉE E., FROQUET-UZEL H., GABILLOT M., « La région Centre, un carrefour d'influences culturelles au Bronze moyen et au début du Bronze final », in *Lachenal T., Mor-dant C., Nicolas T., Véber C. (éd.), Le Bronze moyen et l'origine du Bronze final en Europe occidentale (XVII^e-XIII^e siècle av. J.-C.)*, Strasbourg : AVAGE, coll. « Mémoires d'Archéologie du Grand-Est, 1 », pp. 323-342.
- GARON H., VOINCHET P., BAHAIN J.-J., DESPRIÉE J., COURCIMAULT G., TISSOUX H., FALGUÈRES C., « Datation ESR de quartz fluviatiles : nouvelles données chronologiques pour le secteur "intermédiaire" de la vallée de la Creuse (Indre, Région Centre, France) », *Quaternaire*, 28, 1, pp. 73-85.
- GAULTIER M., « Une base de données en anthropologie adaptée pour l'archéologie préventive. Usages, enjeux et limites au service de l'archéologie du département d'Indre-et-Loire (Sadil) », *Bulletins et Mémoires de la Société d'anthropologie de Paris*, 29, 3-4, pp. 159-164.
- GERMAIN E., RIEUNIER P., « Le cimetière de Saran "Les Montaubans" dans le contexte du haut Moyen Âge et du Moyen Âge classique en région Centre », in Larminat S. de, *Rencontre autour de nouvelles approches de l'archéologie funéraire*, Reugny : Gaaf, pp. 291-296.
- GREDAT G., « Relevé d'un four de potier du milieu du XIX^e siècle dans le quartier de Saint-Marceau à Orléans (Loiret) », *RAL*, 38, pp. 105-107.
- HEITZ I., JAGU D., « Modélisation d'un oppidum sous couvert végétal dense, en Eure-et-Loir, par un lidar aéroporté par drone », *Revue XYZ*, 153, pp. 49-54.
- HIRN V., GAULTIER M., AUNAY C., GÉNIES C., GERBAUD C., HUSI P., SARRESTE F., « Un habitat du haut Moyen Âge à "Foujouin" (Vernou-sur-Brenne, Indre-et-Loire) », *RACF* [en ligne], Tome 56, URL : <https://journals.openedition.org/racf/2493> [lien valide au 11 janvier 2019].
- HOLMGREN J., « Prospection aérienne en Bas-Berry : la villa gallo-romaine de la Gaulière commune de Clion (Indre) », *BGHAB*, 44, pp. 23-31.
- HOLMGREN J., « Prospection aérienne en Bas-Berry : le sanctuaire gallo-romain avec théâtre de Clion (Indre) », *BGHAB*, 44, pp. 33-41.
- HOLMGREN J., LEDAY A., « Le site du Champ des Pois, commune de Levet (Cher) et les problèmes des villae à grande cour fermée de plan allongé, bordé extérieurement de pavillons identiques régulièrement espacés », *CAHB*, 215, pp. 3-47.
- HUSI P., « Des pots dans la tombe dans le centre de la France : un état de la question », in *Des pots dans la tombe (IX^e-XVIII^e siècle)*, Caen : Presses Universitaires de Caen, coll. « Publications du CRAHAM », pp. 191-205.
- JAGU D., MASSET C., « Biographies mégalithiques. Fermetures partielles, fermetures complètes, condamnations, doubles condamnations », *BSAA Archeologia*, LXXXII, p. 9-33.
- JEAN M., « Château et chasses royales dans les forêts de l'Orléanais au Moyen Âge : le nomadisme résidentiel et ses effets sur l'activité castrale », in *Le nomadisme*

châtelain, Chagny : Édition du centre de castellologie de Bourgogne, pp. 284-313.

JESSET S., « Diagnostic archéologique sur le collège Anatole Bailly d'Orléans : Nouveaux éléments sur les enceintes gauloise, antique et le prieuré Saint-Samson », *BSAHO*, 178, pp. 17-39.

JOLY S., NOËL M., MILLET S., DETANTE M., GODIGNON D., « Bonnée (Loiret) au haut Moyen Âge, synthèse de quinze ans de diagnostics d'archéologie préventive [poster] », in *La ville de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge* [en ligne], s.l. : s.n., URL : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01613015/document> [lien valide au 11 janvier 2019].

JONATHAN S., « Trois ensembles du milieu du IV^e au début du Ve siècle dans les environs de Chartres (Eure-et-Loir) », in *Actes du congrès de Narbonne, 25-28 mai 2017*, Marseille : SFECAG, pp. 843-850.

KACKI S., CAPRON F., « Les sarcophages de plâtre d'Alionnes (Eure-et-Loir) : un enrichissement de la chronotypologie funéraire régionale », *RACF* [en ligne], Tome 56, URL : <http://journals.openedition.org/racf/2509> [lien valide au 11 janvier 2019].

LAFONT M., « L'enceinte médiévale de Blois : quelques précisions sur un ensemble méconnu », *RACF* [en ligne], Tome 56, URL : <http://journals.openedition.org/racf/2483> [lien valide au 11 janvier 2019].

LAROCHE M., « P.C.R. haches en métadolérite : La F.A.L sollicitée ! », *RAL*, 38, pp. 87-89.

LARUE J.-P., BÉLIZAL É. DE, « Les formations superficielles entre la Loire et le Loir (sud-ouest du Bassin parisien) : les enseignements de l'analyse sédimentologique », *Norais*, 240, pp. 43-57.

LIARD M., TISSOUX H., DESCHAMPS S., « Les alluvions anciennes de la Loire en orléanais (France, Loiret), une relecture à l'aune de travaux d'archéologie préventive et d'un programme de datations ESR. », *Quaternaire*, vol. 28/1, pp. 105-128.

LIEGARD S., FOURVEL A., « "Les Pierrières" à Batilly-en-Gâtinais (Loiret) : Présentation d'un site gaulois hors norme », *RAL*, 38, pp. 37-54.

LORANS É., « Marmoutier (Tours), a late Roman and early medieval monastery in the Loire Valley (fourth-eleventh centuries) », *Early medieval monasticism in the North Sea zone*, pp. 55-66.

MILLIÈRE J., « Une datation sur la collégiale Saint-Liphard à Meung-sur-Loire (Loiret) », *RAL*, 38, pp. 103-104.

MISTROT V., HUER C. (éd.), *L'archéologie à grande vitesse : 50 sites fouillés entre Tours et Bordeaux*, Arles : Errance.

MORIN J.-M., CRIBELLIER C., « Nouvelles informations, recherches sur un sanctuaire de "confins de cité" frontalier : prospection inventaire à Boiscommun, le "Champ Carré" (Loiret) », *RAL*, 38, pp. 9-20.

NAPOLI F. D., LUSSON D., « Evolution de la céramique et faciès de consommation en Touraine à La Tène ancienne/moyenne d'après le mobilier du site de Sublaines « Le Grand Ormeau. », in *Production et proto-industrialisation aux âges du Fer. Perspectives sociales et environnementales. Actes du 39^e colloque international de l'AFEAF (Nancy, 14-17 mai 2015)*, Bordeaux : Ausonius, pp. 239-246.

PESCHAUX C., CHAUVIÈRE F.-X., TYMULA S., « La parure de La Garenne (Saint-Marcel, Indre) et les traditions de l'ornementation corporelle du début du Magdalénien moyen », in Bourdier C., Chehmana L., Malgarini R., Poltowicz-Bobak M. (dir.), *L'essor du Magdalénien. Aspects culturels, symboliques et techniques des faciès à Navettes et à Lussac Angles*, actes de la séance de la Société Préhistorique Française (Besançon, octobre 2013), Paris, SPF, pp. 73-85, coll. « Séance de la Société Préhistorique Française », 8.

POITEVIN G., « La question des fumières antiques dans les secteurs de la Loire moyenne : identification, caractérisation et interprétation des structures archéologiques », in *Produire, transformer et stocker dans les campagnes des Gaules romaines : problèmes d'interprétation fonctionnelle et économique des bâtiments d'exploitation et des structures de production agro-pastorale*, Bordeaux : Aquitania, coll. « Aquitania, Suppl. 38 », pp. 285-302.

POUYET T., « Architecture de l'église de Fondettes. », *Les Cahiers de Fundeta*, pp. 6-11.

POUYET T., « Multiple 3D approaches for the Architectural Study of the Medieval Abbey of Cormery in the Loire Valley », *The International Archives of the Photogrammetry, Remote Sensing and Spatial Information Sciences* [en ligne], URL : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01705342> [lien valide au 22 janvier 2019].

RENAULT J.-J., « Les Moulins de Varennes au Moyen Âge », *Bulletin de la Société archéologique, scientifique et littéraire du Vendômois* [en ligne], URL : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01632944> [lien valide au 22 janvier 2019].

RICHARD G., « Edouard Giraud (1890-1957) et le petit site néolithique de la rue Hatton à Saint-Privé-Saint-Mesmin (Loiret) », *RAL*, 38, pp. 85-86.

RICHARD G., « Tour d'horizon sur les haches polies en roches tenaces de l'Orléanais (Loiret) », *RAL*, 38, pp. 91-96.

RICHARD G., « Un petit ensemble du Néolithique moyen à "Montalaise", commune de Chaingy (Loiret) », *RAL*, pp. 101-102.

RICHARD G., « Une hache-marteau perforée découverte à Aschères-le-Marché (Loiret) », *RAL*, 38, p. 99.

SALÉ P., « Des établissements ruraux gallo-romains en Sologne : une économie basée sur l'élevage ? », in *Produire, transformer et stocker dans les campagnes des Gaules romaines : problèmes d'interprétation fonctionnelle et économique des bâtiments d'exploitation et des structures de production agro-pastorale*, Bordeaux : Aquitania, coll. « Aquitania, Suppl. 38 », pp. 595-607.

SALÉ P., VILLENAVE C., « Des inhumations en position assise de La Tène C ou B (350 à 125 av. J.-C.), en périphérie de l'agglomération d'Argentomagus (Indre) [poster] », in *Sanctuaires de l'âge du Fer* [en ligne], s.l. : s.n., URL : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01546323/document> [lien valide au 11 janvier 2019].

SANTROT J., « Le cœur de Charles VIII, 1498 », *RAL*, 38, pp. 77-84.

SARRESTE F., « Une pale de roue à eau à deux jantes d'époque romaine découverte à Sorigny (Indre-et-Loire) », *RACF* [en ligne], Tome 56, URL : <http://journals.openedition.org/racf/2526> [lien valide au 11 janvier 2019].

SOURIS L. (de), « Un cellier antique daté de la seconde moitié du 1er siècle après J.-C. à Donnery (Loiret) », *RAL*, 38, pp. 55-68.

TISSOUX H., PROGNON F., MARTELET G., TOURLIERE B., DESPRIÉE J., LIARD M., LACQUEMENT F., « Interprétation d'un levé de spectrométrie gamma pour la connaissance des dépôts silico-clastiques fluviatiles en centre France (Loire et Sologne) », *Quaternaire*, vol. 28/1, pp. 87-103.

VERJUX C., « Les structures en creux au Mésolithique : l'hypothèse du stockage enterré de fruits à coque », in Achard-Corompt N., Ghesquière E., Riquier V. (dir.), *Creuser au Mésolithique*, actes de la séance de la Société préhistorique française (Châlons-en-Champagne, mars 2016), Paris, SPF, pp. 155-172, coll. « Séance de la Société Préhistorique Française », 12.

VINTROU J., « Un ciseau poli en éclogite découvert à Préfontaines (Loiret) », *RAL*, 38, pp. 97-98.

ZIEGLER L., JESSET S., « Sépultures en bâtières de bois aux IX^e-X^e siècles à Orléans (Loiret) », in *Rencontre autour de nouvelles approches de l'archéologie funéraire*, Reugny : Gaaf, pp. 247-250.

Thèse soutenue en 2017

MARYLISE ONFRAY - *Du sol à la reconstitution de l'espace habité : géoarchéologie des modes d'occupation de la fin du Néolithique (3600-2250 av. n.-è.) dans le Sud-Ouest du Bassin parisien*, sous la direction de Jean-Paul Demoule, université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

Liste des abréviations

Chronologie

PAL	: Paléolithique
MES	: Mésolithique
NEO	: Néolithique
BRO	: âge du Bronze
FER	: âge du Fer
GAL	: Gallo-romain
MA	: Moyen Âge
MOD	: époque moderne
CON	: époque contemporaine

Type d'opération

OPD	: Opération préventive de diagnostic
SP	: Fouille préventive
FP	: Fouille programmée
PCR	: Projet collectif de recherches
PRT	: Prospection thématique
PRD	: Prospection inventaire
SU	: Fouille préventive d'urgence
SD	: Sondage
APP	: Aide à la préparation de publication

Organisme de rattachement des responsables d'opération

ASS	: association
AUT	: autre
BEN	: bénévole
COL	: service d'archéologie de collectivité territoriale
INRAP	: institut national de recherches d'archéologiques préventives
MCC	: ministère de la Culture et de la Communication
MCT	: musée de collectivité territoriale
CNRS	: centre national de la recherche scientifique
PRIV	: opérateur privé d'archéologie préventive
SRA	: service régional de l'archéologie
SUP	: enseignement supérieur

Tableau général des opérations autorisées

ON	: Opération négative
NR	: Notice non reçue

Personnel du Service régional de l'archéologie

Nom Prénom	Spécialités	Missions
Rébellion Stéphane	Préhistoire Conservateur général du Patrimoine	Conservateur régional de l'archéologie
Verjux Christian	Préhistoire Conservateur général du Patrimoine	Conservateur régional de l'archéologie adjoint
Cabanillas de la Torre Gadea Arrivée le 1 ^{er} juillet	Protohistoire Conservateur du Patrimoine	Gestion de l'Eure-et-Loir CCE
Kaurin Jenny	Protohistoire Conservateur du Patrimoine	Gestion du Cher MH/SRA
Ruffier des Aimes Olivier	Antiquité Urbain Conservateur en Chef du Patrimoine	Gestion des villes de Bourges, Chartres, Tours et Orléans
Traon-Maingaud Audrey	Préhistoire Conservateur du Patrimoine	Gestion de l'Indre-et-Loire
Alilaire Pascal	Paléolithique Ingénieur d'Étude	Gestion et carte archéologique de l'Indre
Aubourg-Josset Viviane	Moyen Âge Urbain Ingénieur d'Étude	Gestion ville de Blois Carte archéologique d'Indre-et-Loire Référént Artémis
Barbé Hervé	Moyen Âge Urbain Ingénieur d'Étude	Gestion du Loir-et-Cher et des villes de Tours et d'Orléans
Kerbaol Joël	Ingénieur d'Étude	Régie des collections régionales
Lauzanne Solange	Contemporain Urbain Ingénieur d'Étude	Secrétariat scientifique CIRA Carte archéologique d'Eure-et-Loir Suivi prospections-inventaires
Schemmama Valérie	Moyen Âge Époque moderne Ingénieur d'Étude	Carte archéologique Loir-et-Cher Patrimoine en milieu forestier Étude topographie historique
Vilpoux Jocelyne	Gallo-romain Ingénieur d'Étude	Gestion et carte archéologique du Loiret Référént Géocentre et ARP
Araujo Pascale	Chargée d'Études Documentaires	Bibliothèque et documentation scientifique, Bilans, AdIFI, séminaires archéo
Corolleur Valérie Départ le 1 ^{er} septembre	Attachée d'administration	Élaboration et suivi actes archéologie préventive Gestion du FNAP Veille juridique et actions pénales

Nom Prénom	Spécialités	Missions
Brunet Philippe	Urbain Technicien de Recherches	CCE Saint-Jean-de-la-Ruelle Réception et gestion des mobiliers
Cook-Benaouda Annie	Adjoint administratif	Indre, Indre-et-Loire et Loir-et-Cher Recherche programmée
Jupilliat Nathalie Arrivée le 1 ^{er} décembre	Secrétaire administrative	Secrétariat du CRA Eure-et-Loir Secrétariat administratif CIRA et valorisation
Silly Dominique	Secrétaire administrative	Cher et Loiret Dépôts et CCE, mobilier archéologique Redevance d'archéologie préventive
Wicky Dominique Départ le 1 ^{er} juin	Secrétaire administrative	Secrétariat du CRA Eure-et-Loir Secrétariat administratif CIRA et valorisation